Initiatives : les fausses images des métiers

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15024 – 7 F

MERCREDI 19 MAI 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Guerres de succession en Allemagne

DEUX grands partis politiques allemands, le SPD et la CSU bavaroise, se trouvent engagés dans un processus délicat de renouvellement au sommet. Le choc des ambitions se traduit, à la centrale social-démocrate à Bonn comme au quartier général des chrétiens-sociaux à Munich, par d'intenses manœuvres politiciennes n'excluant pas de perfides intrigues de couloirs.

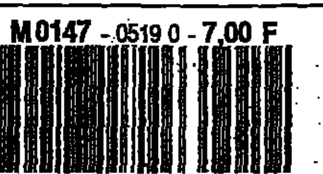
Au départ, dans un cas comme dans l'autre, on trouve le retrait forcé de dirigeants politiques impliqués dans des affaires les disqualifiant pour continuer à jouer les premiers rôles. Le président du SPD, Björn Engholm, est tombé de son piédestal pour avoir menti devant une commission d'enquête parlementaire. Le ministre-président de Bavière, Max Streibl, successeur en 1988 de Franz-Josef Strauss, devra, dans les semaines qui viennent, abandonner ses fonctions, les plus hautes instances de la CSU estimant que les libéralités dont il a bénéficié de la part d'industriels bavarois allaient au-delà du convenable.

AU SPD, la guerre des « petits-fils de Willy Brandt » fait rage. Les trois candidats déclarés à la succession de Björn Engholm – Gerhard Schröder, Rudolf Scharping et Oskar Lafontaine – appartiennent à cette génération de « quadras » de la social-démocratie venus à la politique par admiration et respect pour le premier chancelier SPD de l'ex-république fédérale. La dimension personnelle l'emporte largement dans cet affrontement sur les divergences politiques.

Gerhard Schröder et Oskar Lafontaine privilégient, certes, une alliance avec les Verts pour tenter de ravir le pouvoir au chancelier Kohl, alors que Rudolf Scharping penche plutôt pour une alliance « au centre » avec les libéraux, mais il ne s'agit là que d'hypothèses d'école : il est peu probable, dans l'état actuel de l'opinion, que de telles majorités puissent se dégager dans le prochain Bundestag. Le vainqueur de la joute, qui devrait être connu avant l'été, sera l'homme qui aura, dans les semaines qui viennent, montré sa capacité à redonner courage et ambition à un parti désorienté idéologiquement et en butte au « désamour » subi par l'ensemble de la gauche ouest-européenne. Oskar Lafontaine, en dépit de la cuisante défaite subie en 1990, ne paraît pas le plus mal placé dans cette course au sommet.

A Munich, en revanche, on assiste à l'affrontement de deux hommes, Theo Waigel et Edmund Stoiber, représentant des orientations divergentes. Le premier, ministre des finances du gouvernement fédéral et président de la CSU, incarne l'aile « libérale » du parti, susceptible d'attirer les voix de la bourgeoisie urbaine, comme le fit jadis le charismatique Franz Josef Strauss. Edmund Stoiber, ministre de l'intérieur du gouvernement de « l'Etat libre de Bavière », a fondé sa réputation sur un discours musclé sur la loi et l'ordre, et par des prises de positions à la limite de la xénophobie vis-à-vis des immigrés et des demandeurs d'asile. Les députés CSU à la diète bavaroise, qui doivent décider de la succession de Max Streibl, sont, pour le moment, majoritairement favorables à Edmund Stoiber. Il espèrent, en « droitisant » l'image de leur parti, limiter la progression de l'extrême droite de Franz Schönhuber, et sauver la majorité absolue de la CSU lors des élection régionales de l'automne 1994. Un jeu dangereux.

M 0147 - 0519 0 - 7,00 F



En annonçant 14 milliards de francs pour l'emploi

Le gouvernement s'efforce de vaincre le scepticisme des chefs d'entreprise

Michel Giraud, ministre du travail, a affirmé, lundi 17 mai, qu'il souhaite à terme remplacer « le traitement social » du chômage par des « actions d'accès à l'emploi ». Il devrait disposer de 6,5 milliards de francs attendus des privatisations, de 7 milliards du collectif budgétaire et de 7 milliards existants.

Le ministre du travail a cependant jugé « tout à fait probable » une augmentation estimée par l'UNEDIC à 340 000 chômeurs supplémentaires à la fin de l'année. Tous les espoirs se tournent donc vers le patronat, dont le gouvernement s'efforce de vaincre le scepticisme.

par Alain Lebaube

Evidemment, l'expression publique manque, mais c'est bien du côté d'une partie des patrons que proviennent les critiques les plus fortes à l'égard du plan de redressement de M. Balladur, présenté la semaine dernière. *Mezza voce*, en catimini, ils se montrent encore plus sévères que les organisations syndicales de salariés, tant à l'égard de leurs pairs – le CNPF – que du nouveau gouvernement. Dans leurs critiques, ceux-là, qui réclament l'anonymat, mêlent les considérations générales et les soucis tactiques. « *Nous ne sommes pas raisonnables*, avoue l'un de ces dirigeants inquiets. *Avec tous les cadeaux qu'on vient de nous faire, nous aurions dû pratiquer le donnant-donnant et montrer que nous étions capables de nous engager* », juge-t-il. « *Comme les résultats pour l'emploi ne seront pas au rendez-vous, le mouvement de balancier va revenir sur nous avant la présidentielle, et nous aurons perdu notre crédibilité.* »

Le même, qui n'est pas seul, s'inquiète aussi des effets pervers de l'exonération de charges pour les bas salaires, *via* les allocations familiales. « *C'est simple*, insiste-t-il, *on va assister à un effet grossissant. Le passage au-delà de 1,2 % du SMIC va être progressivement bloqué... à moins, comme dans mon entreprise, que les employeurs ne se décident à verser des primes pour continuer à bénéficier de l'avantage accordé.* »

Lire la suite et nos informations pages 23 et 25

La télévision demain

I. – 0, 1, l'image en chiffres

L'image numérique va multiplier les chaînes de télévision. Nous commençons la publication d'une série de trois articles qui montrent que, grâce à de nouvelles techniques, les téléspectateurs pourront bientôt recevoir des centaines de chaînes à domicile. Aux Etats-Unis, la course à l'audience est relancée. Ce qui se prépare aujourd'hui outre-Atlantique préfigure la télévision de demain.

par Michel Colonna d'Istria

0, 1, ou l'image émancipée... Après avoir conquis les textes et les graphiques grâce à l'ordinateur, les chiffres sont en passe de submerger l'image, donc la télévision. L'image vidéo numérique (codée électroniquement sous forme de 0 et de 1) s'est imposée dans les studios. Mais les torrents de chiffres n'arrivaient pas à passer jusque dans les foyers par les « tuyaux » existants que sont les émetteurs hertziens, le câble, les satellites. Or, voici que cette limite tombe, avec l'avènement de la compression numérique, qui transforme les petits fils des réseaux ou les paraboles des satellites en fontaines à images domestiques. Informatique, télécommunications, audiovisuel pourront-ils s'abreuver aux mêmes sources d'images ? C'est l'un des enjeux à terme. Mais dès maintenant est engagée une course de vitesse entre puissants du petit écran, car la compression signifie plus de programmes, donc plus de concurrence.

« *Sydney a quasiment figé le codage de source vidéo de MPEG II ; à New-York, il restera à finaliser la couche système...* » Derrière cette formule ésotérique se cache l'impatience de l'industrie électronique, en quête d'une norme mondiale pour la compression numérique qui serve de base à la fois aux ordinateurs « multimédias » (la dernière coqueluche de l'informatique) et à la télédiffusion par satellite ou par câble.

Lire la suite page 16 et, page 25 l'article de SERGE MARTI sur le prochain lancement aux États-Unis d'une « autoroute électronique »

Le second référendum danois



Un « oui » ne fera pas de miracle dans la Communauté, page 6
Le débat à l'Assemblée nationale sur la politique européenne du gouvernement page 12.

Giulio Andreotti au purgatoire

Dans un entretien au « Monde », l'ancien président du conseil italien réfute les accusations portées contre lui par les juges de Palerme

ROME

de notre correspondante

« *Aujourd'hui, enfin, je me sens mieux ! Hier au Sénat, j'ai préféré demander moi-même que la justice poursuive son enquête, c'était la meilleure solution pour tout le monde, y compris pour la crédibilité du Parlement.*

» *Dans ce climat de contestation généralisée qui n'épargne pas même les institutions, donner l'impression que l'on ait pu chercher à cacher la vérité aurait été épouvantable ! D'autant que, vous avez bien vu, aucun des intervenants n'a semblé retenir que les crimes terribles dont on m'accuse soient fondés.* »

La voix reposée, le visage moins diaphane qu'à l'ordinaire et les traits comme épurés par l'épreuve, Giulio Andreotti a l'air rajeuni. Il siège derrière son large bureau de « sénateur à vie », dans les étages imposants du Palais Giustiniani.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite et nos informations page 10

Cannes 93

Le secret d'une femme

Moment fort au Festival : « la Leçon de piano » troisième film de la réalisatrice néo-zélandaise Jane Campion

CANNES

de notre envoyée spéciale

Une immense vague grise giffle l'écran, c'est déjà trop tard, elle vous a emporté. Dans un pays immédiatement reconnu, le cinéma, dans un pays inédit, la Nouvelle-Zélande, dans un pays à redécouvrir, celui de la passion. *La Leçon de piano*, de Jane Campion est un film qui a tout pour lui comme certains êtres ont tout pour eux, la beauté et l'intelligence, l'émotion et la grâce.

Dès le début, une image *jamais* vue. Un piano sur une plage. Ce que cette image seule provoque d'élan et apporte de mystère est sidérant. Elle n'est pas seulement insolite, frappante, elle contient le film tout entier. Un piano sur une plage, dans sa caisse, comme un cercueil abandonné où dormirait un cher naufragé... Nous sommes en 1852. Ada (Holly Hunter) arrive d'Ecosse, dans sa puritaine robe noire, elle pourrait être une cousine des Brontë. Elle est pâle et menue, *tient sa petite fille par la* main (Anna Paquin). Elle attend un futur époux, Stewart, qu'elle ne connaît pas (Sam Neill), le mariage a été arrangé. On entend la voix d'Ada, disant que ne n'est pas sa voix, mais celle de son *esprit, elle est muette. C'est aussi* simple que ça pour Jane Campion, pour sa totale maîtrise narrative, en quelques phrases « dites » par une muette, elle nous fait entrer dans le secret « indicible » d'une femme.

Le mari veut laisser ce piano sur la plage, trop lourd, trop incongru. Un autre homme, Baines (Harvey Keitel), assez sauvage, qui semble proche des indigènes maoris et porte sur son visage leur *maquillage* rituel, va saisir au premier regard la détresse indomptable d'Ada et la clé de son silence : sans son piano, elle n'est pas *muette, elle est folle*. Le mari, la femme, l'amant. Le schéma du vaudeville classique va exploser en un drame romantique splendide, le triste trio conventionnel se muer en quatuor incandescent. Le piano va tout changer – objets inanimés *avez-vous donc* une âme, et comment, et un corps, et des cordes frappées, *et des touches caressées*.

Ada veut son piano. Elle va le racheter morceau par morceau en *vendant à Baines des leçons de* piano et des parcelles d'elle-même. Mais, de ce marché sordide, va naître une catastrophe inattendue et magnifique, l'amour. Et pas de mots pour le dire... Mais Jane Campion va laisser parler la musique (de Michael Nyman), les visages formidables de ses acteurs, *la nature tout autour*, charnelle elle aussi. Il ne s'agit pas là de féminisme, mais de féminité. Pour une fois, le désir d'une femme est montré, comment elle voit le corps d'un homme, comment elle le veut.

DANIÈLE HEYMANN

Lire la suite page 20

SCIENCES ◆ MÉDECINE

Les rapaces sont de retour ● Tanis, la Thèbes-Karnak du delta du Nil ● Les *« fous » des soins palliatifs.*

Pages 18 et 19

Anvers capitale culturelle de l'Europe

Pages 7 à 9

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Aménagement

Pour l'équilibre du territoire

par René Monory

LES espérances sont grandes au lendemain d'une alternance. Mais les réalités sont lourdes, qui pèsent sur notre société, notre économie et nos finances. Les formidables mutations qui se déroulent sous nos yeux représentent une véritable révolution qui bouleverse tout notre système de production. Désormais l'Europe et les Etats-Unis n'ont plus le monopole de la création de la richesse. Il nous faut laisser leur part aux nouvelles puissances du Sud-Est asiatique; il nous faudra partager avec les anciens pays communistes.

Nous ne devons pas nous attendre à retrouver, avant longtemps, les taux de croissance du passé. Nos besoins de financement sont de plus en plus difficiles à satisfaire. Le tissu social lui-même se déchire en des points sensibles. Chacun comprend aujourd'hui que nous avons changé d'époque, et en tout premier lieu ceux qui en souffrent.

Les bons débuts du gouvernement d'Edouard Balladur, ses mesures courageuses d'apurement d'un lourd passif, nous permettent de pousser le raisonnement plus loin, dans le long terme. Nous devons tenter de mieux imaginer l'avenir qui peut offrir aux Français des raisons d'espérer et qui doit indiquer aux responsables les contours de leur nouveau cadre d'action.

Peut-être demain travaillerons-nous moins. Il est probable en effet qu'un meilleur partage des revenus, nécessaire pour éviter une marginalisation croissante de catégories entières de notre population, aura une incidence sur le temps de travail. Celui-ci pourrait diminuer, non comme une conquête sociale arrachée, mais par nécessité et dans la recherche d'une vie différente. Le temps de formation pourrait, par exemple, être partiellement intégré au temps de travail, car chacun doit faire un effort de qualité et de perfectionnement pour rester dans la course. Le temps de loisir pourrait s'accroître, tant la qualité de la vie est devenue une revendication reconnue. Enfin, les technologies nouvelles elles-mêmes bouleversent chaque jour l'organisation traditionnelle de la vie sociale, qui s'articulait jusqu'alors sur la production de biens matériels. L'immatériel, la communication, l'emploi tertiaire ont bousculé les vieux schémas du dix-neuvième siècle qui demeuraient les nôtres il y a peu encore.

Notre société devra aussi être plus généreuse. On ne peut accepter qu'un tiers des jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail ne trouvent pas d'emploi. Il n'est pas acceptable que le chômage de longue durée s'installe en fatalité dans des pays qui se réclament de la justice sociale et du progrès démocratique. Ce sont là des sujets de consensus, d'accord désormais profond de tous les acteurs de la vie sociale. Il nous faudra des sacrifices; mais l'imagination et l'audace ne sont pas interdites pour autant.

Puisque l'entreprise bénéficie elle aussi de ce consensus social et que son rôle est désormais reconnu et accepté, ne doit-on pas enfin lui confier certaines missions ? Est-il inimaginable de lui demander de prendre en formation, en son sein, plusieurs centaines de milliers de jeunes qui doivent découvrir l'esprit d'entreprendre, se confronter au monde du travail, s'imprégner de la culture de l'entreprise, apprendre ou réapprendre un métier? Cela serait possible dans le cadre d'un grand pacte national dont le financement serait assuré par l'allégement d'au moins 60 milliards des charges écrasantes et souvent indues qui pèsent sur les entreprises. Elles seules peuvent réellement insérer dans la société des personnes qu'on exclut peu à peu du travail et d'une vie normale. Prolongement naturel du cadre scolaire, qui doit rester ce lieu privilégié d'égalité d'accès à la culture, elles peuvent participer à la formation pourvu qu'on leur en donne les moyens. Quel jeune refuserait aujourd'hui un salaire inférieur aux normes, s'il a la chance de pénétrer dans le monde du travail pour s'y former?

C'est seulement ainsi qu'on évitera le cercle infernal et dégradant des stages-parkings qui alternent avec les plus décourageantes périodes de chômage et de recherche d'emploi.

Ces réflexions prospectives ont un dénominateur commun. Elles reposent sur la nécessité de réduire les coûts. Coûts de production, coûts de fonctionnement, coûts sociaux, s'accroissent à vive allure et pèsent sur notre compétitivité. Ils mettent en danger la France dans la compétition internationale, ils risquent de menacer nos succès industriels et technologiques ainsi que les acquis sociaux auxquels tiennent les Français. Il faut donc rechercher impérativement à les diminuer pour ne plus vivre au-dessus de nos moyens. C'est d'ailleurs ce qui se passe déjà, parfois avec brutalité, mais de manière systématique sur tous les lieux de travail.

La concentration : un coût élevé pour la France

Or il y a un coût, parmi les plus lourds pour la France, sur lequel on n'a pas encore agi et qui pèse fortement sur notre société : celui de la concentration.

Voilà plus de trente années que nous courons en vain après une politique d'aménagement du territoire qui ne constitue, faute de volonté politique, qu'un timide palliatif à l'attraction urbaine qui semble irrésistible. Il nous faut prendre conscience avec gravité du mal que nous cause la concentration des activités et de la richesse. Cela se chiffre en milliards de francs. Certaines portions d'autoroutes en région parisienne coûteront plus de 500 millions de francs du kilomètre alors que la moyenne, en province, est de 25 millions. Vingt fois plus! Les transports en Ile-de-France représentent un effort de 10 milliards de francs par an pour le contribuable; et combien pour les entreprises? Les difficultés des banlieues ont un coût, social bien sûr, mais aussi financier, qu'il serait impératif de chiffrer. Toutes les grandes métropoles régionales prennent le même chemin : L'urbanisation non maîtrisée coûte cher, très cher.

On pourrait peut-être l'accepter si elle satisfaisait les demandes de nos concitoyens. Mais le mal-être urbain que nous connaissons montre que les Français ne s'accommodent plus de la facilité avec laquelle on laisse, chez nous, se poursuivre et se développer le mouvement de concentration urbaine. Il est mondial, certes. Doit-on pour autant baisser les bras et le laisser s'amplifier ?

Nous allons avoir très bientôt l'occasion de montrer que nous refusons la fatalité. Le projet de schéma directeur d'aménagement de l'Ile-de-France est bloqué. Toutes les collectivités concernées l'ont rejeté. Mais de fortes pressions s'exercent pour que soit repris le « grand projet » de Michel Rocard. On nous annonce même la poursuite d'une procédure pourtant bien erratique, son examen par le Conseil d'Etat, en catimini, puis son adoption discrète par de discrètes instances administratives.

Il est capital d'interrompre ce processus. Il serait plus que déraisonnable d'accepter qu'un document officiel, sorte de super-plan d'occupation des sols qui fixe les règles d'urbanisme pour vingt-cinq ans, officialise l'augmentation prochaine de 1,6 million d'habitants de la région parisienne, qui dépasserait alors les 12 millions, soit un cinquième de la population française. Il serait suicidaire pour l'environnement de livrer 50 000 nouveaux hectares de terres agricoles à l'urbanisation au motif qu'on manque d'équipements ou de logements. Comment peut-on imaginer, comme le fait ce document, qu'on pourra encore dépenser 200 milliards de francs pour quelques grandes infrastructures ? Est-il possible de tolérer qu'on sacrifie au béton les derniers espaces verts qui entourent notre capitale, Paris, que le monde nous envie et que nous devons préserver ? On construit actuellement quatre universités en région parisienne, comme une nécessité urgente et impérative. A-t-on seulement imaginé de les installer ailleurs, là où les structures de l'intelligence et les laboratoires de recherche apportent la richesse, créent des emplois, améliorent les conditions de vie ? Pourtant, dans le cadre de la construction européenne, on sait bien qu'il faut disséminer les centres de décision sur un continent sans frontières parcouru de réseaux de communication de plus en plus performants !

Il faut du courage pour délocaliser certaines activités de l'Etat ou des entreprises. Il ne faut que de la lucidité pour anticiper sur une nouvelle forme de société, moins tournée sur le travail que sur son environnement, dans laquelle le pouvoir d'achat se mesurera davantage en qualité de vie, de logement, de transport, d'accès aux services culturels et de santé. Il faut reprendre ce mouvement en veillant à respecter les procédures et les hommes. Mais il faut aller de l'avant, résolument.

Il faut faire obstacle à la concentration. Une politique volontaire de déconcentration doit refuser l'accroissement de la population autour de notre capitale. Nous défendrons ainsi Paris, aujourd'hui cernée par la surpopulation, menacée par l'asphyxie des transports, étranglée par la spéculation et où tous les coûts sont plus élevés. La France a besoin de Paris ; Paris a besoin d'une France équilibrée où les Français doivent retrouver la qualité de vie qui correspond à leurs aspirations nouvelles.

Relancer la décentralisation

Nous rejoignons en effet l'une des revendications les plus fortes de nos concitoyens : la gestion de proximité. Nos voisins allemands la pratiquent avec succès, l'Europe la met à l'ordre du jour avec le principe de subsidiarité, c'est-à-dire pourquoi faire faire plus loin ce qui peut être décidé tout près.

La décentralisation est, en France, inachevée. Il convient de la relancer, avec ambition. Les élus n'ont pas pu ou n'ont pas cru pouvoir toujours prendre les responsabilités qu'on leur a offertes au motif qu'on leur en mesurait les moyens. Mais les Français attendent de leurs responsables qu'ils soient efficaces d'abord sur le terrain, au plus près d'eux. Et les élus locaux savent qu'ils sont forcément impliqués dans la politique de relance, pour l'emploi, pour l'amélioration des conditions de vie et de la santé. Ils doivent pouvoir peser plus encore sur l'économie locale, sur la situation sociale de leurs communes, de leurs départements et de leurs régions.

De son côté, l'Etat sait qu'il ne peut pas réussir un plan de relance de l'activité sans faire appel aux collectivités locales et à leurs 200 milliards de capacité annuelle d'investissements. Je regrette que tel n'ait pas été le cas pour les mesures gouvernementales récentes. Asseoir autour de la même table les collectivités, les acteurs économiques et l'Etat, c'est prendre beaucoup d'avance sur le succès nécessaire de la relance du bâtiment et des travaux publics. Chacun doit y participer, et tous en sont conscients. Les travaux conduits ces dernières années au Sénat par les différentes commissions démontrent que les financements croisés ne sont plus critiqués comme des freins à l'investissement et que rien ne peut durablement réussir sans un partenariat étroit entre l'Etat et les collectivités territoriales. Celles-ci manifestent parfois beaucoup d'imagination dans la gestion de l'espace, et la qualité de vie y trouve son compte.

Je rêve souvent à l'avenir et au bonheur de mes petits-enfants. Je ne les imagine pas fatalement au milieu des échangeurs et du béton, au sommet des gratte-ciel ou tapis en sous-sol... Je les souhaite au cœur de ce qui fait la richesse et la réputation de la France : son espace, mieux partagé et mieux aménagé autour de villes équilibrées qui ont encore une âme.

Il n'y a donc pas un seul motif valable qui justifierait la poursuite de la concentration. L'économie, l'état de nos finances, la qualité de la vie, la nécessaire dimension humaine de la politique d'aménagement, tout milite en faveur d'une déconcentration maîtrisée mais volontaire, pour un grand sursaut en forme de refus.

Le schéma directeur de l'Ile-de-France concerne ainsi la France entière. Nous ne pouvons en discuter que dans le cadre d'une grande loi-programme d'aménagement de l'espace français. Toutes les collectivités, tous les Français sont concernés par un partage harmonieux de la richesse et des équipements sur notre territoire.

Faute de procéder ainsi, nous accepterions une logique technocratique absurde, plus marquée par le retour de l'administration que par le retour de l'Etat, dont chacun attend rigueur, justice et solidarité. Je crains que certaines des décisions en préparation dans les bureaux n'aient pas encore intégré ces nouvelles exigences du futur. Le refus de la concentration s'imposera de toute façon, face aux banlieues en colère, à la spéculation qui toujours coûte cher et ruine parfois, devant la montée d'une revendication légitime pour un environnement humain, conçu pour l'homme, autour de l'homme.

Stopper la progression des grandes métropoles, à commencer par notre capitale, redonner à nos concitoyens la possibilité de s'installer ailleurs en bénéficiant des mêmes services, sont des tâches d'intérêt public pour construire ce modèle français si apprécié hors de nos frontières. Ce sont des urgences économiques et sociales. Il y va de l'avenir de notre politique de l'emploi, de la réussite de notre système éducatif, de la crédibilité de notre politique de l'environnement et du succès des efforts entrepris pour retrouver des marges de manœuvre financières.

Le Sénat a entrepris une réflexion approfondie sur le développement d'une véritable politique d'aménagement de l'espace dont il débat aujourd'hui. Elle seule peut offrir de nouvelles marges de manœuvre dans un environnement économique et social difficile. Il ne s'agit pas seulement de défendre et de protéger l'espace rural. Il convient plutôt d'enfin accepter la répartition des activités sociales, économiques et culturelles dans une réflexion et une vision globales tournées vers l'avenir.

Une société généreuse qui imagine le futur doit d'abord assurer la solidarité du territoire. Elle ne peut se contenter de prévoir les évolutions démographiques et les kilomètres d'autoroutes qui les accompagnent. Une politique volontaire doit refuser la concentration dont nos concitoyens ne veulent pas et offrir des perspectives de répartition et de partage. Nous y retrouverons très vite, par des économies, des capacités de financement insoupçonnées. Nous y gagnerons [illegible] encore une vraie qualité de vie. Dans l'équilibre.

► **René Monory est président du Sénat.**

Pauvreté et exclusion : définir une priorité

par Geneviève de Gaulle-Anthonioz

S'IL est un programme commun à toutes les formations politiques, c'est bien la lutte contre la grande pauvreté. On l'a clairement vu lors de la récente campagne pour les législatives. Le Parti communiste avait inscrit dans ses six propositions pour la France *« la nécessité que soit débattue et votée une loi-cadre contre la pauvreté et l'exclusion »*. Le Parti socialiste, en rappelant les avancées de ces dernières années, affirmait la nécessité de *« poursuivre dans la voie d'une politique globale contre l'exclusion »*. Le programme de l'UPF prenait acte *« d'un courant national en faveur d'une action délibérée contre l'exclusion et les précarités qui y conduisent »* et affirmait : *« La lutte contre les cumuls de précarité doit-être une priorité nationale. »*

J'ai écrit, au nom du mouvement ATD Quart-Monde, à chaque candidat aux élections législatives pour lui demander d'exprimer ses intentions quant à l'élaboration d'une loi d'orientation de lutte contre la grande pauvreté et de prévention des précarités : j'ai reçu près de 400 réponses positives et ai pu constater qu'il existe un courant national, quelles que soient les majorités parlementaires puisque la proportion des députés acquis à cet objectif est la même dans l'ancienne et la nouvelle Assemblée.

On peut faire semblable constatation en ce qui concerne les élus locaux et les associations qui ont déjà signé par milliers un manifeste pour que soit instituée par la loi la permanence de l'action contre la grande pauvreté, sa programmation et son évaluation.

Certes des efforts législatifs importants ont été faits en ce qui concerne le revenu minimum d'insertion, le logement, la formation professionnelle... Mais force est de constater que les situations de précarité augmentent et que, se cumulant de façon durable, elles aboutissent à ce que des êtres humains vivent dans des conditions de vie inacceptables. Qui peut se résigner, par exemple, à ce que des familles soient détruites par manque de logement, à ce que des enfants soient placés et privés de la tendresse de leurs parents, de l'affection de leur fratrie ? Nous sommes émus de voir ces jeunes sans espérance sur les trottoirs et les quais de métro. Savons-nous assez qu'ils viennent bien souvent de ces foyers cassés à cause de la misère ? Comme le disait récemment un porteparole de l'Armée du Salut : *« Nous travaillons avec les enfants des enfants de la DASS »* (enfants placés à la Direction de l'action sanitaire et sociale).

Détruire la misère

Depuis les débuts du mouvement ATD Quart-Monde l'objectif du Père Joseph Wrésinski a été de faire sentir la responsabilité envers les pauvres eux-mêmes en ce qui concerne leur propre promotion et celle de plus pauvres qu'eux. C'était alors les années de croissance et l'opinion publique comme les responsables politiques et administratifs avaient peine à croire qu'existaient de telles situations de détresse, de si graves dénis des droits de l'homme. Surtout presque personne n'avait conscience que se déchirait le tissu social et qu'une couche entière de la population était totalement rejetée.

Aujourd'hui, on s'aperçoit que les situations de précarité s'inscrivent en continuité avec la grande pauvreté comme l'affirmait déjà le rapport Wrésinski au Conseil économique et social. Les pauvres sont de plus en plus pauvres, de plus en plus loin de leurs droits économiques, sociaux, civils et politiques. Et beaucoup pensent que c'est non seulement injuste mais dangereux pour notre démocratie.

Certes il appartient à chaque citoyen, à chaque communauté territoriale, à chaque entreprise, à chaque association d'en dénoncer le péril et de refuser que, quelque part, soit rompue la chaîne des solidarités. Mais rien ne vaudra si tous ces efforts ne sont pas repris dans un effort national qui soit délibéré et coordonné. L'initiative personnelle et locale ne peut se passer d'une rigoureuse impulsion politique. Seule une grande loi peut donner une cohérence à tous les acquis en matière de lutte contre la pauvreté, seule elle peut construire dans la durée un plancher de sécurité au-dessous duquel personne ne doit tomber mais qui soit aussi un tremplin pour la promotion familiale, sociale et culturelle, une garantie pour le respect des droits fondamentaux.

La preuve est faite aujourd'hui que les plus pauvres peuvent être atteints par des actions globales dont ils sont partenaires et qui préservent leur dignité. Il s'agit maintenant de traduire en un projet politique les « expérimentations » éprouvées l'expérience des plus pauvres permettrait ainsi à notre pays de se doter de moyens pour que nul ne vive dans des conditions sous-humaines. Il lui appartiendrait de développer la connaissance des situations et la formation à tous niveaux depuis l'école primaire jusqu'à la formation permanente. Ce projet fixerait clairement, de façon mesurable, des objectifs qui permettent une évaluation sérieuse des résultats. Il garantirait la globalité de l'action à partir des personnes, de leurs besoins, de leur attente, au lieu de les écarteler dans des dispositifs souvent incompatibles entre eux, ce qui compromet les chances d'une réinsertion. Il instituerait un véritable partenariat, sans laisser quiconque en dehors d'une représentation.

Bref, il ne s'agirait plus de diminuer la misère, mais de la détruire : non d'atténuer les violations des droits de l'homme, mais de respecter ces droits dans leur intégralité. Nous sommes, et pas seulement la France, à la croisée des chemins, confrontés à ce que l'historienne Michelle Perrot nomme *« un défi majeur pour nos démocraties »*. N'éprouvons-nous pas l'intense besoin de redonner davantage de place à l'homme face à ce monde économique si dur qui ne montre plus de signes d'amélioration dans la vie quotidienne ? *« Où est l'homme ? »* demandait le général de Gaulle devant les prodiges de réussite technique à l'Exposition universelle de Montréal. Fort de toute son expérience en humanité aux côtés des plus pauvres, le Père Wrésinski proclamait à l'ONU *« l'heure de l'homme est revenue »*.

Depuis, l'assemblée générale des Nations unies a adopté, le 22 décembre dernier, une résolution proclamant le 17 octobre *« Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté »*. Un consensus, au-delà de tous les clivages, a été obtenu, car cette journée était déjà vivante à travers le monde et source d'engagements concrets : c'est le Père Joseph Wrésinski qui l'avait initié le 17 octobre 1987 sur le parvis des libertés et des droits de l'homme, place du Trocadéro. La France a défendu avec force cette proposition. Comment s'en étonner ? En ce qui concerne les droits de l'homme, notre pays ne se doit-il pas d'être exemplaire ? Il le sera s'il s'engage résolument dans un programme politique qui mette les forces économiques au service de tous les citoyens, sans exception. L'objectif d'une loi d'orientation est de prévoir les moyens de mettre en œuvre cette politique. De plus en plus nombreux sont les citoyens qui en attendent la réalisation.

► **Geneviève de Gaulle-Anthonioz est présidente du mouvement ATD Quart-Monde France et membre du Conseil économique et social.**

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Salvador : vers la consolidation de la paix

Impuissante ailleurs, l'ONU peut se targuer de la normalisation en cours dans un pays déchiré par douze ans de guerre civile

SAN-SALVADOR

de notre envoyé spécial

« Engageons-nous dans la police nationale ... Vive la nouvelle police civile ! » Ces curieux slogans, peints à la hâte par des organisations révolutionnaires sur les murs de la capitale salvadorienne, tranchent avec les graffitis appelant à la lutte armée, qui n'ont pas encore été effacés par le temps. Les auteurs sont les mêmes, car il a bien fallu s'adapter, très vite, aux nouvelles conditions politiques créées par la fin de la guerre civile.

Un an à peine après la signature des accords qui ont mis un terme, le 1er février 1992, à douze ans de conflit, le Salvador semble être entré dans la paix aussi facilement qu'il s'était engagé dans la guerre. *« Plusieurs facteurs ont contribué au succès du plan de paix,* explique un de ses principaux architectes, le Péruvien Alvaro de Soto, conseiller du secrétaire général des Nations unies. *D'une part, il y avait une volonté politique réelle au Salvador d'en finir avec le conflit armé et, d'autre part, les conditions externes étaient favorables avec la fin de la guerre froide, d'autant que les deux superpuissances avaient constaté l'impossibilité d'une solution militaire dans ce petit pays d'Amérique centrale. »* Et cela à la différence des autres régions du monde où les Nations unies cherchent, avec beaucoup moins de succès, à résoudre des conflits : Angola, Cambodge, Yougoslavie. *« Nous avons participé à toutes les étapes du processus au Salvador,* rappelle-t-il, *depuis la négociation des accords de paix, en passant par le contrôle de l'application des accords »* (1). L'actuelle phase de *« consolidation de la paix »* va au-delà de la solution du conflit puisque le personnel de l'ONUSAL (mission des Nations unies pour le Salvador) sera maintenu jusqu'aux élections générales de mars 1994. *« Le Salvador,* conclut M. de Soto, *est le joyau de notre couronne au moment où nous sommes sollicités de toutes parts et connaissons des difficultés ailleurs. »*

Passivité ou ingérence ?

Les embûches n'ont pourtant pas manqué sur la route de la paix et on a été, à certains moments, très près d'une reprise du conflit. Il fallut modifier plusieurs fois le calendrier pour tenir compte des retards des deux parties dans le respect de leurs engagements. On reporta du 31 octobre au 15 décembre la cérémonie marquant la fin du conflit, en présence du secrétaire général des Nations unies, M. Boutros-Ghali, qui reconnut à cette occasion qu'*« il y avait encore beaucoup à faire pour réunifier la société salvadorienne »*. Cinq mois plus tard, il reste encore quelques problèmes en suspens, en particulier l'épuration de l'armée – elle devrait être terminée fin juin avec le départ des derniers généraux et colonels accusés de violation des droits de l'homme – et la distribution des terres en faveur des anciens guérilleros du Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN).

Les deux parties ont mis en cause à plusieurs reprises les représentants de l'ONUSAL. Pour des raisons différentes. Le FMLN les trouvait trop *« passifs »* tandis que les autorités se plaignaient de leur *« ingérence »* dans les affaires nationales. *« Nous voulons que les Nations unies ne se bornent pas à vérifier l'application des accords mais qu'elles les interprètent, exercent des pressions et résolvent les divergences entre le gouvernement et nous »*, insistait l'ex-« commandante » Ana Guadalupe Martinez il y a quelques mois. Son message fut entendu puisque ensuite l'ONUSAL s'est engagée davantage dans le processus.

Les militaires et les plus intransigeants au sein du parti au pouvoir (Alliance républicaine nationaliste – ARENA – de droite) n'ont jamais, en revanche, vraiment accepté le stationnement sur leur territoire de cette petite « armée d'occupation » – moins de mille personnes au plus fort de la présence de l'ONUSAL – venue leur donner des leçons. Le chef du bureau des droits de l'homme de l'armée, le commandant Roberto Molina, qui ne fait pourtant pas partie des plus durs, n'hésitait pas à exprimer son agacement à propos des analyses *« partiales »* selon lui (*« indulgentes »* pour le FMLN et *« impitoyables »* à l'égard du pouvoir) du juge français Philippe Texier qui dirigea la section des droits de l'homme de l'ONUSAL jusqu'à l'an dernier.

Contrairement au Cambodge où des « casques bleus » ont été assassinés, les manifestations d'hostilité à l'égard du personnel de l'ONUSAL ne sont jamais allées au-delà de quelques pneus crevés ou de tracts dénonçant la *« peste blanche »* – couleur des voitures de l'ONU – et mettant d'ailleurs dans le même sac la presse internationale et les organisations non gouvermentales. L'arrestation, le 26 avril, d'un policier mexicain de l'ONUSAL pour trafic de cocaïne a compliqué quelque peu les relations déjà difficiles avec les juges de la Cour suprême, qui ont manifesté leur indignation devant l'insistance des Nations unies à demander leur démission collective, conformément aux recommandations de la Commission de la vérité.

Des quotas pour la police

Cette affaire est d'autant plus regrettable qu'elle touche le secteur chargé de mettre sur pied la police nationale civile (PNC), symbole de la nouvelle société salvadorienne, que les accords de paix doivent contribuer à créer. Des normes précises ont été établies pour le recrutement : les anciens rebelles du FMLN ont droit à 20 % des places au sein de la nouvelle Académie nationale de sécurité publique, financée notamment par les Etats-Unis et l'Espagne ; un quota identique est réservé aux anciens membres de la police nationale ; le reste, 60 % des postes, doit être comblé par des recrues n'ayant pas *« participé directement au conflit armé »*. C'est toute une révolution dans un pays où les forces de sécurité contrôlées par l'armée ont commis, en toute impunité, un nombre incalculable d'atrocités contre la population civile au nom de la « lutte contre le communisme ».

La première promotion de la police nationale civile a pris ses fonctions le 13 mars dans le département du Chalatenango, au nord-est de la capitale. Environ quatre cents hommes, dont près d'une centaine d'anciens guérilleros, sont désormais chargés d'assurer l'ordre dans cette région montagneuse où se sont déroulés des combats acharnés jusqu'à la fin de l'année 1991.

Dans le petit village de La Palma, réputé pour son artisanat de peinture sur bois, une quinzaine de policiers apprennent leur métier sous la direction de leurs collègues mexicains et espagnols, dépêchés sur place par leurs gouvernements respectif dans le cadre de l'ONUSAL. Alexander Fuentes, vingt-deux ans, dit sa fierté de *« contribuer à la lutte contre la délinquance »*, laquelle a pris des proportions spectaculaires depuis la fin de la guerre. La timidité de ce fils de petit paysan tranche avec la rudesse traditionnelle des policiers salvadoriens, plutôt formés pour la guerre que pour le maintien de la paix (ils étaient équipés de fusils d'assaut américains M-16, alors que les nouveaux policiers portent un simple revolver dans le cadre de leur service normal).

« A l'Académie, ajoute-t-il, *on nous a expliqué qu'il fallait bien traiter les personnes arrêtées et avertir leur famille le plus vite possible. »* Ses collègues – un ébéniste, un étudiant en informatique et un ancien membre de la police nationale – confirment et soulignent en chœur qu'ils se sont engagés pour *« servir la patrie »* et que *« la nouvelle police sera meilleure que l'ancienne »*.

Au poste de police de La Palma – c'est une règle valable pour l'ensemble du territoire, – on ne parle pas du passé et des engagements politiques de chacun, avec la guérilla ou avec les forces de l'ordre. *« Notre rôle est précisément de participer à l'effacement de ce passé pour faciliter la réconciliation nationale »*, souligne un policier mexicain de l'ONUSAL. *« Nous sommes en train de construire un nouveau pays »*, renchérit le plus connu des anciens commandants de la guérilla, Joaquim Villalobos, récemment converti à la démocratie et à la libre entreprise.

Pourquoi le Salvador a-t-il réussi là où le Nicaragua a échoué ? Joaquim Villalobos estime que *« le climat de réconciliation »* perceptible dans son pays est attribuable au fait que les accords de paix ont établi *« un équilibre réel entre les forces en présence »*. *« Mais,* ajoute-t-il, *il y a malgré tout des tensions qui pourraient, soudain, tout remettre en question. »*

L'euphorie de la paix ne peut pas non plus faire oublier que la guerre a fait 80 000 morts, en majorité des civils, victimes des escadrons de la mort ou des représailles de la guérilla. *« Le processus de paix est irréversible,* assure le chef de la mission militaire de l'ONUSAL, le général Victor Suanzes, *mais les plaies mettront longtemps à guérir. Les guerres civiles sont celles qui laissent les blessures les plus profondes. En tant qu'Espagnol, je suis bien placé pour le dire. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

(1) Ces accords prévoyaient notamment le désarmement de la guérilla, la réduction de 50 % des effectifs de l'armée, l'épuration du corps des officiers impliqués dans les violations des droits de l'homme, la formation d'une police civile, la répartition de terres et la publication du rapport de la Commision de la vérité établissant les responsabilités dans les nombreux crimes et massacres commis depuis 1980.

□ **L'Eglise dénonce la violence des escadrons de la mort.** – L'Eglise catholique salvadorienne a dénoncé, dimanche 16 mai, l'assassinat de trois personnes, par les escadrons de la mort et a affirmé que la violence persistante dans le pays menaçait le processus de paix. L'évêque auxiliaire de San-Salvador, Gregorio Rosa, a estimé qu'il était *« important de se préoccuper des pratiques des escadrons de la mort, devenues pratiquement routinières »*. Divers organismes humanitaires ont également dénoncé, dans les dernières semaines, la réapparition des groupes clandestins armés. – *(AFP.)*

Des policiers français dans le Chalatenango

CHALATENANGO

de notre envoyé spécial

« C'est une expérience fabuleuse, qui restera gravée à jamais dans la mémoire de tous les flics français qui sont venus ici. » L'inspecteur-divisionnaire Jean-Louis Covacho, cheveux en brosse, petite barbe grisonnante sur un visage taillé à la hache, est visiblement heureux d'avoir contribué, durant près de deux ans, au rétablissement de la paix au Salvador. Plus précisément dans le département du Chalatenango, un des bastions de la guérilla, près de la frontière avec le Honduras.

Avec son allure de baroudeur, ce pied-noir né à Tlemcen en a pourtant vu d'autres : *« J'ai été en poste en Corse et, dans les moments difficiles, en Nouvelle-Calédonie. Mais le choc a été rude,* raconte-t-il, *quand j'ai découvert ici une population privée de tous les droits élémentaires, y compris le droit à la vie. Je ne savais pas vraiment ce qu'était le Salvador même si j'avais beaucoup entendu parler des escadrons de la mort. »*

Le « commandant » Covacho dirige la section de police de l'ONUSAL au Chalatenango : vingt-sept policiers de cinq nationalités.

Relations difficiles avec l'armée

Leur mission : appuyer l'entrée en fonctions de la nouvelle police nationale civile. *« En réalité, on fait de tout ici : on participe à des opérations contre des bandes de délinquants, souvent liées aux militaires ; on transporte les paysans blessés et les femmes enceintes jusqu'aux dispensaires et on collabore à la destruction des plantations de marijuana qui nous sont signalées par le FMLN »,* poursuit-il en montrant les zones montagneuses voisines, situées près de la frontière avec le Honduras.

Les relations avec l'armée ne sont pas très bonnes. *« Le chef de la brigade, le colonel Oscar Linares, a refusé de me recevoir pendant trois mois »*, rappelle l'inspecteur Covacho, qui n'éprouve guère de sympathie pour cette *« armée qui ne change pas, tout en feignant d'appuyer la démocratie »*.

Sa franchise lui a, en revanche, permis de se faire des amis au sein de l'ancienne guérilla. *« Les dirigeants des FPL* (Forces populaires de libération, une des cinq composantes du FMLN), affirme-t-il, *sont des hommes de progrès et d'ouverture, en particulier Facundo Guardado qui ne pratique pas la langue de bois et appuie l'économie de marché »* (une partie de la gauche vient de désigner le numéro deux des FPL comme candidat à la vice-présidence de la République pour les élections de mars 1994).

« Malgré les progrès réels, je ne suis pas très optimiste pour l'avenir de ce pays », confesse Jean-Louis Covacho, qui redoute surtout le « noyautage » de la nouvelle police civile par les cadres corrompus de l'ancienne police nationale, à moins que l'ONUSAL n'accompagne la transition jusqu'au bout. *« La France aussi a un rôle à jouer et j'espère que notre gouvernement maintiendra les hommes qu'elle a mis à la disposition des Nations unies. »* Le nombre des policiers français vient d'être porté de quatorze à seize.

B. de la G.

□ **CUBA : condamnation de deux dissidents.** – Un tribunal de La Havane a condamné, lundi 17 mai, deux dissidents à un an de prison avec sursis pour avoir organisé une manifestation anti-gouvernementale, le 1er mai, a rapporté l'agence de presse officielle AIN. Paula Valiente Hernandez, défenseur des droits de l'homme, et Juan Guarino Martinez, dirigeant d'une formation syndicale illégale, seront soumis à une mise à l'épreuve de deux ans. Ils ont été reconnus coupables d' *« incitation au crime »* pour avoir appelé à un rassemblement *« contre-révolutionnaire »*. Les manifestants avaient été violemment agressés et dispersés par des partisans du régime. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Quinze ans de prison pour un homme d'affaires lié à Carlos Aldana.** – Un homme d'affaires cubain lié à Carlos Aldana, l'ex-idéologue du Parti communiste cubain (PCC) expulsé du parti en 1992, a été condamné à quinze ans de prison, samedi 15 mai, a annoncé l'agence officielle AIN. Eberto Lopez Morales a été reconnu coupable d'activités économiques illicites, d'escroquerie et de falsification de documents, précise AIN. Gérant de la société Audiovisuales Caribbean, qui avait obtenu un contrat pour la fourniture d'équipements d'électronique et de télévision au gouvernement et au PCC, Eberto Lopez s'était lié d'amitié avec des fonctionnaires cubains auxquels il avait offert de *« nombreux cadeaux et prébendes »*, indique l'agence. Carlos Aldana aurait ainsi pu obtenir deux cartes de crédit internationales. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : M. Clinton évoque une reprise des essais nucléaires.** – Le président Bill Clinton a laissé entendre, lundi 17 mai, que les Etats-Unis pourraient reprendre les essais nucléaires souterrains après l'expiration, le 1er juillet, du moratoire décidé par le Congrès. *« Nous devons continuer à maintenir la sécurité et l'efficacité de notre outil nucléaire jusqu'à ce que toutes les armes nucléaires aient disparu dans le monde »*, a-t-il déclaré au laboratoire national de Los Alamos (Nouveau-Mexique), important centre de recherche nucléaire où fut mis au point la première bombe atomique américaine. – *(Reuter.)*

□ **Ronald Reagan dénonce l'abandon de la « guerre des étoiles ».** – L'ancien président Ronald Reagan a dénoncé samedi 15 mai l'abandon par la nouvelle administration démocrate de l'initiative de défense stratégique, le programme de « guerre des étoiles » qu'il avait lancé il y a dix ans. *« Si nous pouvons protéger l'Amérique des attaques de missiles avec un bouclier défensif, nous devons le faire par tous les moyens »*, a affirmé M. Reagan, qui s'exprimait à l'université militaire de Caroline-du-Sud, à Charleston. *« Si la nouvelle administration à Washington pense que nous ne courons plus aucun risque, elle doit ouvrir les yeux et regarder sérieusement le monde autour d'elle »*, a poursuivi l'ancien président républicain. Le secrétaire à la défense, Les Aspin, avait enterré l'IDS, jeudi 13 mai, en affirmant que ce programme n'était plus adapté au monde de l'après-guerre froide. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

M. Boutros-Ghali appelle à une « solution politique »

Le secrétaire général de l'ONU M. Boutros-Ghali s'est déclaré *« consterné »*, lundi 17 mai, par l'escalade de la violence en Afghanistan. Il a exhorté *« toutes les parties »* à respecter leurs engagements en vue d'une *« solution politique »*.

Cependant, des démarches ont été faites lundi pour rapprocher les gouvernementaux du ministre de la défense Ahmed Shah Massoud et le Hezb-e-Islami de Gulbuddin Hekmatyar. Une quinzaine de religieux et de *« barbes grises »* (personnalités respectées en raison de leur âge) sont arrivés à Kaboul pour rencontrer les protagonistes. Par ailleurs, à Jalalabad, dans l'est du pays, le président Rabbani et le chef du Hezb négocient depuis le 1er mai, en présence des chefs des principales factions afghanes, la composition du gouvernement que devrait diriger M. Hekmatyar.

De durs combats entre factions se sont pourtant poursuivis lundi 17 à Kaboul. Les avions gouvernementaux ont de nouveau bombardé les positions adverses – outre celles des « hezbis », au sud de la capitale, celles de l'alliance chiite Wahdat, à l'ouest. Selon la Croix-Rouge, plus de 3 000 personnes, en grande majorité des civils, ont été hospitalisées ces six derniers jours. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD

Les attaques dans les trains ont fait 389 morts en moins de trois ans

Les 351 attaques commises contre les passagers des trains des banlieues noires de Johannesburg ont fait 389 morts et 1 062 blessés, depuis le mois d'août 1990. La commission d'enquête sur les violences politiques, présidée par le juge Richard Goldstone, a indiqué, lundi 17 mai, n'avoir, pour l'instant, recueilli aucune preuve permettant d'en identifier les responsables. La commission a toutefois souligné que dans les cas où les assaillants avaient été arrêtés, il s'agissait de Zoulous provenant des *hostels* (foyers-dortoirs pour travailleurs migrants), considérés comme des bastions du parti Inkatha de Mangosuthu Buthelezi.

« Il n'y a cependant aucune preuve qu'ils soient les principaux responsables des attaques », a déclaré la commission, ajoutant que celles-ci émanaient aussi bien des résidants des *hostels* que des *« townships environnantes »* considérées comme favorables au Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela. Seulement 4,2 % des incidents ont donné lieu à des poursuites judiciaires, a encore indiqué la commission. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : selon des témoignages recueillis par un écrivain

Des autorités locales auraient encouragé le cannibalisme pendant la révolution culturelle

PÉKIN

de notre correspondant

Qu'est-ce qui a pu conduire, dans la seconde moitié du XXe siècle, des citoyens d'un pays renommé pour le raffinement de sa civilisation, et de surcroît placé sous une idéologie se voulant le fin du fin en matière de progrès social, à se manger entre eux? Comment l'acte consistant à découper, parfois vivant, un *« ennemi de classe »* politiquement déchu pour en ingurgiter la chair a-t-il pu être considéré comme le summum du civisme?

On avait déjà quantité de témoignages sur la violence dans laquelle la Chine s'engouffra pendant la révolution culturelle. On avait aussi des traces de la résurgence, alors, dans certaines régions reculées, d'un cannibalisme de populations arriérées, anthropophagie qu'on répugne à qualifier de *« primaire »* pour ce que cela sous-entendrait de l'autre : celle à caractère politique dont l'écrivain chinois Zheng Yi, aujourd'hui exilé, a révélé l'existence. La revue *Perspectives chinoises*, publiée par des sinologues français à Hongkong, a sorti, pour la première fois dans une langue occidentale, un extrait du livre que cet auteur va publier bientôt en chinois (à Taïwan), en français et en anglais (1).

Zheng Yi est un écrivain qui fut, sinon communiste, du moins officiel en ce sens qu'il était reconnu par le régime de Pékin. Profitant du libéralisme relatif régnant en Chine entre 1986 et 1989, il enquêta sur les cas de cannibalisme qui se produisirent pendant la révolution culturelle dans la province du Guangxi, contigüe du Vietnam et peuplée de minorités ethniques non-Han. Conscient de la difficulté à publier un tel reportage en Chine même, il comptait en tirer une œuvre littéraire. En 1989, le drame de Tiananmen le convainquit que, même sous cette forme, l'ouvrage serait interdit, et le décida à s'exiler. Il a récemment refait surface à Hongkong et récupéré son manuscrit sorti de manière rocambolesque.

Le résultat est une accumulation accablante – et d'une lecture éprouvante – de témoignages montrant que loin d'avoir été une pratique isolée, le cannibalisme constituait, en cette région au moins, une forme d'activisme politique encouragée par les maoïstes qui avaient pris le pouvoir localement.

Des accusations invérifiables

A Wuxuan, des enseignants furent contraints de découper le cadavre d'un de leurs collègues en morceaux, qui furent ensuite grillés pour être consommés par les élèves. *« Que des hommes mangent des hommes relève déjà de l'inouï, mais que des élèves mangent leurs professeurs, cela devient l'inouï dans l'inouï ! »*, écrit Zheng Yi.

Ou encore : découpage d'homme vivant, toujours à Wuxuan ; ailleurs, *« repas communautaire cannibal »*, où vingt à trente personnes dégustèrent quatre corps rôtis au siège du gouvernement de district ; et la carrière fulgurante de la milicienne Wang Wenliu, *« mangeuse spécialisée dans les organes génitaux masculins »* devenue, par sa réputation, vice-présidente d'un « comité révolutionnaire » avant, tout de même, d'être limogée, mais non poursuivie. Et, dans cet autre district, une autre milicienne au cœur tendre qui ne manqua pas de rapporter à sa vieille mère, malade, deux morceaux de foie de *« contre-révolutionnaires »* qui venaient d'être cuits sur les fourneaux d'un organisme officiel. Le foie est un organe chargé de valeur symbolique : il est censé être le siège du courage humain.

Ces accusations sont invérifiables pour un étranger. Au cours d'un voyage dans la province du Yunnan, voisine du Guangxi, également peuplée d'ethnies non-Han dont certaines pratiquaient jadis le cannibalisme, des responsables nous ont affirmé qu'aucun cas ne s'était produit dans la région depuis les famines survenues sous la dynastie Ming (XIVe-XVIIe siècles). Il est pourtant difficile de réfuter les faits rapportés par Zheng Yi comme autant d'affabulations villageoises. Pékin s'en est pour le moment gardé, depuis que l'écrivain a commencé à produire ses preuves à l'étranger. Celles-ci comportent en effet certains documents officiels confidentiels dont l'authenticité apparaît indubitable.

Comme le fait remarquer le sinologue Michel Bonnin, qui présente le texte, il serait inepte d'imputer la responsabilité de ces actes aux « gardes rouges » fanatisés par Mao Zedong pour minimiser celle d'un régime longtemps obsédé par *« la lutte des classes »*. Ces actes se sont produits alors même que l'armée communiste réprimait les révoltés de la première heure. Ils sont plutôt le fait d'apprentis apparatchiks qui s'efforçaient de conserver leur pouvoir par la fuite en avant dans la démence qu'avait institutionnalisée le « Grand Timonier ».

Ces révélations contribuent à expliquer la terreur, que partagent tous les Chinois qui ont connu cette époque, de voir leur pays replonger dans le chaos. C'est sur cette crainte légitime que joue le régime pour se maintenir. Mais l'impunité relative dont les coupables de tels actes ont bénéficié – et la manière dont ces révélations émergent hors des frontières, alors que le livre a été conçu pour les Chinois du continent – illustrent aussi à quel point le PCC est peu disposé à rendre des comptes sur les aspects les moins glorieux de son règne.

FRANCIS DERON

(1) *Perspectives chinoises*, n° 11/12, janvier-février 1993. Publié par le Centre d'etudes et d'information sur la Chine (consulat général de France à Hongkong) ; disponible à Paris aux librairies *Carrefour de la Chine, Le Phénix, Dunod Livres Chinois et You Feng.*

De plus en plus de Tibétains fuient leur pays

Deux véhicules ont été interceptés le dimanche 16 mai par les autorités népalaises alors qu'ils se dirigeaient vers Katmandou, avec à leur bord respectivement 48 et 11 Tibétains. Les responsables des services d'immigration du Népal ont constaté, ces derniers mois, une recrudescence des entrées illégales d'habitants de la région autonome chinoise voisine, due, estiment-ils, à un relâchement des contrôles de la part de Pékin. Katmandou a pour pratique d'envoyer en Inde (où vit le dalaï-lama, chef spirituel en exil des Tibétains) ceux qui semblent être des réfugiés politiques, et de rendre aux autorités chinoises les migrants économiques.

Cependant le dalaï-lama, en visite en Pologne, a accusé Pékin de pratiquer un *« génocide culturel »* dans son pays en encourageant l'envoi massif de populations chinoises au Tibet. Il a aussi dénoncé *« les stérilisations et avortements forcés »* pratiqués à l'encontre de femmes tibétaines. Il a expliqué par l'échec de sa politique de non-violence une radicalisation en cours chez ses jeunes compatriotes. – *(AFP, UPI.)*

□ **INDE : visite du premier ministre israélien.** – Shimon Peres a commencé, dimanche 16 mai, une visite officielle en Inde, la première effectuée dans ce pays par un chef de gouvernement israélien. Depuis la fin des années 40, Delhi avait, dans une optique de non-alignement, pris fait et cause en faveur des thèses arabes, et notamment pour l'OLP (Organisation de libération de la Palestine). En 1992, pourtant, l'Inde et Israël, rapprochés par leur commune perception des dangers de l'intégrisme musulman, ont noué des relations diplomatiques. – *(UPI.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

La tenue islamique interdite dans les administrations

Le port d'une tenue islamique est désormais interdit dans les administrations et les entreprises publiques, sous peine de sanctions allant jusqu'à la révocation, aux termes d'une instruction ministérielle publiée, lundi 17 mai, par l'ensemble des journaux locaux. L'instruction, qualifiée de *« texte d'exception »*, stipule *« l'interdiction de toute tenue, effet, attribut ou accoutrement de nature à exprimer de façon ostensible une appartenance à un courant idéologique, politique ou religieux »*.

Cette interdiction vise essentiellement le *kamis*, la longue robe blanche islamique, et la barbe broussailleuse que portent habituellement les partisans de l'ex-Front islamique du salut (FIS), ainsi que la tenue des résistants afghans, importée par les extrémistes musulmans. On ignore si cette mesure concerne les femmes revêtues du voile, le *hidjeb*.

Par ailleurs, le directeur du quotidien indépendant *El Watan*, Omar Belhouchet, a échappé, lundi, à Alger, à un attentat, alors qu'il accompagnait en voiture ses enfants à l'école, dans le quartier de Bab-Ezzouar. C'est la première fois qu'un journaliste est visé par un attentat depuis le début de l'agitation islamiste, au mois de mai 1991. Les journalistes figurent, avec les agents des forces de l'ordre, les magistrats, les chefs de partis dits laïcs et les fonctionnaires, sur les listes noires des groupes armés intégristes. – *(AFP.)*

ANGOLA

Le gouvernement a donné deux jours à l'UNITA pour accepter le plan de paix

Le président de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), Jonas Savimbi, a demandé, lundi 17 mai, un délai d'une semaine avant de répondre à la « sommation » de l'ONU lui enjoignant de signer le protocole d'accord élaboré à Abidjan avec le gouvernement angolais. Dimanche, le porte-parole des Nations unies (qui président les pourparlers) avait annoncé la suspension des discussions, engagées le 12 avril, dans l'attente de la réponse du chef de l'UNITA (*le Monde* du 18 mai).

« Nous ne voulons pas créer de difficultés. Aussi avons-nous donné notre accord pour un délai de deux jours, mais nous ne voulons pas aller au-delà », a indiqué le général Higino Carneiro, chef de la délégation gouvernementale, en soulignant que, passé ce délai, sa délégation se retirerait des négociations.

Par ailleurs, le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) a annoncé à Luanda qu'il allait reprendre ses vols humanitaires, suspendus après que l'un de ses avions, touché par un missile lancé par l'UNITA, eut été contraint d'atterrir dans un champ de mines, le 26 avril. Le PAM prévoit d'acheminer 100 000 tonnes de vivres au cours du mois de juin, pour aider les réfugiés de la guerre civile – estimés à plus de deux millions – là où les conditions de sécurité seront garanties. Depuis la fin avril, le PAM n'avait pu livrer que 3 000 tonnes de nourriture, par voie terrestre. – *(AFP.)*

SÉNÉGAL : après l'interpellation de M. Wade

Le Parti démocratique dénonce une « machination »

Abdoulaye Wade, secrétaire général du Parti démocratique sénagalais (PDS), et les trois autres dirigeants de ce parti interpellés samedi peu après l'assassinat du vice-président du Conseil constitutionnel, Babacar Seye, étaient toujours retenus à la gendarmerie, mardi 18 mai au matin, a indiqué un responsable de leur formation.

Une organisation inconnue, « L'Armée du peuple », a revendiqué l'assassinat de Babacar Seye dans un appel téléphonique au journal *Sud Quotidien*. *« Le peuple veut des changements par la voie démocratique. Malheureusement toutes les voies démocratiques sont bloquées. C'est pourquoi la violence est de plus en plus utilisée »*, a affirmé un correspondant anonyme, en ajoutant que Babacar Seye avait été tué pour que *« cela serve d'avertissement aux autres magistrats du Conseil constitutionnel afin qu'ils respectent la volonté populaire (...), l'alternance par la voie démocratique »*.

Me Seye a été assassiné par balles, au moment où il quittait, en voiture, le Conseil constitutionnel, la plus haute instance juridique sénégalaise, qui doit entériner ou infirmer, avant le 24 mai, les résultats des élections législatives du 9 mai. Ces résultats donnent 84 sièges sur 120 au Parti socialiste (au pouvoir). Le PDS les avait contestés et avait déclaré n'accorder aucun crédit au Conseil consitutionnel nommé par le président Abdou Diouf.

Des responsables du PDS ont dénoncé une *« machination »* contre leur parti, s'étonnant que *« les soupçons se soient tout de suite et exclusivement dirigés »* vers leurs dirigeants. *« Depuis le départ, la machination est manifeste, parce qu'il met en rapport le fait qu'Abdoulaye Wade avait dit qu'il n'avait pas confiance dans le Conseil constitutionnel et le crime qui vient d'etre commis »*, a affirmé Aminata Tall, membre du secrétariat du PDS.

La France a vivement condamné lundi l'assassinat du magistrat mais s'est refusée à tout commentaire sur l'arrestation d'Abdoulaye Wade. *« La nouvelle de l'attentat a été accueillie en France avec une vive émotion. Le président de la République et le ministre des affaires étrangères ont adressé des messages au président Abdou Diouf »*, a indiqué Richard Duqué, porte-parole du Quai d'Orsay. – *(AFP, Reuter.)*

□ **BURUNDI : ouverture officielle de la campagne présidentielle.** – La campagne pour la première élection présidentielle pluraliste du 1er juin, au cours de laquelle le président en exercice, Pierre Buyoya, affrontera deux autres candidats, a été officiellement ouverte dimanche 16 mai. Pierre Buyoya se présente sous la bannière de l'ancien parti unique, l'Unité pour le progrès national. Il est soutenu par le Ralliement pour la démocratie et le développement économique et social et le Parti social-démocrate. Melchior Ndadaye, du Front pour la démocratie au Burundi, est appuyé par trois formations de l'opposition, le Rassemblement du peuple burundais, le Parti du peuple et le Parti libéral. – *(AFP.)*

□ **GUINÉE : une organisation de défense des droits de l'homme à nouveau autorisée.** – Le président Lansana Conté a levé la suspension qui frappait l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme (OGDH) depuis le 27 août 1992. La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), dont l'OGDH est membre, avait écrit au début de l'année au président pour lui demander de lever la mesure. Selon les observateurs, le gouvernement est particulièrement attentif à son image, des élections législatives et présidentielle étant prévues au dernier trimestre 1993. – *(Reuter.)*

□ **MAROC : arrestation d'une militante des droits de l'homme.** – Zoulikha Al Akhdari, membre de la direction de l'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH) et épouse du prisonnier d'opinion Tbel Saïd, a été arrêtée, jeudi 13 mai, viennent d'annoncer trois organisations locales de défense des droits de l'Homme. Elles précisent que Mme Al Akhdari, accusée de *« crime de lèse-majesté »*, et dont le procès a été fixé au 18 mai prochain, risque une peine de cinq ans de prison – *(AFP.)*

هكذا من الإصل

Ogilvy

EN INFORMATIQUE, VOUS ETES COMPAQ OU ORDINAIRE ?

En informatique, vous en avez qui se contentent de ce qu'il y a de moins bien et ceux qui se contentent de ce qu'il y a de mieux. Ceux qui achètent des ordinateurs assemblés approximativement autour du microprocesseur qui passait par là. Ceux qui, pour rien au monde, n'achèteraient autre chose que du Compaq. Ils savent que la technologie Compaq fera travailler le microprocesseur Intel à son maximum de performances. Ils savent aussi que chaque micro Compaq est inventé, organisé, construit en fonction des besoins des utilisateurs. Ça change tout.

Fabriqué et testé par COMPAQ.



Les prix... Les produits... Les Revendeurs...

Produits COMPAQ optimisés autour des i386, i486. Pentium microprocesseur...

COMPAQ

A SUIVRE...

هكذا من الأصل

EUROPE

Le rejet par les Serbes de Bosnie du plan de paix Vance-Owen

Les Américains ne cachent pas leur désarroi

WASHINGTON

de notre correspondant

Perplexes, sans doute un tantinet confus, redoutant une nouvelle manifestation d'irrésolution ou de désaccord avec les Européens, les Etats-Unis affichaient un profil extrêmement bas au lendemain du «non» que les Serbes de Bosnie ont opposé à la négociation Vance-Owen. Et Washington, déclinant l'invitation russe d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU au niveau ministériel, se borne, pour l'heure, à proposer à ses alliés une nouvelle série de... *«conversations»*.

Il pourra s'agir de tête-à-tête comme celui que le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, entend avoir, lundi prochain à Washington, avec son homologue français, Alain Juppé, ou bien *«d'entretiens téléphoniques»*. Commentant le résultat prévisible du «référendum» serbe en Bosnie, M. Christopher, plus précautionneux que jamais, a déclaré, lundi 17 mai : *«Cela nous conduit à avoir une nouvelle série de conversations avec nos alliés, puisque certains d'entre eux semblaient vouloir attendre les résultats de ce référendum.»* Bref, il n'y aurait pas d'urgence particulière, et une sourdine est mise à la menace de l'emploi de la force. Comme si la Maison Blanche, échandée après avoir trop de fois laissé entendre qu'elle était prête à «l'action», se défiait désormais de toute initiative mal ou insuffisamment préparée.

C'est sans doute ce qui explique que les Etats-Unis aient fait savoir, lundi, qu'ils ne voulaient pas participer à la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU au niveau ministériel que les Russes entendent convoquer pour le vendredi 21 mai. Quitte à adresser un léger camouflet à la Russie, qui préside actuellement le Conseil, le département d'Etat a jugé que cette réunion était *«prématurée»*. Dans l'esprit des Russes, les ministres représentant les quinze membres du Conseil devaient faire le point des opérations de maintien de la paix menées par l'ONU et, à ce titre, débattre entre autres de la Bosnie. *«Le moment n'est pas approprié»*, a dit le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. *Nous devons être bien préparés et nous pensons que cela ne peut se faire cette semaine.»*

Un cessez-le-feu à défaut de règlement

La réaction paraît traduire quelque désarroi. Les Etats-Unis, et peut-être certains de leurs alliés européens, verraient plus d'inconvénients que d'avantages à tenir une réunion à si haut niveau sans s'être à l'avance mis d'accord sur le chemin à suivre en Bosnie. Quelques habitués du palais de verre – le siège de l'ONU – y voyaient un «geste tactique» américain (pour faire avancer les consultations sur la Bosnie?) et assuraient que la décision de M. Christopher de ne pas se rendre, vendredi, à New-York n'était peut-être pas encore définitive. A l'ONU, les Russes, réunis lundi après-midi avec les autres membres permanents du Conseil, ont fait semblant d'ignorer la position américaine et ont continué à préparer la réunion de vendredi...

Tout se passe comme si le «non» catégorique des Serbes de Bosnie à la négociation avait, quoi qu'ils en disent, placé les Occidentaux devant une situation de plus en plus embarrassante. Harcelé de questions sur le point de savoir si les Etats-Unis considéraient que le plan Vance-Owen était définitivement *«mort»*, le porte-parole du département d'Etat ne savait que répondre. Après tout, la position de Washington n'a-t-elle pas toujours été qu'il ne saurait y avoir de paix «imposée» aux protagonistes du conflit bosniaque? M. Boucher se refusait à dire que le plan était *«mort»* mais ne déclarait pas, pour autant, qu'il était *«vivant»*. Il laissait entendre, en filigrane, que les Etats-Unis et leurs alliés vont sans doute devoir examiner d'autres *«options»*.

Compte tenu des divergences entres Américains et Européens sur l'emploi de la force en Bosnie, les alliés s'orienteraient vers des solutions visant plus à geler la situation militaire, c'est-à-dire à faire observer un cessez-le-feu, qu'à chercher un accord politique dont une des parties en conflit ne veut visiblement pas. On déploierait des «observateurs» le long de la frontière avec la République de Serbie, afin de s'assurer que le régime de M. Slobodan Milosevic tient parole et ne laisse plus passer en Bosnie armes, munitions et carburant – comme c'est toujours le cas.

Afin d'empêcher de nouvelles campagnes d'«épuration ethnique», on établirait les «zones de sécurité» préconisées par la France; les alliés – Amérique comprise – pourraient utiliser leur aviation pour en assurer la défense. Si les Etats-Unis refusent toujours d'y participer en dépêchant des troupes en Bosnie – ce qui est probable, – ils pourraient indirectement y contribuer : en envoyant des soldats américains en République de Macédoine, comme ils en ont le projet, ils libéreraient de leurs obligations les quelque sept cents hommes de l'ONU – des Scandinaves – qui se trouvent déjà dans ce pays et qui pourraient ainsi venir appuyer Britanniques, Canadiens, Français et autres en Bosnie.

Faute de s'accorder sur les moyens à utiliser pour forcer un accord politique le long des lignes du plan Vance-Owen, on s'attacherait ainsi à faire cesser les combats et les atrocités commises par les Serbes et les Croates de Bosnie. Ce n'est pas très éloigné de ce que suggère, dans le *Washington Post*, M. Henry Kissinger, l'ancien secrétaire d'Etat, qui, préconisant l'imposition d'un cessez-le-feu, observe : *«On ne voit pas très clairement pourquoi la communauté internationale devrait continuer à insister pour faire vivre ensemble dans le même Etat des groupes ethniques qui se haïssent.»* Le problème, reconnaissait le porte-parole du département d'Etat, est que les Etats-Unis, comme les autres membres de la communauté internationale, ont reconnu ledit Etat. Chaque jour un peu plus, Washington découvre la singularité et la complexité du conflit dans l'ex-Yougoslavie.

ALAIN FRACHON

Alain Juppé souhaite une présence américaine et russe sur le terrain

Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, souhaite que les Etats-Unis et la Russie prennent le relais de la France en Bosnie pour assurer la sécurité des zones protégées créées par les Nations unies. *«La résolution 824 du Conseil de sécurité a créé le concept de zones protégées. Maintenant, il faut passer aux travaux pratiques : mettre en place les moyens nécessaires pour protéger effectivement ces zones»*, explique-t-il dans une interview publiée, mardi 18 mai, par *le Figaro*. *«Nous avons indiqué*, ajoute-t-il, *que la France, qui a quelque 5 000 hommes sur le terrain, ne peut pas faire plus. Nous souhaitons que les grandes puissances viennent relayer nos efforts. Je pense notamment aux Russes et aux Américains.»*

Alain Juppé estime que la politique de sanctions contre les Serbes a des *«effets»* et qu' *«il faut donc la poursuivre»*. *«Les autorités de Belgrade doivent être mises au pied du mur et sommées d'appliquer ce qu'elles ont annoncé : le blocus de la frontière entre la Serbie et la Bosnie. Il faut que des observateurs internationaux puissent contrôler la réalité de ce blocus»*, souligne le chef de la diplomatie française, qui précise que *«nous avons le devoir de ne pas exclure l'option du recours à la force»*.

Toutefois, il n'y a pas, à ses yeux, d'autre solution que la mise en œuvre du plan de paix Vance-Owen. *«Quelle autre solution nous reste-t-il? C'est hélas simple : il faudrait retirer les casques bleus de la FORPRONU, c'est-à-dire interrompre l'action humanitaire, lever l'embargo sur les armes et, inéluctablement, pour freiner l'offensive qui en résulterait, procéder à des frappes aériennes dissuasives ou punitives»* (...) *«Il faut le rappeler à toux ceux qui donnent des leçons de morale : cela signifierait plus de morts tout de suite et, très vite, le risque d'une conflagration généralisée dans les Balkans avec la possibilité de l'entrée en guerre des puissances voisines de la Yougoslavie»*.

Par ailleurs, le leader serbe bosniaque, Radovan Karadzic, a présenté, lundi, ses excuses, dans un communiqué transmis à l'agence britannique Press Association, pour le *«coup d'éclat idiot»* du général Ratko Mladic, qui avait menacé d'actions terroristes dans les capitales occidentales en cas d'intervention militaire contre les Serbes. *«Si on me lance des bombes, je lancerai des bombes sur Londres. Il y a des Serbes à Washington, il y a des Serbes à Londres»*, avait notamment lancé dimanche le commandant en chef des forces serbes en Bosnie, dans des propos repris par la presse britannique. *«Je veux dire de la façon la plus claire qui soit qu'en aucun cas les Serbes de Bosnie ne soutiennent une quelconque forme de trouble dans les capitales occidentales»*, a déclaré Radovan Karadzic.

«Nous ne rendrons pas un mètre de territoire»

DERVENTA
(Bosnie septentrionale)

de notre envoyé spécial

Située dans la partie orientale du corridor qui, au nord de la Bosnie, relie les «peuples serbes», la ville n'est plus qu'un amas de ruines, de maisons calcinées, d'immeubles éventrés. Depuis les terribles combats de mai et juin 1992, il ne reste plus ici qu'environ 15 000 habitants contre plus de 55 000 avant la guerre. Pourtant, Vaselic Milorad, le maire de Derventa, n'a pas du tout l'intention d'abandonner *«cette terre serbe»*. *«Nous ne donnerons pas un seul mètre de territoire. Cette terre a été défendue par le sang. Si quelqu'un veut la prendre, il devra verser son sang*, dit-il sans émotion. *Nous ne voulons pas vivre séparés des autres Serbes.»*

Un «embargo» sans importance

Derventa, comme les autres communes du corridor contrôlé par les Serbes, après de violents combats contre les Croates (au nord) et les Musulmans (au sud) devait devenir une province croate – la région «numéro trois» – selon le découpage de MM. Vance et Owen. Cette carte de la Bosnie serait la fin de la continuité territoriale serbe qui va de Belgrade jusqu'en Krajina (région de Croatie sous contrôle serbe).

Fort du soutien de ses administrés qui, selon les résultats officiels, ont voté à plus de 98 % contre le plan de paix, le maire de Derventa se moque de l'embargo, décrété, sans plus d'effet semble-t-il, par le président serbe Slobodan Milosevic. *«Nous pouvons résister trois ans»*, dit le maire, qui ne croit pas trop à ce blocus. *«A chacun sa part de travail»*, ajoute-t-il en riant mystérieusement. Quant à une intervention de l'OTAN pour appliquer par la force le plan de paix, le colonel Boska Peulic, commandant de cette région militaire, prévient : *«Nous nous battrons jusqu'à la fin.»* S'il n'y a plus de carburant pour les blindés, *«nous utiliserons des chevaux»*, explique sérieusement cet ancien officier de la JNA, l'armée yougoslave. Ici, c'est lui qui dessine les cartes, pas MM. Vance et Owen.

Tout ce qu'il reste d'habitants dans la province «numéro trois» semble partager cet avis. Plus de 98 % des 100 000 à 120 000 personnes qui vivent dans le corridor (ils étaient 280 000 avant la guerre) ont voté contre le plan de paix, selon les résultats officiels de la «République serbe de Bosnie». Lors du référendum, *«mon peuple et mes soldats ont exprimé leur volonté. Ils vont se battre»*, dit le colonel Peulic. A Derventa, comme à Modrica, une ville située 50 kilomètres plus à l'est dans le corridor, où l'on a aussi voté à près de 100 % contre le plan, la reconstruction va bon train. *«Ce n'est pas un corridor*, insiste le maire, *c'est un territoire serbe»*.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

M. Kozyrev propose de «boucler» la frontière entre la Serbie et la Bosnie

Le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a proposé un plan en quatre points pour mettre fin à la guerre en Bosnie, prévoyant notamment le *«bouclage»* de la frontière entre la Bosnie et la Serbie, a annoncé, mardi 18 mai, le ministère allemand des affaires étrangères.

Le plan prévoit également *«l'application complète»* des sanctions de l'ONU, *«la mise en place sans délai de zones de sécurité en Bosnie-Herzégovine»* et *«la mise en place aussi rapide que possible d'un tribunal pour les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie»*, selon un communiqué du ministère. M. Kozyrev a dévoilé son plan, lundi soir, au cours d'un entretien avec son homologue allemand Klaus Kinkel à Berlin, première étape d'un voyage de six jours, au cours duquel il doit notamment se rendre dans l'ex-Yougoslavie. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Le référendum sur Maastricht

Un «oui» des Danois ne fera pas de miracle dans la Communauté

Près de quatre millions de Danois étaient appelés mardi 18 mai à se prononcer de nouveau sur le traité de Maastricht, cette fois assorti d'importantes dérogations pour leur pays. Les derniers sondages donnaient une confortable avance au «oui» (58 %).

Un an après que les Danois eurent, le 2 juin 1992, donné le coup d'envoi d'une série de revers pour l'Europe communautaire et d'un mouvement de désaffection qui semble s'être aggravé depuis, l'enjeu de la consultation de mardi, une fois de plus, les dépasse largement.

Il s'agit d'abord du sort du traité qui fonde l'«Union» européenne, patiemment négocié, puis laborieusement ratifié à ce jour par dix des pays membres. Le premier ministre français l'a clairement dit lundi : une récidive des Danois rendrait *«difficile»* l'application de ce traité approuvé de justesse par les Français en septembre dernier. Le premier ministre britannique a été plus net encore, en déclarant qu'un «non» danois interromprait le processus de ratification par la Chambre des communes, tandis que son ministre des affaires étrangères indiquait pour sa part qu'un nouvel *«arrangement»* devrait être recherché à douze.

Les Européens, pas plus que la dernière fois, n'ont élaboré de stratégie pour faire face à une telle hypothèse, il est vrai beaucoup moins plausible aujourd'hui qu'en 1992 : ni sur le sort du Danemark, ni sur celui du traité, qui, d'un point de vue strictement juridique deviendrait caduc, puisque son entrée en vigueur est liée à la ratification par les douze signataires. Tenterait-on de l'appliquer à dix, moyennant un rafistolage juridique, comme il avait été affirmé en décembre au sommet d'Edimbourg? Il faudrait pour ce faire, de la part de ces dix pays – ou même à moins de dix –, une puissante détermination, qui n'est plus guère perceptible aujourd'hui que chez les dirigeants allemands. Quelles que soient les convictions européennes du nouveau gouvernement français, serait-il en mesure de défendre le contenu du traité, étant donnés la composition de sa majorité au Parlement et le scepticisme qui s'est installé quant à la faisabilité et au calendrier de Maastricht, en matière d'union monétaire notamment? Comme le disait lundi M. Balladur, *«le doute»* ronge actuellement le projet communautaire et l'Europe ne paraît pas en état de digérer sans dommages une nouvelle déconvenue venant de Copenhague.

Le mutisme de M. Delors

Le «oui» attendu des Danois mettrait-il pour autant un terme à l'inertie communautaire constatée depuis un an? Il lèverait évidemment une première inhibition. Mais il en resterait une seconde : la ratification par la Grande-Bretagne, qui ne serait pas pour autant garantie. Bien que deux députés britanniques sur trois soient, en fait, favorables au traité de Maastricht, les travaillistes n'ont toujours pas renoncé à l'idée qu'ils pourraient faire tomber le premier ministre sur cette affaire. John Major ne prendra pas ce risque, et le dérapage contrôlé auquel il est contraint de se livrer depuis des mois sur le sujet risque de durer encore jusqu'à l'automne.

Surtout, si la Communauté est à ce point paralysée, si Jacques Delors observe depuis des mois un remarquable mutisme, ce n'est pas uniquement pour ne pas effaroucher les Danois. Toute l'argumentation de la prospérité collective qui galvanisait les enthousiasmes européens il y a quelques années a sombré avec la récession. Le chômage des jeunes et la croissance zéro vident la Communauté de sa crédibilité beaucoup plus sûrement que les états d'âme des Danois. De même, aux yeux du reste du monde, son impuissance devant la crise bosniaque. A ces maux, les seuls remèdes ne peuvent être pour l'instant que pragmatiques et patients.

Enfin, il faut ajouter que, même si les Danois s'amendent, le projet communautaire n'en sortira pas tout à fait indemne. Les concessions qui leur ont été faites, celles également accordées à Londres, désintègrent de fait le bloc des Douze. Deux conceptions y coexistent désormais officiellement. A la veille des élargissements, c'est, quoi qu'on dise, un précédent. Mais c'est peut-être cela aussi le pragmatisme.

CLAIRE TRÉAN

HAUT-KARABAKH

Echec de pourparlers de paix

La réunion russo-américano-turque préliminaire portant sur l'aménagement du plan de paix tripartite sur le conflit du Haut-Karabakh, entamée vendredi à Moscou, s'est achevée sans résultat, même si *«les contacts se poursuivent»*, a indiqué, lundi 17 mai, la représentation arménienne à Moscou. Cet échec fait suite aux divergences entre Moscou et Ankara, confirmées lors de la visite, la semaine dernière en Turquie, du ministre russe de la défense, Pavel Gratchev. Ce dernier avait alors estimé que les Arméniens *«étaient obligés d'ouvrir des corridors»* entre l'Arménie et le Haut-Karabakh et avait accusé *«certains pays de l'ex-URSS et de l'étranger»* de livrer des armes à l'Azerbaïdjan. *«Si l'Azerbaïdjan continue de nier ces livraisons d'armes, je serai contraint de rendre publique la liste des fournisseurs»*, a-t-il ajouté lundi à Moscou. De son côté, le ministre turc de la défense, Nevzat Ayaz, avait accusé Moscou de *«chercher à innocenter l'Arménie»* en attribuant aux seuls habitants du Haut-Karabakh la responsabilité des agressions contre l'Azerbaïdjan. L'attaque contre la région de Kelbadjar, rappelle-t-on, avait été menée également d'Arménie, avec de l'armement «soviétique» moderne.

PROCHE-ORIENT

IRAN

Le retour de Coca-Cola

Quatorze ans après avoir été banni par la Révolution islamique, pour être un produit américain et un symbole d'une culture occidentale honnie, Coca-Cola fait, depuis quelques semaines, un retour triomphal en Iran. Pour la première fois depuis 1979, le slogan *«Buvez Coca-Cola»* s'étale sur une demi-page dans toute la presse locale, jusque dans les journaux les plus radicaux qui continuent à jeter quotidiennement l'anathème sur le *«Grand Satan»* américain et *«l'invasion culturelle occidentale décadente»*.

Ce retour a commencé en réalité à la fin de l'an dernier, avec la mise en service, dans la région de Machhad, d'une usine ultra-moderne produisant un *«Coca»* authentique sous licence suisse. Le logo rouge et blanc de la boisson américaine apparaît, chaque jour, sur de nouvelles devantures de magasins, et s'affiche dans Téhéran sur des dizaines de camions de livraison flambant neuf.

Cette campagne semble avoir provoqué un malaise chez les *«purs et durs»* de la Révolution islamique. Le quotidien radical *Salam* a été obligé, lundi 17 mai, d'expliquer à un lecteur indigné qu'il n'a pas le choix, s'il veut survivre. *«Nous acceptons le principe de votre critique, mais que voulez-vous faire?* répond le journal. *Si nous ne publions pas toutes les publicités possibles, avec la politique de libéralisation économique du gouvernement, le prix du journal devra être multiplié par quatre...»* – *(AFP.)*

□ **Création d'un comité de défense des droits de l'homme.** – Le Parlement a créé, lundi 17 mai, un «Comité des droits de l'homme», appelé à *«enquêter et rédiger des rapports»* sur la situation des droits de l'homme en Iran et à l'étranger, a-t-on annoncé de source officielle. Ce comité, qui doit *«demeurer parfaitement indépendant»*, comprendra dix-sept membres, choisis parmi des juristes et des députés. Son budget de fonctionnement serait assuré par des dons de la population. – *(AFP.)*

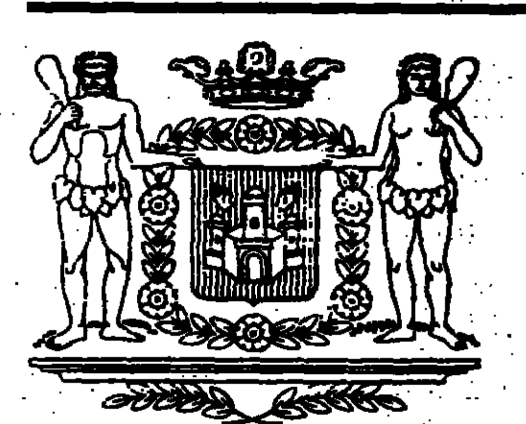
□ **ISRAEL : 35 enfants tués en cinq mois dans les territoires occupés.** – Deux Palestiniens ont été tués, lundi 17 mai, par des tirs de l'armée et un enfant palestinien a succombé à ses blessures dans les territoires occupés, a-t-on indiqué de source palestinienne. L'association israélienne de défense des droits de l'homme Betselem a protesté contre le fait que les morts d'enfants sont de plus en plus nombreuses. Dans un rapport adressé au premier ministre, elle précise que 35 enfants ont été tués par des militaires depuis le 9 décembre 1992 : 13 avaient moins de treize ans. – *(AFP.)*

□ **LIBAN : un militaire israélien tué dans le Sud.** – Un militaire israélien a été tué, mardi 18 mai, dans un attentat à l'explosif, menée dans la «zone de sécurité», occupée par l'Etat hébreu dans le sud du Liban. Il s'agit du septième militaire israélien tué au sud du Liban depuis le début de l'année, dans des opérations, pour la plupart revendiquées par le Hezbollah pro-iranien. – *(AFP.)*

□ **YÉMEN : un islamiste élu président du parlement.** – Le chef du mouvement islamique al-Islah, qui a remporté 62 sièges sur les 301 que compte le nouveau Parlement issu des élections du 27 avril, Cheikh Abdallah al-Ahmar, a été élu, samedi 15 mai, président de cette assemblée. Les deux partis au pouvoir, le Congrès populaire général (CPG) et le Parti socialiste yéménite (PSY), n'avaient pas présenté de candidat. Cheikh Abdallah al-Ahmar a affirmé que, *«parmi les priorités du nouveau Parlement, figure l'amendement de la Constitution, en particulier l'article 3»* qui stipule que *«la charia* (loi islamique) *est la source principale de la législation»*, mais non pas *«la source exclusive»*. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Le Monde



ANVERS : capitale culturelle de l'Europe

Anvers est, jusqu'à la fin de l'année, la *« capitale culturelle de l'Europe »*, après Athènes, Florence, Amsterdam, Berlin, Paris, Glasgow, Dublin et Madrid, conformément à la décision des *ministres de la culture de la Communauté qui décidèrent*, le 5 juin 1985, d'organiser une rotation entre cités prestigieuses pour exalter le patrimoine artistique commun aux Douze. Le début de ces festivités au bord de l'Escaut a coïncidé avec l'adoption par le Parlement belge d'une réforme constitutionnelle qui institue le fédéralisme – *« un fédéralisme d'union »*, disent les autorités – dans un pays où néerlandophones et francophones ont parfois du mal à cohabiter. *La plus grande ville flamande du royaume a ainsi l'occasion de démontrer que le renforcement de l'identité culturelle des Belges néerlandophones n'est pas incompatible avec un esprit d'ouverture dans le cadre européen.*

Le coup d'envoi du « fédéralisme d'union » en Flandre

ANVERS

de notre envoyé spécial

LA culture peut-elle être un ciment pour la Communauté européenne, voire pour un pays divisé comme l'est actuellement la Belgique? A défaut de revenir de leur voyage à Anvers avec des réponses claires, les visiteurs de la métropole flamande des bords de l'Escaut, érigée en *« capitale culturelle de l'Europe »* depuis mars et jusqu'en décembre, auront au moins *découvert un patrimoine artistique* exceptionnel. C'est en 1985 que Mélina Mercouri, alors ministre grec de la culture, lança l'idée du choix annuel d'une ville à laquelle seraient donnés les moyens et la mission d'incarner la richesse et la diversité de la culture européenne et de rapprocher les populations des pays membres de la Communauté par des spectacles, des expositions, des concerts et des entreprises éditoriales. Florence, dès 1986, puis Paris, Barcelone, Glasgow et d'autres ont été les sièges successifs de cette entreprise, avec des fortunes et des enthousiasmes divers.

Sans doute aucun des responsables de ces cités n'a autant misé sur ce cycle que Bob Cools, bourgmestre (maire) socialiste d'Anvers depuis dix ans. Agé de soixante ans, cet ancien responsable du port, puis de l'office du plan flamand, pur jus mais polyglotte et ami de la France, s'est attelé à une tâche délicate : donner un retentissement maximum à « Antwerpen 93 » (tel est le logo officiel, puisque Anvers se dit ainsi en néerlandais) sans apparaître comme l'otage des flamingants à un moment où la Belgique évolue vers un fédéralisme lourd de suspicions entre francophones et néerlandophones. Il joue gros pour sa carrière politique à un an d'élections communales qui pourraient remettre en question l'actuelle alliance entre socialistes et sociaux-chrétiens installés à la mairie avec un représentant *de la Volksunie, parti nationaliste* flamand.

Une « communautarisation » qui coûte cher

Dans l'actuel système belge, presque tout ce qui a trait à la culture est déjà « régionalisé », c'est-à-dire placé sous la compétence de la Flandre, de la Wallonie ou de la région bruxelloise. Seuls quelques musées, la célèbre salle de la Monnaie à Bruxelles, la Bibliothèque nationale, échappent à des règles « fédérales » coûteuses et compliquées. Sans en faire une arme de guerre contre les Wallons, l'exécutif flamand, c'est-à-dire une sorte de gouvernement des néerlandophones doté d'une large autonomie et de moyens financiers importants, a pris conscience de l'intérêt qu'« Antwerpen 93 » présente pour la cause flamande.

Dès avril 1992, dans un rapport sur *« les grandes orientations de la politique des relations extérieures de la Flandre »* présenté au conseil flamand, Luc Van den Brande, *« ministre-président du gouvernement flamand »*, annonçait clairement des intentions qui n'ont rien de répréhensible en soi mais que certains trouvent ambiguës : *« Il faudra profiter au maximum du fait qu'Anvers sera la capitale culturelle d'Europe en 1993 pour profiler la Flandre à l'étranger. Le gouvernement* [flamand] *participera activement à la réalisation de ce projet. »* Une introduction éclairait ce texte : *« Il faut que le label Flandre devienne universellement connu. La combinaison de nos références culturelles historiques et de notre performance économique représente un atout inespéré pour la Flandre. Celle-ci défendra aussi la cause de la langue néerlandaise et sa promotion en tant que langue et élément de culture dans le cadre de la politique internationale, et certainement au sein des organisations internationales. »*

A la fin des années 50, les affaires culturelles dépendaient encore d'un ministère national. Puis chaque communauté linguistique prit sa destinée en main. La Flandre fit un gros effort pour démocratiser l'accès aux arts et aux lettres grâce à de nombreux centres culturels et à des bibliothèques publiques inspirées de l'exemple danois. La danse et l'opéra flamands connurent un âge d'or entre 1968 et 1975, époque où les autorités de tutelle avaient de l'argent pour soutenir l'action de créateurs tels qu'Anne Teresa De Keersmaeker, internationalement connue et présente à l'ouverture de l'année culturelle avec sa troupe de danse Rosas et une chorégraphie dont les arias de Mozart constituaient le point de départ. Mais les rivalités entre villes, troupes et chœurs flamands vinrent aggraver le problème déjà posé par la dispersion des moyens au niveau national, du fait du partage du pays. *« La communautarisation nous coûte cher »*, note Eric Antonis, directeur d'« Antwerpen 93 », en employant le mot qui sert à évoquer le transfert des affaires culturelles aux communautés linguistiques. Il y a un Opéra à Anvers, à Bruxelles et à Liège. Cela coûte cher dans un pays aussi peu étendu que la Belgique, mais c'est compréhensible. En revanche, pourra-t-on garder indéfiniment des salles distinctes à Anvers et à Gand, certes dotées chacune de sa vie culturelle et de ses traditions propres, mais distantes seulement de 60 kilomètres ?

Des artistes à l'étroit

A Anvers, il va y avoir un problème de complémentarité entre le mastoc Théâtre flamand moderne (KNS), qui a accaparé ces dernières années l'essentiel des subventions de l'exécutif flamand, et le Théâtre Bourla, rénové à l'occasion de l'année culturelle. *Construit entre 1829* et 1834 par le Parisien Pierre Bourla, ce bâtiment a longtemps été le point de rassemblement chic de la bourgeoisie francophone de la ville, jusqu'à la construction du « bunker » du KNS en 1934. Après une longue période d'abandon, il retrouve ses fastes et symbolise la tolérance et l'art de vivre anversois avec son plafond décoré d'allégories en français qui ont été conservées en l'état.

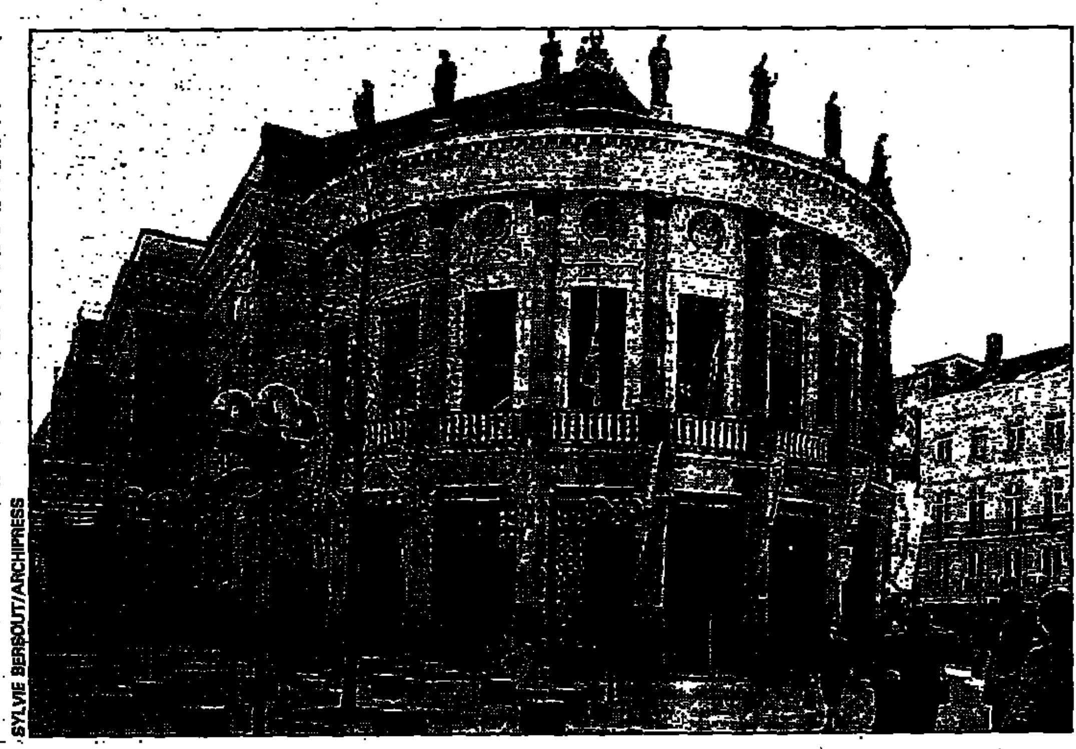
Malgré le soutien financier des autorités, les artistes flamands se sentent un peu à l'étroit et n'entendent généralement pas échanger cette aide contre une adhésion personnelle au « flamingantisme » primaire. Ils tentent d'acquérir une image internationale, notamment au moyen de coproductions. *« Pour les créateurs importants, la Flandre, c'est un peu étriqué*, dit Eric Antonis. *Il faut éviter de s'insérer dans un étroit régionalisme. »* Même les Pays-Bas voisins ne sont pas assez *importants pour constituer un marché en soi*, sauf peut-être pour les écrivains qui, tel Hugo Claus, auteur du *Chagrin des Belges*, se sont fait éditer chez les voisins avant de devenir vraiment célèbres grâce à une traduction en français (en France et non en Belgique!). Malgré des différences de style de vie notables et une certaine méfiance politique, les Néerlandais sont évidemment les plus nombreux visiteurs d'Anvers en raison de la communauté de langue.

Loin d'être homogène, le néerlandais des Flamands subit encore des influences dialectales notables, surtout dans le langage familier, au point que, par exemple, les bandes dessinées sur les aventures d'Astérix font l'objet d'éditions distinctes dans les deux pays. La plupart des ouvrages d'auteurs flamands publiés aux Pays-Bas doivent être « retouchés ». Evoquant les *« gallicismes »* de l'œuvre théâtral de Hugo Claus, l'essayiste hollandais Willem F. Hermans soutient que *« le néerlandais qu'écrivent les Belges possède une caractéristique prédominante : il peut être plus facilement traduit en français que le nôtre »*. Dès 1864, des linguistes des deux pays essayèrent de codifier un « néerlandais standard ». En 1946, les deux gouvernements se concertèrent pour simplifier l'orthographe. Le 9 septembre 1980, *ils signaient un « traité d'union linguistique ayant pour but d'intégrer les Pays-Bas et la communauté néerlandaise de Belgique dans le domaine de la langue et des lettres »*. C'est sur ce traité, dont une « commission d'évaluation » a souligné en 1991 le peu d'impact pratique, que M. Van den Brande se fonde pour relancer actuellement le dialogue flamando-néerlandais au moyen de visites officielles.

C'est par conviction personnelle et pour tenir compte de la volonté des artistes flamands de s'ouvrir le plus possible à l'étranger que les responsables d'« Antwerpen 93 » ont conçu une programmation internationale faisant appel à des participants venus de tous les pays de la Communauté européenne et même des pays en voie de développement. Alors que la présence des Wallons est assez limitée, soit par défaut d'invitation soit par manque d'empressement à y répondre, l'invitation lancée à des musiciens marocains n'est pas passée inaperçue. Il s'agissait d'essayer de persuader les jeunes nés de l'immigration maghrébine à Anvers qu'ils font partie intégrante de la cité et ne sont pas exclus des réjouissances.

J. de la G.

Lire la suite page 8



SYLVIE BERSOUT/ARCHIPRESS

Après une longue période d'abandon, le théâtre Bourla a retrouvé ses fastes.

Un entretien avec Bob Cools, bourgmestre de la ville

« Nous avons un aspect cosmopolite à mettre en valeur »

ANVERS

de notre envoyé spécial

« Pourquoi vous êtes-vous tant impliqué dans la promotion de votre ville en « capitale culturelle de l'Europe » ?

– Les raisons qui avaient poussé Mélina Mercouri à lancer cette idée sont toujours valables. Dans les années 80, elle avait constaté que si l'Europe continuait d'être un phénomène purement technique et financier, les gens ne se retrouveraient jamais dans un projet européen. *Il* manquait à ce projet, et *il* lui manque encore, le ciment de la *culture. Il faut* que les Européens aient conscience de former une *communauté culturelle, ce qui est* quand même différent du marché commun.

» Quand j'ai lu dans la presse, dans *votre journal d'ailleurs*, que Glasgow avait été choisie pour *devenir une telle capitale culturelle*, en 1990, cela m'a fait réfléchir. Ce n'était *pas* une capitale d'Etat, c'était une ville qui avait un caractère un peu semblable à la nôtre : une capitale régionale, avec une culture européenne bien visible, bien connue, très différente quand même de la culture anglaise. Donc ça me tentait beaucoup. D'autant plus que nous avançons vers le fédéralisme et que nous sommes flamands, donc un *élément* important de cette identité culturelle européenne. *J'ai écrit un papier* pour proposer à mes collègues de *présenter notre candidature pour* 1993. Ils ont été tous d'accord, et *ensuite il m'a fallu un an pour* convaincre les ministres locaux. Il *y avait une raison interne à ma* proposition. En 1983, nous avons *dû fusionner la vieille ville* d'Anvers avec sept communes périphé*riques. Ce fut très difficile, notam*ment parce que nous n'avions pas d'argent. *Donc j'étais* à la recherche d'un projet commun réunissant citadins originaux et citadins périphériques pour créer une nouvelle ville. J'ai bondi sur cette idée de nature à réunir en outre militants européens et militants de l'identité culturelle, un projet porté par l'ensemble de ces anciens et de ces nouveaux citoyens de la ville. Je crois d'ailleurs que les villes sont une des expressions clés de l'identité culturelle européenne.

Propos recueillis par
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Lire la suite page 9



ANVERS, CAPITALE CULTURELLE DE L'EUROPE

Les couleurs retrouvées des bords de l'Escaut

A l'occasion de « l'année sans pareille », la ville de Jordaens retrouve ses fastes et rayonne du prestige de ses habitants, les « Sinjoren »

ANVERSOIS, et fiers de l'être. Les habitants de la métropole flamande nourrissent une véritable passion pour leur ville, la plus belle du monde à leurs yeux. Le *Sinjoor* (forme flamandisée du nom espagnol *señor*) donne libre cours à ses rêves les plus fous quand on l'interroge sur le grand dessein de sa ville aimée. Soudain, les fantasmes s'expriment au grand jour comme si l'ivresse de la rénovation et l'orgueil des grands travaux publics lui étaient montés à la tête. Avec ce sens inné de la pompe, de l'opulence, de la fête aussi, l'Anversois souhaite du fond du cœur que la manifestation « Antwerpen, Culturele Hoffdstad van Europa » (Anvers, ville culturelle de l'Europe) laisse des traces dans le paysage urbain. Il aime que le monde s'intéresse à sa ville et vous entretiendra notamment des travaux de restauration accomplis au centre-ville avant de parler du programme artistique. Du week-end d'ouverture de l'année culturelle européenne, fin mars, le *Sinjoor* retiendra surtout la présence de nombreux Néerlandais qui débarquent, le dimanche tout au long de l'année, en rangs serrés, dans la ville de l'Escaut. Cette présence massive l'irrite un peu mais il se rendra quand même sur les berges du fleuve, pendant le long week-end du 15 août, pour assister à la parade de centaines de voiliers participant au Cutty Sark Tall Ships Race. Les organisateurs annoncent la venue de deux millions de touristes pour cet événement hors ligne.

L'Anversois a un faible pour les carnavals, les festins bruegeliens, les veillées improvisées. Traditionnellement chauvin, il ne supporte pas qu'un étranger critique sa bonne ville qui s'est refait une beauté en vue de *« l'année sans pareille »* 1993. La ville scaldienne est encore aujourd'hui en pleine fièvre de rénovation. De la gare centrale à la Groenplaats, du musée d'art contemporain MUHKA (« Museum voor Hedendaagse Kunst Antwerpen ») aux docks Bonaparte et Guillaume, on ne compte plus les rues et les places repavées, les façades ravalées, les jardins et parcs embellis. Une tornade blanche semble s'être abattue sur la ville qui n'a pas ménagé ses efforts pour redorer son blason. Au cœur de la ville, près de la cathédrale Notre-Dame, le nouveau palais de l'évêque a été repeint en blanc. Ce monument classique, édifié dans les années 1780, fut le siège de la préfecture lorsque Anvers était, sous Napoléon, le chef-lieu du département des Deux-Nèthes.

L'envers du décor

A deux pas, la plus grande place d'Anvers a été entièrement remodelée à l'occasion de l'année culturelle. Deux cent cinquante parkings ont été aménagés sous cette Groenplaats (place Verte) qui fut un cimetière jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Si les Anversois s'estiment globalement satisfaits des grands travaux entrepris depuis plus d'un an dans leur ville, ils émettent quand même de sérieuses réserves quand on leur parle de la Groenplaats ou du Meir, grande artère commerçante qui est à Anvers ce que la rue Neuve est à Bruxelles. Elle aurait perdu de son éclat d'antan. Repavé à grands frais, le Meir relie la gare centrale et la cathédrale. Elle abrite notamment le somptueux palais royal, résidence secondaire des souverains belges dans la cité portuaire.

Le long de cette artère, les bannières et fanions rouges et blancs d'Antwerpen 93 créent une atmosphère un peu villageoise. Mais les petites ruelles derrière le Meir n'ont pas été repavées ni embellies. Le quartier rose, proche de la Gare centrale, a été négligé. Celui des marins et des tatoueurs, plus au nord de la ville, n'a pas non plus subi de « lifting ». Qui donc se soucie de l'envers du décor à Anvers? Ce sont pourtant les quartiers les plus cosmopolites qui accueillent, depuis longtemps, bon nombre d'étrangers. Les autorités locales se contentent de restaurer les artères et les places les plus prestigieuses, celles que l'on ne peut ôter à la vue générale. Du tape-à-l'œil au centre-ville? Les riverains, comme les édiles, veulent exhiber leurs richesses.

Lors des préparatifs précédant les cérémonies d'ouverture de l'année culturelle européenne, les Anversois n'ont pas arrêté de commenter le déroulement des grands travaux. Ils étaient peinés de voir la Groenplaats éventrée pendant à peine six mois, préoccupés par la couleur et la qualité du dallage du Meir, fascinés par les travaux de remise en état de l'incomparable théâtre Bourla dans le « quartier latin », surpris par la blancheur éclatante du chœur et du transept restaurés de la cathédrale. Chacun y va de son avis. Dans les tavernes, dernier endroit où l'on cause, l'Anversois « vide son sac ». S'il a un fort penchant pour la magnificence et la démesure, qu'il aime le baroque mais chérit aussi bien l'art nouveau, le *Sinjoor* se repaît souvent d'idées reçues qu'il répand à qui veut bien l'entendre. Il est fier de sa ville comme ces négociants d'autrefois qui, riches d'un antique négoce, sont encore marris que les Bruxellois aient réussi à hisser leur ville d'origine brabançonne au rang de « capitale de l'Europe ». Et pourtant, dieu sait qu'ils avaient vu grand, avec leur cathédrale qui est la plus vaste église gothique des Pays-Bas méridionaux, avec ces villas cossues de style Art nouveau fin du dix-neuvième siècle par les familles Cogels-Osylei, et avec les immeubles à l'horizon 2000 sur les quais constituant un échantillon de styles qui auront marqué le vingtième siècle dans la ville de l'Escaut.

L'essentiel est de conserver cette image contrastée dont Anvers a fait sa marque de fabrique au fil des siècles. Les Anversois semblent d'ailleurs avoir été coulés dans le même moule que leur ville à la fois pompeuse et villageoise, austère et joviale, pieuse et libertine. Bon nombre de riverains amers se plaignent du fait que leur ville a pris les allures d'un vaste chantier mais ils se targuent en même temps de ce grand chamboulement prometteur d'avenir. Comme s'ils n'acceptaient pas d'en subir les inconvénients! Ambitieux pour leur métropole, ils souhaiteraient que leur ville se réconcilie avec l'Escaut, le fleuve qui leur permet d'être en contact avec le monde entier.

Lancé il y a trois ans, le concours international d'urbanisme « Stad aan de Stroom » (Ville et fleuve) a pour but de célébrer ces retrouvailles projetées depuis belle lurette. Au fond, les riverains ne rêvent pas des prestigieux *docklands* de Hambourg, de Londres ou de Baltimore, tout occupés qu'ils sont à profiter de leur « petit coin de paradis » anversois. Epicuriens autant que chauvins, ils ne se lassent pas de contempler la rade d'Anvers, rive gauche (linkoroever), avec ses nombreux bâtiments emmaillotés d'échafaudages... Il n'y a aucun pont sur le fleuve mais la plongée sous l'Escaut pour rejoindre l'autre rive, en tram (arborant des affiches géantes d'Antwerpen 93), à pied ou à bicyclette, vaut bien le panorama.

Une onde de choc

A écouter parler ses habitants, l'actuelle « capitale culturelle de l'Europe » se prend manifestement pour une ville portuaire dans le vent de l'avenir. Les Anversois, à coup sûr, se montrent ouverts et accueillants en dépit de la montée en puissance de l'intolérance dans plusieurs quartiers à forte concentration d'immigrés. Au cœur palpitant d'Anvers, dans les tavernes typiques aux abords de la cathédrale et de l'hôtel de ville, les riverains n'en finissent pas de commenter l'événement culturel 1993 au quotidien.

Le patrimoine historique revient sans cesse sur le tapis. La restauration de la gare centrale, chef-d'œuvre de l'architecture ferroviaire en Belgique construit dans les années 1900, à la demande du roi Léopold II, qui désirait une gare *« aux dimensions monumentales comme celle de Lucerne »*, n'est pas achevée, ni non plus celle du théâtre Bourla, monument conçu par un Français dans les années 1830.

Sacrée « ville culturelle européenne », la métropole portuaire saura-t-elle profiter de l'événement pour achever ses chantiers ouverts en perspective de 1993? Les avis sont partagés. Les plus sceptiques craignent que l'enthousiasme des organisateurs et des responsables politiques ne meure de sa belle mort à la fin de cette année. L'événement aura en tout cas provoqué une onde de choc bénéfique pour la ville, qui en a bien besoin.

Anvers accueille chaque année trois millions de touristes, Hollandais et Allemands en tête. Ce nombre pourrait doubler en 1993. Ici, on est globalement satisfait de recevoir tant de monde. Les Anversois en ont l'habitude. Ils ont mis les petits plats dans les grands pour contribuer à la réussite de l'événement. Ne fût-ce qu'en participant, fin mars, à la vaste « Opération propreté » décidée par les autorités : nombreux sont ceux qui ont récuré le seuil de leur porte et leur trottoir... Trouvera-t-on encore un Hollandais pour dire qu'Anvers est une ville sale? Après avoir organisé trois expositions universelles (1885, 1894 et 1930) et accueilli les Jeux olympiques en 1920, Anvers s'illustre aujourd'hui comme première « capitale culturelle de l'Europe » sans frontières. La métropole flamande a déjà rendu de nombreux services au royaume grâce à son commerce et sa gloire artistique, comme le disait le premier roi des Belges en 1856 lorsque la langue véhiculaire était encore le français dans la cité. Elle continuera sur sa lancée à condition que ses habitants ne s'y opposent pas.

JACQUES HERMANS

Le programme d'Antwerpen 1993

Dans le vaste programme d'Antwerpen 1993, il convient notamment de retenir les temps forts suivants :

– **23 mai** au Théâtre Bourla : *Orfeo*, opéra de Walter Hus, dans une mise en scène de Jan Lauwers, avec le Nieuw Belgisch Kamerorkest sous la direction de Jan Caeyers. Coproduction avec le Théâtre de la Ville de Paris.

– **29 mai** à la FNAC d'Anvers : Discours et littérature, un débat public sur « La cité en question » avec quelques-uns des écrivains associés aux activités littéraires d'Antwerpen 1993.

– **2 juin** au Théâtre de Singel : l'Orchestre des Champs-Elysées, sous la direction de Philippe Herreweghe, interprète la *Troisième Symphonie* de Mendelssohn et les *Nuits d'été* de Berlioz.

– **12 juin** au Bourla : *Hamlet* dans une mise en scène d'Ivo Van Hove.

– **29 juin** au Bourla : orchestre et chœurs de l'Opéra flamand dans un programme varié.

– **9 juillet** à la cathédrale Notre-Dame : concert d'orgue par Louis Thirry, avec Messiaen au programme.

– **30 juillet** à la cathédrale Notre-Dame : concert d'orgue par Harald Vogel, programme intégralement consacré à J. S. Bach.

– **11, 13, 17 19, 24 et 27 juin et 2 juillet** au Vlaamse Opera : *Manon Lescaut* de Puccini par la chorale et l'orchestre de l'Opéra flamand.

Parmi les expositions et manifestations de longue durée, on peut sélectionner :

– **du 15 mai au 27 juin**, à la Maison Rockox : œuvres graphiques de Rubens, exposition de gravures sur cuivre et sur bois. Parallèlement se déroule l'exposition « Rubens Cantoor » à la Maison de Rubens.

– **du 11 juin au 3 octobre**, au Musée provincial du diamant : bijoux de diamant de l'Anvers du XVII[e] siècle, créations de l'époque de Jordaens, Rubens et Van Dyck, sous le patronage du Haut Conseil du diamant.

– **du 15 juin au 4 juillet**, à la Maison de la Province : « Les richesses du trésor », bijoux de prestige, pierres précieuses et objets d'art, en collaboration avec des musées du monde entier.

Inégal et très varié, pas toujours arrêté définitivement, le programme complet peut être obtenu à « Info 93 », Grote Markt 29, 2000 Anvers. Téléphone 226 93 00 à Anvers. Ce bureau d'information donne aussi les renseignements sur le prix des billets et le mode de réservation. Certains billets d'entrée aux expositions sont vendus en France par la FNAC Billetterie, 62, rue Beaubourg, 75003 Paris. On peut aussi contacter l'Office du tourisme d'Anvers, Grote Markt 15, tél. 232 001 03, au sujet des nombreux et prestigieux musées de la ville qui font un effort particulier à l'occasion de l'année culturelle.

Le coup d'envoi du « fédéralisme d'union »

Suite de la page 7

An demeurant, tout socialiste qu'il soit, Bob Cools est parfaitement conscient des problèmes posés par la concentration de cette immigration, parfois clandestine, dans certains quartiers populaires. La cohabitation entre retraités belges sans grands moyens et familles nombreuses aux mœurs différentes est de plus en plus difficile et fait le lit de l'extrême droite, qui dénonce l'angélisme de certaines autorités.

Anvers, 465 000 habitants, est le plus grand centre mondial du diamant et voit passer, dans le quartier juif spécialisé, aux abords de la gare centrale, 85 % de la production mondiale de diamants bruts, 50 % des diamants taillés, 40 % des diamants industriels. C'est aussi le second port d'Europe, avec un volume de transbordement de 100 millions de tonnes par an. On dit par provocation que c'est *« le premier port français »*, dans la mesure où il a beaucoup profité des grèves répétitives des dockers de l'Hexagone, offrant aux importateurs et exportateurs pressés les services d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et consciente de la nécessité de la compétitivité. Néanmoins, les performances économiques d'Anvers et des 38 communes périphériques (1 200 000 habitants, 28 000 entreprises employant quelque 400 000 salariés) sont en baisse par rapport à la moyenne flamande. Le chômage a augmenté de 21 % entre décembre 1990 et juillet 1992 alors que la hausse en Flandre n'était « que » de 19 %.

Parti d'extrême droite à coloration très nationaliste, le Vlaams Blok profite largement de la dégradation de la situation sociale et économique. Aux élections législatives de novembre 1991, il est devenu le premier parti d'Anvers, avec 20,7 % des suffrages. Mais sa popularité n'est pas seulement due à sa dénonciation du chômage dans les milieux populaires. Il profite des problèmes posés par l'immigration et demeure le porte-parole le plus cohérent des revendications flamingantes. Son président, Karel Dillen, député européen, ne pense aucun bien d'« Antwerpen 93 », qu'il juge trop multiculturel. En cela, il se démarque nettement du « ministre-président » de l'exécutif flamand, M. Van den Brande, qui s'est rallié, avec des nuances, au projet du bourgmestre Bob Cools. Il n'est pas superflu d'avoir en tête cet arrière-plan politique quand on visite Anvers. Toutefois, les querelles belgo-belges ne sont guère perceptibles pour l'étranger qui ne fait que passer, séduit par une population qui a ses problèmes et ses convictions, mais qui reste généralement accueillante et gaie.

J. de la G.

Bibliographie

Les promenades d'un Flamand francophone

Malgré la montée des courants séparatistes en Flandre et en Wallonie, certains journaux belges s'efforcent de préserver un sentiment d'unité nationale en parlant aux francophones de ce qui se passe chez les néerlandophones, et inversement. C'est notamment le cas de *la Libre Belgique*, quotidien bruxellois d'inspiration catholique, qui a pour correspondant à Anvers un journaliste appartenant à l'une de ces vieilles familles bourgeoises de Flandre où l'on demeure francophone tout en parlant le néerlandais pour le travail et certaines relations sociales.

Né en 1961 dans la périphérie d'Anvers, Jacques Hermans, journaliste, traducteur, collaborateur de la revue de culture néerlandaise *Septentrion*, a mis à profit ses lectures et sa parfaite connaissance du terrain pour rédiger ce qui est sans doute le guide en français le mieux documenté et le mieux écrit qu'on puisse trouver actuellement sur la cité de Rubens.

Publié ces jours-ci à l'occasion des manifestations de l'année culturelle, cet ouvrage décrit sept promenades à faire à pied, en mêlant l'information politico-économique, les renseignements pratiques et une présentation sensible et lettrée des richesses culturelles de la ville.

Du quartier des diamantaires juifs aux nouveaux fastes du théâtre Bourla, en passant par les bords de l'Escaut, le port et quelques lieux mal famés, Anvers s'offre au flâneur dans toute sa complexité et toute sa vitalité. Dans la préface, le directeur de la rédaction de *la Libre Belgique*, Jacques Frank, se demande fort justement si son provincialisme *« est responsable du fait qu'Anvers n'est jamais devenue un mythe comme Amsterdam ou Venise. »*

A défaut de mythe, la métropole flamande décrite par Jacques Hermans apparaît comme la ville la plus créative et la plus animée du royaume.

J. de la G.

► ***Anvers, promenades et monuments choisis***, **de Jacques Hermans. Editions Lannoo, en Belgique, 145 p., 465 francs belges (78 francs français).**

ANVERS, CAPITALE CULTURELLE DE L'EUROPE

« Nous avons un aspect cosmopolite à mettre en valeur »

nous déclare Bob Cools, bourgmestre de la cité portuaire

Suite de la page 7

– Est-ce aussi une façon d'affirmer la présence flamande sur la scène politique belge au moment où l'exécutif flamand annonce de grands projets ? Ne risquez-vous pas d'être l'instrument d'une espèce d'impérialisme flamand ?

– C'est peut-être audacieux de le dire, mais l'exécutif flamand de l'époque n'était pas très conscient de ce qu'étaient les manifestations européennes des capitales culturelles. Ni le gouvernement belge non plus d'ailleurs. J'ai donc eu la chance de venir avec sur la table quelque chose que le précédent exécutif flamand ne connaissait pas très bien. Je ne crois pas qu'à l'époque on avait les idées purement flamandes en tête. Mes arguments en faveur de ce programme n'étaient pas des arguments de politique nationaliste flamande. Nous sommes une ville portuaire et, par conséquent, nous ne pouvons pas vivre en vase clos. Nous avons un aspect cosmopolite à mettre en valeur, sans nous replier sur nous-mêmes. Nous sommes aussi une région au contact direct de trois cultures. Nous vivons à quelques kilomètres de la zone d'influence latine et française. A une heure de voiture, nous entrons dans la région germanophone de l'Europe. Nous trempons notre main dans l'eau ici et nous sommes en contact avec le monde anglo-saxon.

– Comment est financé ce programme d'année culturelle ? Qui paie quoi exactement ?

– Le budget total est de l'ordre de 1 milliard de francs belges (166 millions de francs français). La ville a apporté 100 millions, le secteur privé environ 300 millions et le secteur public 450 millions. Quand je dis secteur public, je veux dire Loterie nationale, à hauteur de 150 millions, et exécutif flamand, à hauteur de 450 millions. Disons donc que M. Geens (le précédent ministre-président de l'exécutif flamand) et ses ministres nous ont rendu la chose possible et je leur en suis reconnaissant. Ils ont donné de l'argent pour les restaurations, telle celle du Théâtre Bourla, et pour la programmation. En ce qui concerne le secteur privé et sa participation financière par l'intermédiaire d'une association, j'ai dû frapper moi-même aux portes, ce qui n'est pas toujours agréable. Mais, finalement, la grande et heureuse surprise pour nous a été la confiance des chefs d'entreprise et du secteur économique anversois en notre projet.

« Ce qui se passe en ex-Yougoslavie nous intéresse très fort »

– En ce qui concerne l'exécutif flamand, les 450 millions promis ont-ils bien été versés ?

– L'argent destiné à la restauration du Théâtre Bourla a été versé sur présentation des factures et le reste par petits paquets. Ce n'est qu'un peu plus tard, quand M. Luc Van den Brande est devenu ministre président de l'exécutif flamand, après les élections de 1991, que celui-ci nous a dit à un moment donné que nous avions fait trop de publicité belge et trop peu de publicité flamande et que, par conséquent, il avait bloqué un crédit de 50 millions. On ne comprenait pas ! On a dû parler un tout petit peu. Nos 50 millions ont été débloqués après explications et il n'y a plus de problèmes avec M. Van den Brande.

– Une des premières représentations de votre programme a été une pièce de théâtre intitulée Sarajevo et créée pour l'occasion. L'accueil a été mitigé. N'était-ce pas trop éloigné de l'objet initial de votre entreprise ?

– En tant que petite culture en Europe, ce qui se passe en ex-Yougoslavie nous intéresse très fort. Il y a là des espèces de désespoirs culturels de gens qui s'affrontent tout le temps alors qu'ils sont très près les uns des autres. La Belgique devrait regarder avec encore plus d'attention ce qui se



passe dans ce pays. Il faut donc voir cette représentation uniquement comme une manifestation politique. Pour le reste, dans notre programmation, nous avons opté pour l'art. Tous ceux qui, à côté de ça, veulent organiser des choses sont les bienvenus. C'est ce que nous appelons « le programme d'appoint ». Mais celui-là, on ne le finance pas. Il y a des expositions sur le diamant, la mode et tout le bazar. C'est contigu, adjoint, mais le programme Antwerpen 93 ne s'est pas écarté de sa voie originale.

– Qui vient à Anvers pour cette année culturelle ?

– Ça marche très fort. Il y a des cars partout. Tout est plein. On attire peut-être 20 % de Belges. Tout le reste, ce sont des gens venus de Hollande, d'Allemagne etc. Parmi les Belges, il y a beaucoup de personnes qui habitent la région bruxelloise. Ça n'arrive pas souvent. Avant, nous avions surtout ce public hollandais qui aime tellement venir chez nous.

« Je vois aussi un axe Anvers-Bruxelles »

– Vous évoquiez l'apport du secteur privé. Est-ce que, pour vous, la politique culturelle est un moyen d'attirer les investisseurs, nationaux ou étrangers. En faisant valoir par exemple que leurs cadres auront ici une vie agréable ?

– C'est le problème de la nouvelle économie que vous posez. Quand on observe ce qui se passe de par le monde, on a l'impression que l'économie s'internationalise de plus en plus, que très peu de pays en soi ont encore une véritable influence sur l'économie – c'est d'ailleurs le drame des socialistes et des sociaux-démocrates – et donc que cette économie internationalisée a tendance à s'établir à certains endroits. Où ? A Londres, à Paris, à Francfort, à Milan. Et puis je vois aussi un axe Anvers-Bruxelles. Les Bruxellois et les Anversois n'en sont d'ailleurs pas très conscients, à l'inverse des Hollandais, qui parlent pour leur part de « villes conglomérées », je traduis littéralement, et qui sont nos principaux concurrents dans la région. Donc, la culture, au sens large, est un élément très important de l'ancrage de cette économie internationalisée avec ses cadres dirigeants très mobiles et exigeants. Sur ce plan-là, nous avons de sérieux atouts. Je ne savais pas que vous alliez me poser cette question, mais je peux vous dire que je vais justement publier un livre dont un chapitre s'appelle « La cité portuaire devient capitale culturelle », et c'est sous ce titre que je développe cette idée de réputation culturelle de la ville comme argument pour l'extérieur.

– Vous venez de parler d'un « axe Anvers-Bruxelles ». Il n'y a pas longtemps, il était question en Belgique d'un axe dit « ABC », c'est-à-dire constitué par Anvers, Bruxelles et aussi Charleroi, en Wallonie. Faut-il en conclure que ce projet destiné à exploiter les anciennes complémentarités entre la Flandre et la Wallonie est complètement enterré ?

– Oui, je sais, je sais. Disons qu'il exista incontestablement un tel axe. C'était un peu le symbole de ce qu'était la Belgique. On fabriquait à Charleroi, disons des locomotives. Le siège de l'entreprise était à Bruxelles et les locomotives étaient exportées à Anvers. C'était notre gloire et notre réputation au dix-neuvième siècle. Mais nous devons constater qu'aujourd'hui cette mécanique ne marche plus tellement bien. A l'heure présente, il y a A-B. Nous devons constater que le C est moins présent, c'est tout ce que je peux vous dire. Dans les années 60, alors que je travaillais au bureau du Plan, on a fait des histoires terribles pour approfondir le canal Bruxelles-Charleroi. Eh bien, allez le voir, ça ne fonctionne même plus. Le canal circulaire autour de Bruxelles est embourbé, aucune péniche ne peut passer. Personne n'en parle ! C'est un des grands désavantages de la régionalisation. Nous avons six ministres des travaux publics et des communications ! C'est vous dire que le fameux « axe ABC » qu'on a voulu renouveler dans les années 60, c'est devenu une chose de l'histoire.

– Pour des raisons économiques ou politiques ?

– Non, non, ça n'a rien à voir avec la politique. C'est tout simplement l'histoire économique qui passe. Ce qui ne veut pas dire que nous ne devons pas encourager les échanges avec Charleroi. Entre Anvers et Bruxelles, en revanche, il y a une synergie économique dont les politiques ne sont même pas conscients. Depuis que nous avons ce fédéralisme, il y a moins de rencontres politiques entre les personnes, c'est un fait.

« Mettre l'accent sur ce qui unit »

– J'ai lu sur une de vos affiches cette question : « L'art peut-il sauver l'Europe ? » J'ai envie de vous demander : « L'art peut-il sauver au moins la Belgique, en rappelant à ses habitants qu'ils ont un patrimoine commun ? » Peut-on parler de culture belge ?

– Il est difficile de qualifier Rubens comme un représentant de la culture belge. La Belgique n'existait d'ailleurs pas à l'époque. Donc, automatiquement, il y a une identité culturelle flamande, mais elle appartient au patrimoine européen, et là ça devient beaucoup plus facile pour nous. Le but de la capitale européenne, c'est de mettre l'accent sur ce qui unit. Je ne crois pas qu'il faille nous séparer de façon artificielle. Regardez les Slovaques et les Tchèques. Ils donnent l'impression de regretter un peu leur séparation. L'Europe nous forcera à avoir des choses en commun. »

Propos recueillis par
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Italie : Giulio Andreotti au purgatoire

Suite de la première page

Le plus vieux cœlacanthe des grandes profondeurs politiques italiennes (sept fois président du conseil, trente-sept fois ministre), celui que les pieux campagnards de sa Ciociaria natale, près de Rome, appellent *« saint Giulio »*, et ses détracteurs *« Belzébuth »*, achève son purgatoire : la veille, comme prévu, le Sénat a donné feu vert aux juges et levé son immunité parlementaire. Cette corvée-là, au moins, est terminée. Enfer ou paradis, on verra : que ceux qui l'accusent de collusion avec la Mafia tâchent de le prouver. En attendant, ce matin de printemps frais, à l'aise dans son grand cardigan de laine bleue qui lui donne l'air feutré d'un ecclésiastique en tenue d'intérieur, Giulio Andreotti, pour la première fois depuis la levée de son immunité parlementaire, prend le temps de s'expliquer. Et puisqu'il s'agit du *Monde*, il le fera en français.

Amuses-gueules juridiques, bavardage « institutionnel » : le temps d'évoquer, un tantinet ironique, cette *« complète autonomie de la justice »* qu'au lendemain de la guerre, tout jeune homme encore, il a contribué à créer au sein de l'Assemblée constituante. Précisément, la justice tout-à-coup lui paraît-elle sereine, lui qui, il n'y a pas si longtemps, critiquait *« le palais des poisons »* (surnom du palais de justice de Palerme) ? : *« Notre système est particulier en Italie*, explique-t-il patiemment, *on commence l'instruction, puis, soit on classe, soit on demande à officialiser l'instruction. Il fut un temps*, précise-t-il, avec un petit rire rentré, *où l'on avait pour tradition de ne pas autoriser la poursuite d'enquêtes qui ne se basaient sur aucune preuve formelle, mais enfin... J'aurais préféré aussi que la demande du procureur soit formulée sur deux pages et non à travers une véritable encyclopédie à laquelle il a fait deux rajouts, sous forme de deux petites encyclopédies supplémentaires. Imaginez l'impression que cela a produit sur l'opinion mondiale ! Maintenant, que la justice soit sereine ? Je l'espère, même si en Sicile les choses sont toujours, disons, plus « compliquées » qu'ailleurs. »*

Il ajoute quelques réserves sur l'abus *d'avviso di garanzia* (« avis d'ouverture d'enquête ») qui à l'origine *« était une garantie pour le citoyen, ainsi informé que l'on enquêtait sur lui »* et qui *« avec le peu de discrétion réservé à l'instruction est devenu l'équivalent d'une inculpation, aux yeux de ceux qui ne sont pas bien au courant »* avec toute la *« mauvaise publicité »* que cela comporte : *« Dans mon cas, la nouvelle de l'ouverture d'enquête à fait chuter la lire contre le dollar et le deutschmark... »* Petit coup de patte contre les juges qui *« maintiennent les gens en prison pour maintenir des confessions »* et satisfecit au vinaigre sur la suppression du principe même de l'immunité parlementaire, à l'examen au Parlement : *« C'est bien de faciliter le dialogue entre les citoyens et la classe politique. Supprimer l'immunité va donner satisfaction à ceux qui trouvent que les élus sont des privilégiés, bien qu'élus par le peuple, on l'oublie, et non par une espèce de loterie nationale... »*

« Tout cela est une invention diabolique ! »

Arrive le plat de résistance : y aura-t-il procès ? A-t-il vraiment sourcillé ? Le regard, seul élément mobile, en tout cas se fait plus intense : *« Comme je sais qu'il n'y a pas 1 % de vérité dans tout ce dont on m'accuse, je pense que le procureur de Palerme va pouvoir tout clarifier et... mettra ça aux archives ! Personne ne peut croire pareilles folies. »* Et presque sans remuer du fond de son fauteuil, de démonter avec une précision chirurgicale l'accusation, pièce à pièce, notamment ces fameuses rencontres que les « repentis » de la Mafia lui prêtent avec des *« boss »*. Le « parrain » Tano Badalamenti reçu par exemple à Rome, dans son bureau, pour « arranger » le procès d'un parent.

« Qui ? Ah ! oui, c'est celui qui serait venu jusque chez moi. L'ennui, d'après ce que m'a dit mon avocat, c'est que ce Badalamenti, au moment où le procès en question a été fixé, était déjà en prison. » Et la rencontre, près de Palerme, avec le *capo* des *capi*, Toto Riina, aujourd'hui arrêté ? *« C'est l'accusation la plus folle. Imaginez un homme recherché par toutes les polices et moi qui à, l'époque, devait être ministre des affaires étrangères ou président du conseil, donc entouré d'une escorte de carabiniers, doublée de l'escorte personnelle que j'ai depuis que j'ai été président du conseil pour la première fois. Et je serais allé lui donner l'accolade, l'embrasser, ou que sais-je encore ? dans la villa de gens que je ne connais pas ? Le tout en étant arrivé à bord d'un avion privé à Trapani. Mais un avion, ça laisse des traces et, de plus, il paraît que la maison de ces gens était sous surveillance policière !*

» J'ai le plus grand respect pour la parole de ces « repentis », Tommaso Buscetta et Francesco Marino Mannoia, encore que, si j'ai bien compris, leurs témoignages ne concordent pas toujours, mais il ne suffit pas d'accuser, il faut prouver. Je ne crains rien, je suis prêt à toutes les confrontations, à tout ce qu'il faudra pour faire éclater la vérité : c'est mon intérêt. Si j'ai fait « arranger des procès », pourquoi ne pas interroger tous ces juges à qui j'aurais forcé la main ? Et si c'est moi qui avais fait demander à Buscetta, par l'intermédiaire de la Mafia, de contacter, les Brigades rouges pour me débarrasser, dans un premier temps, du général Dalla Chiesa, qui aurait trouvé des carnets compromettants écrits par Aldo Moro en captivité, alors écoutons ce que le « brigadiste » Renato Curcio, sorti de détention a à dire là-dessus ! Tout cela est une invention diabolique. »

Et il n'est pas loin de la colère, Andreotti l'inoxydable, l'homme au self-control légendaire qui – si l'on en croit son dernier biographe (1) – n'a pleuré que trois fois dans sa vie et n'a pratiquement jamais embrassé sa mère. *« Il devrait y avoir des crimes de calomnie ! (...) Rien que d'en parler, je sens monter en moi une espèce de rébellion ! En fait, c'est surtout humiliant, terriblement humiliant ! »* Intérieurement, il enrage sans doute, à l'idée que l'on puisse penser que lui, qui a traversé, toujours sur le devant de la scène, un demi-siècle d'Histoire et connu tous les grands, puisse se laisser dicter sa conduite par des tueurs arrogants et mal élevés : *« Je suis plutôt modeste, mais jamais je ne me ferais dire en face par un quelconque Bontate* (nom d'un autre « boss » mafieux qu'il aurait rencontré) *que c'est lui qui commande ! Contre la Mafia et les narcotrafiquants, j'ai fait plus que mon devoir, me semble-t-il, et avec beaucoup de conviction. »* Et il énumère les lois spéciales, contre l'argent « sale », les accords bilatéraux avec les Etats-Unis et même des mesures d'urgence prises au moment du maxi-procès en 1979 : *« Le parquet de Palerme, lui, n'a pas bougé, c'est mon avocat qui est venu me trouver en vacances à Cortina-d'Ampezzo, pour me dire : « Si vous ne prolongez pas la détention préventive pour crime mafieux, ils vont tous sortir dans six semaines ». Alors, en une demi-journée, nous avons pris des mesures d'urgence, dans la nuit elles figuraient au* Journal officiel. *Moi je dirais, au contraire, que c'est la Mafia qui m'en veut. »*

« Une machination » plutôt qu'un complot

Au point de craindre pour sa vie ? Il n'a aucune hésitation : *« Certainement. Il y a beaucoup de gens qui peuvent avoir intérêt à me supprimer. Ceux qui ont imaginé tout ce montage contre moi et ceux, aussi, qui ne tiennent pas, si la vérité éclate, à ce que l'on se rende compte que les « repentis » ont été manipulés, car tout ce que la justice a réussi à faire jusqu'ici, grâce à eux, serait remis en cause. On m'a conseillé une grande prudence et je m'y tiens. La police me protège de toutes façons. Pour le reste, j'essaie de varier mes itinéraires, mes habitudes. »*

Alors, vraiment, il y aurait complot ? *« Le mot est un peu fort, plutôt machination »*. Mais qui ? Il hésite. Un règlement de compte politique ? Avec l'ex-maire de Palerme, Leoluca Orlando par exemple, qui a expliqué l'autre jour que Giulio Andreotti *« devrait aller en prison ou avoir la fin de Salvo Lima* (le député européen, ami de M. Andreotti, assassiné l'année dernière). *« Il y a un peu de cela, il ne cesse de m'attaquer. »* Une piste américaine, l'ex-grand ami se débarrassant de l'allié fidèle mais encombrant avec ses tendances à parler avec les communistes, les Palestiniens, Kadhafi ? D'autant que les deux « repentis » dont les témoignages sont les plus accablants se trouvent aux Etats-Unis, et que les deux hommes ont obtenu que leur révélations ne soient pas utilisées contre eux en Italie : *« Les Etats-Unis ? Pas en tant que gouvernement, mais peut-être quelqu'un qui serait lié lui aussi à la Mafia, à tous ces personnages. »* Il faudra en rester là. A-t-il peur ? *« Peur ? Qu'est ce que cela veut dire ? Oui, sans doute, mais ce n'est pas une question de courage. Pour être courageux, il faut savoir d'où va venir le coup et faire face. Moi, je ne sais pas, je cherche. Et puis, de toutes façons, j'ai ce privilège, et je n'y suis pour rien, d'avoir la foi. On peut me supprimer, mon âme, elle, n'a rien à craindre. »*

Il dit ça tranquillement, avec, dans un battement de cil, un zeste d'émotion ? de provocation ? Comme si revenait à la surface toute son enfance trop sage dans les sacristies de campagne, ses amitiés plus tard et son admiration pour les papes, Pie XII notamment, son habitude, jamais interrompue, d'aller à la messe chaque jour à l'aube. Cet engagement chrétien, il s'en est pourtant servi en politique. Le directeur du *Giornale*, Indro Montanelli, raconte qu'Alcide De Gasperi et son poulain Andreotti allaient souvent à la messe ensemble : *« Mais si le premier parlait avec Dieu*, dit-il, *le second s'adressait plutôt au prêtre. »* Cette fois, il s'en sert pour justifier l'abandon d'Aldo Moro : *« Arrêtons avec cette affaire, il y a déjà eu trois enquêtes. Ma conscience est en paix, ils pouvaient le tuer, mais ils ne pouvaient rien contre son âme. »*

La tragique affaire Aldo Moro

C'est le point le plus sensible peut-être, cette tragique affaire Moro. Lui-même, ce matin-là, le 16 mars 1978, devait prononcer son discours de président du conseil fraîchement désigné. En apprenant la nouvelle de l'enlèvement, sans dire un mot, il se mettra à vomir. *« Nous n'avions pas le choix : on ne pouvait donner l'impression que (du gouvernement) pour sauver l'un d'entre nous nous étions prêts à libérer ces treize « brigadistes » qui avaient assassiné des carabiniers, des policiers, des magistrats. L'Etat aurait été tenu en échec, les familles des victimes à juste titre se seraient révoltées. Si cela devait m'arriver personnellement, je voudrais que l'on fasse la même chose, pas question de céder. »*

Alors, principe chrétien ou, plutôt, cynisme pour raison d'Etat ? Sait-il bien, Giulio Andreotti, que comme le disait en plaisantant, paraît-il, De Gasperi, *« c'est un garçon tellement capable, qu'il peut être capable de tout »*, les mêmes personnes qui trouvent ridicule le détail des récits des repentis (le baiser au parrain, etc.) sont presque prêts à admettre qu'il ait pu y avoir accords tacites avec la criminalité organisée. Après tout, dans les livres d'histoire, n'apprend-on pas que les Américains ont débarqué avec l'aide de la Mafia en Sicile, et que, pour endiguer le communisme potentiel on était prêt à bien des compromissions, des silences. Enfin en Sicile, grenier à voix de la Démocratie chrétienne et son propre grenier à voix, par l'intermédiaire de son proconsul Salvo Lima, les votes, jusqu'à un certain point, ne se marchandent-ils pas ? *« Pour le débarquement, heureusement je n'étais pas là »*, s'amuse Giulio Andreotti qui un jour se vanta *« d'être tenu pour responsable de tout en Italie, sauf des guerres puniques »*. *« En Sicile, c'est presque une coutume locale, pour les différents partis politiques, que de se traiter mutuellement d'être lié à la Mafia pour se discréditer. Mais dire que la Mafia contrôle tout est injuste pour les Siciliens. Quant au cynisme, non, je m'inscris en faux, cela voudrait dire que la fin justifie les moyens et que l'on accepte des choses inacceptables. Désolé, mais je ne suis pas un adepte de Machiavel. Mon prétendu pouvoir n'a jamais été assis sur une sorte de complaisance avec la criminalité. »*

Pourquoi tant de haine contre lui, lui fait-on payer cinquante ans de passé, cinquante ans d'immobilisme et de compromissions érigées en système ? *« La haine, c'est vous qui le dites, la réalité est différente de ce que racontent les journaux. Je viens de recevoir 50 000 lettres d'encouragement, Jean Guitton, le philosophe, m'a assuré de son soutien. Maintenant, c'est vrai, je ne suis pas un citoyen quelconque, je suis là depuis plus de quarante ans au pouvoir, ce n'est pas normal de rester si longtemps, pourtant j'ai toujours été largement élu. Et puis peut-être que j'étais utile, on m'a appelé au gouvernement au moins deux fois dans des cas très difficiles. »*

Et Giulio Andreotti, *« l'homme de toutes les saisons »*, d'évoquer avec une satisfaction modeste la situation bloquée de 1972 quand les socialistes ont fait mine de lâcher les communistes : coup de barre à droite ; puis celle de 1976 pour gérer la *« non-défiance »* des communistes : barre à gauche. Pourtant, a-t-il un regret à formuler, quelque chose qu'il aurait raté ? *« Je ne voudrais pas passer pour vaniteux, mais je ne vois rien, non. L'immobilisme dont vous parlez, nous nous y étions condamnés. L'alternance était impossible, il fallait assurer une espèce de stabilité pour empêcher le communisme. Ma politique était réaliste, pas une politique de médiation mais de bon sens, je suis un homme du peuple romain... Mais le système n'était pas si clos que cela, regardez, la Ligue lombarde est bien entrée au Parlement »*. Le pouvoir, ce pouvoir dont il écrivit un jour par boutade *« qu'il use surtout ceux qui ne s'en servent pas »*, lui manque, c'est évident.

Il évoque l'évolution des médias en politique, de la télévision, outil dangereux qui lui a bien servi ; met en garde contre les dangers d'un système présidentiel, regrette surtout que l'on dénigre totalement tout ce qui a été fait : *« Les réformes sont légitimes, mais je ne peux accepter cette condamnation globale de l'après-guerre. D'autant que je ne vois pour l'instant aucun programme positif. »* Et ses amis, toutes ces liaisons dangereuses avec Giuseppe Ciarrapico le « roi de l'eau minérale » aujourd'hui en prison pour malversations ? Michele Sindona, le « banquier de Dieu » mort d'un café cyanuré ? Roberto Calvi, l'autre banquier retrouvé « pendu » à Londres ? Licio Gelli, le maître de la loge P2 ? Et, bien sûr, Salvo Lima, son proconsul abattu par la Mafia. Il a comme l'esquisse d'un geste pour balayer tout cela : *« En quarante-sept ans, j'en ai connu des gens ! Sur la plupart d'entre eux il n'y a rien à dire. Sindona ? les Américains en avaient fait l'homme de l'année. »* Lima ? je n'accuse personne sans preuve. Sur lui, j'ai cherché et je n'ai rien trouvé. Gelli ? Rencontré trois fois. Personne n'est assez vigilant : *« Regardez, même parmi les douze apôtres il y avait Judas. Fallait-il pour autant condamner les onze autres pour l'avoir fréquenté ? »* Il sourit, content de lui. Comment s'étonner d'avoir tant d'ennemis ? Une ironie pareille fait merveille. N'écrivit-il pas un jour : *« J'ai conscience d'être de stature moyenne, mais autour de moi je ne vois pas de géants. » « On ne peut contenter toujours tout le monde. Et puis la tristesse n'est pas dans mon caractère, il y a assez de problèmes comme cela. »*

Et lui, ça l'amuse, l'humour des autres ? Ce surnom *« Belzébuth »* par exemple ? *« Non, pas outre mesure. »* Et ces caricatures blessantes en vampire à cause de ses oreilles pointues et décollées ? *« Cela, c'est presque de la publicité. Le seul a avoir eu des oreilles plus larges, c'était le pape Jean XXIII. Seulement, lui, il pouvait les cacher avec ce bonnet à rabat qu'ont les papes ! »* Il se redresse, sur le pas de la porte, évoque ses hobbies qu'il a laissé un peu à l'abandon – les courses de chevaux et la lecture. Il faut décidement qu'il relise Tocqueville et Jean Guitton. Et puis tiens, plus tard, s'il arrive à trouver la piste qu'il cherche, avec toute cette terrible histoire, il fera peut-être un roman policier...

MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) Massimo Franco, *Andreotti visto da vicino*, Editions Mondadori.

Arrestation d'un chef de la Mafia sicilienne

La police italienne a arrêté, mardi 18 mai, Benedetto « Nitto » Santapaola, présumé être l'un des chefs de la Mafia, dans une ferme sicilienne proche de Catane. Agé de cinquante-deux ans, cet ancien représentant en automobiles était le premier lieutenant du « patron des patrons » de la Mafia, Salvatore « Toto » Riina, capturé le 15 janvier après vingt-trois ans de clandestinité. Basé à Catane et chef de la Mafia pour l'est de la Sicile, Santapaola était lui-même recherché depuis douze ans. Après l'arrestation de Riina, sa capture est le deuxième grave revers subi par « Cosa Nostra » depuis le début de l'année.

Reconnu coupable de meurtre, trafic de drogue et association de malfaiteurs, « Nitto » avait été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité lors du premier procès collectif de la Mafia en décembre 1987.

La police estime qu'il a personnellement participé en septembre 1982 au meurtre du général Carlo Alberto Dalla Chiesa, qui avait été envoyé en Sicile pour diriger la lutte contre « l'honorable société ». – *(Reuter.)*

Evoquant les « pressions » des partis politiques sur les industriels

M. De Benedetti dénonce un climat de « racket »

Dans un mémoire remis aux magistrats milanais, l'industriel Carlo De Benedetti dénonce le climat de *« racket »* que certains partis politiques faisaient régner ces dernières années sur les milieux industriels italiens.

A partir de 1983, la pression des partis *« a augmenté de façon impressionnante, prenant progressivement l'aspect de pressions paroxystiques, de menaces, de chantage et d'un climat qu'il n'est pas injustifié d'appeler dans les dernières années un authentique racket »*, note le président d'Olivetti dans ce texte dont la presse italienne a publié des extraits lundi 17 mai.

L'industriel déclare avoir rejeté, dans un premier temps, des demandes émanant notamment de la Démocratie chrétienne (DC) et du Parti socialiste (PSI). Il affirme qu'il assumera *« entièrement* (ses) *responsabilités et celles de* (ses) *collaborateurs »*. M. De Benedetti avait reconnu, dimanche, devant les juges milanais chargés de l'enquête sur la corruption, que son groupe avait versé entre 15 et 20 milliards de lires de pots-de-vin (*le Monde* du 18 mai). – *(AFP.)*

La visite du ministre de l'intérieur à Ajaccio

M. Pasqua veut faire de la Corse un « exemple » de la « reconquête du territoire »

BASTIA

de notre correspondant

« J'ai tenu à ce que le premier déplacement officiel du ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire soit consacré à la Corse. » Les premiers mots du discours de Charles Pasqua, lundi 17 mai, à Ajaccio (Corse-du-Sud), ont donné le ton. Oublié le précédent voyage ministériel de juin 1987 où Charles Pasqua fut contraint d'abandonner, sous les quolibets et le chahut violent des nationalistes, la tribune dressée sur la place des Palmiers devant l'hôtel de ville de la cité impériale. Cette fois, c'est l'enfant du pays qui retrouve les siens.

Le parterre satisfait des parlementaires et des élus territoriaux traduit le sentiment général d'une Corse attentive. Oubliées les dures admonestations de celui qui voulait *« terroriser les terroristes »*. Charles Pasqua se veut jovial, complice et compréhensif. *« J'appartiens à ce pays, à cette île, à cette montagne, et j'ai hérité comme vous de cette sourde passion, de cette fierté entière qui animent nos compatriotes pour le meilleur, et quelquefois pour le pire. »* Adversaires déterminés ou amis fidèles en conviennent : M. Pasqua sait tirer les leçons du passé. *« C'est intelligent, on croirait entendre le Pierre Joxe de la réforme »*, confie un élu nationaliste.

Le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire capte tout particulièrement l'attention de tous les groupes politiques insulaires en lançant un appel au dialogue, au respect mutuel, aux intérêts vitaux de la Corse. *« Il s'agit de commencer à imaginer et à dessiner la Corse de demain,* déclare-t-il, *une Corse que je ne peux concevoir autrement que comme un modèle de développement, en France et en Europe. »* A demi-mot, sans heurter, sans provoquer, M. Pasqua précise l'enjeu. *« Dans le monde qui vient, il y aura peu d'avenir et peu d'espérance pour les peuples qui choisiront de se diviser quand les autres avanceront unis et solidaires. »*

Paris prendra donc toutes ses responsabilités. *« L'Etat, je tiens à vous le confirmer aujourd'hui, est prêt à se réinvestir dans le développement de la Corse,* souligne-t-il. *J'ai l'intention de faire de la Corse un des exemples de ce que j'ai appelé la reconquête du territoire. »* Comment faire ? Il dresse le constat d'une situation insulaire inquiétante en évoquant le découragement des investisseurs, dissuadés par l'insécurité, et la nécessaire solidarité nationale pour une Corse handicapée par son insularité et l'étroitesse de son marché intérieur. Compte tenu du calendrier de préparation du XIe Plan et des prochaines échéances budgétaires à Bruxelles, il demande aux élus de lui faire des *« propositions »* avant *« le 30 septembre prochain »*.

A propos de la fiscalité locale, qui cristallise bien des inquiétudes à l'heure de l'harmonisation européenne, M. Pasqua admet que le statut fiscal dont l'élaboration est prévue dans le statut Joxe *« est aujourd'hui dans l'impasse »*. *« Il nous faut trouver un nouveau cadre permettant de faire aboutir ce dossier dans les plus brefs délais,* ajoute-t-il, *en se donnant pour ambition la création d'une véritable zone franche, attractive au niveau européen et permettant de multiplier les mesures d'exonération fiscale afin d'inciter au développement »*.

Rétablir l'ordre républicain

Mais le patron de la police nationale met en garde. *« Les perspectives que je vois au développement de la Corse,* avertit-il, *s'assortissent d'un préalable : le rétablissement de l'ordre républicain. »* Les nationalistes se sentiraient-ils visés que M. Pasqua globalise aussitôt le propos. *« La lutte contre la criminalité organisée, d'où qu'elle vienne, et celle contre la corruption et le détournement des fonds publics me paraissent sur ce point devoir être nos priorités »*, précise-t-il.

Quant au dossier de *« l'identité corse »*, le ministre limite, là aussi, les risques d'opposition. *« Le nouveau statut de la Corse doit lui permettre de préserver et, pourquoi pas, d'enrichir son originalité et son caractère propres. »* Mais il n'entend pas accéder à la revendication nationaliste de rendre obligatoire l'enseignement de la langue corse. Selon lui, le statut ne *« permet pas de déroger au principe d'égalité des citoyens devant la loi, ni au principe de valeurs constitutionnelles »*.

M. Pasqua peut finalement s'estimer satisfait de son retour dans l'île. La coalition majoritaire à l'Assemblée de Corse, regroupant le RPR, l'UDF et les radicaux de gauche, est aujourd'hui décidée à jouer le jeu des nouvelles institutions issues du statut Joxe. La gauche territoriale, essentiellement communiste, ne rejette rien en bloc et insiste sur la nécessité de mesures à prendre en faveur du développement industriel et de la création d'emplois. La minorité nationaliste, surprise par le discours d'un M. Pasqua plus ministre de l'aménagement du territoire que ministre de l'intérieur, ne peut pas opposer un refus catégorique.

« Chacun doit faire sa part du chemin », commente Pierre Poggioli, un élu nationaliste dissident, tandis que le Mouvement pour l'autodétermination (MPA), deuxième groupe nationaliste à l'Assemblée de Corse, semble adopter une position d'attente constructive. En revanche, les représentants de Corsica nazione, coalition regroupant les nationalistes « durs » d'A Cuncolta et les autonomistes de l'Union du peuple corse (UPC) d'Edmond Simeoni, opposent des réserves contraintes, conscients que pour un temps la balle est dans leur camp.

MICHEL CODACCIONI

L'éventualité d'une réforme de scrutin

La préparation des élections européennes divise la majorité

A treize mois des élections européennes de 1994, la majorité est divisée à la fois sur une éventuelle réforme du mode de scrutin et sur la perspective d'une liste unique. Dans ses déclarations au *Monde*, M. Balladur a laissé entendre qu'il était prêt à renoncer à une modification du mode de scrutin. Il a également indiqué qu'il ne souhaitait pas prendre la tête d'une liste unique de la majorité, alors que certains au RPR considèrent que seul l'engagement du premier ministre dans la campagne permettrait d'éviter la présentation de plusieurs listes.

Le jour même où les Danois se prononcent pour la seconde fois, par référendum, sur le traité de Maastricht, dont ils avaient rejeté de peu la ratification en juin 1992, et où les députés français engagent, à l'Assemblée nationale, un débat sur la politique européenne, un autre débat à tiroirs continue, à treize mois des élections européennes, d'animer les rangs de la nouvelle majorité. Son coup d'envoi public a été donné, début avril, par les déclarations successives de Valéry Giscard d'Estaing et Edouard Balladur.

Premier à engager le fer, le président de l'UDF avait annoncé, le 5 avril, qu'il se portait candidat pour conduire une liste européenne en juin 1994. S'exprimant devant la représentation nationale, immédiatement après, le premier ministre avait contre-attaqué en invitant députés et sénateurs à s'interroger sur une éventuelle modification du mode de scrutin. Il s'agissait de passer d'un mode de scrutin proportionnel sur liste nationale à un type de scrutin identique sur listes régionalisées. L'exercice consistait, officiellement, à rapprocher l'électeur de l'élu. Officieusement, le RPR n'était pas mécontent de mettre sur pied un système qui noierait, en le minimisant, en le faisant éclater par régions, un succès des libéraux pro-européens. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a donc soumis un ensemble de projets aux deux partenaires de la majorité (*le Monde* du 7 mai).

Refusant une réforme précipitée, à un an environ de l'échéance, l'UDF a rejeté le découpage en quatre ou huit régions élargies qui lui était proposé par M. Pasqua. Au fil du temps, il est apparu à différents interlocuteurs de M. Balladur reçus à l'hôtel Matignon que le chef du gouvernement ne faisait pas de cette réforme du mode de scrutin une de ses priorités. Lui-même allait jusqu'à souligner qu'il avait soulevé ce dossier *« non sans malice »*.

M. Séguin à la tête d'une liste RPR ?

Dès le début, Jacques Chirac était pourtant apparu comme un avocat convaincu de la réforme du mode de scrutin, utilisant ainsi le RPR à contre-emploi, car les néo-gaullistes se sont opposés, dès 1976, à toute régionalisation du scrutin européen par crainte de voir s'immiscer, petit à petit, l'idée de l'Europe des régions. Un projet auquel l'UDF, au contraire, n'était pas foncièrement hostile, puisque Charles Millon avait déposé, en compagnie d'Alain Lamassoure, il y a quelques mois, une proposition de loi sur la régionalisation du scrutin. Depuis, le premier a été réélu président du groupe UDF de l'Assemblée et s'oppose à toute modification pour 1994 ; le second est devenu ministre délégué aux affaires européennes et reste farouche partisan de cette réforme.

Dans l'entretien publié dans *le Monde* du 18 mai, M. Balladur indique qu'il ne se lancera pas dans une *« pareille affaire s'il y a un risque constitutionnel »*. Façon élégante de préparer le terrain pour un maintien du *statu quo*. Il est donc plus que probable que les prochaines élections européennes se dérouleront dans le cadre actuel du scrutin de liste national à la proportionnelle. De part et d'autre, on réfléchit aux différents scénarios. Toujours dans *le Monde*, le chef du gouvernement marque sa préférence pour une liste unique de la majorité, tout en rejetant l'amicale et pressante suggestion de certains dirigeants du RPR de le voir conduire cette liste unitaire.

« Je crois que ce serait transformer ce scrutin en une sorte de vote de confiance envers le gouvernement », précise le premier ministre, qui veut tenir son équipe à l'écart de la joute qui se profile. Personne ne paraissant en mesure de le remplacer dans ce rôle, on va donc se diriger, lentement mais sûrement, vers la constitution de deux listes de la majorité pour cette consultation.

Il est à craindre pour lui que les mises en garde de Bernard Pons ne changent rien à l'affaire. Le président du groupe RPR au Palais-Bourbon a estimé, lundi 17 mai, qu'il serait *« suicidaire, inadmissible, choquant et scandaleux »* de se retrouver dans un tel cas de figure. Il compte multiplier *« tous les efforts possibles »* pour parvenir à la constitution d'une seule liste, mais déjà l'état-major du parti *s'est placé dans l'autre hypothèse*. M. Chirac lui-même semble avoir acquis la conviction que le mode de scrutin ne sera pas modifié et qu'il y aura deux listes concurrentes.

Le maire de Paris, qui entretient des relations étroites avec Philippe Séguin depuis l'élection de celui-ci à la présidence de l'Assemblée, pense même que ce dernier ne serait pas mal placé pour conduire une liste du RPR. Il est vrai que la difficulté de *mettre en œuvre progressivement les* impératifs contenus dans le traité de Maastricht et la montée d'un senti*ment anti-européen dans* le pays peuvent contribuer à favoriser ceux qui sont connus pour avoir multiplié les mises en garde. Mais cela ne pourrait aller sans poser de graves problèmes au sein du gouvernement, auquel son chef a voulu donner une coloration très européenne. Dans cette hypothèse, il serait bien difficile à M. Balladur de maintenir ses ministres, selon le vœu qu'il a rappelé avec fermeté dans son entretien au *Monde*, en dehors du débat électoral.

OLIVIER BIFFAUD

POLITIQUE

Les débats sur la CEE à l'Assemblée nationale

Le gouvernement affirme la continuité de la politique européenne

Un débat était organisé les 18 et 19 mai à l'Assemblée nationale sur la politique européenne du gouvernement. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, devaient ouvrir la discussion.

Les débats à l'Assemblée nationale sur la politique européenne du gouvernement ne font généralement pas recette. Les ministres des affaires européennes successifs ont tous éprouvé un même pincement au cœur en voyant l'hémicycle du Palais-Bourbon se vider au fur et à mesure de l'avancée des débats. Pour la première discussion de politique européenne de cette nouvelle législature, le gouvernement peut tabler, les 18 et 19 mai, sur un environnement plutôt favorable. Le renouvellement de l'Assemblée nationale peut être gage d'un regain d'intérêt et de participation. En outre, depuis la réforme constitutionnelle liée au traité de Maastricht, les parlementaires disposent, avec l'article 88-4, d'un pouvoir renforcé de contrôle des actes communautaires ayant une portée législative *(voir l'article de Frédéric Bobin)*. Enfin, ce débat bénéficie d'une triple actualité : le dossier yougoslave, le récent mémorandum français sur les négociations du GATT, et la tenue du second référendum danois, déterminant pour l'avenir du traité de Maastricht.

Le ministre des affaires étrangères, M. Alain Juppé, devait ouvrir mardi les débats en abordant les « dossiers lourds » que sont le GATT, la Yougoslavie, les perspectives d'élargissement de la Communauté et celles du prochain sommet européen de Copenhague les 21 et 22 juin prochain. Quant au ministre chargé des affaires européennes, M. Alain Lamassoure, il devait rappeler que dans ce domaine de la politique européenne, la continuité l'emportait sur le changement. *« Le traité de Maastricht, une fois ratifié, sera appliqué dans toutes ses dimensions : union économique et monétaire, politique étrangère et de sécurité commune (PESC), etc. »* affirme M. Lamassoure.

En matière de politique étrangère commune, le ministre des affaires européennes se félicite que le premier ministre, M. Edouard Balladur, en lançant le principe d'une conférence sur la sécurité en Europe, lors de son discours de politique générale, ait voulu anticiper sur la mise en œuvre du traité sur l'union européenne.

Les leçons de la campagne du référendum

Même si la continuité l'emporte sur le changement, M. Lamassoure souhaite, durant ce débat, se faire l'écho des inquiétudes exprimées lors des campagnes référendaires et législatives à l'égard d'une construction européenne opaque et lointaine. Grand pourfendeur, depuis de nombreuses années, du *« byzantinisme »* du mode de décision communautaire, – *« au lieu de faire simple, ils ont créé des embryons concurrents d'exécutif communautaire et cinq procédures législatives différentes au Parlement européen »*, – il se veut le champion, à Bruxelles, d'une sourcilleuse application du principe de subsidiarité afin *« d'assainir »* le mode de fonctionnement institutionnel de la Communauté.

Entendu, fin avril, par le Sénat sur le principe de subsidiarité, M. Lamassoure a expliqué que, lors d'une réunion du Conseil des ministres à Bruxelles, il avait constaté que huit des douze textes inscrits à l'ordre du jour *« n'étaient pas de la compétence de la Communauté mais relevaient de la reconnaissance mutuelle des normes, deux autres méritaient un débat politique au Conseil et au Parlement européen, et deux enfin relevaient du pouvoir réglementaire, éventuellement communautaire. »*

Dès son installation, le ministre a demandé la communication de la liste des textes européens en projet afin de s'*« assurer du respect du principe de subsidiarité »*. Aussi, bien loin de s'inquiéter de l'utilisation par les parlementaires français du nouvel article 88-4 de la Constitution, le ministre espère que le gouvernement pourra utiliser les résolutions votées par le Parlement français pour conforter ses positions lors des négociations avec ses partenaires de la Communauté européenne.

Pour le ministre, la Communauté gagnera également en transparence et en lisibilité si les commissaires européens engagés dans des négociations internationales (par exemple le GATT, les négociations entre le Japon et la CEE sur les automobiles ou celles sur l'acier tchèque) sont dotés d'un mandat clair dont ils devront rendre ensuite compte.

Enfin, bien que le dossier soit politiquement piégé compte tenu de la concurrence du RPR et de l'UDF, M. Lamassoure devait réaffirmer devant la représentation nationale son désir de voir le mode de scrutin européen révisé pour rapprocher les candidats et les élus des citoyens. *« C'est indispensable alors que le Parlement européen va voir ses pouvoirs renforcés par le traité de Maastricht »* souligne-t-il. Une façon de prendre date sur le dossier de la régionalisation du mode de scrutin que le premier ministre ne souhaite pas, semble-t-il, transformer en pomme de discorde avec sa majorité.

PIERRE SERVENT

La représentation des courants au bureau exécutif du PS

Une lettre de M. Poperen

Jean Poperen, ancien ministre, ancien député, maire de Meyzieu (Rhône), nous a adressé, au sujet de sa revendication d'un siège au bureau exécutif du PS (le Monde *du 15 mai), la mise au point suivante :*

« La représentation du courant auquel j'appartiens s'établit (sur la base des résultats du congrès de Rennes, qui, pour le moment, reste la référence) à deux représentants titulaires et un suppléant au sein [du bureau exécutif]. Il y a, actuellement, un titulaire, Michel Debout, et un suppléant, Jean-Louis Cottigny. Jean-Marc Ayrault, qui avait été désigné au congrès de Rennes comme membre titulaire, a, depuis lors, indiqué très loyalement qu'il ne souhaitait plus appartenir à ce courant de pensée, ni, d'ailleurs, à aucun courant de pensée. Et la direction provisoire, dans le document qu'elle a publié sur la nouvelle composition du bureau exécutif, indique que Jean-Marc Ayrault est membre de cet organisme au titre de président de la FNESR [Fédération nationale des élus socialistes et républicains]. L'un des deux sièges revenant au courant Rassembler à gauche n'est donc pas actuellement pourvu, et ce courant souhaite que j'assume cette responsabilité. »

[La direction du PS nous indique, au contraire, que M. Ayrault, député de Loire-Atlantique, maire de Nantes, siège au bureau exécutif au titre de la motion 2 du congrès de Rennes, en mars 1990, motion dont il était, derrière M. Poperen, le deuxième signataire. Ce courant s'étant depuis lors divisé, comme celui de M. Chevènement, la règle retenue dans les deux cas est que les représentants des motions, investis au dernier congrès ordinaire, le sont jusqu'au prochain congrès ordinaire. Ils peuvent, naturellement, donner leur démission et, s'ils le souhaitent, désigner un remplaçant.]

□ **Une veillée de prières, mercredi 26 mai, pour les élus et les hommes politiques.** – A l'invitation du Père Alain de la Morandais, responsable du secrétariat pastoral d'études politiques du cardinal Lustiger, archevêque de Paris, une veillée de prières à l'intention des élus et des hommes politiques aura lieu, mercredi 26 mai à 20 h 30, à la basilique Sainte-Clotilde (23 *bis*, rue Las-Cases, 75007 Paris). Prévue depuis plusieurs semaines, cette manifestation, souligne le Père de la Morandais, prendra *« un caractère exceptionnel »* après le décès de Pierre Bérégovoy et de Jean Roux, vice-président du conseil général d'Indre-et-Loire. Un hommage public sera rendu à l'ancien premier ministre par Jacques Delors, président de la Commission européenne. Pour tout renseignement : tél. : 47-05-47-02.

□ **Rectificatif.** – Dans le « chapeau » surmontant les résultats des élections cantonales partielles organisées dimanche 16 mai (*le Monde* du 18 mai), un rajout a rendu incompréhensible le paragraphe sur la participation électorale. Il fallait lire : *« les records de participation sont atteints dans l'Ariège (70,92 %) et dans l'Hérault (70,47 %) »*.

Les parlementaires entendent user de leur droit de regard sur les actes communautaires

La période est faste pour les parlementaires qui se promettent de dire son fait à « l'hydre » bruxelloise. A en croire les plus turbulents, c'est même un peu comme si l'heure de la revanche avait sonné. Jusque-là confinés dans une impuissance rageuse face à l'irruption du droit communautaire dans le droit national, les voilà soudain guillerets, comme délivrés. Le camp des eurosceptiques souffle enfin.

Bien sûr, les intéressés se gardent bien pour l'heure d'affecter les airs comploteurs qui furent les leurs lors de la révision constitutionnelle de juin 1992, préalable à la ratification du traité de Maastricht. Il est même de bon ton par les temps qui courent de récuser toute pertinence au clivage apparu alors entre « pro » et « anti » Maastricht. La révision constitutionnelle ayant été *« votée »*, le débat, dit-on, serait *« dépassé »*. En réalité, les divergences que ce débat a révélées demeurent. Les prochaines échéances européennes ne devraient pas manquer de les voir se cristalliser à nouveau.

Les eurosceptiques en position stratégique

A priori, les eurosceptiques ont de quoi donner de la voix. Les députés RPR qui s'étaient rassemblés, il y a un an, autour de Philippe Séguin occupent en effet des positions stratégiques au sein du nouvel organigramme du Palais-Bourbon. Alors qu'ils faisaient figure à l'époque de « dissidents » minant l'autorité de Jacques Chirac, c'est le groupe RPR lui-même, présidé par Bernard Pons, qui les a très officiellement mandatés pour assumer de telles fonctions, comme s'il s'agissait d'exercer un contre-pouvoir face à un gouvernement dont la tonalité européenne inquiète certains.

Autour de Philippe Séguin, président de l'Assemblée, on trouve ainsi Nicole Catala et Eric Raoult aux postes de vice-présidents, Pierre Mazeaud à la présidence de la commission des lois – le vrai centre névralgique du dispositif – et Robert Pandraud à la présidence de la délégation aux Communautés européennes. Tous s'étaient illustrés dans des charges contre l'Europe de Maastricht, qualifiée de *« fédérale »* et de *« supranationale »*.

Quelles que soient les protestations de loyauté adressées à l'Hôtel Matignon, on imagine mal une telle force de frappe parlementaire rester longtemps inactive. Et ce d'autant que le Parlement se voit doté depuis la révision constitutionnelle d'un droit de regard sur les affaires européennes qui, s'il ne comporte aucun « mandat impératif », finira par exercer une pression politique que l'exécutif pourra difficilement ignorer.

Le risque d'affaiblir l'exécutif

Le nouvel article 88, alinéa 4, de la Constitution permet en effet aux Assemblées de voter des *« résolutions »* sur des propositions d'acte communautaires *« comportant des dispositions de nature législative »*. Ces textes communautaires émanant de la Commission de Bruxelles devront avoir été adressés par le gouvernement à l'Assemblée nationale et au Sénat *« dès leur transmission au Conseil des Communautés »*, c'est-à-dire en amont du processus de décision communautaire.

C'est avec cet avis parlementaire dans leurs cartons que les ministres français négocieront ensuite au Conseil. Tel est le biais par lequel la représentation nationale a cherché à se protéger de l'appétit normatif de Bruxelles et les contempteurs du *« déficit démocratique »* imputé à la construction européenne ont pu y trouver à juste titre un premier motif de satisfaction.

Mais le coût de cette avancée parlementaire est extrêmement lourd pour un exécutif dont la maîtrise des relations internationales se trouve ainsi ébréchée. Ce n'est pas là le moindre paradoxe de cette révision constitutionnelle que d'avoir vu des héritiers du gaullisme cautionner, au nom de la sauvegarde de la souveraineté nationale, un mécanisme qui porte en germe le risque d'un affaiblissement de l'exécutif par rapport au législatif.

La mise en œuvre du nouvel article 88, alinéa 4, n'aura en tout cas pas tardé. Dès la session d'automne, l'Assemblée nationale et le Sénat modifiaient leur règlement intérieur afin de préciser les modalités de ce contrôle parlementaire. Selon la formule retenue, n'importe quel député ou sénateur pourra déposer une proposition de résolution *sur* un projet d'acte communautaire de portée législative.

Dans ce schéma, la délégation pour les Communautés européennes se trouve cantonnée dans un rôle secondaire équivalant à celui d'une simple commission saisie pour avis. Les commissions permanentes, ses « rivales », n'avaient pas tenu à la voir prendre trop d'importance.

Mais Philippe Séguin a vite compris, dès son élection à la présidence de l'Assemblée nationale, tout le parti que les partisans d'un contrôle renforcé sur Bruxelles pouvaient tirer du capital de connaissances des circuits communautaires que la délégation avait accumulé depuis sa création en 1979. Sans avoir à modifier les textes existants, il lui a donc confié *« un rôle systématique d'instruction »* en vertu duquel elle se saisira de *« toutes »* les propositions d'actes communautaires de portée législative. La crainte de l'ancien porte-drapeau du camp anti-Maastricht est en effet que des textes capitaux échappent à la vigilance de simples députés insuffisamment initiés aux arcanes de l'Europe.

Ainsi les instruments du contrôle sont-ils maintenant en place. Depuis l'automne dernier, le gouvernement a communiqué soixante et onze propositions d'actes communautaires de portée législative au Sénat et soixante-douze à l'Assemblée nationale. Dans une circulaire récemment adressée aux membres de son gouvernement, Edouard Balladur a demandé aux ministres de faire preuve de *« diligence »* et de *« célérité »* dans l'information adressée aux parlementaires afin d'éviter de se trouver dans une situation absurde où ces derniers continueraient de se livrer à l'exégèse de textes communautaires déjà adoptés par le Conseil. De telles consignes ont solennellement confirmé que le gouvernement entend pleinement jouer le jeu du contrôle parlementaire.

Sans attendre que les délégations pour les Communautés européennes de chaque Assemblée aient fini de trier toute cette masse de documents, des parlementaires ont déjà commencé à déposer à titre personnel des propositions de résolutions. Ainsi, à l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud et Robert Pandraud ont-ils déposé une proposition commune demandant au gouvernement de s'opposer à l'adoption d'une directive européenne relative au *« traitement des données à caractère personnel »* au motif que la loi de 1978 sur l'informatique et les libertés s'en trouverait remise en cause.

Les sénateurs ne sont pas en reste. Jacques Oudin (RPR, Vendée) a déposé une proposition demandant au gouvernement de s'opposer à ce que la Communauté souscrive une participation au fonds européen d'investissement, tandis que Michel Poniatowski (Rep. et ind., Val-d'Oise) demande, lui, au gouvernement de faire échec à l'adoption par le Conseil d'un règlement visant à accroître les prérogatives de la Commision en matière de politique commerciale communautaire.

Une arme à double tranchant

Si les trois premières propositions n'en sont qu'au stade du dépôt, celle de M. Poniatowski vient d'être adoptée, le 12 mai, par la commission des affaires économiques et du Plan du Sénat. Son examen en séance publique est donc imminent à moins que personne ne demande son inscription à l'ordre du jour, auquel cas elle sera considérée comme définitivement adoptée dans un délai de dix jours après le « feu vert » de la commission des affaires économiques, soit autour du 22 mai.

Les choses sérieuses ont bel et bien commencé. Pour le gouvernement, c'est aussi la période de tous les risques. S'il entend utiliser ces résolutions pour appuyer sa propre politique de fermeté vis-à-vis de ses partenaires européens, il peut aussi se trouver éminemment embarrassé par telles sommations parlementaires lorsque la « realpolitik » lui dictera de faire preuve de plus de souplesse. L'article 88, alinéa 4, de la Constitution, ou l'arme à double tranchant.

FRÉDÉRIC BOBIN

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Anniversaire

ON ne nous dit pas tout. Dernièrement, un quinquagénaire est sorti d'un coma de vingt-cinq ans. Il avait perdu connaissance, en 1968, lors d'une charge de police entre la Sorbonne et l'Odéon. Il s'est réveillé en criant : *« CRS-SS ! »* Les psychiatres ont prié un ancien émeutier d'aider le miraculé à renouer avec un quart de siècle d'Histoire.

– On ne dit plus « CRS-SS », a rectifié posément l'ex-émeutier. C'était d'ailleurs excessif, donc insignifiant.

– Pourquoi, la police n'est plus au service de la violence bourgeoise ?

– Il n'y a plus de bourgeoisie, dit l'ex-émeutier. Il y a une démocratie que la Terre entière nous envie.

– Et la classe ouvrière ?, demanda le miraculé.

L'ex-émeutier dut prendre des précautions, pour éviter les risques de rechute.

– Il n'y a plus de classe ouvrière, dit-il. Ni de parti qui l'incarne ni de syndicat pour la défendre.

– Notre gauchisme a donc gagné ?, dit le miraculé.

– L'avenir le dira, enchaîna prudemment l'ex-émeutier. Il n'y a plus, non plus, de prolétariat mondial, ni de patrie du socialisme. L'URSS et ses satellites ont explosé.

– Hourrah !, s'exclama le miraculé. Qui dirige, là-bas ? Un collectif ouviers-étudiants ?

– Ils se cherchent, dans des guerres ethniques qui s'étendent à vue d'œil, et des élections à l'occidentale.

– Les pièges à c...?

– Tous les peuples en demandent !

– Et en France ?

∴

L'ex-émeutier fit court, pour ne pas compromettre la convalescence du comateux.

Après le Mai étudiant, qui allait vite ressembler, au regard de l'Histoire, à une « cuite mémorable », il y eut : de Gaulle à Baden, l'Ordre réclamé aux Champs-Elysées et dans les urnes, la prospérité pompidolienne, *la Marseillaise* ralentie, l'interruption volontaire de grossesse, la gauche au pouvoir, la Fête de la musique, le retour en 1983 au pragmatisme responsable, la pression internationale, la guerre du Golfe, l'Est désagrégé, la droite de retour, l'Europe hésitante, le sida, la drogue, le chômage, les déficits, la crise...

– Qu'en pensent nos amis révolutionnaires ?, demanda le miraculé.

La race avait disparu. Tous avaient mis à profit leur talent de manipulateurs dans la presse, le cinéma, la publicité, les affaires.

Le miraculé s'agitait. L'*overdose* de désenchantement n'allait-elle pas le replonger dans le sommeil de l'oubli ?

– Qui va changer le monde, si c'est ça ? Qui va changer la vie ?

L'ex-émeutier hésitait :

– Heu... Quelques humanitaires, peut-être.

– Des huma... quoi ?

– Des boy-scouts qui croient encore qu'un enfant sauvé de la faim c'est mieux que rien.

Le miraculé cherchait à se lever :

– Ils ont oublié que tout est politique, que tout est la faute du capitalisme ?

L'ex-émeutier en profita pour tapoter les oreillers du miraculé, qui y retomba pesamment.

– Ils n'ont pas oublié tout à fait, mais cette idée n'est plus dans le vent. Les vérités passent. La planète entière se convertit au saint Marché. D'ailleurs, l'humanitaire est en perte de vitesse, lui aussi.

Le miraculé regarda fixement le bocal de sa perfusion, où le passage du temps se faisait bulle.

– Que reste-t-il ? L'humanité n'a jamais pu vivre sans futur ! Quel projet ? Comment le préparer ?

∴

L'ex-émeutier crut préférable pour le patient de moins en moins patient d'aller au bout du rude inventaire :

– Il n'y a plus d'explications du passé ni de théories de l'avenir. C'est aussi bien, après le mal qu'elles ont fait, les unes et les autres !

– Quoi, à la place ?, implora le miraculé.

– Rien, comme avant : des experts de banques privées tâchant de retarder la faillite mondiale du système. L'Homme y gagnera en responsabilité, en sens retrouvé du tragique !

Le miraculé débrancha sa perfusion et serra le poignet de l'ex-émeutier.

– Je croyais que le tragique de l'impossible progrès humain était une ruse de l'idéologie bourgeoise pour mieux se maintenir en place ?

L'ex-émeutier eut un geste d'impuissance :

– Le rafistolage à la discrétion des financiers est devenu la loi incontournable. Jusqu'à ce qu'on en invente une autre : de préférence, avec les moyens de l'imposer.

– Je vais chercher, dit le miraculé.

Et il se rendormit. Pour de bon.

P. S. – Des lecteurs ont conclu de mes impressions de Macédoine (*le Monde* du 12 mai) que je serais *« partisan d'une intervention militaire »* en ex-Yougoslavie. Il n'en est évidemment rien.

Les développements de l'affaire Botton

Le gendre de Michel Noir a remis au juge une série de preuves matérielles

Alors que l'enquête sur les « sources » de financement de certaines campagnes électorales pourrait alimenter le prochain grand volet de l'affaire Noir-Botton, les deux personnages centraux du dossier s'affrontent par dépositions interposées en attendant leur future confrontation. Pierre Botton a remis, lundi 17 mai, une série de preuves matérielles des affirmations, souvent accusatoires, vis-à-vis de son beau-père, au magistrat instructeur qui l'a entendu pendant près de sept heures.

LYON

de notre bureau régional

Au cours de ses auditions du 30 avril et du 10 mai, le maire de Lyon avait choisi d'amener le débat sur un terrain personnel, psychologique et familial, tout en se cantonnant le plus souvent dans les dénégations vis-à-vis des faits de *« recel d'abus de biens sociaux »* qui ont motivé sa mise en examen. Ainsi M. Noir avait-il, notamment, insisté sur le souci qu'il avait eu de *« sauver le ménage »* de sa fille, Anne-Valérie, et sur le *« chantage »* affectif dont il aurait été victime de la part de son gendre au moment de rédiger le fameux projet de convention de remboursement (*le Monde* du 13 mars). Pourtant, quelques jours plus tard, le 7 mai, l'épouse de Pierre Botton, entendue à son tour (pour la deuxième fois), contredisait ses affirmations et dressait de son père un portrait sévère, lui reprochant notamment de ne s'être jamais préoccupé d'elle-même, ni de ses deux filles durant les cinq mois d'incarcération de son mari.

Pierre Botton a fait appel, lui, à sa singulière passion pour l'archivage afin de remettre, lundi *17 mai, au juge Philippe Courroye* plusieurs dizaines de nouvelles pièces susceptibles d'attester l'authenticité de ses dires. *« Il importe de démontrer que s'il y a un menteur aujourd'hui ce n'est pas Pierre Botton qui, durant des mois, a vu sa parole d'homme détenu systématiquement mise en doute ou contestée par certains »*, soulignait l'un des défenseurs de l'homme d'affaires.

Des factures et des photos

Les documents, versés à un dossier déjà volumineux, représentent une pile d'une vingtaine de centimètres dont il est difficile d'évaluer le « poids » réel. Pour l'essentiel, il s'agit de factures et de photos que nous avons eu la possibilité d'entrevoir avant qu'elles ne deviennent des pièces à conviction. Si beaucoup d'entre elles paraissent avoir un caractère anecdotique, leur ensemble – et c'est le but affiché par Pierre Botton soucieux de justifier les débouchés de ses abus de biens sociaux et autres acrobaties financières, désormais reconnus, – pourrait battre en brèche les positions de M. Noir.

Alors que le maire de Lyon a toujours affirmé avoir chassé son gendre de son bureau au printemps 1989 parce que celui-ci aurait fait montre *« d'exigences inacceptables »*, Pierre Botton s'attache à démontrer que leurs relations n'ont pas cessé à cette époque. Outre une série de photos couleurs datées de l'été *1989*, prises en famille, autour de la piscine et dans la propriété que l'ancien directeur de campagne « congédié » avait loué à Ramatuelle, Pierre Botton a dû remettre au juge la feuille de paie du professeur de violoncelle de Michel Noir réglée, par ses soins en août 1989, *pour un montant de 6 580 francs* ainsi que la facture nominative de l'achat d'un archet (pour 7 000 francs) que *Michel Noir, lors* d'une de ses auditions, avait affirmé être un cadeau de son épouse.

Autres pièces destinées à démontrer la bonne foi de Pierre Botton : trois factures d'un hôtel de luxe de la Guadeloupe – dont une annotée de la main de M. Noir, – où le maire de Lyon a affirmé n'avoir jamais séjourné, de nombreuses photos prises au Castellet et représentant le maire au volant d'une voiture de formule 1 rouge et blanc. Et encore, une note pour douze convives du restaurant Paul Bocuse, datée de juillet 1986 et *réglée par Vivien SA, qui correspondrait* à l'invitation des membres du cabinet de M. Noir, alors ministre du commerce extérieur du gouvernement de Jacques Chirac.

Alors que les *déplacements* en hélicoptère, réglés sur les comptes des sociétés de Pierre Botton, *paraissaient faire partie* d'une pratique courante de M. Noir, aucune facture le concernant n'avait été retrouvée au siège de la compagnie Paneuropéenne Air Service, de Chambéry, la plus fréquemment utilisée par d'autres invités célèbres de Pierre Botton. Ce dernier devrait combler cette lacune – imputée par lui à un *« nettoyage par le vide préventif »*, – en fournissant une liasse importante de doubles de factures pour autant de voyages héliportés effectués par M. Noir.

Enfin, alors que chez le couturier Francesco Smalto, on aurait affirmé n'avoir *« jamais été en affaires »* avec Pierre Botton, celui-ci verse au dossier des factures réglées par lui ou ses sociétés concernant notamment, en décembre 1985, la confection de deux costumes à 18 000 francs pièce, *aux mensurations de Michel Noir.*

ROBERT BELLERET

A Grenoble

Les policiers ont entendu le dirigeant d'un éphémère groupe de presse

L'enquête judiciaire menée dans le cadre de l'affaire Botton a conduit les policiers de la section financière de Lyon à s'intéresser aux activités de plusieurs entreprises qui furent en relation avec l'homme d'affaires lyonnais. Des *perquisitions effectuées au* siège de de la Société de distribution des eaux intercommunales (SDEI), une filiale de la Lyonnaise des eaux, ont amené les policiers jusqu'à Grenoble où ils examinent les comptes du holding de presse Dauphiné News, aujourd'hui disparu. Lancé dans cette ville, quelques mois avant les élections *municipales de 1989, il ne devait pas survivre* à cette échéance. Son ancien PDG, Frédéric Mougeolle, *a été entendu par le* SRPJ de Lyon et ses bureaux ont fait l'objet d'une perquisition. Cette enquête s'inscrit dans le cadre des investigations policières menées par la PJ de Lyon à la suite de la mise en examen de Marc-Michel Merlin, PDG de la Société de distribution des eaux intercommunales (SDEI) installée à Lyon.

GRENOBLE

de notre correspondant

Le 15 octobre 1988, les Grenoblois avaient découvert dans les *kiosques* un mensuel, *Dauphiné News*, affichait de grandes ambitions rédactionnelles. Son rédacteur en chef, également concepteur du projet, Frédéric Mougeolle, déclarait vouloir *« tracer de nouvelles voies simples et vraies du réalisme de l'information »*. Dans le paysage de la presse locale, dominé par un unique quotidien, *le Dauphiné*, l'initiative paraissait séduisante et courageuse.

Trois mois plus tard était lancée une publication bihebdomadaire de douze pages distribuée gratuitement dans les boîtes aux lettres, réalisée en quadrichromie, tirée à plus de 50 000 exemplaires et qui se voulait le reflet de la vie des 160 000 habitants de Grenoble. Les *News* seront *« Complètement indépendantes de la municipalité »*, affirmait M. Mougeolle. Le contexte pré-électoral de ce lancement ne pouvait que faire planer des doutes sur l'indépendance du projet, le propriétaire de ces publications n'étant autre que le « patron » du journal de la municipalité, *Grenoble mensuel*. D'autre part, plusieurs notes manuscrites du maire de Grenoble, Alain Carignon (RPR), adressées en octobre et décembre 1988 au rédacteur en chef des nouvelles publications montrèrent le rôle que le maire, lui-même ancien journaliste, entendait jouer.

Ainsi, *le 19* octobre, quatre jours après la sortie du premier numéro de *Dauphiné News*, M. Carignon écrivait-il au PDG du mensuel : *« Merci de veiller pour le n° 2 de DN à l'objectif initial : la fierté d'appartenance à une ville et une région en développement »*. Il priait son interlocuteur de se montrer *« ultra-favorable »* vis-à-vis du pilote de rallye Bruno Saby, et du patron de l'équipe de rugby de sa ville Jean Lienard.

Le 31 décembre, M. Carignon demandait que les journalistes mettent *« en valeur »* une vingtaine de personnes et que dans les textes rédigés sur chacune d'elles soient glissées des amabilités sur le maire. Ainsi faisait-il les suggestions suivantes : *« Guy Névache, PS : Carignon est au-dessus des partis », « Haroun Tazieff, comment je vois Alain Carignon », « Robert Cohen-Tanugi, président de la communauté juive. A Grenoble la cohabitation est parfaite »*. Nombre de ces personnes devaient figurer sur sa liste pour les élections.

L'opposition municipale, notamment socialiste et écologiste, dénonça alors une coûteuse opération de marketing électoral réalisée à travers cette opération de presse destinée, selon elle, à assurer la réélection du maire (*le Monde* du 22 février 1989). Après les élections, les journaux disparurent des boîtes aux lettres, puis des kiosques.

Le déficit concernant les publications gratuites avait été estimé par M. Mougeolle, dans une note adressée au maire le 2 décembre 1988, à *« 8 millions de francs. Sur une période de trois mois »*. Le coût global de l'opération aurait dépassé les 12 millions de francs, qui furent couverts, *mais pour une faible part* seulement, par la publicité et par des dons de quelques industriels comme Serge Kampf, PDG de Cap Gemini Sogeti. Ce dernier versa 1 million de francs, mais la publication, dans le *Canard enchaîné* du 1er février 1989, d'une photocopie de son chèque allait refroidir l'ardeur des autres donateurs potentiels.

Les raisons d'un renflouement

Malgré la disparition des journaux du groupe News, les sociétés qui les avaient portés furent seulement mises en sommeil jusqu'à ces toutes dernières semaines. L'enquête préliminaire menée à Grenoble par la section financière de la police judiciaire de Lyon, à la demande du procureur de la République, vise à comprendre comment le déficit de la société holding Dauphiné News fut progressivement apuré. Celle-ci fut vendue au mois de novembre 1989 à la SERECOM, alors toute jeune filiale de la Société d'exploitation des réseaux d'eau potable intercommunaux (SEREPI), elle-même filiale de la Lyonnaise des eaux. Alors que le holding Dau*phiné News n'avait plus aucune* activité, ses comptes furent régulièrement alimentés par la SERECOM, qui fit progressivement disparaître toutes les dettes contractées auprès des nombreuses entreprises sollicitées par l'ex-PDG des *News* (1), ainsi que le confirme le directeur régional de la Lyonnaise des eaux, Alain Facy.

Les policiers, qui ont entendu M. Mougeolle et ont perquisitionné dans ses bureaux de La Terrasse (Isère), le 29 mars, voulaient connaître les conditions qui ont présidé au rachat de la société holding Dauphiné News par la SERECOM et déterminer également l'origine des fonds qui ont transité par *cette société au cours des trois* dernières années. Spécialisée dans la communication, la SERECOM a été, elle aussi, mise en sommeil récemment par les dirigeants de la Lyonnaise des eaux.

Les enquêteurs voudraient savoir si le renflouement de l'opération *News* peut avoir un *lien* avec le contrat signé le 13 juillet 1989 entre la ville de Grenoble d'une part – il portait sur la privatisation de la gestion de son service des eaux – et la Société de distribution des eaux intercommunales (SDEI), une filiale du groupe lyonnais Merlin (2), associée à la *SEREPI* (3) au sein d'une société commune, la Compagnie de gestion des eaux du Sud-Est (COGESE) (4).

Cette privatisation d'un service public, qui n'avait pas été évoquée pendant la campagne électorale, fut décidée par M. Carignon, aussitôt après sa victoire de mars 1989. Les nouvelles investigations policières, menées tant à Grenoble qu'à Lyon où se trouve notamment le siège de la société Merlin, permettront, peut-être, de répondre aux questions posées par cette affaire.

L'avocat de Frédéric Mougeolle, Jean-Louis Dutaret, devenu récemment chargé de mission auprès du ministre de la communication, Alain Carignon, affirme la bonne foi de son client, qui dirige aujourd'hui une nouvelle société de communication, MCM, *spécialisée dans* la réalisation de journaux municipaux. Mais, surtout, il déclare que *« c'est un non-sens de croire que l'affaire Botton ressurgit à Grenoble »*, et il indique que *« le groupe Merlin, à l'époque* [1989] *indépendant de la Lyonnaise des eaux, n'a jamais été l'interlocuteur de M. Mougeolle »*. Enfin, selon M. Dutaret, qui fut également l'avocat de la ville de Grenoble, *« en aucun cas il n'y eut de contrepartie à la privatisation des eaux de Grenoble »*.

CLAUDE FRANCILLON

(1) Le 31 mars 1993, la SERECOM a décidé la dissolution anticipée du holding Dauphiné News.

(2) La SDEI fut rachetée au mois de janvier 1991 par la Lyonnaise des eaux.

(3) En 1989 le groupe Merlin disposait d'une partie du capital de la SEREPI.

(4) Pour ce type de contrat de concession un appel d'offres n'était pas alors nécessaire.

Meurtres en série dans un hôpital britannique

L'infirmière qui tuait les enfants

LONDRES

de notre correspondant

Le nom de Beverley Allitt est d'ores et déjà entré dans l'histoire criminelle britannique *comme celui du « pire tueur de sexe féminin de ce siècle »*. Oublié le précédent « record », détenu par Mary Elizabeth Wilson qui, dans les années 50, avait tué trois maris et un amant. Beverley Allitt, elle, est coupable de quatre meurtres et d' « attaques » perpé*trés sur neuf autres enfants*. Telle est la conclusion à laquelle est parvenu, lundi 17 mai, le jury qui a examiné le cas de cette infirmière de vingt-quatre ans, employée dans le service de pédiatrie de l'hôpital de Grantham et Kesteven (comté de Lincolnshire).

Beverley Allitt tuait ses patients, au lieu de les soigner. Ou plutôt, si l'on en croit les psychologues, elle les empoisonnait *ou les étouffait pour mieux* leur venir en aide. Cela s'appelle le syndrome de Munchausen. Dans les cas les plus *courants, le* patient feint d'être malade et s'inflige des blessures pour mieux attirer l'attention d'autrui. Certains sujets développent ce syndrome « par procuration » : ils utilisent un enfant comme substitut à leur dérèglement, n'hésitant pas à provoquer la maladie chez celui-ci. Beverley Allitt est donc sans doute une grande malade en même temps qu'une grande criminelle.

En 1991, en cinquante-neuf jours de service, la jeune infirmière a tué trois bébés, et un garçon de onze ans. Elle a encore tenté d'assassiner *trois autres* enfants et s'est livrée à des attaques sur six autres, dont certains conserveront des séquelles (cérébrales) jusqu'à la fin de leur vie.

Parfois, elle étouffait ses victimes, mais, la plupart du temps, elle leur injectait des doses massives d'insuline. L'enquête montrera que, chaque fois qu'il y avait *un gros « problème » médical* avec un enfant, Beverley Allitt était de service. Or il y eut vingt-cinq « problèmes » pendant cette période. Ses collègues disaient que Beverley était particulièrement bouleversée par cette fâcheuse coïncidence. On la plaignait. *Mais, dans ce fait divers,* les bizarreries semblent s'accumuler : ce n'est en effet qu'à l'issue du procès – et après que le jury eut été convaincu de la culpabilité de Beverley Allitt, – que l'histoire médicale de la jeune femme a été *dévoilée. Or celle-ci* est accablante pour les services hospitaliers.

Avant d'être engagée dans ce service de pédiatrie, Beverley Allitt était étudiante, puis stagiaire, à l'hôpital de Grantham, de 1987 à 1991. Durant cette période, elle s'est rendue à vingt-quatre reprises au service de consultations, se plaignant de divers maux. En 1990, elle avait obtenu quatre-vingt-quatorze jours de congé-maladie. Son cas avait retenu l'attention des méde*cins et l'un d'eux avait* même indiqué qu'il était fort probable que la jeune femme soit atteinte du syndrome de Munchhausen. Pourtant, rien n'a empêché ce « tueur en puissance » d'être nommé dans le service pour enfants de l'hôpital. L'affaire *devrait trouver un épilogue* judiciaire le 28 mai, lorsque la sentence sera rendue. L'enquête sur le fonctionnement de l'hôpital de Grantham, demandée par le ministre de la santé, Virginia Bottomley, exigera un peu plus de temps. On parle de « négligences »...

LAURENT ZECCHINI

CORRESPONDANCE

Une lettre du maire de Lyon

Après la publication dans le Monde *du 12 mai de l'article de Robert Belleret intitulé « La société grenobloise Kis et le financement des campagnes de Michel Noir, » M. Noir nous écrit :*

Comme il n'a rien à dire sur les séances d'instruction des 30 avril et 10 mai, parce que ni mes avocats ni moi-même ne portons ce dossier sur la place publique, M. Belleret, votre collaborateur, répète dans votre édition du 12 mai, des accusations de M. Botton contre moi, qualifiées déjà depuis trois semaines de pétard mouillé par un autre grand quotidien national.

De quoi s'agit-il ? M. Belleret reprend complaisamment les accusations de M. Botton selon lesquelles j'aurais usé de mon influence, en ma qualité de ministre du commerce extérieur, pour faire octroyer à un président d'en*treprise une faveur du Trésor* public de 10 millions de francs en contrepartie du versement à M. Botton, pour mon propre compte et sur mes instructions, d'un bakchich de 900 000 F.

Si l'on appelle un chat un chat, et une infamie une infamie, c'est bien de cela qu'il s'agit. Ces imputations sont évidemment grossières et fausses.

Le seul effet de ce démenti sera probablement d'abîmer un peu plus « ma défense médiatique » puisqu'aussi bien, ce qui sera *retenu et même repris sera le fait* imputé beaucoup plus que mon démenti. La vérification des impossibilités administratives de cette horreur que je récuse a été faite plus tôt par d'autres organes de presse, ce qui n'empêche nullement votre collaborateur de présenter *ces insinuations aujourd'hui* à nouveau, ce qui a pour résultat de faire mal, puisqu'un homme public n'en est pas moins un homme sensible, s'agissant de son honneur.

Enfin, si je vous dis que je n'ai jamais reçu un centime de M. Crasnianski, comme le confirme d'ailleurs son avocat, cela ne sert à rien puisque l'accusation n'existe que dans le dossier médiatique et que le dossier médiatique ne se clôt jamais.

Alors comment faudra-t-il m'y prendre ?

– Demander à mes avocats de faire des confidences interdites et de vous communiquer des pièces du dossier en contradiction avec leurs obligations ?

– Solliciter un rendez-vous auprès de votre collaborateur pour lui dire ce que je sais de cette affaire en le considérant comme un juge d'instruction médiatique ?

– Mais aussitôt, le lendemain, convoquer ses collègues pour qu'il n'y ait pas de jaloux, donc de dégâts ?

– Attendre des interprétations diverses, y répondre à nouveau si elles déraillent et consoler le juge d'instruction en m'excusant de dire la vérité d'abord aux autres, parce que, nous le savons, l'information n'attend pas ?

La situation dans laquelle vous me mettez s'apparente à celle de beaucoup d'autres personnes mises en cause dans les affaires judiciaires. Vous me faites mal, comme vos collègues font mal à des gens *parfois les plus humbles parce que* ce dont il s'agit dans l'instant nourrit les fantasmes : Ah ! quel superbe spectacle que la mise à mort d'un élu. La défense médiatique est en vérité impossible dans le cadre d'une affaire judiciaire. Le mal est fait. Toujours et de façon durable, quelle que soit la vérité : n'est-ce pas cela le début du désespoir ? Quelle plus belle leçon de démocratie ce serait que de sortir de la scène judiciaire aussi net que lorsqu'on y entre *quand son* innocence a été comprise et admise ! Ce n'est pas aujourd'hui possible à cause de la scène médiatique qui salit, non point forcément par intention, mais par résultat fonctionnel. Et je suis, là, particulièrement délicat avec votre collaborateur qui ne prend guère de telles précautions avec moi.

SOCIÉTÉ

L'affaire du sang contaminé devant la cour d'appel de Paris

Les choix du professeur Roux

La 13e chambre de la cour d'appel de Paris a procédé, lundi 17 mai, à l'interrogatoire du professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé. Il est soupçonné de *« non-assistance à personne en danger »*, et pour ce délit, la 16e chambre correctionnelle de Paris l'avait condamné, le 23 octobre 1992, à quatre ans de prison avec sursis.

Le professeur Jacques Roux représente l'étonnant mélange provoqué par la rencontre de deux mondes très différents : la médecine et l'administration. Il en maîtrise donc les deux jargons auxquels il ajoute heureusement une bonne dose de franc-parler. Ainsi lorsqu'il dit : *« L'administration est chargée d'appliquer la politique gouvernementale »*, le message est presque clair : les ministres avaient leur idée sur la question, et ce n'est pas le directeur général de la santé qui pouvait y changer quelque chose. C'est pourtant ce qu'on lui reproche, et dans son jugement, le tribunal déclarait : *« Le professeur Roux, directeur général de la santé, autorité de tutelle de la transfusion, membre du conseil d'administration du CNTS, s'est manifestement abstenu d'user de ses pouvoirs pour empêcher le docteur Garretta d'agir ainsi qu'il l'a fait. »*

D'emblée, le professeur proteste. *« On surestime les pouvoirs que j'avais et, surtout, la possibilité que j'avais de convaincre les cabinets ministériels. »* Le droit administratif vient à son secours quand il déclare : *« Le directeur général a une délégation de signature, et on présente les choses comme s'il y avait une délégation de pouvoir. »* Le professeur Roux estime donc avoir fait ce qu'il pouvait face aux réalités scientifiques, telles qu'elles se présentaient à l'époque, tout en dénonçant une inertie du pouvoir politique qu'il a combattue sans succès.

« Une solution irréaliste »

Le 12 mars 1985, le docteur Brunet indique au professeur Roux : *« Il est probable que tous les produits sanguins préparés à partir de pools de donneurs sont actuellement contaminés. »* Cette note est aussitôt transmise au secrétariat d'Etat à la santé, mais le professeur Roux admet : *« Je n'ai pas proposé au gouvernement d'autre solution que de se diriger rapidement vers le chauffage des produits sanguins, le dépistage et la sélection des donneurs. »*

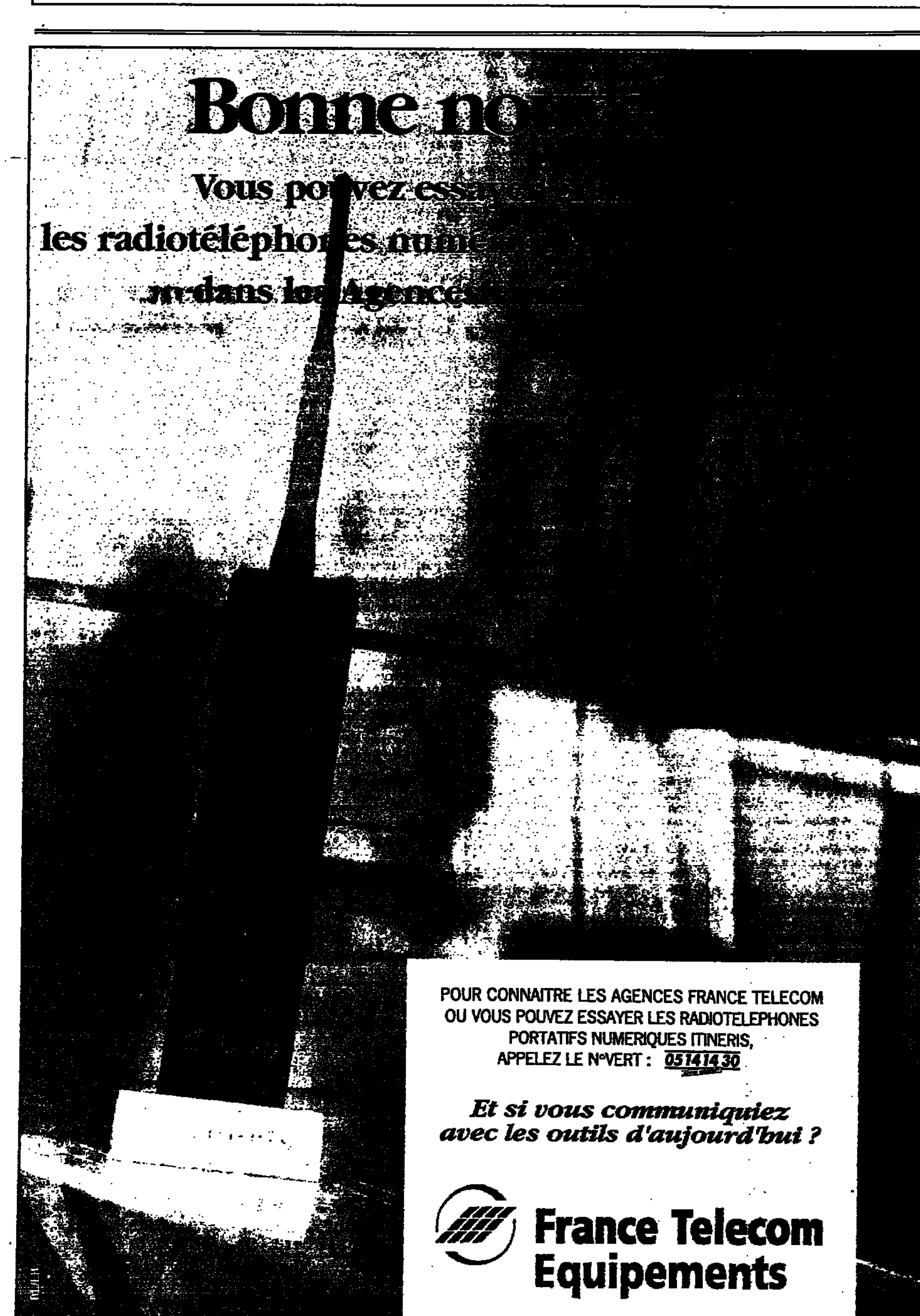
Le retrait des produits non chauffés du marché lui paraît *« une solution irréaliste »*. Il aurait fallu procéder à des importations massives pour remplacer les produits non chauffés, et le professeur estime que cette attitude comportait aussi une part importante de risques. Il évoque *« les expériences malheureuses de certains pays où l'augmentation des importations a été accompagnée d'une baisse de la qualité des produits chauffés »*. Il explique que les laboratoires *« forçaient sur les donneurs »* et, selon le professeur, la quantité de virus était telle qu'il en restait après le chauffage.

Le professeur Roux considère aussi que la question des tests est plus complexe qu'il n'y paraît. Ce ne serait pas pour de basses raisons de protectionnisme que le test Abott avait été retardé, mais seulement parce que ce test n'était pas jugé aussi fiable que celui de l'Institut Pasteur. Il propose donc parallèlement le chauffage et le dépistage. *« Pour moi, c'était lié. »*

Mais face à lui, il semble que les cabinets ministériels n'aient entendu que le mot « dépistage ». C'était apparemment la seule solution envisagée par les autorités : obtenir des produits sanguins propres, en dépistant les donneurs. Une position qui demandait cependant de s'engager financièrement. *« Pasteur était prêt depuis le 20 avril 1985. Mais il lui fallait de l'argent pour développer son test »*, souligne le professeur Roux, en constatant que les réunions de cabinets ministériels ont abouti à une impasse. *« C'est seulement parce qu'ils ne se sont pas mis d'accord sur le financement (...). La décision a été prise de ne rien faire. »* C'est ainsi qu'il faudra attendre l'arrêté du 23 juillet 1985, prévoyant que les produits non chauffés ne seraient plus remboursés après le 1er octobre 1985.

Pourtant, le professeur Roux observe, lorsqu'on lui reproche de ne pas avoir insisté suffisamment : *« La notion d'urgence n'échappait à personne. Je ne vois pas très bien ce qu'il fallait que je dise de plus. »*

MAURICE PEYROT



Après la réélection contestée du docteur Nakajima

Plusieurs pays proposent une réforme complète du fonctionnement de l'OMS

Les trente et un membres du conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) devaient examiner, lundi 17 et mardi 18 mai à Genève, un document portant sur *« l'adaptation de l'organisation aux changements mondiaux »*. Sous cette formulation, le conseil exécutif entend reposer la question du fonctionnement de l'OMS, après la réélection contestée du docteur Nakajima, directeur général.

Affaiblie, contestée au sein même de la famille de l'ONU, l'Organisation mondiale de la santé survivra-t-elle à la crise qu'elle est en train de traverser ? Celle-ci dépasse de beaucoup la gestion, l'absence de charisme du directeur général, les irrégularités financières observées lors de l'audit demandé l'an dernier par le professeur Jean-François Girard (France), alors président du Conseil exécutif. Le mal est plus profond : il conduit à une remise en cause du fonctionnement et de la stratégie de cette organisation qui emploie 4 500 personnes et dont le budget annuel ordinaire atteint 900 millions de dollars.

Le document, examiné lundi 17 et mardi 18 mai à Genève, a été rédigé par le docteur Calman (Grande-Bretagne), en collaboration avec le professeur Jean-François Girard, ainsi qu'avec les représentants, au sein du conseil exécutif, de la Chine, des Etats-Unis, des Maldives, de la Tunisie et des Seychelles. Il comprend une série de propositions qui devraient permettre aux principaux pays industrialisés, les « bailleurs de fonds » d'Europe et d'Amérique du Nord, de juger de l'action à venir et de la volonté de réforme du docteur Nakajima. Différents chapitres sont abordés :

● **L'expertise technique et la recherche** : c'est, de l'avis général, l'activité spécifique de l'OMS. D'elle dépend en grande partie la crédibilité de l'organisation. On compte actuellement plus d'un millier de collaborateurs de l'OMS à travers le monde, soit un nombre trop élevé. Beaucoup d'observateurs estiment qu'il faudrait une politique beaucoup plus sévère, conduisant à fermer de nombreux centres et à ne plus donner le label OMS hors de critères scientifiques précis.

Le rapport examiné à Genève rappelle que *« la compétence technique devrait être le critère absolu lors de la sélection et du recrutement du personnel à court ou long terme »* et regrette que l'OMS n'ait pas réussi à jouer le rôle de catalyseur, ni de fédérateur qui devrait être le sien dans le domaine de la santé.

● **Les anomalies budgétaires** : conséquence de la crise économique mondiale, l'OMS arrive à sa douzième année de « croissance réelle zéro », pour ce qui est de son budget régulier. Les contributions extra-budgétaires de l'organisation atteignent ou dépassent ce budget. C'est une situation qui comporte de nombreux aspects pervers. En effet, seul le budget régulier est examiné par le conseil exécutif, les contributions extra-budgétaires étant visées par des comités *ad hoc*. *« Des pays donateurs vont, par le biais de contributions extra-budgétaires, jusqu'à imposer directement le financement de tel ou tel programme personnalisé dans tel ou tel pays*, estime le professeur Girard. *Il faut que le conseil exécutif retrouve ses prérogatives. »*

● **Les orientations futures** : *« La santé pour tous en l'an 2000 »* : ce slogan, lancé non sans naïveté dans les années 70, a vécu. *« Ce concept a été mobilisateur durant les quinze dernières années*, note le rapport, *mais on peut considérer cette échéance comme limitative, portant à confusion et proposant un calendrier qu'il n'est pas possible d'atteindre de façon universelle. »* Le nouveau document plaide donc pour des objectifs plus réalistes, comme l'éradication de la poliomyélite ou celle de la draconculose.

Coûteuses féodalités

La réalisation de ces objectifs suppose notamment une modification du mode de fonctionnement de l'organisation et la restauration des pouvoirs du conseil exécutif. Celui-ci est vidé, de fait, de tout pouvoir réel et ce, alors même qu'en théorie le directeur général de l'OMS est placé sous son autorité. Elle suppose également d'en finir avec l'incroyable multiplication des « programmes » définis à Genève qui, à l'exception notable du programme mondial contre le sida, sont tenus par des féodalités coûteuses et inefficaces.

D'autres féodalités sont constituées par les six bureaux régionaux de l'OMS (Copenhague, Washington, Brazzaville, Manille, Delhi et Alexandrie), dont les directeurs sont élus par les pays des régions concernées. Une proposition soutenue par la France vise à ce qu'à l'avenir, la nomination des directeurs régionaux soit soumise à l'approbation du directeur général.

A ces différents points de réforme s'ajoute la nécessaire coordination de l'action de l'OMS au sein des Nations unies. Les très vives critiques formulées ces derniers mois, outre-Atlantique, contre le docteur Nakajima, soulignent les risques d'éclatement de l'organisation. Ils sont d'autant plus réels que l'action dans le domaine de la santé pourrait, pour partie, être transférée à l'UNICEF ou au PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), deux agences à forte représentation américaine. La survie de l'OMS tient donc aujourd'hui pour l'essentiel à l'urgence avec laquelle l'actuel directeur général pourra mettre en œuvre ce plan de réforme et définir, enfin, une stratégie pour l'organisation qu'il doit diriger jusqu'en 1998.

JEAN-YVES NAU

EN BREF

□ **Deux suicides de détenus.** – Un détenu de la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelonne (Hérault) s'est tranché la gorge dans sa cellule, dimanche 16 mai. Christian Hérail, âgé de quarante et un ans, devait comparaître aux assises dans trois semaines comme auteur présumé du meurtre d'un quinquagénaire. Il s'agit du troisième suicide recensé dans cette prison depuis son ouverture en 1990. A la prison Saint-Joseph de Lyon, un autre détenu, Pascal Santailier, âgé de trente-trois ans, s'est donné la mort, lundi 17 mai, en se pendant à un fil électrique. Il était incarcéré depuis le 8 janvier, pour avoir tué son fils, avant de tenter de se suicider, le 6 janvier. Une semaine auparavant, Jean-Yves Plassard, âgé de vingt et un ans, s'était pendu dans cette même prison, quelques jours avant son procès en assises.

□ **La renaissance d'Arsene.** – Le mini-satellite Arsene (Ariane Radio-amateur Satellite pour l'enseignement de l'Espace) a rejoint son orbite de travail après la mise à feu, lundi 17 mai à 13 h 45, de son moteur d'apogée. Si toutes les commandes du satellite répondent aux ordres, les possibilités de transmission offertes par Arsene demeurent réduites. La voie VHF (145 MHz) reste muette. Seules fonctionnent les liaisons dans la bande UHF montante (435 MHz) et descendante SHF (2,4 GHz). Malgré cela, Arsene devrait, dès les premiers jours de sa prochaine mise à poste, être utilisable par 1 000 à 3 000 radio-amateurs.

□ **Accord multinational pour l'exploration de Mars.** – La NASA a annoncé, lundi 17 mai, qu'un accord avait été conclu entre les principaux pays engagés dans la recherche spatiale pour regrouper leurs efforts de recherche en vue de l'exploration de la planète Mars. Dans ce but, la NASA, l'Agence spatiale européenne, l'Institut de recherche spatiale russe, l'Agence spatiale italienne, l'Agence spatiale allemande et le Centre national d'études spatiales français ont décidé la formation d'un groupe de travail international, ouvert aux pays et aux organismes qui le souhaiteraient, et chargé de définir une stratégie pour l'exploration de Mars après l'an 2000.

SOCIÉTÉ

Avec 795 millions d'économies sur les autorisations de programme

La recherche sous le signe de l'austérité

Malgré les *annulations de crédits* décidés par le premier ministre, le budget de la recherche scientifique restera en faible croissance (3,5 %) avec une ligne de crédits de 52,8 milliards de francs contre 53,7 milliards de francs votés par le Parlement. L'essentiel des économies touche les *autorisations de programmes* (– 8,7 %) tandis que les crédits de paiement sont moins frappés (– 1 %).

Voilà quelques semaines encore, certains pensaient que le pire était à craindre et qu'avec le retour de la droite aux affaires la recherche allait une nouvelle fois faire les frais de la politique de rigueur imposée par le premier ministre à l'Etat. En avril 1986, le gouvernement de M. Chirac n'avait-il pas fait porter l'essentiel (54 %) des économies budgétaires du pays à la recherche scientifique? Cette fois, François Fillon, nouveau ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a su convaincre les finances de conserver à la recherche une certaine priorité.

De fait, les coupes décidées paraissent relativement tempérées pour ce qui concerne les crédits de paiement qui sont le nerf de la guerre de toute activité. Les économies faites sur le budget de la recherche *ne sont en effet que* de 288 millions de francs (– 1 %) – contre 336 millions voici deux ans lors des précédentes annulations budgétaires – sur les 28 786 *millions de francs* annulés par les services du premier ministre. En revanche, les experts budgétaires ont eu la main plus lourde sur les autorisations de programme; qui *conditionnent* l'avenir, en décidant 795 millions de francs (– 8,7 %) d'annulations, contre 533 millions en 1991, sur les *9 164 millions de francs* économisés par l'Etat.

Comme chaque fois en pareil cas, ce sont les organismes de recherche qui «trinquent le plus». C'est ainsi que le CNRS et les instituts nationaux perdent dans l'affaire, toutes dépenses confondues, 312,8 millions de francs, dont 215 millions d'autorisations de programme (1).

S'ajoutent à ces mesures 226 millions de francs d'autorisations de programme retirés à l'espace *«pour ajuster»* plus efficacement *les crédits de paiement* avec le financement de certains programmes spatiaux européens. Quant au Fonds de la recherche et de la technologie, il se voit amputé de *97,6* millions de francs d'autorisations de programme tandis que le programme «Formation à et par la recherche» perd *32 millions* de francs de crédits de paiement qui, selon M. Fillon *«sont le résultat d'une sous-consommation des crédits l'an dernier et ne devraient en aucun cas toucher le flux et la durée des allocations de recherche».*

Les dangers du trompe-l'œil

Amputé de ces annulations de *crédits, le budget civil de* la recherche et du développement pour 1993 devrait donc passer de 53,7 à 52,8 milliards de francs, soit malgré tout une augmentation en francs courants de 3,5 % par rapport au budget de l'an dernier. Si l'on tient compte de l'inflation, le gain obtenu par les chercheurs demeure modeste, mais la relative priorité accordée à la recherche se maintient dans la mesure où ce secteur d'activité était l'un des rares *à avoir connu une croissance* dans le budget présenté par le gouvernement Bérégovoy pour 1993. En ira-t-il toujours ainsi pour l'an prochain? La tâche du successeur de M. Curien sera difficile, comme le souligne un spécialiste du budget qui se déclare *«inquiet de ce que pourrait être le prochain budget du fait de la situation économique de la France et de la récession du PIB».*

C'est la raison pour laquelle, M. Fillon affirme vouloir en finir *«avec cette détestable habitude qui consiste pour les budgets à accorder des autorisations de programme sans débloquer les crédits de paiement nécessaires».* C'est comme cela, selon le ministre, que l'on bâtit *«des budgets en trompe-l'œil, comme l'a fait le précédent gouvernement en 1992 et 1993 avec des écarts de 600 millions de francs».* Soit *1* % environ de la totalité des crédits de recherche.

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche reconnaît qu'*«il y a eu pour la recherche, au début des années 80, des efforts de réflexion et des moyens. Mais,* ajoute-t-il, *il nous faut aujourd'hui remettre les choses à plat et redéfinir des priorités».* Des priorités aux accents relativement gaulliens puisque les grands *programmes* devraient y tenir une place importante, notamment en ce qui concerne les biotechnologies, le nucléaire, dont il faut *«développer les moyens dans le domaine de l'aval du cycle* [retraitement, conditionnement et stockage des déchets]*»* et l'espace *«pour lequel il faut définir une politique pour les quinze ou vingt prochaines années».*

Ne sont bien sûr pas oubliés les efforts à faire encore sur le sida, sur la recherche industrielle, les actions à mener en faveur des PMI/PME *«pour lesquelles les discours sur la recherche ne sont pas toujours compris»* et des établissements de recherche *«qui ont largement contribué au rayonnement international de la recherche française et qu'il faut responsabiliser par une politique de contrats Etat-organismes».* Quant à l'Europe, la France doit, selon M. Fillon, *s'impliquer dans la définition de la politique de recherche européenne, mais aussi s'ouvrir sur les pays de l'Est et la Russie dont il faudrait favoriser la participation aux programmes Eurêka.»*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) L'INSERM 81,4 MF (53,2 MF), l'INRA 65,8 MF (43,9 MF), l'IFREMER 61,2 MF (40 MF), la Cité des sciences 42,4 MF (26,7), l'ADEME 22,5 MF (16,3 MF), le CIRAD 20,5 MF (13,2 MF), l'INRIA 18,5 MF (12,9 MF), et l'ORSTOM 17,4 MF (16,9 MF).

Dans une lettre au premier ministre

Deux organisations humanitaires jugent «nocif» l'avant-projet de loi sur l'immigration

La *Cimade*, organisation humanitaire œcuménique d'origine protestante et le Service national de la Pastorale des migrants (SNPM), organisme de l'épiscopat français, ont publié, lundi 17 mai, le texte d'une lettre adressée trois jours plus tôt à Edouard Balladur, dans laquelle ils demandent avec *«insistance* (...) *l'abandon»* des *«projets nocifs et déstabilisateurs»* contenus dans l'avant-projet de loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers rédigé au ministère de l'intérieur (*le Monde* du 6 mai).

«Nous sommes profondément inquiets de relever dans chacune des dispositions envisagées des facteurs d'exclusion et de destruction des liens tissés au fil des années entre Français et étrangers au plus près de leur vie quotidienne, et dont le travail et l'expérience de nos mouvements respectifs nous permettent de témoigner», écrivent les signataires de la lettre, le Père Jean-François Berjonneau, directeur du SNPM et le pasteur Jacques Maury, président de la Cimade. Pour eux, les mesures envisagées par M. Pasqua à l'égard des étrangers démentent tout à fait *«l'esprit de modération professé»* par Simone Veil. *«Que restera-t-il,* écrivent la Cimade et le SNPM, *du droit de vivre en famille si l'on durcit au degré prévu les conditions autorisant le regroupement familial (...) Que restera-t-il du droit de chacun à se défendre (...) si l'on réduit la commission d'expulsion à un rôle consultatif? (...) Que restera-t-il du droit d'asile lorsque l'instauration d'une autorisation préfectorale préalable interdira à de nombreux demandeurs d'asile la possibilité de déposer leur requête (...)?».* Les deux organisations s'inquiètent aussi de l'affaiblissement des garanties contre les mesures d'éloignement du territoire, qui menacent, selon elles *«le principe d'égalité devant la justice»* et risquent d'accroître *«considérablement»* le nombre des victimes de la «double peine» (condamnation pénale assortie d'une interdiction du territoire frappant un étranger, même s'il a toujours vécu en France).

La Cimade et la *Pastorale des* migrants affirment que, si ces projets sont adoptés, *«ces discriminations auront pour effet de légitimer et d'alimenter la vague de fond d'exclusion des immigrés (...)* [et] *auront en fait les effets inverses de ceux que l'on annonce et que l'on attend».*

La réunion mensuelle du Conseil de Paris

La Mairie veut poursuivre l'opération Seine Rive gauche

Le projet Seine Rive gauche, la plus vaste opération d'urbanisme actuellement en cours dans Paris, continue. Le tribunal administratif avait annulé le plan d'aménagement de zone (PAZ) et l'utilité publique du projet. La majorité du Conseil de Paris a autorisé, *lundi 17 mai*, le maire de la capitale, Jacques Chirac, à *faire appel de ces décisions* devant le Conseil d'Etat et à *préparer* un nouveau PAZ.

Le quartier de la capitale, Seine Rive gauche s'étendra sur 130 hectares, dans la partie du treizième *arrondissement* jouxtant la Seine. Il sera dominé par les quatre tours de la Bibliothèque de France actuellement en construction. Trente-deux hectares de voies de la gare d'*Austerlitz seront couverts.* L'équilibre financier de l'opération repose sur la vente de droits à construire pour 900 000 mètres carrés de bureaux. Seine Rive gauche devrait être, dans une vingtaine d'années, un nouveau centre d'affaires, offrant environ 50 000 emplois dans l'Est parisien.

Le sort du couvent des Récollets

Mais ces vastes desseins ont été compromis, il y a deux mois, par une double décision du tribunal administratif de Paris annulant le plan d'aménagement de zone pour insuffisance d'espaces verts, et l'*utilité publique* du projet. Après un débat de fort bonne tenue, au cours duquel l'opposition municipale (socialistes, communistes et Verts) a exprimé ses doutes et ses objections, le *Conseil* de Paris a décidé que l'ensemble de l'opération méritait d'être poursuivi. Il a donc autorisé Jacques Chirac à faire appel devant le Conseil d'Etat, à prolonger *d'un* an la validité de la ZAC et à préparer un nouveau PAZ qui précisera mieux que par le passé la surface, l'emplacement et la nature des espaces verts prévus.

Un deuxième projet, portant sur le jardin Villemin et l'ancien couvent des Récollets, dans le dixième arrondissement, également stoppé par le tribunal administratif qui avait annulé le permis de construire, va être relancé. Le nouveau programme agrandit l'espace vert de *2 700* mètres carrés et prévoit la construction de soixante-*douze logements destinés* au personnel de l'Assistance publique. Mais l'opposition a vivement critiqué cette opération sur au moins deux points. D'abord, le sort du couvent des Récollets, qui appartient à l'Etat, et dans lequel l'association *Vivre* propose l'*installation* d'un centre d'art plastique comportant des ateliers d'artistes, n'est toujours pas fixé. Ensuite, les avatars de ce projet mal «ficelé» ont entraîné des retards qui obligent aujourd'hui la Ville à verser aux promoteurs plusieurs dizaines de millions de francs d'indemnités. M. Henri Malberg, conseiller communiste, a résumé le sentiment de l'opposition en parlant d'un *«énorme et scandaleux gâchis de l'argent public».*

Des relevés de la délinquance

Par ailleurs, M. Philippe Massoni, nouveau préfet de police, a exposé au conseil de Paris les mesures qu'il compte prendre pour tenter d'enrayer l'augmentation de la délinquance dans la capitale (encore 3,6 % de plus au premier trimestre 1993). L'îlotage va être étendu à quatre arrondissements supplémentaires : les troisième, quatrième, dixième et dix-septième. Dès le mois prochain, plusieurs centaines d'élèves policiers seront mis sur le terrain, de même que cinq cents appelés effectuant leur service national comme policiers auxiliaires. Pour adapter les moyens à la *situation, la Préfecture* effectuera des relevés de la délinquance *«jour par jour et rue par rue».* Mesure complètement nouvelle, des réunions seront organisées chaque mois entre les élus d'arrondissement et les responsables locaux de la police. Enfin, M. Massoni a indiqué son intention d'améliorer l'accueil du public dans les commissariats, et notamment celui des victimes de la délinquance. *Ces propos ont été* unanimement approuvés par les conseillers de Paris.

MARC AMBROISE-RENDU

COMMUNICATION

La télévision demain

Suite de la première page

Décryptons : à Sydney, début avril, le «groupe d'experts sur l'image animée» (Motion Pictures Expert Group, ou MPEG, prononcez «aime-pègue») tenait sa réunion trimestrielle. Dans ce groupe créé au sein de l'organisation mondiale des standards (ISO), les ingénieurs du gotha de l'électronique mondiale (de Matsushita à Thomson, de Philips à Intel, et des dizaines d'autres, y compris les téléphonistes et les studios de Hollywood) élaborent depuis 1990 les paramètres nécessaires à la compression de l'image vidéo animée.

Schématiquement, cet objectif requiert de définir plusieurs séquences : les caractéristiques du signal vidéo et audio (c'est le «codage de source» de l'image et du son) et le «système» ou «multiplex» qui organise leur mélange. Si l'on veut ensuite diffuser cette image compressée (par un émetteur terrestre, par câble, par satellite), il faut enfin définir le «codage de canal», ou modulation, adapté à chaque support.

La réunion de Sydney a fixé l'essentiel du codage vidéo; pour le codage de source audio, deux techniques demeurent en lice (1); quant à la partie système, il n'est pas sûr qu'elle puisse être approuvée lors d'une prochaine réunion de groupe, en juillet à New-York, mais une réunion est déjà prévue en septembre à *Bruxelles*.

Il restera alors encore du chemin pour parvenir à une norme «officielle» de l'ISO. Mais, c'est une tradition en électronique, dès que l'accord sera intervenu au sein du groupe d'experts, les industriels pourront *«mettre la norme dans le silicium»*, c'est-à-dire lancer la fabrication des puces électroniques de codage/décodage au standard MPEG II. Le calendrier est serré : les premières applications sont annoncées pour 1994, et chacun cherche à anticiper sur les marchés futurs.

Des méthodes sophistiquées pour un problème simple

Car la compression numérique permet de résoudre, avec des méthodes complexes, un problème simple : comment faire passer (ou stocker) des quantités énormes d'informations dans des canaux (ou des disques) de dimensions réduites? Ces quantités énormes, ce sont celles qu'engendre la numérisation de l'image, c'est-à-dire sa représentation sous forme de 0 et de 1, les seuls chiffres que comprend et manipule l'ordinateur.

Les avantages de cette image numérique sont connus : elle peut être «manipulée» sans se dégrader, ce qui facilite trucages, reproduction, voire transmission dans des milieux perturbés. Mais cette versatilité a un prix : les volumes et les débits d'information nécessaires à l'image numérique deviennent proprement vertigineux, en particulier quand la qualité recherchée s'améliore. Les débits se mesurent en mégabits par seconde (Mbi/s). Une image vidéo de qualité moyenne a besoin de 90 Mbi/s environ, une image de qualité studio de 216 Mbi/s, une image de télévision haute définition plus de 1 000 Mbi/s...

Il est donc impératif de réduire ces flux à des niveaux acceptables (mais sans perte significative d'information) pour pouvoir les exploiter et les diffuser. Les techniciens y parviennent avec la technique dite DCT (ce qui signifie : transformée en cosinus discret). Ils «découpent» l'image en morceaux, dont chacun est analysé. Ils tiennent également compte des propriétés de la vision humaine, moins attentive aux détails quand un sujet bouge. Pour simplifier, ne sont transmises, sous forme condensée, que les informations nécessaires aux parties animées de certaines images. Les autres parties de l'image, et les images manquantes, sont reconstituées par le calcul, avec des méthodes sophistiquées de compensation du mouvement et d'interpolation. Le volume initial se traduit par un débit réduit (et variable en fonction des applications).

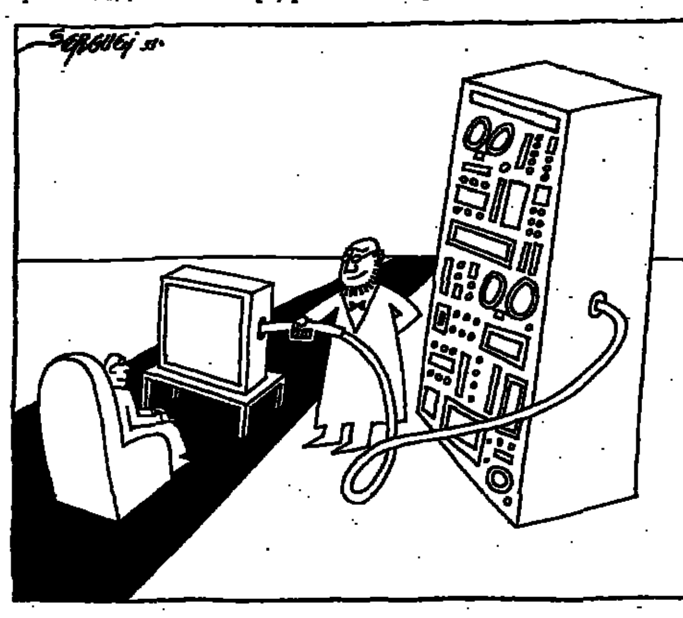
Les chercheurs se sont d'abord attaqués à la compression de l'image fixe, pour aboutir à la norme JPEG (*le Monde* du 9 janvier 1991), qui a des applications en photographie, photocomposition, etc. Mais le problème se complique avec l'image animée, puisque la contrainte de rapidité s'accroît, imposant d'autres approches. Une première étape, MPEG I, a permis de normaliser en 1991 le codage de faibles débits (jusqu'à 1,5 Mbi/s, une fois compressé). C'est assez pour ouvrir des perspectives prometteuses aux applications professionnelles (comme les visioconférences) ou pour celles, dans le grand public, qui se contentent de performances à peine équivalentes à celles d'un magnétoscope VHS. Mais c'est encore insuffisant pour la «vraie» image animée, de qualité télévision.

C'est pourquoi MPEG II vise une qualité supérieure, avec des techniques améliorées, et des débits encore raisonnables pour l'image compressée, de 2 à 10 Mbi/s selon les applications. Sa mise au point aura à terme des conséquences importantes dans une série de domaines.

Les fabricants d'ordinateurs, par exemple, cherchent à enrichir leurs machines (et aussi à ne pas s'appauvrir, à cause de la guerre des prix sur les matériels bas de gamme). Un dessin vaut mieux qu'un long discours : les graphiques sont déjà omniprésents autour des textes, sur les écrans des bureaux. La prochaine étape, c'est l'invasion de l'image et du son, y compris sur des écrans portables. Tout cela, bien sûr, relié à tous les réseaux de la terre, pour aboutir à ce que Bill Gates, le jeune multimilliardaire qui a placé sa société Microsoft au premier rang mondial du logiciel, n'hésite pas à qualifier de *«téléordinateur»*. Concrètement, Microsoft, Intel (le principal fabricant des «puces» de micro-ordinateurs) et General Instruments viennent par exemple de conclure un accord en vue d'allier *«la puissance de l'ordinateur personnel à la simplicité de la télévision»*. General Instruments va intégrer dans ses convertisseurs de télévision des puces 386 d'Intel, et des logiciels Microsoft calqués sur le fameux Windows. Les premiers services à destination des abonnés au câble sont prévus dès 1994, à commencer par... un guide des programmes, pour se retrouver dans le foisonnement à venir.

La définition d'un «alphabet» commun des images numériques devrait abaisser le prix des «puces» produites en grande série. Elle peut donc faciliter le rapprochement largement prophétisé entre informatique, télécommunications et audiovisuel. Mais c'est ce dernier secteur, le commerce des images, qu'elle va d'abord et rapidement bouleverser. Tout cela parce que, à capacité égale de diffusion, l'image numérique compressée gagne en qualité, ou en quantité, sur l'actuelle image analogique (véhiculée par la modulati ou d'un courant électrique).

La première voie, celle de la qualité, est empruntée aux Etats-Unis par les trois consortiums qui sont en lice pour une norme de télévision haute définition terrestre. Mais sa généralisation sera forcément lente, car elle suppose d'avoir de grands écrans et des programmes de qualité à montrer. L'Europe, partie en avance, mais sur une piste analogique, se demande comment rejoindre cette voie royale sans perdre le bénéfice du chemin parcouru.



La seconde voie, celle de la quantité, sera la première opérationnelle. La compression numérique simple multiplie par quatre, huit, voire dix, selon les approches, le nombre de programmes transmis par un satellite ou par câble, en n'ajoutant qu'un boîtier de décompression au récepteur. Les premiers systèmes, par exemple le Spectrumsaver de Compression Labs Inc, ont déjà permis l'éclosion de télévisions professionnelles. La National Technological University transmet ainsi ses cours à travers tous les Etats-Unis, la télévision du Groenland l'utilise pour arroser son territoire immense, la société Westcott exploite des chaînes par satellite destinées aux pompiers ou aux policiers américains. TF 1 et France Télécom testent le même système pour des liaisons entre la chaîne et ses reporters ou correspondants. Mais ces matériels sont encore coûteux.

Si les programmes sont au rendez-vous...

Pour convaincre le grand public, il faut baisser les prix et offrir des programmes attractifs. Le constructeur de satellites Hughes s'est donc associé avec Thomson pour lancer début 1994 le service DirectTV. Partageant un satellite de forte puissance avec une autre société, USSB, DirectTV offrira sur l'ensemble des Etats-Unis plus de cent programmes reçus avec une antenne et un décodeur-décompresseur vendus moins de 700 dollars (environ 3 700 francs). Sérieuse concurrence pour le câble, si les programmes sont au rendez-vous...

Aussi les câblo-opérateurs n'ont-ils pas attendu pour s'intéresser aux techniques numériques. TCI, le principal américain du secteur, a commandé des décodeurs à ATT, et General Instruments va recâbler ses sites en fibre optique (à capacité plus grande) et passe des accords avec Sega pour distribuer sur ses câbles des jeux vidéo.

La concurrence sera rude. Et malgré les efforts des techniciens, l'adoption de normes communes n'a rien d'évident. Car les travaux menés dans le groupe d'experts MPEG, même s'ils servent de base à nombre de projets, ne résolvent pas tout, et surtout pas certains conflits d'intérêt. Le codage de canal et surtout les systèmes de contrôle d'accès pour le péage sont autant d'éléments qui peuvent diverger en fonction des stratégies des opérateurs.

Les Américains, toujours pragmatiques, laissent jouer le marché, quitte à ce que les systèmes pour le câble et le satellite soient incompatibles. En Europe, des voix s'élèvent en faveur d'un système cohérent entre ces deux supports, ouvrant un grand marché unifié. L'ETSI, l'Institut européen des standards de télécommunications, s'est fixé pour objectif d'établir une norme de codage de canal compatible avec MPEG II, pour le câble et le satellite, d'ici à la fin de 1993. Pour sa part, l'European Launching Group a commencé ses travaux en vue d'un système destiné d'abord à la télévision numérique terrestre, mais qui soit le plus ouvert possible, combinant dans une même technique des services très différents, de la TVHD (télévision à haute définition) à la télévision de basse qualité, mais reçue par des mobiles. Exploitants de satellites comme opérateurs de chaînes savent l'arrivée du numérique inéluctable : Eutelsat procède à des essais, Canal Plus et Murdoch étudient ensemble la question, et les grandes manœuvres sont lancées pour constituer les réserves de programmes nécessaires à de nouveaux services. Mais tous ne s'accordent pas sur une approche globalisante. *«Harmonisation, oui, normalisation, non»*, résume le nouveau directeur général du développement de Canal Plus, Marc Tessier, car *«la technologie évolue vite, les services sont divers et encore mal explorés. Mettre d'accord tout le monde aboutirait à des retards et à des «boîtes» monstrueuses»*. Il annonce pour 1995 l'avènement de la compression numérique en Europe ... si les autorités de Bruxelles sont assez souples pour éviter de figer le processus.

Le CSA, pour sa part, demande au législateur d'adapter la loi à ces nouvelles technologies et vient de créer un groupe de travail pour élaborer sa propre «doctrine». Bref, chacun s'interroge sur les nouveaux services possibles : paiement à l'image, vidéo à la demande, jeux et formation interactifs... Beaucoup prédisent de nouveaux usages nés de la consommation «multimédias». Et tous réfléchissent aux alliances à passer – entre «programmes» et «matériel», entre pays, entre industriels. Mettre l'image en chiffres impose à tous les acteurs de l'image, et pas seulement aux mathématiciens, de résoudre de nouvelles équations. Avec beaucoup d'inconnues.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

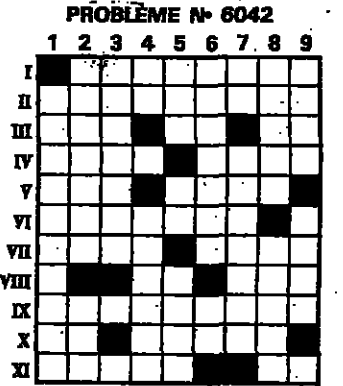
(1) Musicam, norme qui sert déjà de base à certains produits grand public du domaine audio, comme la radio numérique DAB, et un système de l'américain Dolby.

Prochain article :

«Bientôt cinq cents chaînes à la maison...», par **Yves Mamou**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6042



HORIZONTALEMENT

I. Qui peut apporter une correction. – II. C'est parfois se moquer du monde. – III. Travail qui demande du discernement. Symbole. Agrément d'ailleurs. – IV. Donnait des bises. Grande maison d'Italie. – V. Baba dans un conte. Peut être un groupe d'insectes. – VI. Peut se contenter de boudin. – VII. Nappe. Un mauvais travail. – VIII. Etait représenté avec une tête de rapace. Amène à la raison. – IX. Prirent l'air. – X. Terme de jeu. Quand elles sont noires, il y a beaucoup de cafards. – XI. Vue les yeux fermés. Point de départ.

VERTICALEMENT

1. Un homme qui vit grassement. – 2. Bues par celui qui ne perd rien. Se transforme. – 3. Ne laisse pas dormir. – 4. Conjonction. Est parfois fausse au théâtre. – 5. Provoquait des éclats. Un grand drame. Poète. – 6. Certains forment une élite. Note. – 7. Extrait de «Thaïs». Qui ressemble à la soie. – 8. Ramassée quand on est étendu. Bien renflé. – 9. Eau. Comme le bois pour une volée.

Solution du problème no 6041

Horizontalement

I. Mendier. – II. Idée. Sept. – III. Ni. Lassée. – IV. Ultimatum. – V. Té. Mira. – VI. Es. Tubs. – VII. Atterré. – VIII. Cime. Sain. – IX. Usure. Nés. – X. Ils. Mètre. – XI. Réels. Ses.

Verticalement

1. Minute. Cuir. – 2. Ediles. Isle. – 3. Ne. Amuse. – 4. Délimiter. – 5. Ami. Ems. – 6. Essartés. – 7. Restaurants. – 8. Peu. Brière. – 9. Item Sensés.

GUY BROUTY

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 - Tapez LEMONDE code d'accès ABO

هكذا من الأصل

Le Monde

SCIENCES ◆ MEDECINE

Les rapaces sont de retour

La disparition progressive des oiseaux de proie a été stoppée en France. Leur nombre est même croissant

ON l'oublie parfois, mais ces rapaces dont on admire aujourd'hui les évolutions au-dessus de nos têtes ont été pourchassés avec hargne et constance par les générations précédentes. On accusait les aigles d'emporter les agneaux. On redoutait le vol de l'épervier fondant sur la volaille. On clouait les chouettes aux portes des granges pour conjurer le mauvais sort jeté par la « dame blanche » (la chouette effraie). Seuls les faucons dressés pour la chasse trouvaient grâce aux yeux de nos ancêtres, mais précisément parce qu'ils étaient des tueurs auxiliaires.

A la hargne des superstitieux et des tireurs inconscients s'ajoutèrent les dégâts du progrès. La fauche mécanique des céréales élimine le busard cendré, qui a la malencontreuse habitude de nicher au sol. La myxomatose, en décimant les lapins, prive le hibou grand duc de son gibier préféré. Enfin, l'utilisation du DDT dans la lutte contre les insectes nuisibles entraîne la disparition de trois espèces mangeuses d'oiseaux (épervier et faucon pèlerin) ou de poissons (balbuzard pêcheur). Placés en bout de chaîne alimentaire, les oiseaux carnivores accumulent les produits organochlorés absorbés par leurs proies, au point que le processus inhibe leur production de calcium. Leurs œufs, dès lors, ont des coquilles trop molles pour résister aux épreuves de la couvaison. Et c'est l'hécatombe par non-reproduction – elle fut totale aux Etats-Unis pour le faucon pèlerin.


JACANA/VARIN JEAN-PHILIPPE

Tant et si bien que, jusque dans les années 60, la France s'est constamment appauvrie en représentants de la gent ailée dite rapace. Les aigles ne se comptaient plus que sur les doigts, qu'il s'agisse du roi des montagnes (aigle royal) ou du chevalier des garrigues (aigle de Bonelli). Vautours et balbuzards (aigles pêcheurs) étaient menacés dans leurs derniers bastions des Pyrénées et de Corse. Eperviers et faucons pèlerins disparaissaient « inexplicablement » partout. En Beauce, le busard cendré n'était plus qu'en sursis. Seuls la buse, le milan noir et le faucon crécerelle – dont le vol sur place, en « saint esprit », signale immanquablement la présence – restaient familiers dans nos campagnes.

Tueries aux Baléares

Avant la convention internationale de Paris sur les oiseaux (1902), jamais les pouvoirs publics ne s'étaient préoccupés de cette situation. Seuls les rapaces nocturnes, grands destructeurs de rats et souris, bénéficièrent assez tôt d'une protection officielle. Mais les rapaces diurnes continuaient à faire l'objet de primes dans les préfectures lorsqu'on rapportait une tête ou des serres. Beaucoup d'espèces étaient même considérées comme éteintes en France, jusqu'à ce que des expéditions ornithologiques « découvrent » des aires de ponte, c'est-à-dire des couples fixés témoignant de la présence d'une espèce nicheuse. On décèle ainsi la présence du balbuzard et du gypaète barbu en Corse, en 1958, et du vautour fauve dans les Pyrénées en 1960.

Il faut attendre 1964 pour que le Conseil international de la protection des oiseaux (CIPO), réuni en congrès à Caen, alerte officiellement les autorités françaises de la situation alarmante des rapaces. Un arrêté de protection sera donc édicté pour quelques rapaces diurnes (aigles, vautours, circaète, balbuzard) qui, souvent disparus comme espèces nicheuses, subsistent encore en migration.

Un jour de 1969, deux pharmaciens français passionnés de fauconnerie et d'ornithologie, les frères Michel et Jean-François Terrasse, reçoivent un appel de détresse des Baléares. Un correspondant espagnol leur signale des tueries de rapaces dans l'archipel au moment des grandes migrations. Que faire ? Avec l'aide de deux amis, l'artiste suisse Paul Géroudet et l'ornithologue belge Willy Suetens, les frères Terrasse recueillent des fonds pour éditer un tract qui met en alerte la population et les autorités. L'argent restant est placé en Suisse et sert à éditer de nouveaux tracts pour la protection des rapaces dans tout l'espace méditerranéen, qu'il s'agisse des tirs aveugles perpétrés à Malte, au cap Bon (Tunisie) et dans le détroit de Messine, ou encore du trafic de faucons entre l'Allemagne et le Moyen-Orient.

En 1972, le nouveau ministère de l'environnement prend un arrêté qui étend la protection aux rapaces diurnes. Désormais, tous les rapaces sont protégés en France, sans exception. Mais, sur le terrain, massacres et disparitions continuent, faute d'une prise de conscience générale de la population. Les frères Terrasse décident alors de pérenniser leur action en déposant les statuts d'une association, le Fonds d'intervention pour les rapaces, ou FIR (1973). Pendant les premières années, ils éditent par centaines de milliers des tracts destinés surtout aux chasseurs, car il s'agit alors d'éviter les tirs de rapaces, volontaires ou non.

Mais les oiseaux de proie ont d'autres ennemis que les porteurs de fusils. A commencer par les dénicheurs qui approvisionnent les collectionneurs (souvent anglais) et les éleveurs en captivité (souvent allemands). Il sont aussi victimes de l'agriculture mécanisée, de la pratique de l'escalade ou du tourisme vert mal maîtrisé. Il faut donc multiplier les interventions auprès du public et les tours de garde auprès des nids Vingt ans après sa fondation, le FIR dispose en France de quatre mille membres, *« de vrais cotisants »*, précise Jean-François Terrasse, qui a abandonné la pharmacie pour se consacrer à ses chers oiseaux, et qui est aujourd'hui directeur scientifique du WWF (Fonds mondial pour la nature). Sur ces quatre mille membres, deux mille sont des volontaires qui paient physiquement de leur personne pour surveiller les aires de ponte. Certains bivouaquent plusieurs semaines en montagne pour contrôler les allées et venues d'un vautour ou d'un gypaète. D'autres campent au pied des falaises d'escalade pour détourner les varappeurs d'un nid de pèlerins ou de Bonelli ; d'autres enfin parlementent avec les agriculteurs afin d'obtenir un sursis pour les couvées de busards cendrés installées au milieu des épis mûrs.

Si les œufs ne sont pas éclos, on diffère la coupe, ou bien l'on épargne le carré occupé. Si les petits sont nés, on déplace le nid avant le passage de la moissonneuse, car les parents busards n'abandonnent pas leur progéniture lorsqu'ils ont commencé à la nourrir. Grâce à la passion et au dévouement de ces militants de terrain, le sort des rapaces ne cesse de s'améliorer en France.

Les faucons pèlerins sont revenus partout, sauf dans les falaises de Bretagne et de Normandie. On en dénombre aujourd'hui six cents couples dans l'Hexagone. L'épervier, lui aussi, regagne du terrain dans les forêts riches en oiseaux. Ses effectifs dépasseraient les vingt mille couples. Le balbuzard, qui ne comptait plus que quatre couples en Corse il y a trente ans, est aujourd'hui représenté par plus de vingt. Et il est réapparu sur le continent, en forêt d'Orléans, où l'on suit aujourd'hui quatre nids en activité !

Trois cents couples de vautours fauves

Le hibou grand duc, que l'on a cru à tort au bord de l'extinction sous l'effet conjugué de la myxomatose, des pièges à poteau et des amateurs de belles dépouilles – c'est le plus grand rapace nocturne de France, – se révèle aujourd'hui beaucoup plus abondant, notamment en Provence. Même la rare chouette de Tengmalm, présente dans les forêts bourguignonnes, n'apparaît plus menacée depuis que les forestiers acceptent de laisser sur pied quelques vieux arbres creux.

Des soixante couples de vautours fauves dénombrés dans les Pyrénées françaises, au plus bas, on est passé à trois cents couples, auxquels il faut ajouter plus d'une centaine d'individus réintroduits dans les Cévennes (23 naissances en 1993), en attendant une prochaine réintroduction dans le Diois (Drôme). Le vautour moine vient aussi d'être réintroduit dans les gorges de la Jonte, mais il n'est pas encore fixé. Le vautour percnoptère, qui reste très menacé dans tout le Sud-Est, a spontanément fait sa réapparition dans les Cévennes. Quant au puissant gypaète barbu (*le Monde* du 31 mars), il compte huit couples en Corse, une quinzaine dans les Pyrénées et deux couples fixés dans les Alpes après réintroduction.

Tous ne sont pas saufs, cependant. L'aigle de Bonelli, régulièrement décimé par les électrocutions accidentelles sur pylône EDF (comme le vautour fauve ou la cigogne), ne compte toujours qu'une vingtaine de couples dans le Midi. Il ne subsiste plus dans la Crau qu'une dizaine de couples du petit faucon crécerellette, victime de la disparition des sauterelles. Quant au busard cendré, dont on dénombre encore deux milliers de couples en France, il reste très menacé sur le plan mondial, puisque l'Hexagone est sa dernière grande colonie. Et l'on n'a toujours pas trouvé le moyen de limiter l'hécatombe des rapaces nocturnes sur les routes. Le prélèvement automobile, ajouté à la disparition du bocage et des arbres creux, menace très sérieusement la survie de la chouette chevêche, ce joli petit oiseau dont les Grecs avaient fait l'emblème d'Athéna, déesse de la sagesse.

ROGER CANS

▶ On pourra aussi consulter le guide intitulé *Oiseau de proie*, publié en 1992 aux éditions Atlas (125p., 120 F), où sont décrits exclusivement les rapaces diurnes.

Les pionniers des soins

Les équipes pluridisciplinaires qui accompagnent le malade en fin

HÔPITAL PAUL-BROUSSE à Villejuif, en banlieue parisienne. Un alignement de bâtiments des années 30 en brique rouge. L'un d'eux a accouché d'un appendice, sorte d'Algeco habillé d'alvéoles de verre. Il abrite l'unité de soins palliatifs. Un lieu volontairement étudié pour offrir une médecine différente à des patients atteints d'une maladie potentiellement incurable.

Etrange espace où l'on se sent ailleurs. La moquette bleue saute aux yeux. La verrière accueille toute la lumière du jour. Des murs en pierres apparentes, d'autres en béton brut, des tuyaux à la Beaubourg. Dix chambres dont sept occupées, la plupart par des cancéreux. Les portes sont ouvertes. *« C'est le choix des malades »*, précise une infirmière, qui a passé dix bonnes minutes dans la chambre de Sylvain, atteint du sida, pour trouver la station de radio tant désirée. Maintenant, il faut le convaincre de prendre un petit déjeuner. Il est pourtant dix heures passées. Pas question de faire une entrée tonitruante à six heures du matin avec un plateau garni d'un café tiède et de quelques biscottes.

L'infirmière attend le temps qu'il faut au pied du lit de Sylvain. *« Gâteaux secs et lait chaud »*, dit-il d'une voix cassée. Il a décidé, il a choisi. Une médecine à la carte que Marie-Jeanne Dien, surveillante du service, résume ainsi : *« Si un patient veut prendre trois bains par jour et manger à minuit, libre à lui. »* Séance de kinésithérapie dans une autre chambre. *« Et un, et deux, et trois. La coordination des pieds, bonjour ! »* plaisante la kiné. *« Faites comme vous le sentez. Vous avez bougé, c'est bien. »* Carotte, le chien du docteur Michèle Salamagne, responsable de l'unité, se promène. Personne ne songe à ramasser son os en plastique orange qui trône au milieu du couloir. *« C'est la mascotte de l'unité »*, explique Mme Dien. *« Les malades le réclament. Il participe à sa manière au travail d'accompagnement. »*

Le docteur Michèle Salamagne dirige l'unité de soins palliatifs (USP) depuis sa création en février 1990 par l'Assistance publique de Paris. Anesthésiste pendant dix-huit ans, elle sera confrontée à la souffrance des malades. *« A cette époque, on ne savait pas traiter la douleur. Chacun bricolait dans son coin. Les médecins considéraient que soulager la souffrance n'était pas une tâche noble. »* Un cheminement personnel, des rencontres, la disparition brutale de proches ont conduit Michèle Salamagne à travailler avec le docteur Renée Sebag-Lanoë, chef de service de gérontologie à l'hôpital Paul-Brousse. *« Les soins palliatifs, c'est la prise en charge de la souffrance physique, psychologique et spirituelle du malade. C'est l'accompagner jusqu'au bout avec sa famille pour lui permettre de se réaliser dans les meilleures conditions. C'est une aide à mieux vivre jusqu'à la mort. »*

« Cure » et « care »

Pourquoi cet état d'esprit a tant de mal à trouver des relais aussi bien dans le monde médical que chez les décideurs institutionnels ? 520 000 Français meurent chaque année. 70 % des décès ont lieu en institutions alors qu'il y a encore vingt-cinq ans 7 personnes sur 10 mouraient chez elles. La mort survient chez des personnes de plus en plus âgées. 75 % meurent après 65 ans, 60 % après 75 ans selon l'INSERM. *« La mort normale, c'est celle du très grand vieillard. La bonne mort, c'est une mort rapide, propre, indolore*, ironise Geneviève Laroque, présidente de la Fondation nationale de gérontologie et de l'Institut de l'enfance et de la famille. *Inversement, mourir avant l'heure, c'est scandaleux. »*

C'est dans ce contexte que le mouvement des soins palliatifs s'est développé en France dans les années 80. Avec vingt-cinq ans de retard sur les pays anglo-saxons. C'est le temps du militantisme, du bénévolat, des mouvements associatifs. Médecins, infirmières, psychologues partent se former en Grande-Bretagne ou au Canada. Aux quatre coins de la France, il y a des « fous » – l'expression est du docteur Lassaunière, de l'Hôtel-Dieu – qui réfléchissent à une autre approche du malade, acceptent de remettre en cause, avec humilité, la toute-puissance d'une médecine scientifique.

Les médecins sont formés à guérir uniquement. Mais soigner ? Toute la dimension du soin, du *« care »* en anglais, est abandonnée au profit du *« cure »*. Les bonnes volontés, le travail anonyme de certains soignants ne suffisent pas. Tabous et idées reçues font de la résistance. Des blocages de toute nature sont repérés aussi bien dans la société que dans le monde médical et universitaire. La conception des soins palliatifs bouleverse au plus profond de soi l'approche de la mort et de la douleur. Et personne n'y est préparé : ni les malades ni, encore moins, les médecins.

L'expression même de « soins palliatifs » a une connotation péjorative. Les assimilant à la phase terminale d'une maladie, le corps médical a tendance à les opposer aux soins curatifs. Les soins palliatifs sont perçus comme un échec de la médecine et de son savoir. Confrontés à une maladie incurable, les medecins rencontrent des problèmes d'éthique : acharnement thérapeutique, euthanasie passive, euthanasie active ? Face à cette angoisse du soignant, les soins palliatifs constituent une voie médiane. *« C'est ce qui reste à faire, quand on croit qu'il n'y a plus rien à faire »*, disait le docteur Thérèse Vanier, du Saint Christopher's Hospice de Londres.

L'esprit des soins palliatifs touche aux questions essentielles et dérange une organisation bien établie. L'équipe est pluridisciplinaire. Elle dialogue, communique, soutenue dans sa démarche par un psychologue. Une conception du travail hospitalier toujours revendiquée à cor et à cri par les infirmières. *« C'est dans notre service que l'absentéisme est le plus faible. L'unité, depuis son ouverture, fonctionne avec la même équipe*, constate le docteur Jean-Yves Camberlin, responsable de l'unité de soins palliatifs de l'Hôpital universitaire de Paris. *Et pourtant le taux de décès de nos malades est de 3 à 4 par semaine. »*

Disparités considérables

Cette perte de pouvoir, peu de médecins sont prêts à l'accepter. Alors ils disent : *« Les soins palliatifs, on sait faire. »* Or beaucoup ne savent pas comment prendre en compte la souffrance des malades graves, parler un langage de vérité avec la famille, élaborer un projet de soins, même si l'espoir de guérison s'amenuise.

Seulement 30 % des Français reçoivent un traitement adapté. Un cancérologue sur deux et six généralistes sur dix reconnaissent ne pas utiliser les traitements contre la douleur (1).

Les pouvoirs publics ne pouvaient faire l'impasse sur un tel enjeu de santé publique. La direction générale de la santé public, le 26 août 1986, une circulaire relative à l'organisation des soins et à l'accompagnement des malades en phase terminale. Un texte incitatif qui définit clairement la fonction des unités de soins palliatifs : des pôles de référence en matière de recherche, de formation et de soins. Le mouvement est reconnu, mais l'administration ne lui donne aucun moyen financier pour se développer. *« On ne plante pas du soin palliatif comme on plante de l'orthopédie*, commente Geneviève Laroque (2). *Il faut une maturité collective. On ne planifie pas un état d'esprit. On ne peut qu'encourager sa diffusion. »* Plus récemment, la loi hospitalière de juillet 1991 fait explicitement référence à la mission d'accompagnement des malades : *« Le service hospitalier dispense aux patients les soins préventifs, curatifs ou palliatifs que requiert leur état et veille à la continuité des soins. »* Il est dit aussi que *« l'équipe soignante doit apporter un soutien à la famille afin de l'aider dans la phase difficile qu'elle traverse et lui permettre de jouer son rôle auprès du mourant »*.

Dix ans après, les « fous » des années 80 sont toujours des pionniers. En 1993, 32 unités de soins palliatifs, dont 6 mobiles, sont implantées, ce qui représente 356 lits avec une capacité d'accueil de 5 000 patients. Par comparaison, la Grande-Bretagne prend en charge 40 000 patients. Disparité des moyens financiers et humains, répartition inégale sur le territoire, prudence des administrations de tutelle : le paysage des unités de soins palliatifs est anarchique.

Une structure de soins palliatifs n'est présente que dans onze des vingt-deux régions françaises. Entre les unités implantées, les inégalités de ressources sont parfois criantes. Tout dépend de l'administration de tutelle. *« Comment assumer les mêmes missions, quand on n'a pas les mêmes moyens ? »*, se demande le docteur Camberlin, de l'unité de soins palliatifs de l'Hôpital universitaire international de Paris. *« Notre psychologue est à mi-temps. Il lui est impossible d'offrir aux familles un suivi de deuil. Les infirmières se forment sur leur temps de repos. Quand c'est sur leurs heures de travail, elles ne sont pas remplacées. Aucune évaluation des besoins du service n'a été faite. Aucune norme n'a été définie pour qu'une structure de soins palliatifs réponde avec qualité aux trois objectifs de la circulaire de 1986 : recherche, soins et formation. »*

SCIENCES • MEDECINE

e retour

Tanis, la Thèbes-Karnak du delta du Nil

Les méthodes de prospection géophysique sont des guides économisant le temps, l'argent et la peine des archéologues

SAN-EL-HAGAR (en arabe Tanis-les-Pierres) est un tell informe et énorme (3 km de long, 1,5 km de large, 32 m de haut). Certes, il a été fouillé à de nombreuses reprises depuis le début du dix-neuvième siècle et on y a trouvé, notamment, des tombes royales relativement intactes dont les «trésors» ont été montrés à Paris en 1987 (*le Monde* du 27 mars 1987). Mais en fait on n'a fouillé qu'une petite partie du site au nord du tell. Les archéologues de la Mission française des fouilles de Tanis, dirigés d'abord par Jean Yoyotte (actuellement professeur au Collège de France) et maintenant par Philippe Brissaud, ingénieur de recherche à l'Ecole pratique des hautes études (EPHE), ne savaient donc qu'avec une certaine imprécision par où ils devaient continuer l'étude de ce site gigantesque, dont ils ont repris la fouille, depuis 1964, grâce aux subsides du ministère des affaires étrangères et de l'EPHE.

Comme leurs collègues français l'avaient déjà demandé, dans le cadre du mécénat technologique d'EDF, pour le site de Saqqarah qui couvre des dizaines d'hectares (*le Monde* du 1er juin 1988), les archéologues de Tanis se sont donc adressés à des géophysiciens d'EDF et de la Compagnie de prospection géophysique française (CPGF). A Saqqarah, les prospections géophysiques avaient permis de retrouver les bases des pyramides des deux reines de Pepi Ier (aux alentours de 2300 avant Jésus-Christ). A Tanis, elles ont localisé en 1988-1989 une structure trapézoïdale (un temple d'Amon d'Opé ?), en 1990 un temple (d'Horus ?), découvertes qui ont eu pour conséquence indirecte de mettre au jour en 1991 une nécropole populaire et en 1992 une ville.

Tous ces vestiges datent des XXIe et XXIIe dynasties (c'est-à-dire de la troisième période intermédiaire qui a mis fin au Nouvel Empire à partir de 1070 avant Jésus-Christ), sauf le temple attribué peut-être à Horus, qui est gréco-romain. Ils sont d'autant plus intéressants qu'on connaît peu de nécropoles populaires et peu de villes de cette époque de l'Egypte antique.

Avant même ces découvertes, on savait que l'histoire du site de Tanis est un vrai roman. Le site est connu depuis le début du dix-huitième siècle : en 1722, en effet, il a été identifié par le R. P. Claude Sicard comme étant celui de l'antique Tanis citée dans la Bible parmi les «camps de travail» où les Hébreux – avant de s'enfuir d'Egypte (vers le treizième siècle avant notre ère ?) – étaient contraints de faire des briques. Les savants de l'expédition d'Egypte (1798-1801) ont dressé, avec une précision remarquable, le premier – et seul jusqu'en 1985 – plan du site et ont signalé les pierres monumentales qui en émergeaient.

Partout le nom de Ramsès II

Les fouilles faites au dix-neuvième siècle et pendant la première moitié du vingtième siècle, y compris celles de Mariette, le créateur de l'Organisation des antiquités de l'Egypte en 1858, et celles de W. M. Flinders Petrie, le grand archéologue britannique, ont mis au jour d'innombrables statues, pierres sculptées et autres vestiges portant pour la plupart le nom de Ramsès II (1290-1224). Tanis était donc Pi-Ramsès, capitale du delta construite par ce grand pharaon.

Cette identification semblait d'autant plus logique que les Ramessides étaient originaires du delta et qu'ils avaient besoin d'un point d'appui pour contrôler le commerce avec le Proche-Orient ainsi que la poussée permanente des peuples d'Asie mineure. Cette opinion était appuyée, en outre, par des fragments des écrits de l'historien Manéthon, Egyptien écrivant en grec aux alentours du troisième siècle avant notre ère. Selon Manéthon, Tanis était la capitale du royaume au début du premier millénaire avant Jésus-Christ, sous la XXIe dynastie, mais elle n'était plus qu'une métropole importante sous la XXIIe dynastie, qui avait transféré sa capitale à Bubastis (ou Tell-Basta, l'actuelle Zagazig).

Pour la plupart des égyptologues, Tanis n'était pas que Pi-Ramsès. Elle était aussi Avaris, la capitale des Hyksos, ces envahisseurs abhorrés venus d'Asie mineure ou «de la mer», responsables de la deuxième période intermédiaire (entre le Moyen Empire et le Nouvel Empire, c'est-à-dire vers 1785-1580), ces deux siècles de chaos et de domination étrangère. Logiquement, les Hyksos avaient dû vouloir ancrer leur puissance dans l'extrême nord-est de l'Egypte, relativement proche de leur région d'origine.

Pourtant, dès le dix-neuvième siècle, quelques archéologues, très minoritaires, suivis au début du vingtième siècle par le Britannique Alan Gardiner, avaient fait remarquer que le site de Tanis n'était pas sur la bonne branche du Nil pour commercer ou contrôler les échanges avec l'Asie mineure et ne pouvait donc être ni Avaris ni Pi-Ramsès.

L'égyptologue français Pierre Montet, qui a fouillé Tanis de 1928 aux années 50, a toujours été persuadé de l'unité de lieu pour Avaris, Pi-Ramsès et Tanis. Il a continué à l'être bien que d'autres archéologues aient découvert, dès 1928 à Qantir (à 20 km au sud de Tanis), des carreaux vernissés ramessides semblables à ceux qui couvraient les murs des palais royaux.

Persuadé qu'il était à Avaris, Pierre Montet a cherché pendant des décennies les vestiges d'influence sémitique que les Hyksos avaient forcément laissés. En vain. De plus, il a toujours fouillé sans s'intéresser aux stratigraphies du site. Il a tout de même à son actif la découverte de très nombreux vestiges et surtout, en 1939, celle des tombes partiellement inviolées des pharaons des XXIe et XXIIe dynasties Psousennès Ier et Osorkon II, ainsi que, en 1946 de celle du général Oundebaounded, favori de Psousennès Ier. Mais il ne s'est jamais intéressé au site de Qantir.

Qantir + Tell-Daba = Pi-Ramsès + Avaris

Ce sont des archéologues autrichiens et allemands qui ont élucidé le mystère par leurs travaux sur les sites jumeaux de Qantir et de Tell-Daba : Qantir est Pi-Ramsès et Tell-Daba est Avaris. Les deux sites sont tellement proches l'un de l'autre que l'on peut dire que Pi-Ramsès a succédé à Avaris. Et ce sont les monuments de Pi-Ramsès que l'on a déménagés pour les réemployer à Tanis sous la XXIe dynastie. Dans ce delta dépourvu de pierres, rien n'était plus tentant que de réutiliser celles de monuments abandonnés et pas tellement éloignés ! Les transports ont dû être facilités par les innombrables voies d'eau du delta.

Pi-Ramsès avait été faite comme réplique de Thèbes, la capitale de Haute-Egypte et le siège de grands temples nationaux, dont ceux de Karnak et de Louxor. Tanis était donc aussi la réplique, mais de seconde main pourrait-on dire, de Thèbes-Karnak dans le delta, et il est même possible qu'on y ait apporté des éléments venant de Thèbes-Karnak.

En tout cas, on sait maintenant que le nord du tell de Tanis a été organisé de façon à avoir la même structure que Thèbes-Karnak. Certes, il n'y a pas de falaise dans le delta pour y creuser des tombes royales analogues à celles qui sont nichées à Thèbes dans les falaises de la rive gauche du Nil. Mais, faute de mieux, on a installé les tombes royales de Tanis dans la pente naturelle sableuse du site. Psousennès Ier, d'ailleurs, s'est bien gardé de faire araser la modeste topographie du tell : l'enceinte qu'il a fait construire suit cette topographie.

Tanis étant la réplique de Thèbes, les archéologues pouvaient espérer trouver un temple dans la partie sud du site, puisque le temple de Louxor est au sud de celui de Karnak. Les archéologues devaient étendre le champ de leurs investigations. D'où les prospections électromagnétiques, qui ont permis de localiser tout au sud du site le temple attribué avec quelques raisons à Amon d'Opé, c'est-à-dire au dieu Amon dans la personnification qui lui est particulière à Louxor. A Louxor comme à Tanis, ces temples d'Amon sont orientés nord-sud. On a aussi retrouvé en 1991 un bloc portant une inscription décrivant l'offrande que fait le pharaon Amenemopé (XXIe dynastie) à Amon de Louxor. En outre, les fouilles de 1988 ont montré que ce temple a été démonté (et non détruit) et que les «déménageurs» antiques ont pris grand soin de laisser les traces de ce substitut du temple de Louxor.

A mi-chemin entre le grand temple d'Amon de la partie nord et le temple d'Amon d'Opé, on connaissait, depuis 1799, les très modestes restes d'une «colonnade». Il s'agit en fait des bases des colonnes d'un très grand (près de 300 m de côté pour son enceinte) temple d'Horus gréco-romain, dont la porte est à l'est, comme il convient au sanctuaire d'un dieu lié au soleil levant. Rappelons que le temple d'Amon de Karnak a, tout comme le temple d'Amon de Tanis, la porte vers l'ouest. Rappelons aussi qu'à Tanis, à partir de la XXXe dynastie (quatrième siècle avant notre ère), Horus est devenu en importance presque l'égal d'Amon.

En 1991, au nord du temple d'Amon d'Opé, a été trouvée une nécropole populaire contenant de petits objets usuels. L'année dernière enfin, sous et autour du temple attribué à Horus, c'est la ville de la troisième période intermédiaire – vestige presque unique à ce jour – qui a été identifiée et qui, par bonheur, n'était pas recouverte d'une ville plus récente.

Toutes ces nouvelles découvertes permettent sans nul doute de mieux comprendre Tanis. Mais le site est très loin d'être épuisé : à l'automne prochain, les travaux de la Mission française des fouilles de Tanis vont reprendre. Cette fois pour essayer de délimiter l'extension de la ville de la troisième période intermédiaire et de voir comment se faisait la transition entre l'agglomération et la nécropole.

YVONNE REBEYROL

Les pionniers des palliatifs

de vie sont enfin reconnues

Même constat à l'USP de Paul-Brousse, qui est pourtant la vitrine de luxe de l'Assistance publique de Paris. Le docteur Salamagne avoue qu'elle manque de temps pour faire de la recherche, que toutes les demandes de stages ne peuvent être satisfaites et que, pour l'accueil des malades du sida, *« on en est encore à l'ère préhistorique »*. L'enseignement et la formation des soignants sont au cœur du problème. Les études médicales ignorent les soins palliatifs, les traitements de la douleur, les questions d'éthique. Une des solutions serait la mise en place d'une USP dans chaque hôpital universitaire pour que tous les malades, dans tous les services, puissent bénéficier à la fois de soins palliatifs et de soins curatifs par un personnel formé. En attendant cette évolution, ce sont les unités de soins palliatifs qui suppléent à cette absence de formation, notamment les unités dites mobiles.

« Comme une conversion laïque »

C'est sur ce modèle que fonctionne l'équipe de soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu, conduite par le docteur Jean-Michel Lassaunière depuis sa création en 1989. A la demande des services de l'hôpital, médecins, psychologues, kinésithérapeutes interviennent pour soutenir les malades en fin de vie et aider les soignants à mieux affronter leur angoisse. L'action d'une unité mobile autorise la continuité des soins là où le malade est traité. La collaboration sur le terrain avec le personnel soignant permet d'engager le dialogue sur la fin de vie. Ces contacts répétés atténuent les réticences : *« C'est un travail de longue haleine. Il faut y croire, se sentir touché par la souffrance de l'autre, qu'il soit soignant ou malade »*, explique le docteur Lassaunière. *Je le vis comme une conversion laïque. »*

William Sraïki, le kinésithérapeute de l'équipe, entreprend une étude de faisabilité sur la musicothérapie. *« J'ai besoin de tester cent patients,* dit-il. *Sur huit chefs de service consultés, quatre m'ont répondu que ça ne les intéressait pas ! Alors qu'aux USA on a constaté une diminution de 20 % de la consommation d'antalgiques chez les enfants malades qui écoutent de la musique. Ce genre d'expérience est un bon moyen de mesurer le degré d'intégration de la notion de soins palliatifs à l'hôpital ! »* admet-il.

Du fait essentiellement du nombre sans cesse croissant de malades atteints du sida, l'Assistance publique de Paris en coordination avec la direction des hôpitaux a décidé de créer, pour 1993, dix équipes mobiles de soins palliatifs. *« Les services de maladies infectieuses sont en détresse. Manque d'effectifs, stress terrible pour les soignants qui voient mourir des jeunes de leur âge,* explique M. Bez, de la direction des hôpitaux. *La mission de soutien des équipes de soins palliatifs est une urgence. »*

L'administration se heurte au problème du recrutement. Où et comment trouver des soignants préparés aux soins palliatifs ? Illustration dramatique du cercle vicieux qui tourne autour de l'absence de formation. Les réactions ne se sont pas fait attendre. *« J'admets le rôle éducatif des équipes de soins palliatifs dans des services où il y a peu de morts,* explique David Khayat, chef de service de cancérologie médicale à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. *Mais chez moi, on fait du soin palliatif en direct depuis des années. Je n'ai besoin de personne. Je crois qu'il est plus difficile de mettre au point une chimiothérapie que de soulager la douleur physique et morale d'un malade. »*

Ce discours illustre le chemin restant à parcourir pour supprimer la confusion qui règne autour de la notion même de soins palliatifs. Dans son rapport sur « Les soins palliatifs et l'accompagnement des malades en fin de vie » remis le 8 mars dernier au ministère de la santé, le docteur Delbecque écrivait : *« La formation est une chance. Elle seule peut aider à libérer les malades d'un système médico-administratif qui pourrait devenir totalitaire, à donner des clés aux professionnels, à rendre à la famille toute sa place. Il s'agit de protéger l'homme. »*

NATHALIE BRIOT

(1) *Enquête nationale sur la douleur cancéreuse* auprès de six cents généralistes et trois mille cancérologues en janvier 1992 : « Actualités de la maladie cancéreuse ».

(2) Geneviève Laroque a présidé le groupe de réflexion Aides aux mourants, dont les conclusions sont reprises dans la circulaire de 1986.

Découvertes par électromagnétisme

Pierre Delétie est ingénieur à EDF. Pendant longtemps il a «ausculté» les barrages pour y repérer les moindres zones de faiblesse, fissures microscopiques ou déformations infimes. Maintenant, il travaille surtout sur les sites archéologiques pour guider les recherches des archéologues. Quand ceux-ci ont des sites de plusieurs hectares ou de plusieurs dizaines d'hectares à fouiller, ils ne savent pas trop dans quelle zone ils doivent implanter leurs «trous» suivants. Et d'autant moins que les grands sites archéologiques sont bien souvent des tas informes faits du mélange de ruines, de débris hétérogènes, de déblais de fouilles antérieures, de sédiments accumulés au cours des siècles.

Aussi les archéologues font-ils appel de plus en plus aux géophysiciens dont les méthodes non destructives sont – souvent – capables de repérer dans le sous-sol des structures bizarres faisant contraste avec les terrains environnants. Et d'autant plus qu'EDF a mis en place, sous la responsabilité de Marc Albouy, un cadre spécial de mécénat technologique et scientifique qui permet aux archéologues, toujours à court d'argent, de faire appel à des techniques très sophistiquées.

«Poêles à frire»

Il existe plusieurs méthodes géophysiques qui permettent d'ausculter le sous-sol. A Tanis, les spécialistes d'EDF et de la Compagnie de prospection géophysique française ont utilisé la méthode électromagnétique, celle-là même qui a tant servi, après la seconde guerre mondiale, au déminage, mais qui a été beaucoup perfectionnée au cours des (presque) cinquante dernières années. Les appareils (autrefois appelés «poêles à frire» en raison de la forme qu'ils avaient au début) ont un double rôle : d'une part, ils créent un champ électromagnétique très local que les hétérogénéités du proche sous-sol (sables/limons ; pierres appareillées et sables rapportés/limons, par exemple) perturbent, c'est-à-dire qu'elles modifient la résistivité de ce sous-sol ; d'autre part, ils captent ce champ et ses perturbations.

Structure en forme de trapèze

La forme des anomalies ainsi détectées dans le sous-sol est capitale : un angle droit, que la nature ne fait quasiment jamais, annonce à peu près à coup sûr une structure cachée.

Les géophysiciens craignaient qu'à Tanis les sols salés du delta ne brouillent tout puisque le sel est bon conducteur des courants électriques. Pourtant les tests, faits en 1987 dans la zone nord du site déjà connue, ont été très prometteurs.

Dès 1988-1989, la méthode électromagnétique, complétée par des sondages électriques, a repéré sous l'extrémité sud du site une structure en forme de trapèze : une enceinte de briques crues (bonne conductrice) et la base d'un temple (mauvaise conductrice).

Au cours des années suivantes, ce trapèze a servi de point de départ pour un grand profil allant vers les pentes menant au temple d'Amon de la zone nord et passant aux alentours de la «colonnade» déjà connue. Ainsi a-t-on trouvé en 1990 le temple attribué à Horus ; en 1991 la nécropole populaire (cette année-là, on a aussi précisé les structures du temple de Mout connu depuis 1929) ; en 1992 la ville des XXIe et XXIIe dynasties.

Y. R.

هكذا من الأصل

LE 46e FESTIVAL DE CANNES



Il est difficile d'être présenté en même temps qu'un chef-d'œuvre, c'est la mésaventure qui est arrivée au film de Puppi Avati, Magnificat, *projeté après* la Leçon de piano *de Jane Campion, grande favorite de ce festival pour la Palme d'or. La Quinzaine des réalisateurs est à mi-parcours. On y a remarqué Ashley Judd, la vedette du film de Victor Nunez,* Ruby in Paradise.

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

Entre la modestie et l'ironie

La survie au quotidien est le thème récurrent de la plupart des films

La Quinzaine des réalisateurs s'est ouverte sur une leçon de modestie. *The Snapper*, de Stephen Frears, est un petit film, réalisé pour la télévision. C'est pourtant l'exemple d'une des bonnes façons de faire du cinéma. Le réalisateur a expliqué comment il avait voulu s'effacer derrière le scénario que Roddy Doyle a tiré de son propre roman, comment il s'était systématiquement rendu aux avis de ses acteurs irlandais. *« Tout le monde en savait plus que moi »*, a dit Frears (*le Monde* du 13 mai).

Il fallait pourtant quelqu'un pour organiser ce gai savoir, pour montrer en images et en mouvements la vie d'une banlieue ouvrière de Dublin, le mot important étant ici « vie ». A partir d'une situation qui d'habitude relève plutôt du mélodrame – une jeune femme tombe enceinte et refuse de révéler le nom du père, – Frears mène son film en toute liberté.

Les dialogues impeccables de Roddy Doyle relèvent de la comédie populaire, et les acteurs s'en donnent à cœur joie. Dans le rôle du père désarçonné mais pas abattu, Colm Meaney fait merveille. Et le réalisateur veille comme un bon génie écartant les démons qui menacent souvent ce genre de projet. Le sentimentalisme, la condescendance et le misérabilisme sont restés aux portes de Barrytown, le faubourg où se déroule le film. C'est sans doute l'essence de la manière Frears, qu'elle s'applique aux gays londoniens ou aux aristocrates français : donner suffisamment d'espace aux personnages et à leurs histoires pour que le film qu'ils portent en eux s'accomplisse.

Arrivée à mi-parcours, la sélection proposée cette année par la Quinzaine peut dans l'ensemble se mesurer à l'aune de *The Snapper*. Réussis ou pas, ces films témoignent tous, à une exception près, d'une méfiance extrême à l'égard des grandes idées et préfèrent, plutôt que les combats d'hier, montrer la survie au quotidien. L'exception, c'est *Padma Nadir Bahji* (le Batelier de Padma), long film ambitieux du cinéaste bengali Goutam Ghose. On y découvre la vie d'une communauté de pêcheurs au bord du golfe du Bengale, à l'endroit où la rivière Padma se jette dans la mer. Situé avant la partition de l'Inde, le film de Goutam Ghose veut tout dire sur ces hommes et ces femmes : leur travail, leurs amours, leurs croyances, leurs espoirs. Filmé avec un lyrisme grave, *Padma Nadir Bahji* souffre d'une construction dramatique répétitive et déconcertante. Ces obstacles à la bonne intelligence du film l'empêchent de devenir l'épopée qu'il voudrait être, le laissent bancal, et pourtant digne d'attention.

Mais ailleurs, aux Etats-Unis, en Europe, à quoi pourrait servir le lyrisme ? On sait déjà (*le Monde* du 16 mai) que le Roumain Nicolae Caranfil a été vacciné contre l'épopée et que ses *Dimanches de permission* relèvent plutôt du recueil d'histoires drôles à l'usage des désenchantés. De l'autre côté du Danube, en Hongrie, Ildiko Szabo n'est pas plus optimiste, simplement beaucoup moins amusante. *Meurtres d'enfants* est filmé en noir et blanc, avec un souci du cadrage et de la lumière qui rappelle certains clips britanniques.

Le but est sans doute de mettre un peu de distance entre la caméra et les horreurs qu'elle filme : des vies d'enfants brisées les unes contre les autres dans une banlieue au bord du vieux Danube glauque. Mais cet esthétisme ressemble tellement à de la complaisance que l'on finit par se moquer de l'intention initiale. Seul le résultat compte et, ici, il est extrêmement déplaisant.

Une réjouissante satire canadienne

Sombras en una batalla (Des ombres dans une bataille), de Mario Camus, est la chronique d'un autre désenchantement, espagnol. Carmen Maura incarne une vétérinaire qui vit dans un petit village près de la frontière avec le Portugal. Sans que les mots GAL ou ETA soient jamais prononcés, il apparaît très vite que la vétérinaire est venue fuir son passé dans ce coin perdu et que le passé, sous la forme de tueurs des deux bords, viendra l'y chercher. Le scénario convenu, la retenue du ton, qui flirte avec la platitude, la grisaille élégante (le film est situé en hiver), arriveraient presque à faire oublier quelle actrice formidable peut être Carmen Maura. En revanche, on se souvient très vite de cette sensation d'ennui confortable, de frustration indéfinie qui viennent en voyant *Sombras en una batalla*. Elles vont d'habitude avec les dramatiques télévisées « de qualité ».

Au moment où l'ennui commençait donc à menacer sérieusement la Quinzaine, la sélection a vaillamment traversé l'Atlantique pour en rapporter deux films très différents l'un de l'autre mais tous deux également vivants. *I Love a Man in Uniform*, du Canadien David Wellington, est une étude de cas : celui de Henry Adler, employé de banque, acteur de formation, qui décroche un jour un rôle de policier dans une série télévisée de dernière zone. Avec le rôle vient l'uniforme, avec l'uniforme viennent quelques aspirations à prendre les choses en main. Henry Adler est d'abord le cousin canadien et propre sur lui des psychopathes de Scorsese, chauffeur de taxi (pour la fascination pour les armes, la loi et l'ordre) ou roi de la comédie (pour l'amour du cliché et des projecteurs). Comme eux, il est incapable d'aimer et de vivre dans le monde tel qu'il est.

Mais *I Love a Man* est aussi l'une des satires les plus exactes et les plus réjouissantes de la télévision qu'on ait vues depuis un moment. Wellington a tourné pour son film quelques scènes de *Crime Wave*, la série pour laquelle son héros est engagé, et ces pastiches retrouvent tous les tics déplorables du genre, gyrophares bleus dans la nuit et asphalte luisant. Et la folie de Henry Adler (interprété avec un peu trop de distance par Tom Mac Camus) prend des formes télévisuelles. On finit par se perdre avec délice dans ce jeu de miroir où un acteur de cinéma incarne un homme comme les autres qui se met à se comporter comme un mauvais acteur de télévision.

Ruby in Paradise, de Victor Nunez, s'en tient aux canons du cinéma indépendant américain. Le portrait de Ruby Lee Gissing (Ashley Judd), *hillbilly* du Tennessee qui fuit sa famille et vient chercher un vie meilleure à Panama-City (Floride), est filmé à petites touches, avec une image à gros grain presque sous-exposée, comme pour signifier que l'Amérique, la vraie, se flétrit sous les lumières de Hollywood.

On sait bien que les choses sont un peu plus compliquées que ça, on s'aperçoit vite que le scénario n'est pas exempt de manipulations discrètes, avec ses échantillons représentatifs de personnages (une copine noire, une petite Blanche pas bien futée, la patronne distinguée qui embauche Ruby comme vendeuse). Mais tout ça n'a guère d'importance, il y a Ashley Judd. Du moment où elle dit : *« J'ai réussi à quitter le Tennessee sans être amochée ni enceinte »*, de sa magnifique voix grave, elle prend la direction du film avec une grâce et une dignité impressionnantes.

THOMAS SOTINEL


THIERRY ARDITTI POUR « LE MONDE »/POLAROID

ASHLEY JUDD

Vingt ans à peine, et on ne peut plus américaine, Ashley Judd, interprète principale de *Ruby in Paradise*, de Victor Nunez (Quinzaine des réalisateurs, lundi 17 mai) répond en un français presque impeccable : *« Tant pis si je fais des fautes, vous me corrigerez ? »*

Pour Ashley Judd, le défi de Cannes a quelque chose de rafraîchissant : *Ruby in Paradise*, ou l'odyssée intérieure d'une jeune fille silencieuse et solitaire qui fait sa vie dans une petite ville de Floride, repose presque entièrement sur elle – et c'est son premier film. *« Je n'ai jamais eu peur d'aborder Ruby,* dit-elle. *En lisant le scénario, je me suis mise à pleuvoir, pardon, à pleurer... Dans une certaine mesure, Ruby me ressemble. Comme elle, je me lève tôt, j'aime travailler. Moi aussi, j'aime bien être seule, j'ai habité dans une petite chambre d'hôtel – quoique, contrairement à Ruby, j'avais un petit lapin... Et dans ma famille, on a connu pas mal d'aventures, on a été pauvres, on l'a été moins... »* Sa mère Naomi et sa sœur Wynona constituaient récemment encore l'un des duos vedettes de la musique country, les Judds (Naomi vient de se retirer pour raisons de santé, Wynona poursuit une carrière solo). *« Mais même aux Etats-Unis,* dit Ashley Judd, *quand je passe une audition, je m'efforce de ne pas dire... qui je suis. Je suis... une actrice comme les autres. »*

La stratégie semble lui réussir. Elève, en Californie, du célèbre et vénérable Sanford Meisner (qui fut aussi le professeur de Sydney Pollack et de bien d'autres), Ashley Judd appartient à une compagnie théâtrale *« qui suit la tradition du théâtre socialement conscient, sinon engagé, du Theatre Group, auquel appartenait Meisner, et tous les week-ends, au Playhouse West de Hollywood, nous présentons deux pièces, en alternance, sous forme de répertoire »*. Personnage régulier dans le feuilleton télévisé *Sisters*, elle s'apprête à tourner avec Oliver Stone dans un film sur les Serial Killers.

HENRI BÉHAR

SÉLECTION OFFICIELLE / LA LEÇON DE PIANO, *de Jane Campion*
MAGNIFICAT, *de Puppi Avati*

Le secret d'une femme

Suite de la première page

Sous les costumes empesées du romantisme, et ses pulsions ardentes – jalousie, frustration, vengeance, mutilation – Jane Campion parvient ainsi, souveraine, à intégrer les leçons, les progrès (?) de la modernité.

Il y a dans *la Leçon de Piano* une maîtrise totale du style, du récit, la maturation aveuglante d'un talent qui a su se laisser le temps de grandir sans cesser de s'abreuver aux sources de l'enfance. Ainsi, messagère de tous les exquis désastres de la passion apparaît Flora, la fille d'Ada. Une quintessence de petite fille, qui trahit en jouant, un démon qui court dans la boue avec des ailes d'ange, le destin aux dents de lait.

La fin, les fins sont sublimes. Car il y en a plusieurs. D'abord Ada sur le bateau qui s'en va, avec Baines, Flora, et le piano dont elle exige soudain qu'on le jette par-dessus bord. A nouveau, il ressemble à un cerceuil, une des cordes qui le retient s'enroule autour de la cheville d'Ada, elle plonge, elle aussi, elle coule, elle se noie. Elle remonte enfin, sa voix dit : *« Quelle mort ! Quel hasard ! Quelle surprise ! »*, sa voix interroge : *« Ma volonté a choisi la vie ? »* C'est fini.

Non, on la revoit encore, elle apprend à parler, un voile noir sur le visage, elle porte un index de métal et frappe les touches d'un nouveau piano, elle embrasse Baines. C'est ce qu'on appelle au cinéma un « happy ending », une fin heureuse. Mais on estompe vite cette triviale certitude chez Jane Campion, intrépide pionnière qui sait si bien ruser avec les frontières. Pour naviguer délicieusement entre l'existence de ce bonheur décrit et le fantasme de ce bonheur détruit, il suffit d'un piano sur une plage, puis de ce piano mort, au fond de l'eau. Il suffit d'entendre ces vers de Thomas Hoods qui closent le film comme on ferme les yeux : *« Il y a un silence où il n'y a jamais eu de bruit, il y a un silence où aucun bruit ne peut être, dans la froide tombe, sous l'eau profonde, profonde... »*

Difficile d'être présenté le même jour que *la Leçon de piano*. Injuste même. C'est ce qui est arrivé au *Magnificat* de Pupi Avati. C'est pourtant un objet beau, rare, un peu magique. Une incise d'essentiel dans l'œuvre de ce metteur en scène estimé et méconnu, jalonnée de belles chroniques chorales et familiales, (*Storia di ragazzi e di ragazze*, *Fratelli e sorelle*). *Magnificat* se passe pendant la semaine sainte de l'an 926 de notre ère, un bourreau et son aide, une courtisane enceinte, un seigneur agonisant, une novice de quatorze ans, convergent vers un monastère. L'an mille sans « médiévalismes » complaisants, un texte limpide, la pureté constante des paysages, la peinture à la fois modeste et forte, plausible, d'un temps où les vieux rites païens donnaient encore à la jeune foi chrétienne la vigueur de leurs sortilèges. *Magnificat* parle à tous, croyants ou athées, il interroge le silence. Mais c'est le silence de Dieu. Ce n'aurait pas dû être, lundi soir, celui de Cannes.

DANIÈLE HEYMANN

CULTURE

MUSIQUES

Hoffmann au-dessus d'un nid de coucou

Louis Erlo met en scène Offenbach dans un asile psychiatrique

DES CONTES D'HOFFMANN
à l'Opéra de Lyon

Le soir de l'inauguration (*le Monde* du 16 mai), Louis Erlo et Jean-Pierre Brossmann encadraient, sur la scène de l'Opéra de Lyon, Michel Noir et Jacques Toubon, le maire de la ville et le ministre de la culture et de la francophonie; le lendemain, le maire revient, accompagné de Jean Nouvel, l'architecte du nouvel Opéra de Lyon. L'accueil de la salle est rude. Des balcons tombe la sentence : *«On ne voit pas la scène à cause des rambardes!»*; les cris, les sifflets, les onomatopées les plus diverses pleuvent sur Michel Noir. Elles redoublent lorsqu'il présente l'architecte...

Mais un grand rideau constitué de plaques métalliques grises tombe doucement. Les premières notes des *Contes d'Hoffmann*, de Jacques Offenbach, peuvent résonner. La version présentée (les téléspectateurs ont pu l'apprécier en direct samedi 15 mai sur France 3, relayée par France-Musique) est si différente des nombreuses moutures de cet opéra laissé inachevé par le compositeur que le titre même est différent. Le public ne va pas voir et entendre *les Contes d'Hoffmann*, mais... *Des contes d'Hoffmann*. Ainsi l'a souhaité le musicologue américain Michael Kaye, qui a publié récemment la partition la plus complète et la plus autorisée. Louis Erlo et son dramaturge, Michel Vittoz, ont ensuite effectué de nombreuses coupures dans le texte établi par Kaye. En sorte que cette nouvelle version est le plus fidèle possible à la musique d'Offenbach et au livret de Carré... pour les passages qui ont été conservés. La représentation dure deux heures sans entracte au lieu des trois bonnes heures habituelles.

Les coupes conservent le meilleur de la musique et mettent un peu d'ordre dans les situations théâtrales. Elles ont permis à Louis Erlo de signer une mise en scène aboutie. Plongé jusqu'au cou dans l'opéra depuis quarante ans, cet homme de théâtre, qui dirige l'établissement lyonnais, y témoigne d'une enviable capacité de renouvellement et d'un sens du merveilleux étonnant. Erlo a choisi de faire évoluer les chanteurs et les figurants dans un asile psychiatrique. Cela n'a pas été du goût de tous. Une spectatrice vociférait : *«Le metteur en scène à l'asile!»* La salle lui intima l'ordre de se taire.

Mélange des époques et des styles

Du travail d'Erlo nous retiendrons quelques scènes : Olympia (Nathalie Dessay) sortant de sa prostration pour danser et chanter; ses gestes envers ses compagnons d'asile si emplis de grâce qu'en retour ils l'embrassent, la caressent avec une douceur illuminée; sa mort, lorsqu'elle se désarticule – on souhaiterait alors que la représentation s'arrête; les apparitions inquiétantes de José Van Dam (Lindorf/Coppelius) et de Gabriel Bacquier (Docteur Miracle/Dapertutto), leur affrontement terrible; la prise de parole de Franz (Jacques Verzier), la légèreté d'elfe avec laquelle il tourne sur le plateau, son caractère enfantin, sa présence tour à tour source d'inquiétude et de réconfort; le face-à-face de Stella (Lisette Malidor) et d'Antonia (Barbara Hendricks); tout le rôle d'Hoffmann (Daniel Galvez-Vallego), perdu dans son cauchemar éthylique, ses hallucinations, son humanité et sa détresse. Et ces camisoles de force symbolisées par ces corps que l'on devine derrière les murs de toile élastique.

Chaque image montrée par Erlo est belle, chargée d'un sens qui jamais ne pèse ni ne veut démontrer. Sa direction d'acteurs permet de comprendre à livre ouvert les tourments des personnages. Le décor de Philippe Starck dégage un large espace. Les costumes de Jacques Schmidt et Emmanuel Peduzzi mélangent les époques et les styles. Les pensionnaires de l'asile pourraient être nos contemporains, les chanteurs évoluent au siècle passé.

Ces chanteurs sont excellents. On placera Nathalie Dessay et José Van Dam hors concours. Leurs qualités vocales se doublent d'un talent d'acteur et d'une présence en scène que seuls Bacquier et Verzier approchent. Barbara Hendricks chante bien, mais elle ne donne aucune présence dramatique au rôle d'Antonia, et ses interventions parlées donnent la sensation qu'elle ne comprend pas ce qu'elle dit. Ce n'est évidemment pas le cas de Lisette Malidor, dont la personnalité rayonne. Isabelle Verney (Giulietta) et Hélène Jossoud (la Mère) brillent par leurs qualités vocales auxquelles Brigitte Baleys (dans le rôle travesti de Nicklausse) apporte en plus la grâce et le naturel.

Kent Nagano est acclamé. Le directeur musical de l'Opéra de Lyon n'a pas failli, il est vrai. L'orchestre était beau. Mais sa direction était sans projection et couvrait parfois les chanteurs.

Reste le Hoffmann de Daniel Galvez-Valego. Il existe des voix plus égales, plus endurantes, des timbres plus purs. Mais le jeune chanteur compense ses défauts par une intelligence, une sensibilité qui lui permettent de se glisser dans la peau de son personnage complexe. Galvez-Vallego ose détimbrer dans le murmure. Il use alors d'une voix de tête dont l'ambiguïté (est-ce un homme ou un enfant ?) trouble autant qu'elle émeut. Et lorsqu'il semble peiner, sa détresse passe mieux encore. C'est finalement sur lui que le spectacle repose : rôle broyé et hagard d'un opéra à tout jamais inachevé.

ALAIN LOMPECH

► Prochaines représentations : les 21, 24, 27 et 30 mai. Opéra de Lyon, 20 h 30. Tél. : (16) 72-00-45-45. De 60 F à 230 F. *Des Contes d'Hoffmann* seront enregistrés pour Erato-Musifrance.

Une Coppelia, entre magie et cabaret

LYON
de notre envoyée spéciale

Après Barbier et Carré, qui en tirèrent un épisode des *Contes d'Hoffmann*, *le Marchand de sable* d'E.T.A. Hoffmann a inspiré à Charles Nuitter le livret du ballet *Coppelia*, créé en 1870 à l'Opéra de Paris par Arthur Saint-Léon et remonté depuis par maints chorégraphes. Franz, aimé de Swanilda, s'éprend d'une beauté aperçue à une fenêtre. Il la croit vivante, ce n'est qu'un automate construit par le vieux savant Coppelius. Tout rentre dans l'ordre.

«Encore une histoire de poupée ! Je ne vais pas refaire une seconde Cendrillon !» s'écrie Maguy Marin, lorsque l'Opéra de Lyon, toujours grisé par l'énorme succès de sa *Cendrillon* (déjà deux cent quatre-vingts représentations), lui commande une nouvelle *Coppelia* pour la réouverture du Nouvel Opéra. Elle accepte cependant la gageure. Se dit, fort justement, que nous n'éprouvons plus la même fascination que nos ancêtres pour les automates, et en trouve l'équivalent actuel : l'image. Coppelia sera donc un de ces top-models sur papier glacé, une star de cinéma, une chimère en deux dimensions. Bonne idée de départ.

Et la première partie du ballet fonctionne très bien, qui mêle à la «réalité» scénique un film projeté sur un grand écran intégré au décor – des HLM un peu sinistres, banlieue de n'importe quelle métropole d'aujourd'hui. Une bande de jeunes batifolent, flirtent, jouent au ballon. Franz, arrivé en vélo, aperçoit à un balcon la blonde incendiaire (filmée) : elle lui jette un livre, qui atterrit «pour de bon» sur le plateau. Montrant ingénieusement les personnages sous des perspectives différentes de la scène, le film permet aussi d'accéder à des lieux invisibles, par exemple l'appartement de Coppelius. Swanilda en a trouvé la clé, elle y pénètre, contemple les photos géantes de sa rivale.

Le dialogue film-scène va continuer, car il y a chez Coppelius un appareil de projection, que mettent en marche Swanilda, puis Coppelius qui la chasse, et enfin, Franz. Après une brève altercation, les deux hommes s'enivrent au champagne et donnent libre cours à leurs fantasmes : vingt-quatre Coppelia style poupée Barbie, en tailleur rouge et hauts talons, envahissent la scène, tortillent du croupion, poussent des éclats de rire suraigus, se déshabillent, sèment la pagaille. Malgré d'amusants clins d'œil au ballet classique (les Willis de *Giselle* ou les Ombres de *la Bayadère*), cette seconde partie vire à la revue de cabaret, la dramaturgie et la chorégraphie s'affaiblissent, la vulgarité point.

Mais Maguy Marin a su prendre ses distances avec la partition sucrée de Léo Delibes, le Lyon Opéra Ballet confirme sa virtuosité et son entrain, et cette *Coppelia* bon enfant, sans prétention, pourrait bien à son tour voguer vers le succès.

SYLVIE DE NUSSAC

► Opéra de Lyon, les 22 et 28 mai, 4 et 7 juin, 20 h 30. Le 8 à 19 h 30. Festival de Montpellier, les 25 et 26 juin.

□ *Médée à l'Opéra-Comique.* – La reprise parisienne de *Médée*, aura lieu de Marc-Antoine Charpentier, du 15 au 30 juin à l'Opéra-Comique, comme cela a été signalé dans *le Monde* du 15 mai. Par ailleurs, le numéro de téléphone de la salle Favart était erroné. Pour obtenir des renseignements, il faut appeler le 42-86-88-83.

ARTS

Mort du peintre et cinéaste Robert Lapoujade

Un provocateur solitaire

Le peintre, cinéaste et écrivain Robert Lapoujade est mort *lundi 17 mai* dans sa maison de Saincy, en Seine-et-Marne. Il était âgé de soixante-douze ans.

Mort d'un provocateur : pendant trois décennies, de la fin de la guerre au début des années 70, Robert Lapoujade n'a cessé de mettre en cause les certitudes établies, de troubler les catégories reconnues et de déconcerter. Peintre prolixe et puissant, il est encore l'auteur d'une dizaine de courts métrages et de deux longs métrages. Peintre et cinéaste, il s'est encore manifesté dans des essais, des articles et des déclarations, qu'il aimait polémiques. C'est dire l'ampleur et la variété de ses travaux. L'époque s'est vengée : quoiqu'il ait continué à peindre, elle ne lui a plus offert d'expositions après la fin des années 60. Quant à son troisième film, il n'a pu être achevé, faute de financement. Il s'appelait symboliquement *les Mémoires de Don Quichotte*.

Il y avait en effet du Don Quichotte en lui. Né à Montauban le 3 janvier 1921, il vécut d'abord de petits métiers – il fut couvreur, ouvrier agricole, homme-sandwich, garçon boucher – avant que l'Occupation et le STO ne le contraignent à la clandestinité. En 1939, dans sa ville natale, il avait, pour la première fois, exposé ses tableaux d'autodidacte, affirmant de la sorte sa vocation envers et contre tout.

En 1947, changement de décor et de degré : l'exposition se tient dans la galerie Jeanne Castel, à Paris, et reçoit l'onction d'une préface de Waldemar Georges, critique alors célèbre. En Lapoujade, il défend un peintre de la figure, un portraitiste même, qui dessine à la pointe d'argent les gloires de la littérature, Breton, Mauriac, Sartre, Bataille et Claudel. Tout semble simple pour ce jeune artiste à la mode – tout se brouille quand il se saisit des techniques de l'informel, alors au plus haut de sa gloire, et prétend procéder à un mixte d'abstraction et représentation de la réalité.

Ces titres de ses séries, qui sont aussi ceux de ses expositions, annoncent des scènes de la vie ouvrière – *l'Enfer et la mine* en 1952, – des natures mortes – *Autour des objets* en 1959, – des nus et des portraits – dits *Portraits non figuratifs*. En 1961, Jean-Paul Sartre préface ses toiles d'émeutes et de tortures. En 1965, Marguerite Duras décrit sa façon de peindre un portrait : *«Lapoujade travaillant, c'est une chose inoubliable. Il dit : «je ne veux rien déterminer à l'avance alors ne vous étonnez pas de ma façon de peindre». C'est très impressionnant. Vous êtes là et, encore une fois, il ne vous regarde pas* (...). *Vous gêneriez l'absolue figure que vous êtes en lui s'il vous regardait.»*

« Irréfutabilité de l'œuvre »

Cette «absolue figure» gêne, en vérité autant les tenants de l'abstraction que les résonances figuratives exaspèrent, et ceux de la figuration, qui n'admettent pas la facture abstraite. *L'Enfer et la mine* ne relève pas du réalisme socialiste, les portraits n'ont rien à voir avec le néoréalisme et, pour ne rien arranger, Lapoujade multiplie les aphorismes ironiques. Ainsi, à propos des abstraits «purs» : *«Leurs œuvres deviendront les images de l'insignifiance.»* Ainsi du nouveau réalisme et du pop art, situés *«au niveau du trompe-l'œil ou des farces et attrapes»*. L'art tel qu'il l'entend *«se définit par un certain caractère d'irréfutabilité de l'œuvre»*. Un rappel si sévère de quelques principes simples, des excommunications si radicales n'ont pas peu contribué à l'isolement progressif de Lapoujade.

A partir de 1959, l'analyse picturale des corps et des visages se double d'une analyse cinématographique non moins provocante. *Prison* obtient – heureuse rencontre – le prix Antonin-Artaud en 1961. *Le Socrate* reçoit en 1968 le Prix spécial du jury au Festival de Venise. Or ce Socrate, escorté par un policier nommé Lemmy, va de rencontre aberrante en situation burlesque. La bande-son est enrichie de citations d'hommes célèbres dont on ne donnera que deux exemples. De Pierre Messmer, homme politique français : *«De toutes les morts, la mort atomique est la moins chère.»* De Hegel, philosophe allemand : *«Je suis forcé d'admettre que tout continue.»*

Un second film, *le Sourire vertical*, après avoir été présenté à Cannes, en 1973, est interdit de distribution en raison de quelques passages jugés pornographiques. Il raconte le procès de Jeanne d'Arc, la mort d'Henri IV et la dictature de Don Pépé – entendez le maréchal Pétain. Cette interdiction marque la fin de la carrière publique de Lapoujade. De cette époque à sa mort, il n'a cessé de peindre, de travailler à son *Don Quichotte* inachevé et préparait un livre, *la Peinture trahie* – mais en ermite, dans sa maison de Saincy, loin du monde.

L'une de ses dernières interventions fut pour protester contre l'exposition *Paris-Paris 1937-1957* au Centre Pompidou, dont il était exclu. Il concluait sur ces mots : *«On nous a fabriqué des consciences neutres. Maintenant c'est plus le spectateur qui fait la peinture que le peintre. Heureusement avec l'art, le spectacle toujours recommence, comme on peut voir, et le temps se moque de nous.»*

PHILIPPE DAGEN

LETTRES

La mort de l'écrivain polonais Kusniewicz

Le regret d'une société multiculturelle

L'écrivain polonais Andrzej Kusniewicz, auteur du *Roi des Deux-Siciles*, est mort vendredi 14 mai à Varsovie (*le Monde* du 18 mai). Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Originaire de Galicie, comme Bruno Schulz, Joseph Roth, Manes Sperber, ou encore comme l'Autrichien Sacher-Masoch, Andrzej Kusniewicz sera resté attaché toute sa vie au souvenir de la mosaïque fabuleuse des peuples les plus divers, de ce morceau de territoire polonais annexé à l'Autriche-Hongrie depuis 1772, où vivaient des Polonais catholiques, des Ruthènes orthodoxes ou uniates, des Ukrainiens, des Russes, des Tatars, des Tziganes, des juifs surtout. Il était un des derniers à avoir connu ce monde-là, comme il dit dans *Volte*, son dernier livre (*« Et moi, j'ai encore un pied dans ce jadis qui n'est pas entièrement dételé, dans cet archi-jadis qui est déjà anachronique »*). Un monde archaïque qu'il avait fait coexister, dans l'Europe d'avant 1939, avec une jeunesse dorée occupée de sport, de jazz et, surtout, de courses automobiles. Loin de la littérature, qui ne le rattrapera qu'après ses cinquante ans pour en faire un des très grands romanciers de notre temps.

Né en 1904 à Kowenice dans une vieille famille de Galicie orientale, cet aristocrate d'origine française (il était fier d'être apparenté à la famille française d'Abancourt de Franqueville dont une branche s'était installée en Pologne à la Révolution) avait occupé divers postes dans la diplomatie après des études de droit et de sciences politiques à Cracovie : nommé d'abord au consulat de Pologne à Uzhorod (Tchécoslovaquie), il sera déplacé après l'occupation de cette région par l'Allemagne, en 1938, à Budapest puis, en mai 1939, à Toulouse. Dès le début de l'occupation, il entre dans la Résistance française. Arrêté en 1943, déporté à Mauthausen, il est libéré en mai 1945 et regagne Toulouse où il est démobilisé en tant que sous-lieutenant de l'armée française.

Après la guerre, il sera consul de Pologne, à Strasbourg puis à Lille, jusqu'en 1950. Rappelé en Pologne, après de longues années de chômage, il travaille à partir de 1955 pendant une quinzaine d'années, comme rédacteur à la radio polonaise émettant pour l'étranger et il a cinquante-deux ans quand il commence à écrire. D'abord des recueils de poèmes, puis en 1961 son premier roman *la Corruption*, suivi de *Eroïca* (1963), *le Chemin de Corinthe* (1964, trad. Albin Michel, 1982), et en 1970, *le Roi des Deux-Siciles*, qui est salué comme un chef-d'œuvre et traduit dans treize pays. Publié en 1978 en France chez Albin Michel, dans une traduction de Christophe Jezewski et François-Xavier Jaujard (qui resteront les traducteurs de presque toute son œuvre) et avec une préface de Piotr Rawicz, le roman est une véritable révélation et reçoit le prix Séguier de littérature étrangère. Viendront ensuite *Constellations – Les signes du zodiaque* (1971), qui paraît cette semaine aux éditions Robert Laffont ; puis *l'Etat d'apesanteur* (1973, trad. Albin Michel 1979), *le Troisième Royaume* (1975), *la Leçon de langue morte* (1977, trad. Albin Michel 1981), *le Vitrail* (1980, trad. Albin Michel 1990), *Mélange de mœurs* (1985), *Volte* (1987, trad. Actes Sud 1992).

Il a évoqué dans *Constellations* puis dans *Volte*, son dernier roman, avec une tendresse bouleversante, le monde de son enfance et de sa jeunesse, ces confins polono-russes qui furent son terreau, le domaine de milliers d'hectares de son père, la vie d'étudiant à Léopol-Lemberg-Lviv-Lvov ; et surtout cette longue cohabitation de plusieurs siècles des Polonais et des juifs. Cosmopolites, les parents des juifs étaient partisans des Habsbourg ; leurs enfants devenaient communistes... Conscient cependant de sa *« supériorité authentique »*, assumant pleinement son appartenance à la vieille noblesse, il restait fasciné par cette région à l'histoire marquée par tant de conflits entre les populations. Un véritable *« labyrinthe d'inaccessibilité »*. Labyrinthe dont il ne sortira jamais.

Avec, en plus, la conscience douloureuse que l'antisémitisme n'est pas mort, même s'il est aujourd'hui sans motifs. Et il racontait, avec son sourire triste, il y a quelques mois encore, lors de son dernier séjour en France, sa réponse au vieil ami qui s'était plaint à lui de la mauvaise réputation que les juifs font aux *« bons Polonais »*. *« Franchement, pourquoi diable devraient-ils nous aimer ? »*, avait-il répondu... On sentait la douleur qu'il éprouvait, le regret d'une société multiculturelle dont l'imbrication était une richesse. Son paradis perdu.

NICOLE ZAND

Payot rachète les Editions Deux temps-Tierce

Les Editions Payot-Rivages viennent de racheter la totalité du capital des Editions Deux temps-Tierce. Fondées en 1977 sous le nom d'Editions Tierce par Françoise Pasquier, puis rebaptisées, en 1988, à l'occasion d'une augmentation de capital, les Editions Deux temps-Tierce s'étaient spécialisées en littérature étrangère, nord-américaine surtout.

Françoise Pasquier, qui dirigeait la maison avec Ida Leach, sera désormais responsable du domaine étranger des Editions Rivages. Elle continuera de s'occuper du fonds de Deux temps-Tierce et des quelques ouvrages encore à paraître sous ce label qui devrait disparaître à moyen terme.

La publication de la revue *les Cahiers du GRIF*, assurée jusqu'à présent par les Editions Deux temps-Tierce, sera interrompue. Françoise Pasquier souligne que avec un chiffre d'affaires de 2,2 millions de francs en 1992, sa maison était financièrement saine, et ce, notamment, grâce au récent succès du roman de Norman Maclean *la Rivière du sixième jour*.

Bien que la vente constitue pour elle *« un petit déchirement »*, Françoise Pasquier explique qu'elle a choisi cette solution car, *« dans l'état actuel de l'édition française, il est impossible de survivre avec un chiffre d'affaires inférieur à 6 millions de francs »*.

Par ailleurs, *« la communauté d'esprit »* qui existe avec Rivages lui permettra, affirme-t-elle, de *« faire le même type de livres avec plus de moyens »*.

R. R.

CARNET DU Monde

Naissances

– Les familles
DERON et WAINFELD-CHANVIN,
ont l'immense joie d'annoncer l'arrivée de

Julie,

vendredi 14 mai 1993, à 14 h 40.

Vincent et Marie-Véronique
THOMAS-BROUSSE
font part de leur joie d'avoir donné la vie à

Suzanne,

née le 16 mai 1993, à Angoulême.

3, Petite-Place,
16470 Saint-Michel.

Anniversaires de naissance

– Vichy (Allier).

Nicolas, Caroline, Karine et Julie,
souhaitent un joyeux anniversaire à leur grand-mère

Hilda.

Mariages

Annie BERTIN
a la joie d'annoncer le mariage de sa fille

Nathalie BEAUNE
avec
Yves LE MOING

qui sera célébré en l'église de Quiberon (Morbihan), le 22 mai 1993, à 11 heures.

8, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.
75004 Paris.

Jean-Michel GAUSSOT
et
Soledad ARRIAGADA

sont heureux de faire part de leur mariage, le 24 avril 1993.

Ambassade de France à Lomé (Togo).

Décès

– Ses fils, François, Philippe, Dominique, Patrick Bott,
Ses belles-filles, Danièle, Rita, Bernadette, Arlette,
Ses petits-enfants, Olivier, Florence, Frédérique, Jérôme, Lucile, Eugénie, Gaëlle, Julien,
Sa sœur, Françoise Eudes,
Ses neveux et nièces Eudes et Pesme,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne ALESSANDRI,

survenu le 15 mai 1993, à Paris.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Médard, à Paris-5e, le mercredi 19 mai, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Armand-Gaillier,
son épouse,
M. et Mme Vandenberghe-Armand
et leurs fils,
M. et Mme Racine-Armand
et leur fille,
ont la grande tristesse de faire part du décès brutal de

M. Valentin ARMAND,
directeur régional du travail,
expert du BIT,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 13 mai 1993, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu à Breuillet, dans l'intimité, samedi 15 mai.

9, rue Félix-Faure,
92270 Bois-Colombes.

Philippe AUGER,

nous a quittés le 16 mai 1993.

De la part de
Betty Raffaëlli,
sa femme,
Michel Barlier, Eliane Gonery, Pierre Clarard,
ses amis,
Marie-Claire Puisais,
sa sœur,
M. et Mme Auger,
Véronique Auger,
sa famille,
Laurence, Jérôme, Lola et Clara Chalou,
Michel et Benjamin Raffaëlli.

Une cérémonie aura lieu le mercredi *19 mai, à 14 h 15, au Père-Lachaise.*

– Ses parents,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Agnès BLOCH,

à l'âge de quarante-deux ans.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière des Bruyères de Sèvres (Hauts-de-Seine), le mercredi 19 mai 1993, à 10 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vincent, Henriette et Sylvain Bloch,
16, rue Maurice-Berteaux,
92310 Sèvres.
Ninette Lalet-Lory,
Domaine du Coudon,
83160 La Valette-du-Var.

– M. Raymond Bourguignon,
son époux,
Mme Monique Hirschhorn-Bourdin
sa fille,
M. Alain Bourdin,
son gendre,
Ses petits-enfants,
Son arrière-petite-fille,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne BOURGUIGNON,
née Forgeot,

survenu le 5 mai 1993, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

12, rue Emile-Martin,
18000 Bourges.
67, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

– Bruno et Fanny Cousin,
ses parents,
Christophe, Marianne, Emmanuelle et Joëlle,
ses frère et sœurs,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jérôme COUSIN,

survenu le 14 mai 1993, en son domicile à Pau.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Les Banes,
24640 Le Change.

– Jean-Christian Duttlinger,
Béatrice et Jacques Marrast,
Anne-Claire, Jérôme et Nathalie,
Christian Lhopiteau,
Stéphane, Anne-Sophie et Guillaume,
Catherine et Gilbert Métral,
Bénédicte, Bruno et Marion,
Marie-Elisabeth Duttlinger,
son père, ses sœurs, frère, beaux-frères, neveux et nièces,
Les familles Duttlinger, de Torquat et Brault,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Eric DUTTLINGER,
docteur en droit,
ancien secrétaire
de la Conférence des avocats
à la cour d'appel de Paris,
substitut du procureur
de la République près le tribunal
de grande instance de Paris,

survenu le 15 mai 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le mercredi 19 mai, à 15 h 30, en* l'église Saint-Louis-en-l'Ile (Paris-4e), suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Paula ESPOSITO-FARÈSE,
née Chabriel,

a été arrachée à l'affection des siens, à l'âge de cent ans.

« L'Eternel a donné, l'Eternel a ôté : que le nom de l'Eternel soit béni ! »
Job I, 21.

37, rue Tournefort,
75005 Paris.

– Toute sa famille
a la douleur de faire part du décès de

Jean GIRES,
commandeur des Palmes académiques,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 14 mai 1993, à Digne (Alpes-de-Haute-Provence).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Ses enfants, Christine, Violaine, Jean-Luc, Catherine et David,
Ses petits-enfants,
Sa compagne, Françoise Boitier,
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert LAPOUJADE,
artiste peintre, cinéaste,

survenu le 17 mai 1993, à Saincy-sur-Bellot (Seine-et-Marne), dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le mercredi 19 mai, à Saincy-sur-Bellot (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue de l'Ecole-Polytechnique,
75005 Paris.

(Lire page 21.)

– *Ginette* LE MAITRE,
Melvin Le Maître van Peeler,
La famille de Splat,
Michel, Marie-Claude et Pierre Decamps,
Et tous ceux qui l'ont aimé,
ont la grande tristesse d'annoncer la mort de leur ami,

Edouard.

Les obsèques ont lieu le mardi 18 mai 1993, à 16 h 30, au cimetière de Verrières-le-Buisson (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses filles, Claude et Anne,
font part du décès, le 16 mai 1993, à Aix-en-Provence, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, de

Mme Marguerite MICHEAU,
née Delcros,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancienne élève de l'ENS
de Fontenay-aux-Roses,
inspectrice de l'enseignement primaire
en Charente-Maritime,
directrice d'école normale,
à Châteauroux et Mâcon.

De la part de
Mme Claude Desroches,

14, rue Waldeck-Rousseau,
69006 Lyon.

– Le 15 mai 1993, à l'âge de soixante-douze ans,

Marguerite PATTE,
née Pilley,

est entrée dans la joie de son Seigneur.

De la part de
Henri,
son mari,
Karen et Eric,
Marc et Annie,
Paul et Roselyne,
ses enfants,
Sa famille,
Et ses nombreux amis.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 19 mai, à 14 heures, en l'église Sainte-Radegonde, à Poitiers.

Selon son souhait, ni fleurs ni couronnes, mais vous pouvez faire des dons à l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Hélène Pignon,
dite Hélène Parmelin,
son épouse,
Dominique, Nathalie et Nicolas Pignon,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Edouard PIGNON,

survenue le 14 mai 1993, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 21 mai, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet.

– M. Edmond Sadoun,
son époux,
Nicole et Manuel Azogui,
Elisabeth et Albert Toubiana,
ses filles et gendres,
Myriam, Deborah, David et Rebecca,
ses petits-enfants,
Georgette et Michel Guedj,
sa belle-sœur, son beau-frère,
Les familles Ouazan, Nathan, Guedj, Schlumberger,
ses neveux et nièces,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Charlotte SADOUN,
née Dalmont,

le 10 mai 1993, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

28, place Dupleix,
75015 Paris.

– La famille Sanchez
a la tristesse de faire part du décès de

M. Ramon SANCHEZ CASANI,

survenu le 15 mai 1993, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques auront lieu dans sa ville natale de Valence (Espagne), le 19 mai.

– Le docteur Lionel Vidart,
son grand-père,
Mme Claude Mac Connel,
sa grand-mère,
Le docteur et Mme Jean-Nicolas Vidart,
ses parents,
M. Adrien Vidart,
son frère,
M. et Mme Jacques Marchand
et leur fille,
M. et Mme Bernard Van Brabandt
et leurs enfants,
M. et Mme François Vidart,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès subit, à l'âge de vingt-sept ans, de

M. Jérôme VIDART,

survenu le 16 mai 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 19 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, Paris-17e.

Il sera inhumé à La Bastide-d'Engras (Gard), le vendredi 21 mai, à 10 heures.

7, rue du Colonel-Moll,
75017 Paris.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Les bénévoles de l'Association pour la mobilité des handicapés à Paris,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Jérôme VIDART,
fondateur et responsable gestion,

survenu le 16 mai 1993, à l'âge de vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 19 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, Paris-17e.

AMHAP,
65, rue de la Victoire,
75009 Paris.

Remerciements

– Mme Bernard Chicoyneau de Lavalette,
Thierry et Dominique Piérard,
profondément émus par les témoignages d'affection et de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de

**Bernard
CHICOYNEAU de LAVALETTE,**

remercient tous ceux qui leur ont écrit ou qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

– Il y a un an

Bernard JULIEN

disparaissait.

Ses amis et collaborateurs se réuniront pour une messe dite à son intention, le lundi 24 mai, à 18 heures, en l'église Saint-Denis-du-Saint-Sacrement, 68 *bis*, rue de Turenne, Paris-3e.

Ascension : les services ouverts ou fermés

Presse : les quotidiens paraîtront normalement.

Bureaux de poste : ils seront fermés, sauf ceux assurant la permanence des dimanches et jours fériés. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile.

Banques : à Paris, elles seront fermées du mercredi soir 19 mai au lundi matin 24 mai ; en province, elles seront fermées jeudi 20 mai et ouvertes vendredi 21 et samedi 22 mai.

RATP : service réduit des dimanches et jours fériés.

Grands magasins : ils seront ouverts.

Assurance-maladie : les centres et services de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris seront fermés du mercredi 19 mai à 15 heures au jeudi 20 mai inclus, ouverts vendredi 21 mai aux heures habituelles.

Allocations familiales : les services d'accueil des centres de gestion de la Caisse d'allocations familiales seront fermés du mercredi 19 mai à 12 heures au jeudi *20 mai inclus. Ils seront ouverts* le vendredi 21 mai aux heures habituelles et fermés samedi 22 mai.

Assurance vieillesse : les points d'accueil retraite et les bureaux seront fermés du mercredi 19 mai à 12 h 30 au jeudi 20 mai inclus, ouverts le vendredi 21 mai aux heures habituelles.

Archives nationales : les salles de lecture des Archives nationales, le CARAN et le Musée de l'histoire de France seront fermés.

Bibliothèque nationale : les salles de lecture seront fermées. L'exposition «le Printemps des génies» et le Cabinet des médailles seront ouverts.

Hôtel national des Invalides : les Musées de l'Hôtel national des Invalides : plans-reliefs, armée, dôme royal et l'église Saint-Louis seront ouverts.

Institut de France : l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la mer de Sable), le château de Langeais (Indre-et-Loire) et le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts.

Musées : tous les musées nationaux seront ouverts.

Le Centre Georges-Pompidou, le Palais de la découverte, la Cité des sciences et le Musée de l'air et de l'espace au Bourget seront ouverts.

BILLET

RMI : mobilisation générale

C'est un véritable appel à la *« mobilisation générale de tous les partenaires du RMI »* que Simone Veil a lancé, lundi 17 mai dans l'Aisne, pour tenir son objectif : *« Amorcer en 1994 la stabilisation du nombre de bénéficiaires du RMI. »* Tout au long de son premier périple en province en qualité de ministre d'Etat chargé des affaires sociales, Mme Veil a ainsi réaffirmé aux différents acteurs du RMI (élus locaux, services publics, caisses d'allocations familiales, associations), la nécessité de poursuivre l'action engagée en faveur de la lutte contre l'exclusion et qui, selon elle, constitue *« une priorité fondamentale pour le gouvernement »*.

Il est vrai qu'il y a urgence ! Alors que le nombre de bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI) croît inexorablement *« de l'ordre de 1 % par mois »* (soit huit mille allocataires supplémentaires), certains de ces acteurs ont en effet tendance depuis quelques mois à faire preuve d'attentisme. Ainsi les présidents des conseils généraux, coresponsables avec l'Etat de l'insertion des RMistes et, pour 80 % d'entre eux, proches de l'actuelle majorité, misaient-ils sur le changement de gouvernement pour obtenir une révision du dispositif. Outre un accroissement de leurs compétences institutionnelles, ils réclament notamment une remise à plat de la répartition des charges financières du RMI, qui deviennent, chaque année, de plus en plus insupportables : en 1992, le dispositif a ainsi coûté 22 milliards de francs (dont 19 milliards à la charge de l'Etat) contre 19,5 en 1991.

Le ministre des affaires sociales a levé, lundi, toute ambiguïté en invitant les *« partenaires »* du RMI à faire preuve *« d'efficacité en utilisant au mieux le cadre juridique et institutionnel existant »*. Sans attendre l'issue de la réflexion qu'elle s'est parallèlement déclarée *« prête »* à engager sur la répartition des compétences et la clarification des procédures.

Cet appel à la mobilisation et les *« fruits progressivement attendus »* du plan de redressement de l'économie d'Edouard Balladur suffiront-ils à contenir *« la dérive désastreuse »* du nombre de bénéficiaires ? A l'heure où une nouvelle génération d'allocataires, avant tout demandeurs d'une insertion professionnelle aujourd'hui refusée, tombe à son tour dans les filets du RMI, le pari est, pour le moins, audacieux...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

Consultés par référendum

Les salariés de Publicis Conseil préfèrent des baisses de salaires à des licenciements

Appelés à choisir par référendum, lundi 17 mai, entre des licenciements ou des baisses de salaires (*le Monde* du 14 mai), les trois cent soixante-seize salariés de l'agence Publicis Conseil, principale agence du groupe Publicis – deuxième entité publicitaire française – se sont prononcés, à une large majorité – 73 % des suffrages exprimés – en faveur d'une baisse des salaires afin d'éviter des mesures de licenciement.

La direction de l'agence a précisé que le taux de la participation à cette consultation s'était élevé à 87 %. Le fondateur de Publicis, Marcel Bleustein-Blanchet, et le président du directoire du groupe, Maurice Lévy, ont remercié le personnel d'avoir opté *« en faveur de la solidarité »* et ils se sont déclarés *« fiers du comportement des collaborateurs de l'agence en cette circonstance »*.

Ayant gagné 64 000 marks sur des actions Mercedes

Le responsable du syndicat IG Metall est accusé de délit d'initié

FRANCFORT

de notre correspondant

Franz Steinkühler, président du syndicat de la métallurgie IG Metall, a-t-il profité d'informations privilégiées pour réaliser un profit substantiel en Bourse ? Principale figure du syndicalisme allemand, Franz Steinkühler siège aux conseils de surveillance de firmes comme Daimler Benz ou Volkswagen, en vertu de la « cogestion » allemande qui donne aux représentants syndicaux la moitié des sièges de ces conseils. Selon l'édition du 17 mai du magazine *Stern*, il aurait acheté des actions Mercedes AG Holding pour près d'un million de marks (3,4 millions de francs) entre le 18 mars et le 1er avril. Or le 2 avril, les dirigeants du groupe automobile annonçaient que Mercedes AG Holding (une coquille qui portait, depuis 1975, 25 % des titres de Daimler) était fusionnée avec Daimler Benz. L'action gagnait immédiatement 84 marks (285 francs) à la Bourse de Francfort. M. Steinkühler aurait empoché un gain de 64 000 marks.

Lors d'une conférence de presse lundi 17 mai, M. Steinkühler a reconnu ces transactions boursières et les gains qu'il a réalisés mais il a nié s'être servi d'informations privilégiées. Le délit d'initié n'existe d'ailleurs pas en Allemagne. En France, il est défini comme l'infraction commise par ceux qui disposent d'informations du fait de leurs fonctions et en profitent pour gagner de l'argent en Bourse. La Commission des opérations de bourse (COB), qui n'a pas d'équivalent en Allemagne, veille au respect de la loi.

M. Steinkühler a expliqué qu'il avait, seul, étudié le cours de Mercedes AG Holding et observé une progression depuis le début de l'année. *« J'ai entendu parler de la fusion des titres pour la première fois lors du conseil de surveillance du 2 avril »*, a-t-il affirmé. Il a exclu toute démission du syndicat.

A la question de savoir comment il possédait un million de marks, M. Steinkühler a répondu que le syndicat payait bien, qu'il louait son appartement et que, à cinquante-six ans, il avait beaucoup épargné. Un porte-parole d'IG Metall a indiqué que M. Steinkühler gagnait *« plus de 200 000 marks par an »*.

Cette affaire, outre qu'elle risque de ternir l'image du leader syndical fort impliqué ces dernières semaines dans la grève des métallurgistes de l'est de l'Allemagne, repose les problèmes du fonctionnement encore obscur des marchés financiers allemands. Pour se mettre en conformité avec les règles européennes, le gouvernement a préparé un texte qui doit être présenté au Bundestag à l'automne.

ÉRIC LE BOUCHER

Inauguré par François Mitterrand

Le TGV Nord consacre le rôle de Lille comme carrefour européen

Le président de la République devait inaugurer mardi 18 mai en fin de matinée le TGV Nord, qui constitue un maillon essentiel du futur réseau européen de trains à grande vitesse.

Cette ligne nouvelle Nord Europe est longue de 329 km dont seuls 130 km doivent être ouverts à la circulation commerciale dimanche 23 mai. Dans quelques jours donc, Lille sera à 1 h20 de Paris et à 1 heure à partir du 26 septembre.

Mais cette inauguration, si elle consacre le rôle de la capitale des Flandres comme carrefour européen entre la Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Benelux, masque deux rendez-vous manqués : la liaison à grande vitesse entre Paris et Bruxelles n'entrera intégralement en service qu'en 1996, soit avec deux années de retard sur les prévisions, et il n'y aura de liaison du même type avec Londres, par le tunnel sous la Manche, que dans un an.

Treize villes desservies

Le TGV Nord desservira 13 villes de la région Nord-Pas-de-Calais et aura coûté 20 milliards de francs. Les travaux auront été réalisés en un temps record puisque le décret d'utilité publique n'a été pris qu'au second semestre 1989 et le premier coup de pioche donné en janvier 1990.

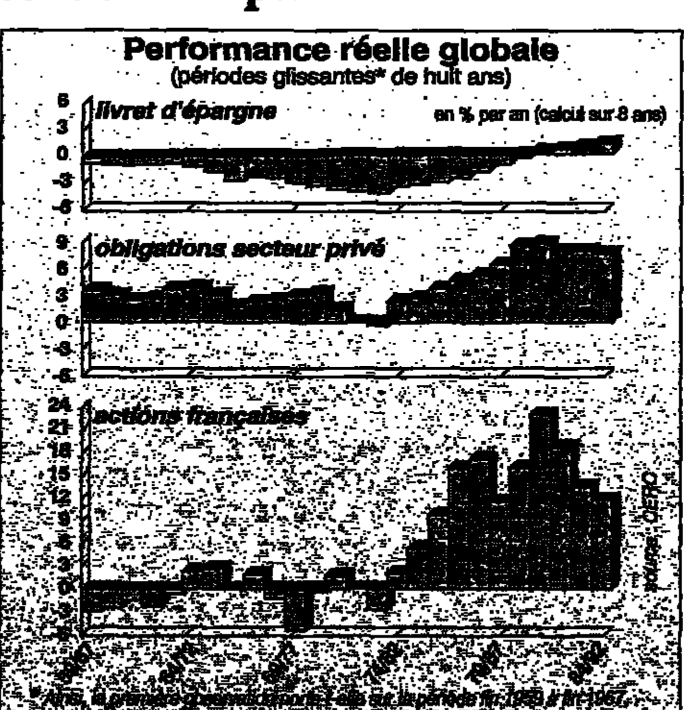
La mise en service du TGV Nord a soulevé la colère de plusieurs associations d'usagers qui ont protesté vigoureusement contre les tarifs d'abonnement jugés particulièrement prohibitifs (*le Monde* du 14 mai). La SNCF a répliqué en indiquant que ces tarifs élevés se justifiaient par la volonté de ne pas faire de Lille une banlieue de Paris.

□ **Jacques Barrot réclame la construction du barrage de Serre-de-la-Fare.** – Recevant une délégation de l'EPALA (Etablissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents) à Brives-Charensac, le 14 mai, le président (CDS) du conseil général de Haute-Loire, Jacques Barrot, a affirmé que, s'il continue à bloquer la construction du barrage de Serre-de-la-Fare, *l'Etat pourrait se retrouver « dans le box des accusés »* en cas de nouvelle crue dévastatrice. Le ministre de l'environnement, Michel Barnier, doit se rendre prochainement sur le site. – (*Corresp.*)

Sur trente ans

La performance des placements a été de 2 % par an

Dans son dernier numéro de Notes et graphiques, le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) s'est intéressé à la performance des placements depuis 1960. Du début 1960 à la fin 1992, l'étude relève que la performance moyenne, toutes formes de placements confondues, a été de l'ordre de 2 % par an. De 2,5 % au cours des dix premières années, elle s'était abaissée à 0,5 % pendant la décennie 70, pour remonter ensuite à 3 % au cours des dix dernières années. Au cours de la dernière période, poursuit l'étude, les fluctuations de performance globale furent assez fortes du fait surtout de l'ample variation des cours des actions (augmentation rapide de 1983 à 1986, puis de nouveau en 1988 après la forte chute des cours de l'année 1987).



Le graphique fait apparaître, à l'examen des périodes glissantes sur huit ans (durée du plan d'épargne action ou du plan d'épargne populaire), que le PEA (composé d'actions françaises) aurait été, s'il avait existé, le meilleur des placements pour les périodes débutant après 1975. En fait, poursuit le CERC, cela tient surtout aux fortes plus-values enregistrées de 1983 à 1986 par les actions.

En ce qui concerne les obligations, placements longs et réputés peu risqués, elles sont, sur presque toute la période, performantes et régulières. Les placements bancaires de courte durée (livrets d'épargne, bons et comptes à terme) ont dans l'ensemble enregistré des performances médiocres, voire le plus souvent négatives bien que leurs résultats se soient progressivement améliorés.

ÉCONOMIE

La nomination du président de la Banque nationale de Paris

Le conseil des ministres du mercredi 19 mai devrait entériner la nomination de Michel Pébereau à la présidence de la Banque nationale de Paris (BNP). Réuni lundi 17 mai dans la matinée, un conseil d'administration de la banque avait désigné M. Pébereau comme successeur de René Thomas, président démissionnaire. Un décret du ministre de l'économie paru au *Journal officiel* du 16 mai (*le Monde* du 18 mai) avait nommé Michel Pébereau administrateur, en lieu et place de M. Thomas. Un autre conseil d'administration, celui du Crédit commercial de France (CCF), devait se tenir mardi 18 mai en fin de journée pour désigner le successeur de M. Pébereau, *président du CCF. Il devrait* s'agir de Charles de Croisset.

[redacted]

Michel Pébereau : un haut fonctionnaire saisi par la banque

Rien ne prédisposait au départ Michel Pébereau à faire carrière dans la banque, où il entra un peu par hasard. Ce polytechnicien, inspecteur des finances, né en 1942, bon pianiste (Schumann et Bach) et féru de science-fiction, après s'être fait remarquer comme rapporteur de plusieurs commissions, sur le crédit à l'exportation notamment, fut, de 1972 à 1974, conseiller technique de Valéry Giscard d'Estaing, ministre des finances, puis, au Trésor, secrétaire général du Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI), responsable du bureau du financement des entreprises publiques et président du Club de Paris, instrument de renégociation de la dette du tiers-monde. De 1978 à 1981, il sera directeur de cabinet de René Monory, ministre de l'économie et des finances.

Dès cette époque, cet homme, d'une intelligence aiguë, rapide et précis, avec sa voix douce et bien lissée, construit sa réputation de technocrate brillant, sous une apparence modeste qui ne trompe personne mais qui cache une volonté impitoyable et une ambition patiente mais vigilante. Très gros travailleur, il permet à René Monory, l'ancien garagiste de Loudun, de ne pas s'égarer dans les arcanes de l'administration, d'instituer les fameuses SICAV Monory, providence de l'épargne, de faire avaler la libération des prix, et de soumettre à l'impôt le Crédit agricole, rude performance. Arrive mai 1981, et des temps plus durs. A la fin de 1982, Daniel Deguen, alors président du Crédit commercial de France (CCF), qui vient d'être nationalisé, l'appelle comme directeur général pour « resserrer les écrous » d'un établissement qui avait passablement souffert de la gestion un peu laxiste de son président d'avant la nationalisation, Jean-Maxime Lévêque.

Un succès incontesté

M. Pébereau y apprit son métier, explorant les rouages de la banque avec conscience et précision, sans chaleur inutile, son maître-mot étant la productivité, indispensable pour assurer la survie d'un établissement moyen. Après l'inexcusable limogeage, en 1984, de Daniel Deguen, dont il défendit toujours chaleureusement la réputation, Michel Pébereau, toujours directeur général sous deux autres présidents, Claude Jouven et Gabriel Pallez, exerce la réalité du pouvoir jusqu'à l'exil à l'Européenne de banque de René Prain, l'autre directeur général.

En 1987, il persuade Edouard Balladur de privatiser rapidement le CCF, avant la Société générale et la Financière de Suez. Ce sera une privatisation « blanche », sans aucun bénéfice pour l'Etat, car ce dernier aura dû, au préalable, consacrer quelque 2 milliards de francs à des provisions sur risques étrangers remontant à la gestion passée de M. Lévêque, précision fournie, sans aucun fard, par Michel Pébereau qui, à partir de cette date, assurera la présidence à temps plein et sans partage avec un succès aujourd'hui incontesté.

Sa stratégie originale, surtout à la fin des années 1980, qui consistera à refuser la croissance pour la croissance et à privilégier les métiers rentables, va se montrer payante, notamment quand la conjoncture se retournera. Le CCF, très peu engagé dans le financement de l'immobilier, va se payer le luxe d'être l'un des rares établissements à améliorer l'an dernier ses bénéfices (de 7,6 %, à 978 millions de francs). La banque commerciale sera progressivement orientée vers le haut de gamme et la banque d'affaires deviendra un des acteurs majeurs des grandes opérations financières. Opérant toujours à contre-cycle, Michel Pébereau avait changé son fusil d'épaule depuis plusieurs mois en achetant 34 % de la Banque Hervet et plus encore en prenant le contrôle à parts égales avec la banque allemande BHF de la banque d'affaires britannique Charterhouse.

E. L et F. R.

La privatisation en vue

Le premier changement d'importance à la tête d'une entreprise publique depuis les élections législatives ne devrait pas poser le moindre problème au gouvernement et au chef de l'Etat. Michel Pébereau entretient de longue date des liens étroits avec le premier ministre, Edouard Balladur, et René Thomas, qui l'a en quelque sorte coopté, est un ami de François Mitterrand. Il s'agit clairement d'une succession consensuelle et attendue. Précédée de rumeurs insistantes depuis la mise en place du nouveau gouvernement, la nomination imminente de Michel Pébereau n'est pas à proprement parler une surprise. Sa rapidité – moins de deux mois après les élections législatives – est, en revanche, un peu plus étonnante. Elle renforce l'hypothèse d'une privatisation très prochaine de la BNP.

Jacques Wahl, numéro trois de la banque du boulevard des Italiens, à Paris, et responsable de l'international, présent le 14 mai à l'assemblée générale de la Dresdner Bank, annonçait une privatisation avant un an. Elle pourrait être bien plus rapide. D'ailleurs, ce même jour, l'assemblée de la Dresdner approuvait le protocole d'accord entre la banque allemande et la BNP. Il ouvre la porte, notamment à des participations croisées et devait être également adopté mardi 18 mai par l'assemblée de la BNP. La banque publique est clairement la valeur favorite des financiers pour une privatisation. Compte tenu de ses liens avec l'UAP et la Dresdner, la constitution d'un noyau d'actionnaires stables devrait être relativement facile : ses performances sont honorables (plus de 2 milliards de francs de bénéfices l'an dernier) et son réseau de distribution est un atout non négligeable.

La démission de René Thomas, huit mois avant l'échéance de son mandat, s'inscrit clairement dans cette logique. Il veut donner le temps à son successeur de mieux connaître la banque. Michel Pébereau a d'ailleurs à son actif la privatisation réussie en 1987 du CCF, ce qui n'est pas le moindre de ses atouts. Par ailleurs, la décision prise par Daniel Lebègue, directeur général de la BNP et candidat malheureux à la présidence, de rester à son poste pour assurer la continuité vise également à permettre une privatisation dans les meilleures conditions. M. Lebègue met ainsi fin pour le moment aux rumeurs de démission et n'a, semble-t-il, pas accepté des propositions de point de chute « honorable » faites par les pouvoirs publics. Michel Pébereau et Daniel Lebègue, qui ont des vues très proches sur les objectifs et la stratégie de la banque, avaient déjà collaboré au Trésor à la fin des années 70.

ÉRIC LESER

CCF : Charles de Croisset un successeur attendu

Il était logique que Charles de Croisset, directeur général du Crédit commercial de France (CCF) depuis 1987, succédât au président de l'établissement, Michel Pébereau, au cas où la place aurait été vacante. Haut fonctionnaire et inspecteur des finances comme lui, il a, comme lui également, une bonne expérience de l'administration. Né à New-York en 1943, de mère américaine, ancien de Sciences-Po et énarque, Charles de Croisset, à vingt-neuf ans, est nommé en 1972 chargé de mission pour les affaires économiques au secrétariat général de la présidence de la République, dont le titulaire est Edouard Balladur.

Après plusieurs postes dans une série de cabinets ministériels, il est attiré, en 1980, au CCF par son président d'alors, Jean-Maxime Lévêque. Sa carrière y sera rapide : secrétaire général, responsable des affaires internationales, puis des opérations bancaires, il est nommé directeur général le 22 juillet 1987, avec comme président Michel Pébereau, et quelques semaines après, prêté par le CCF à Edouard Balladur, ministre des finances, pour diriger son cabinet. Neuf mois après, retour de la gauche au pouvoir et de M. de Croisset au CCF, à son poste antérieur, procédure extrêmement rare.

De haute taille, plutôt extraverti, grand amateur de musées, il a publié, en collaboration, au milieu des années 80, une étude sur les dénationalisations *Réduire l'impôt : les leçons de l'étranger* (éd. Atlas economica, 1985), mais dont les développements montraient qu'à l'extérieur de nos frontières cette réduction était rarement obtenue, la priorité allant à la réduction des déficits publics.

F. R.

René Thomas : un long règne au service de la BNP

De tous les grands banquiers français, René Thomas est celui qui a eu la plus longue expérience professionnelle. Trente-deux années pleines. C'est en 1961 que ce petit-fils de marin breton, né à Brest en janvier 1929, sorti de l'ENA en 1955 comme inspecteur des finances, choisit, après quelques missions administratives, d'entrer dans la banque, nationalisée bien entendu. Il est détaché comme secrétaire général du Comptoir national d'escompte de Paris (CNEP), l'une des quatre grandes banques de dépôt qui, en 1966 – Michel Debré étant alors ministre des finances – fusionnera avec la Banque nationale pour le commerce et l'industrie (BNCI) pour constituer la Banque nationale de Paris (BNP), premier établissement français européen.

Ladite fusion ne sera pas une *mince opération tant les « cultures »* étaient différentes. René Thomas gravit les échelons et se retrouve en 1979 directeur général adjoint, numéro trois de la banque présidée alors par Jacques Calvet, qui, la même année, a succédé à Pierre Ledoux. Pour atténuer le traumatisme causé par le limogeage de M. Calvet après la victoire de la gauche en 1981, et pour éviter tout parachutage qui romprait la continuité, M. Thomas est nommé président en avril 1982 : une véritable carrière à l'allemande, système dans lequel le PDG est choisi parmi les grands cadres élevés dans le sérail.

Familier du président de la République, il se montre très œcuménique, recrutant, dès son avènement comme directeur général chargé de l'international, Jacques Wahl, secrétaire général de l'Elysée de Valéry Giscard d'Estaing de 1978 à 1981. Il y ajoute, comme directeur chargé des entreprises, Pierre-Yves Cossé, qui venait du cabinet de Jacques Delors, ministre des finances. Ce n'est pas un courtisan, et, pourtant, il sera reconduit régulièrement dans ses fonctions par la gauche et par la droite de 1984 à 1992. Du caractère, cet homme trapu au visage un peu carré en a, assurément : tête de Breton, tête de cochon ! Lorsque, au moment de la cohabitation, Paul Mentré, grand commis proche de l'UDF, veut entrer à l'état-major de la BNP, M. Thomas se rebiffe : *« J'ai deux directeurs généraux et, moi vivant, je n'en aurai jamais trois ! »*

L'énorme facture de la filiale africaine BIAO

Avec Pierre Bérégovoy, ministre des finances à partir du printemps 1988, les relations sont plutôt fraîches. Dans l'affaire de l'attaque sur la Société générale, il prend le parti de l'establishment et du PDG Marc Viénot, son ami. Il ose même critiquer le rôle de la Caisse des dépôts, *« concurrente du système bancaire et dont il faut revoir le statut »* (déclaration à *Ouest-France* du 16 janvier 1989). A l'automne 1988, n'a-t-il pas nourri une très vive polémique avec son ministre de tutelle, ulcéré par l'augmentation du tarif des cartes bancaires lancée par la très privatisée Société générale, et que René Thomas juge tout à fait justifiée ? L'affaire ne put aller trop loin puisque l'Elysée était tout proche...

Autre péché, qui aurait pu être mortel : en février 1988, juste avant les élections et le retour de la gauche, M. Thomas, dans un article publié par *le Monde*, préconise une privatisation de son établissement qui pourrait être *« pragmatique et progressive »*. Tout au long de ses onze années de présidence, le plus long mandat de la banque depuis un quart de siècle, René Thomas aura éprouvé quelques soucis. Absent pendant de nombreux mois en 1990 après une très grave opération qui lui cassa la voix, il aura présenté les comptes de cette même année, *« la plus désastreuse que la BNP ait connue depuis sa création »* (50 % de baisse). Les causes ? Une grève coûteuse et l'énorme facture de la filiale africaine BIAO (près de 4 milliards de francs en trois ans), confiée par M. Ledoux, président de 1971 à 1979, à Jean Dromer, alors directeur général adjoint et son dauphin présumé. Il aura aussi connu quelques satisfactions en échangeant des participations avec l'UAP de son ami Jean Peyrelevade, pour coopérer dans le domaine de l'assurance et renforcer les fonds propres de la BNP. Tout récemment, il a pu sceller la prise de participation croisée avec la Dresdner Bank.

A la fin de 1987, René Thomas a accepté de nommer directeur général Daniel Lebègue, directeur du Trésor depuis 1984, poste dont Edouard Balladur, ministre des finances, a besoin pour y placer son directeur de cabinet Jean-Claude Trichet. Il aura fallu alors mettre à la retraite, avec deux ans d'avance, Jacques Masson, directeur général, vieux routier de la banque, ce qui laissera des traces. Les relations du président avec le nouveau directeur général, d'une grande intelligence, mais tout neuf dans la profession, ne seront pas toujours excellentes. Au point que M. Thomas, fatigué, a préféré en 1992 accepter contre son gré un nouveau mandat de trois ans plutôt que de voir lui succéder Daniel Lebègue. Sa préférence allait à Jean-Claude Trichet, qui refusa.

Devant partir en retraite en janvier 1994, et soucieux de mettre en selle un nouveau PDG pour accompagner la privatisation de la banque, M. Thomas se tourna alors, bien avant les élections, vers Michel Pébereau, dont il accueillit chaudement et appuya avec succès la candidature auprès de M. Balladur. Ce faisant, René Thomas, justifiant l'aphorisme selon lequel le premier devoir d'un président est de désigner son successeur, a estimé avoir bien mérité d'une banque qu'il a finalement servie pendant un tiers de siècle.

FRANÇOIS RENARD

ÉCONOMIE

Les suites du plan Balladur et la conférence de presse du ministre du travail

Le scepticisme des chefs d'entreprise

Suite de la première page

De façon à peine sous-jacente, ce point de vue recoupe celui de l'une des fédérations les plus importantes du patronat, l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières). Depuis quelques mois, dans *Actualité*, son bulletin mensuel, Pierre Guillen, délégué général et vice-président, est l'auteur, lui aussi anonyme, d'analyses préoccupées. De numéro en numéro, il passe son temps à alerter les chefs d'entreprise et à leur expliquer que, socialement comme économiquement, la France est assise sur une poudrière. Volontiers Cassandre, il n'a cessé de rappeler à la future nouvelle majorité politique les dangers qui l'attendaient. La dernière livraison dont la rédaction fut achevée le 24 avril, contient encore son florilège de mises en garde alarmés. Si le nouveau gouvernement *«décevait»*, peut-on y lire, *«le mécontentement serait lui aussi à la mesure de l'espoir trompé»*. Rien de moins.

En face, la sérénité affichée par le pouvoir étonne, alors que de plus en plus d'observateurs estiment, sans toujours le dire officiellement, qu'il y a le feu à la maison. Pendant plus de cinq semaines, après son installation au ministère du travail, Michel Giraud a d'abord paru se cantonner dans un silence qui surprenait, compte tenu de l'urgence. A peine arrivé, il avait fait savoir qu'il ne commenterait pas les chiffres mensuels du chômage. Ses rares déclarations sur la politique de l'emploi qu'il entendait mener, dont celles prononcées lors de son audition par la commission des finances du Sénat, le 11 mai, étaient restées très vagues. Tout au plus avait-on appris, ici, qu'il entendait relancer les idées gaullistes de la participation et de l'intéressement, presque hors de propos avec le sujet central. En termes mesurés, c'est tout juste s'il avait évoqué le dossier de la formation professionnelle, source de rivalités feutrées entre l'UDF et le RPR, et objet d'une commission bipartite (*le Monde* du 13 mai).

200 000 CES vont manquer

Seul indice, d'ailleurs contenu dans le plan Balladur, il avait assuré que le financement de 400 000 contrats emploi-solidarité (CES, successeurs des TUC) était garanti pour 1993. Mais cela ne saurait être à la hauteur des enjeux, même si l'on peut considérer que son prédécesseur, Martine Aubry, lui a légué une situation inconfortable. Puisqu'il y avait eu 598 000 CES en 1992, il lui en manquera de toute manière près de 200 000 pour que, mathématiquement, le front du chômage ne soit pas trop enfoncé.

De fait, tout se passe comme si M. Giraud, et le chef de gouvernement avec lui, espérait ainsi ne pas être pris au piège de promesses trop aventureuses, et qu'il était bien décidé à ne pas éveiller d'espoirs infondés. Ni chiffres ni précisions, telle semble être la devise balladurienne. De ce point de vue, la conférence de presse du ministre du travail, lundi 17 mai, dont certains ont cru qu'elle annoncerait le prologue d'un plan emploi, s'est révélée bien décevante. Si Michel Giraud s'est largement exprimé, et s'est déclaré sans illusion sur la gravité de la situation, il a semblé avaliser, par ses propos, une baisse de régime pour le traitement social.

Certes, le chômage et l'emploi figurent parmi les thèmes qui dictent l'action de la nouvelle équipe, qui sous-tendent la logique du plan de redressement. Mais l'on ne s'y réfère qu'implicitement et, en tout état de cause, l'effet des mesures annoncées ne saurait être qu'indirect. Aucune disposition, d'ailleurs, sauf pour les CES, ne peut être assimilée à une politique défensive, en attendant que la logique économique porte ses fruits. Par rapport à Pierre Bérégovoy, M. Balladur a adopté la version extrême du précepte selon lequel tout dépendait du maintien des grands équilibres, résumée dans une phrase désormais fameuse : *«Les fondamentaux sont bons.»*

Il y a de bonnes raisons à cela, que le premier ministre excelle à distiller, politiquement. A échéance normale, c'est-à-dire pour 1995, on ne peut pas escompter une amélioration sensible de l'emploi, encore moins du chômage. De ce point de vue, la dernière note de conjoncture de l'INSEE, qui table sur un taux de chômage de 11,2 % de la population active à la fin de 1993, est tristement édifiante. Même en cas de reprise soudaine, et actuellement hypothétique, l'inertie propre au marché du travail est telle que les résultats tarderaient à se manifester pour faire croire que la tendance est durablement inversée. De toute manière, il faut se souvenir que l'évolution démographique reste largement excédentaire, et pour longtemps, qui *«produit»* chaque année de 150 000 à 200 000 actifs supplémentaires à la recherche d'un travail.

Le rendez-vous de septembre

Dès lors, la tentation est forte de provoquer un endormissement en espérant détourner l'attention de l'opinion des soucis de l'heure par un programme exclusivement économique. En profitant de l'état de grâce, M. Balladur cherche à reporter le rendez-vous fatal sur une loi quinquennale, adoptée à l'automne prochain, qui lui permettrait dans l'immédiat, si cela marche, de diminuer la pression, mais, surtout, dont les promesses se situeraient en dehors du cadre des échéances électorales prévues. Habile, au moins dans l'immédiat...

Une fois estompé l'effet de choc qui a suivi l'annonce du plan de redressement, c'est ainsi que l'on pourrait interpréter la scène qui vient de se jouer. Si l'emploi et le chômage sont la préoccupation primordiale du gouvernement, ils ne sont que l'objet induit des mesures arrêtées qui, d'ailleurs, n'auront pas d'influence instantanée, au mieux. Au pis, les dispositions aggraveront la situation, ajouteront aux tensions, mais, dans une lecture positive, pourront quelque temps encore passer pour un mal rendu nécessaire, un *«trou noir»* ou une *«purge»*, où sera mis en cause l'héritage de la gestion socialiste.

Ainsi que le notent quelques voix discordantes, le plan pèche par son «économisme» qui laisse si peu de place au social. Certains, même, le jugent régressif qui considèrent que l'on en est revenu aux techniques des années 70, quand les méthodes de traitement social étaient encore ignorées. D'autres l'estiment contre-cyclique en faisant observer que des aides, décidées au cœur de la récession, ne déclenchent pas la reprise. Au contraire, elles amplifient un *«effet d'aubaine»* qui n'aura pas de conséquences en terme d'emploi. Quelques-uns, encore, spécialistes du marché du travail, prédisent que, en l'absence de mesures spécifiques avant le mois de juin, le processus engagé n'aura aucune incidence sur 1994, et ils parlent d'*«effet cumulatif inverse»* qui interviendrait à compter de septembre. Ceux-là, mais ils ne sont pas les seuls, imaginent 400 000 chômeurs de plus à la fin de l'année.

Ces craintes ont quelque fondement. La récession actuelle va exacerber les phénomènes d'exclusion. L'aide apportée pour l'emploi de salariés au SMIC peut se transformer en piège à bas revenus. Mais il peut y avoir plus grave. Déjà annoncée par l'INSEE pour le premier semestre 1993, avant le plan Balladur, la baisse de pouvoir d'achat peut s'accentuer. Mécaniquement, elle est déjà inscrite dans l'augmentation de la contribution sociale généralisée, dans les prélèvements sur l'essence, les tabacs ou l'alcool, et dans le coup de frein donné aux salaires de la fonction publique ou des entreprises nationales. Virtuellement, elle est induite par le déficit de l'UNEDIC qu'il faudra bien résorber, soit par des baisses de prestations comme le demande le CNPF, soit par une hausse des cotisations comme le réclament les syndicats.

Sans contrepartie patronale

Comment ne pas croire que tous ces éléments joueront contre la consommation, donc sur l'emploi, et, par suite, sur le chômage ? D'autant que, s'agissant cette fois des retraites, tous les enchaînements n'ont pas été cernés avec précision. Actuellement à l'étude, l'allongement de la durée de cotisation pour faire valoir ses droits à l'arrêt d'activité aura fatalement un effet sur l'emploi. De même, il aura des répercussions sur les besoins en financement supplémentaire de l'UNEDIC dès lors que les entreprises continueront à utiliser les préretraites pour régler leurs problèmes de sureffectifs...

Au regard de toutes ces menaces, le plan Balladur apparaît presque exclusivement comme un moyen de remise en ordre économique, selon des mécanismes traditionnels, sans pratiquement aucune compensation, même momentanée. Ce ne sont pas les 50 000 emplois *«préservés»* par le soutien au bâtiment et aux travaux publics qui feront pencher la balance dans l'autre sens, pas plus que les 50 000 emplois attendus de l'exonération des charges d'allocations familiales, pour 10 milliards de francs, si tant est qu'ils aient été calculés autrement que *«par l'ordinateur»*, ainsi que cela a été affirmé pendant la réunion interministérielle.

Dans ces conditions, on voit bien le danger, dont s'effraient certains milieux patronaux, à la différence du CNPF. A terme, tous les avantages accordés aux employeurs, sans contrepartie, risquent de se retourner contre leurs bénéficiaires et le gouvernement, qui ne pourra, pour sa part, que présenter des comptes en voie d'apurement pour seul bilan. Dangereux. Cela explique bien sûr que, dès le 14 mai, recevant François Perigot, président du CNPF, le premier ministre ait «fait monter la pression» pour obtenir des efforts importants qui viendraient à l'appui de sa thèse d'une capacité rapide d'adaptation à la nouvelle donne. Après tout, en compensation des avantages accordés, le patronat pourrait faire un geste pour l'UNEDIC, pour l'apprentissage et, pourquoi pas, pour ces *«pactes pour l'emploi»* indéfinis qui figuraient dans la plate-forme de l'UPF avant les élections.

C'est peu de dire que, jusqu'à présent, le CNPF se laisse tirer l'oreille alors que nombre de chefs d'entreprise, qui affichent leur volonté d'agir pour l'emploi, ne cachent plus leur angoisse. On a beau assurer, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, que des initiatives seront annoncées le mois prochain, le temps presse maintenant. Pour le gouvernement, bien sûr, qui en attend le complément indispensable à son action et qui s'est limité à une réponse *«économique»*. Pour la société aussi, qui se trouve en grand péril.

Si, en effet, nous dansons sur une poudrière, l'échec de M. Balladur, dû à son goût de la temporisation autant qu'à l'aveuglement du CNPF, serait préjudiciable à tous. La prochaine fois, demain sûrement, nous sommes menacés par l'émergence du populisme, faute d'avoir des réponses pour l'emploi. Et, face à Jean-Marie Le Pen, le rôle ne sera pas toujours tenu par l'abbé Pierre.

ALAIN LEBAUBE



M. Giraud sans illusion sur sa politique de l'emploi

«Voltigeur», ainsi qu'il se définit lui-même, Michel Giraud, ministre du travail, a commenté, lundi 17 mai, au cours d'une conférence de presse, l'articulation entre sa politique de l'emploi et les mesures du plan de M. Balladur.

Optimiste quand il avait évalué de 150 000 à 200 000 le nombre de chômeurs supplémentaires à la fin de l'année, M. Giraud a repris à son compte l'estimation de l'UNEDIC (+340 000) jugée *«tout à fait probable»*.

En face, sans parler des 6,5 milliards de francs du compte d'affectation spéciale provenant des privatisations, ses moyens sont à la fois énormes sur le papier – 14 milliards de francs, dont 7 lui sont fournis par le collectif budgétaire et le reste par une réserve existante – et limités.

«Plus de souplesse»

Pour l'essentiel, en effet, ces sommes sont gagées sur des opérations en cours. Il en va ainsi des 4,2 milliards de francs qui permettront de lancer 250 000 CES (contrats emploi-solidarité) en plus des 200 000 budgétés, sans commune mesure avec les 598 000 de 1992; des 3,1 milliards de francs, voire plus, qui permettront à l'UNEDIC de passer *«le cap»* difficile de trésorerie à partir de juin; et, enfin, des 4,5 milliards destinés à provisionner, avant le projet de loi, l'exonération des allocations familiales pour les bas salaires.

Tout en affirmant *«ne pas interrompre le traitement social»*, qu'il préférerait remplacer par *«des actions d'accès à l'emploi»*, le ministre du travail se retrouve, de fait, dans la situation d'avoir à le limiter. Il a laissé entendre que, *«dans l'état actuel des choses»*, l'exonération de charges pour l'embauche de jeunes ne serait pas prolongée au-delà du 1er juillet. Le programme PAQUE de formation et d'insertion (4,2 milliards de francs) pourrait être remplacé par *«toute autre mesure mieux adaptée»*. Seul l'apprentissage (500 millions de francs) doublerait ses effectifs qui passeraient à 400 000.

Ce faisant, M. Giraud a indiqué quelle serait sa ligne de conduite. La loi quinquennale débattue à l'automne sera élaborée *«en concertation»* avec les partenaires sociaux mais devrait faire une large place à la réorganisation du temps de travail sous toutes ses formes, pour *«plus de souplesse»*.

La formation sera développée et les appels seront multipliés en direction des chefs d'entreprise – plutôt les branches professionnelles que le CNPF – pour qu'ils se mobilisent pour l'emploi. Quant au dossier de l'UNEDIC, en dehors de l'aide immédiate, le ministre du travail rappelle qu'il *«n'est pas le tuteur»* du régime d'assurance-chômage... Pour mieux négocier.

A. Le.

ÉTRANGER

Le premier mariage de l'électronique, du téléphone et de la télévision

US West s'associe à Time Warner pour développer une «autoroute électronique»

La compagnie régionale de *télécommunications* US West, l'une des sept «Baby Bells» nées en 1984 de la déréglementation du téléphone aux Etats-Unis, et Time Warner, le premier groupe mondial de communication, ont annoncé, lundi 17 mai à New-York, la conclusion d'un accord visant à constituer un gigantesque réseau permettant aux clients d'accéder, par câble, à partir du domicile ou du lieu de travail, à toutes les *informations* et *données* actuellement disponibles auprès de l'un ou l'autre groupe.

NEW-YORK

de notre correspondant

Ce mariage de l'électronique, du téléphone et de la télévision s'inscrit dans le cadre de la constitution de véritables «autoroutes électroniques», un concept qui bénéficie de l'aval de la Maison Blanche, le président Clinton et, surtout, son vice-président, Al Gore, ayant manifesté à plusieurs reprises l'intérêt qu'ils portaient aux technologies du futur dont ils veulent faire le pilier de leur politique industrielle.

Aux termes de l'accord signé dimanche dans la soirée, US West va investir 2,5 milliards de dollars (*1 dollar vaut environ 5,40 francs*) dans Time Warner Entertainment en échange d'une participation de 25,5 % dans cette société qui dispose de sept millions d'abonnés à son réseau de télévision par câble, le second en importance aux Etats-Unis.

A la suite de cette opération financière, la participation de Time Warner dans sa filiale sera ramenée à 62,5 % et les deux autres partenaires japonais (Toshiba Corp. et Itochu Corp.) qui, ensemble, détenaient 12,5 % du capital de Time Warner Entertainment, subiront une légère dilution de leur participation. Selon certaines sources, sur cette somme, 1 milliard de dollars environ devraient être consacrés à la construction de cette future «autoroute électronique», tandis qu'un montant sensiblement équivalent serait consacré à alléger le bilan de Time Warner.

Le premier réseau interactif mondial

Le groupe a perdu en décembre dernier son patron, Steven Ross, décédé d'un cancer. Grâce à l'accord conclu avec US West, son successeur, Gerald Levin, pourra réaliser l'idée qu'il avait en tête : constituer le premier réseau interactif mondial, accessible par câble dès 1994 et susceptible d'offrir à quatre mille abonnés de la banlieue d'Orlando (Floride), sélectionnés pour ce test, une vaste panoplie de films, de jeux vidéos et de services divers (notamment de télé-achat) mais aussi téléphoniques, en appuyant simplement sur un bouton. Ou en décrochant désormais son combiné téléphonique. Time Warner avait d'ores et déjà prévu d'augmenter de 100 millions de dollars le montant des investissements annuels que le groupe consacre à ce seul projet, pour le porter à 400 millions de dollars pour 1993.

D'après les spécialistes du secteur, cette alliance devrait permettre de mettre en commun le savoir-faire de Time Warner en matière de programmes de loisirs, les connaissances d'US West dans le domaine des services accessibles par téléphone, et la compétence de Toshiba pour tout ce qui dépend des biens de consommation électroniques. US West, qui est basée à Denver (Colorado) et qui dessert quatorze Etats, dispose d'un réseau de vingt-cinq millions d'abonnés.

L'accord passé avec Time Warner lui permettra d'utiliser le câble coaxial de cette société et d'offrir à ses clients un branchement sur son réseau téléphonique à longue distance. US West deviendra alors un redoutable concurrent pour les autres «Baby-Bells» locales, là où sont situés les clients de Time Warner et qui, elles aussi, assurent les liaisons téléphoniques à longue distance.

Time Warner est implanté pour sa part dans trente-six Etats américains et son rapprochement avec une grande compagnie de télécommunications lui permettra non seulement de compléter sa panoplie technologique, mais aussi de commencer à se désendetter. Depuis la fusion, en 1990, de Time et de Warner, le nouveau groupe affiche encore une dette évaluée à 13,8 milliards de dollars.

SERGE MARTI

VIE DES ENTREPRISES

Distributeur d'ouvrages neufs à prix réduits

Maxi-Livres Profrance va rejoindre le second marché

Si, depuis le début de l'année – mauvaise conjoncture oblige, – les introductions en Bourse ont tendance à se faire rares, voire inexistantes, les prétendants à la corbeille sont en revanche légion. Maxi-Livres Profrance est de ceux-là. Ce distributeur de livres neufs à prix réduits devrait tenter l'aventure boursière, dès le mois de septembre, en rejoignant le second marché. Cette introduction, pilotée par le cabinet d'ingénierie financière Europe Finance et Industrie, va certes accroître sa notoriété, mais surtout lui permettre de se donner les moyens de mener à bien son plan de développement, tant sur l'ouverture de nouveaux magasins que sur la création de nouvelles collections.

Créé en 1980 par un grossiste en livres, Maxi-Livres Profrance est une société anonyme au capital de 44,5 millons de francs répartis entre les membres fondateurs, les cadres dirigeants et les banques. L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice écoulé, qui s'est achevé le 31 mars, un chiffre d'affaires de 400 millions de francs pour un bénéfice hors intérêts minoritaires de 28 millions de francs.

L'entreprise représente aujourd'hui une centaine de boutiques franchisées en France et en Belgique qui proposent des livres neufs à des prix en général inférieurs de 50 % à la première édition. Ces ouvrages proviennent soit de rachats de stocks chez les éditeurs, soit d'accords de réédition. Ces accords de réédition ne sont pas signés qu'en France : par le biais d'une filiale commune avec plusieurs éditeurs étrangers, dont le siège est à La Haye, l'entreprise est associée à un programme de coédition en plusieurs langues de 150 titres par an.

Interrogations chez le numéro un de l'informatique

Le PDG d'IBM pourrait infléchir le plan de son prédécesseur

Devant ses cadres, les patrons de filiales étrangères, les salariés, le nouveau PDG d'IBM Louis Gestner, aux commandes depuis trente jours, dit désormais sa préoccupation de ne pas réduire le redressement du géant mondial de l'informatique à un simple *«découpage de salami»*. M. Gestner semble revenir sur le plan drastique lancé par John Akers, son prédécesseur, qui misait sur l'explosion des structures pour insuffler au géant assoupi une nouvelle dynamique, des pratiques plus agressives et un sens plus aiguisé du marché.

Pour le moment, cette prise de distance relève moins d'une divergence de fond que d'une différence de degré. Alors que M. Akers percevait le nouvel IBM comme une fédération d'unités décentralisées, indépendantes dans leur stratégie, et voulait signifier cette autonomie opérationnelle par de nouveaux liens juridiques – certaines «business units» étant contrôlées totalement par le groupe, d'autres à 51 %, d'autres encore ne restant dans l'orbite du géant d'Armonk que par le biais de participations minoritaires, – M. Gestner, acquis au premier point, semble plus réticent sur l'application systématique du second. Selon lui, l'important est de trouver la taille adéquate et de s'y tenir. Et surtout éviter de se lancer dans un processus de démantèlement dont on ne percevrait plus la fin.

Pour le moment, les interrogations ainsi exprimées n'ont donné lieu à aucune décision concrète. Car M. Gestner sait aussi qu'il doit compter avec les réactions de Wall Street, où l'on cloue régulièrement au pilori les PDG jugés trop timorés et que l'on convainc plus facilement avec des actions de restructuration spectaculaires et musclées.

C. M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACHATS

□ **BSN prend 50 % dans Aguas de Lanjaron en Espagne.** – Le groupe agroalimentaire BSN se renforce dans l'eau en Espagne en prenant une participation de 50 % dans Aguas de Lanjaron pour un montant équivalent à 2,750 milliards de pesetas (120 millions de francs). Aguas de Lanjaron possède trois sources (Lanjaron, Fondalt et Aguamur) et vend de l'eau minérale plate et gazéifiée, principalement dans le sud de l'Espagne. En 1992, le chiffre d'affaires d'Aguas de Lanjaron était de 260 millions, pour un volume de 166 millions de litres. BSN est déjà présent sur le marché de l'eau minérale en Espagne avec la société Font Vella, implantée dans le nord du pays.

□ **Hewlett-Packard rachète BT and D Technologies (fibres optiques).** – La firme américaine Hewlett-Packard a annoncé un accord de principe pour racheter BT and D Technologies, une entreprise conjointe entre BT (British Telecom) et Du Pont, spécialisée dans les fibres optiques. Les termes de la transaction n'ont pas été rendus publics. Elle permettra à Hewlett-Packard de disposer de *«la plus vaste gamme au monde de composants»* pour l'utilisation des fibres optiques dans les télécommunications, a déclaré le vice-président et directeur général de la firme, William Craven. BT and D Technologies, fondée en 1986, est une entreprise conjointe dont Du Pont possède 60 % et BT 40 %. Elle est basée à Ipswich (Grande-Bretagne) et emploie près de 500 personnes.

□ **Reuters achète la société informatique Effix Holdings pour 58,8 millions de francs.** – Le groupe britannique d'informations financières Reuters Holdings a annoncé avoir acheté la société informatique française Effix Holdings à la Banque Internationale de Gestion et de Trésorerie (BIGT) pour la somme de 58,8 millions de francs payée au comptant. Effix Holdings est depuis quatre ans un important fournisseur de logiciels pour les produits d'informations financières de Reuters, notamment le Triarch 2 000. Le groupe britannique avait pris en 1992 une participation de 35 % d'une valeur de 23,8 millions de francs dans Effix Systèmes, filiale d'Effix.

RÉSULTATS

□ **CSEE table sur une progression de 50 % du résultat courant en 1993.** – Le groupe d'équipements électroniques professionnels CSEE (ex-Compagnie des signaux) table pour 1993 sur une progression d'environ 50 % de son résultat courant et de 20 % de son chiffre d'affaires, a indiqué lundi 17 mai son président Yazid Sabeg. La société, cotée sur le marché à règlement mensuel, espère distribuer à nouveau un dividende pour l'exercice 1993, a indiqué la direction. Le chiffre d'affaires – qui devrait s'établir en 1993 à 1,750 milliard de francs – traduit la consolidation de la société de génie logiciel Verilog, mais n'inclut pas SECRE (télécommunications), dont CSEE a acheté 80 % du capital à Schneider le mois dernier. SECRE, dont le prix d'acquisition est compris entre 100 et 150 millions, devrait être équilibré au cours de l'exercice et contribuer favorablement au résultat du groupe dès 1994.

□ **SEITA : bénéfice net en forte hausse.** – La SEITA a enregistré en 1992 un bénéfice net de 366,7 millions, contre 153 millions pour l'exercice précédent. Les résultats de 1991 avaient été obérés par d'importantes provisions dues à des restructurations industrielles (fermeture des usines de Dijon et de Mâcon). L'an dernier, la distribution s'est développée, tant dans les tabacs que dans les produits annexes type cartes de téléphone (activité en hausse de 22,3 %) et cartes de parking. Le chiffre d'affaires de la SEITA a atteint en 1992 13,4 milliards de francs, en hausse de 8,2 %, l'activité industrielle représentant sur ce total près de 5 milliards de francs (+6,5 %). A l'impact favorable des hausses de prix intervenues en 1992, s'est ajouté le développement des ventes de cigarettes blondes en France et à l'étranger. Pour cette activité, le chiffre d'affaires a progressé de 15 %.

□ **Matussière et Forest (papier) a perdu près de 90 millions de francs en 1992.** – Matussière et Forest (MF), dernier producteur français de papier journal, a enregistré en 1992 une perte nette (part du groupe) de 89,7 millions de francs, alors qu'il était bénéficiaire de 52,6 millions en 1991. Avant intérêts minoritaires, le groupe enregistre une perte de 90,9 millions de francs contre un résultat net positif de 53,4 millions en 1991. Le résultat d'exploitation est négatif de 20,6 millions alors qu'il était, lui aussi, positif de 121,7 millions en 1991. Le chiffre d'affaires 1992 s'est élevé à 1,46 milliard de francs, en baisse de 8,7 % (1,6 milliard, l'année précédente).

□ **ECIA (groupe PSA) annonce un résultat net à 202,1 millions de francs en 1992.** – Le groupe Equipements et composants pour l'industrie automobile (ECIA, filiale du groupe PSA Peugeot-Citroën, spécialisé dans les composants automobiles et les motocycles), a dégagé un résultat net (part du groupe) de 202,1 millions de francs en 1992, en baisse de 22 % sur 1991. Son chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 7,53 milliards de francs, soit une progression de 2,6 % à périmètre constant. ECIA a réalisé 5,78 milliards de francs de ventes dans l'équipement automobile (+ 9,1 %), 1,4 milliard dans les motocycles (+4 %) et 346,1 millions de francs (– 4,8 %) dans l'outillage. Les résultats consolidés prennent en compte les effets de la cession de Peugeot Cycles à la holding Cycleurope et l'acquisition du contrôle majoritaire de Hills Precision Components.

□ **Lufthansa reste dans le rouge en 1992.** – La compagnie aérienne allemande Lufthansa a enregistré au niveau du groupe en 1992 de nouvelles pertes d'un montant de 1,3 milliard de francs, mais table sur un retour à l'équilibre en 1994 grâce aux mesures d'économies en cours. Le chiffre d'affaires consolidé de la compagnie allemande a progressé de 7,1 % en 1992, à 58,6 milliards de francs. Commentant ces résultats, Juergen Weber, président du directoire, s'en est pris au mouvement de libéralisation aux Etats-Unis.

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

□ **Framatome Connectors France annonce 234 suppressions d'emplois.** – La direction de Framatome Connectors France, filiale du groupe français Framatome spécialisée dans la fabrication des connecteurs électroniques et électriques, a présenté vendredi 14 mai, devant le comité d'entreprise, un plan de restructuration prévoyant la suppression de 234 emplois. Cette diminution d'effectifs concerne principalement les sites industriels de la division militaire et aéronautique de l'entreprise, ainsi que son siège social de Versailles (Yvelines). La direction a par ailleurs annoncé son intention de regrouper tous les moyens de production de cette division sur le site de Champagné (Sarthe), ce qui devrait se traduire par le transfert de 163 salariés de l'usine voisine de La Ferté-Bernard (Sarthe) vers l'usine de Champagné. Framatome Connectors France emploie au total 1 400 salariés.

□ **Causse-Wallon licencie 128 salariés.** – La société Causse-Walon (dernière filiale du secteur des transports du groupe Chargeurs), premier distributeur et transporteur routier européen de véhicules neufs, a annoncé à Vélizy (Yvelines), une nouvelle vague de 128 licenciements sur un effectif de 850 employés. Ces licenciements s'ajoutent aux 117 déjà effectués en novembre 1992. Ils concernent sept des vingt sites de l'entreprise.

FAILLITE

□ **La compagnie de charter canadienne Nationair déclarée en faillite.** – La compagnie canadienne Nationair, aux prises avec de graves difficultés financières depuis plusieurs mois, a été déclarée officiellement en faillite. Troisième transporteur aérien du pays et première compagnie de charter, Nationair qui a accumulé environ 320 millions de francs de dettes, s'était placée le 22 mars dernier sous la protection de la loi canadienne sur les faillites afin d'échapper provisoirement à ses créanciers. Compagnie entièrement privée, créée il y a huit ans, elle a enregistré l'an dernier une perte de 7,7 millions de francs pour un chiffre d'affaires de près de 1 200 millions de francs avec environ 1 300 personnes.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 18 mai ↑ Regain

Après deux séances de baisse sévère, la Bourse de Paris regagnait du terrain mardi dans le sillage du MATIF, qui se montrait confiant dans les résultats du référendum danois en cours. En hausse de 0,24 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a franchi rapidement le niveau des 1 850 points, se stabilisant à 1 849,92 points, soit un gain de 0,77 %.

Le marché était plus actif que la veille, le montant des échanges sur le marché à règlement mensuel dépassant les 400 millions de francs. Le marché des actions a rebondi lundi sur le seuil des 1 830 points, ce qui est de bon augure selon les milieux spécialisés. A ce niveau, des valeurs de premier plan offrent des cours attractifs, estiment des analystes, même si l'activité économique est très faible.

Pour de nombreux experts, le plan Balladur, qui, à première vue, donne l'impression de freiner encore la croissance, devrait donner des résultats positifs à la fin de l'année.

A cela s'ajoutera, toujours selon les analystes, immanquablement un plan en faveur de l'épargne pour favoriser la mise en œuvre des privatisations.

Le sentiment est donc un peu meilleur mardi matin pour le court terme, note un gestionnaire.

Malgré la reprise du jour, le marché va présenter un solde négatif pour le mois de mai qui s'achève mercredi à la Bourse.

Si certains experts voient le CAC 40 à 2 200 points à la fin de l'année, d'autres estiment que cet indice pourrait tomber dans un avenir relativement proche à 1 750 points si aucune éclaircie économique ne se manifeste rapidement.

Sur la liste des achats figurent Michelin, Alcatel-Alsthom, la Générale des eaux et Chargeurs sous le niveau des 1 000 francs.

NEW-YORK, 17 mai ↑ Nerveuse

Wall Street a légèrement progressé lundi 17 mai dans une atmosphère nerveuse. La Bourse américaine s'inquiète à la fois des chiffres de l'inflation, publiés la semaine dernière, et des incertitudes sur l'aspect final du plan de réduction du déficit budgétaire présenté par le président Clinton. Le rejet par les Serbes de Bosnie du plan de paix Vance-Owen ne manque pas de freiner les investisseurs. Ces derniers redoutent *«que nous soyons forcés d'intervenir militairement d'une manière ou d'une autre en Bosnie»*, a souligné James Solloway, directeur de recherche chez Argus Research. En retrait durant l'essentiel de la séance, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en clôture à 3 449,93 points en hausse de 6,92 points (+ 0,2 %). Quelque 226 millions de titres ont été échangés. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 1 078 contre 839.

Malgré la progression plus rapide que prévu de l'inflation en avril aux Etats-Unis, les analystes estiment que la Réserve fédérale dont les gouverneurs se réuniront, mardi 18 mai, à huis clos pour l'Open Market, attendra davantage de preuves d'une reprise de l'inflation pour modifier les taux directeurs. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale valeur de référence, est remonté à 6,96 % contre 6,94 % vendredi soir.

VALEURS	Cours du 14 mai	Cours du 17 mai
Alcoa	65 3/4	66 5/8
ATT	56 7/8	56 3/8
Boeing	39 7/8	40 1/8
Chase Manhattan Bank	29	29 7/8
Du Pont de Nemours	51 1/2	51 3/8
Eastman Kodak	51 1/4	51 5/8
Exxon	63 7/8	64 3/8
Ford	53 7/8	54 7/8
General Electric	93 1/4	93 5/8
General Motors	39 1/4	39 7/8
Goodyear	39	38 1/8
IBM	47 3/4	47 5/8
ITT	81 3/4	82 1/4
Mobil Oil	69 3/4	70
Pfizer	69 3/4	71 5/8
Schlumberger	65 7/8	66 1/4
Texaco	63 1/2	64 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	140 1/4	138 1/2
Union Carbide	18 3/4	18 3/4
United Tech.	51 7/8	51 7/8
Westinghouse	15 3/8	15 3/8
Xerox Corp.	75 3/8	72 1/4

LONDRES, 17 mai ↑ Attentisme

Les valeurs ont progressé dans le sillage du marché à terme, lundi 17 mai, au Stock Exchange, où le volume des transactions a été modéré dans l'attente du référendum danois sur le traité de Maastricht. L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit en clôture en hausse de 11,1 points (0,4 %) à 2 858,1 points. Il avait perdu plus de 6 points à l'ouverture, dans la crainte d'augmentations de capital de British Airways et Allied Lyons.

L'attente de la publication, cette semaine, des chiffres du chômage, de l'inflation et du solde budgétaire a contribué au faible volume d'activité. Les fonds d'Etat ont perdu environ un quart de point. Le volume des échanges a diminué à 532,9 millions de titres contre 615,8 millions vendredi. Les assurances ont été plutôt faibles, mais les pharmaceutiques, les banques, le bâtiment et les groupes de distribution ont progressé.

VALEURS	Cours du 14 mai	Cours du 17 mai
Allied Lyons	5,43	5,43
B.P.	3,20	3,17
B.T.R.	5,87	5,88
Cadbury	4,57	4,54
De Beers	11,38	11,50
Glaxo	6,39	6,54
G.U.S.	29,15	29,13
I.C.I.	12,80	12,65
Reuters	12,67	12,68
RTZ	6,44	6,38
Shell	6,10	6,08
Unilever	10,66	10,56

TOKYO, 18 mai ↓ Accès de faiblesse

Forte baisse, mardi 18 mai, à la Bourse de Tokyo, victime des craintes des investisseurs alors que les résultats des entreprises japonaises pour l'année fiscale 1992-1993 (du 1er avril au 31 mars) commençent à être connus et sont pour la plupart très médiocres. L'indice Nikkei perd en fin de séance 336,12 points, soit 1,63 %, à 20 229,39 points. Les prises de bénéfices et les dénouements d'arbitrages ont dominé le marché, poussant l'indice Nikkei en dessous du seuil de 20 300. Des achats à bon compte de la part des institutions publiques se sont cependant manifestés sous ce niveau.

VALEURS	Cours du 17 mai	Cours du 18 mai
Ajinomoto	1 370	1 360
Bridgestone	1 400	1 380
Canon	1 420	1 410
Fuji Bank	2 080	2 030
Honda Motors	1 420	1 430
Matsushita Electric	1 340	1 320
Mitsubishi Heavy	709	706
Sony Corp.	4 720	4 650
Toyota Motors	1 700	1 670

CHANGES

Dollar : 5,4760 ↑

Le dollar s'inscrivait en hausse mardi 18 mai, à 5,4760 francs contre 5,4370 francs au cours indicatif de la Banque de France. Le mark revenait à 3,3670 francs contre 3,3721 lundi.

FRANCFORT	17 mai	18 mai
Dollar (en DM)	1,6054	1,6241

TOKYO	17 mai	18 mai
Dollar (en yens)	110,77	111,28

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (18 mai) .... 8 1/16-8 3/16 %

New-York (17 mai) .... 3,38 %

BOURSES

	14 mai	17 mai
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	512,70	507,90
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 851,74	1 835,72

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	14 mai	17 mai
Industrielles	3 443,01	3 448,22

LONDRES (indice « Financial Times »)

	14 mai	17 mai
100 valeurs	2 847	2 858,10
30 valeurs	2 218,60	2 224,90
Mines d'or	165,10	168,90
Fonds d'Etat	94,71	94,63

FRANCFORT

	14 mai	17 mai
Dax	1 634,51	1 627,88

TOKYO

	17 mai	18 mai
Nikkei Dow Jones	20 565,51	20 229,39
Indice général	1 611,25	1 598,28

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4690	5,4710	5,5265	5,5315
Yen (100)	4,9018	4,9081	4,9532	4,9624
Ecu	6,5838	6,5850	6,5759	6,5827
Deutschemark	3,3690	3,3695	3,3679	3,3709
Franc suisse	3,7046	3,7086	3,7246	3,7315
Lire italienne (1000)	3,6825	3,6875	3,6535	3,6612
Livre sterling	8,3715	8,3774	8,3970	8,4092
Peseta (100)	4,4160	4,4195	4,3635	4,3745

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Ecu	8	8 1/8	7 5/8	7 3/4	7 3/8	7 1/2
Deutschemark	7 9/16	7 11/16	7 1/4	7 3/8	6 15/16	7 1/16
Franc suisse	5 1/16	5 3/16	5	5 1/8	4 13/16	4 15/16
Lire italienne (1000)	10 9/16	10 13/16	10 7/16	10 11/16	10 5/16	10 9/16
Livre sterling	6	6 1/8	6 1/16	6 3/16	6 1/16	6 3/16
Peseta (100)	11 7/8	12 7/8	11 5/8	12 5/8	11 1/4	12
Franc français	7 3/4	7 7/8	7 3/8	7 1/2	7	7 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 18 MAI

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	490	....
Akzo Nv Sico	405	....
Alcan Aluminium	96	....
American Brands	170	....
Arbed	340	....
Asturienne Mines	88 20	....
Banco Popular Espa.	600	....
B.Reglemanes Int.	29600	29600
Can.Pacifique	85	....
Chrysler Corp.	230	240
C I R	3 40	3 40
Commerzbank	975	928
Dow Chemical	289 60	292 90
Fiat	22	23
GBL (Brux Lamb.)	525	525
Gevaert	1101	1060
Glaxo Holdings Ltd	55 90	53 60
Goodyear Tire	410	405
Grace and Co (WR)	210	....
Honeywell Inc. In.	182	190
Johannesburg	74	74
Koninklijke Pakhoed	75 10	....
Kubota	31	....
Noranda Mines	84 50	85 50
Olivetti priv.	5 35	....
Pfizer Inc.	385	385
Ricoh	33	....
Robeco	314 10	315 80
Rodamco NV	162 40	168
Rolinco	311	313 80
Saipem	5 06	....
Swiss Group	23 50	....
SKF Aktiebolaget	60 50	63 10
Tenneco Inc.	276	....
Toray Ind.	33	....
West Rand Cons.	5 50	5 65

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	67 10	....
C G H Cogenhor	7	....
Coparex	551	....
Europ. Accum.	77 50	....
Europ Soules Ind.	6 65	....
Guy Degrenne	390	....
Lecteurs du Monde	252	....
Nicolas	631	....
Office Cent. Pharma.	869	....
Particip. Percier	190 20	....
Sorento N.V.	260 30	....
St-Gobain-Emballage	2000	....
Schlumberger Ind.	485	....
S.E.P.R.	1533	....
S.P.R. act. B.	278	....
Waterman	1100	....

SICAV (sélection) 17/5

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	501	504	Gravograph	170	....
B.A.C.	23 70	....	Guintoli	740	....
Boiron (Ly)	460	459 90	I.C.C.	250	247 50
Boisset (Lyon)	200	....	Idianova	67 50	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	911	905	Immob. Hôtelière	1170	1170
Calberson	244	245	Internt. Computer	122	127
Cardif	1030	1030	I.P.B.M.	41 50	....
C.E.G.E.P.	170	161 50	Molex	129	....
C.E.P.I.	150	....	M.S.C. Schlumberger.	675	670
C.N.I.M.	1119	1100	Publ.Filipacchi	685	684
Codetour	346	346	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	336	335
Creeks	105	105	Select Invest (Ly)	96	96
Dauphin	278 20	275 10	Seribo	160	160
Devanlay	1211	1235	Sopra	350	350
Dolisos	119	....	TF1	450	450
Editions Belfond	191	....	Thermador H. (Ly)	348	345
Europ. Propulsion	232	230	Unilog	229	230
Finacor	158	....	Viel et Cie	155 20	155 90
G.F.F. (group.fon.f.)	35	33	Y. St-Laurent Groupe	707	730
G.I.M.	570	570			

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 18/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 411	....	5 1	5 6
Ecu	6 585	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 210	....	328	346
Belgique (100 F)	16 397	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 620	....	289	309
Italie (1000 lires)	3 685	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 680	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 211	....	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 340	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 487	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	372 700	....	360	380
Suède (100 krs)	73 840	....	69	78
Norvège (100 k)	79 430	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 940	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	4 417	....	4 1	4 7
Portugal (100 esc)	3 495	....	3 1	3 9
Canada (1 $ can)	4 240	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 881	....	4 7	4 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/5
Or fin (kilo en barre)	64100	64400
Or fin (en lingot)	64200	64600
Napoléon (20f)	371	373
Pièce Fr (10 f)	385	.....
Pièce Suisse (20 f)	370	375
Pièce Latine (20 f)	367	372
Souverain	465	470
Pièce 20 dollars	2500	2530
Pièce 10 dollars	1370	1300
Pièce 5 dollars	675	.....
Pièce 50 pesos	2400	2405
Pièce 10 florins	385	385

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 17 mai 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 64 909

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,44	117,18	116,58
Précédent	117,34	117,04	116,60

CAC 40 A TERME — Volume : 16 625

COURS	Mai 93	Juin 93	Juillet 93
Dernier	1 833,50	1 818	1 818
Précédent	1 848	1 831	1 851

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Histoire permanente du cinéma : la Rue (1923), de Carl Grüne, 19 h ; la Chienne (1931), de Jean Renoir, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

MERCREDI

Histoire permanente du cinéma : l'Expédition du Kon-Tiki, v.f.), de Thor Heyerdahl, 19 h ; Groenland (1951), de Marcel Ichac et Jean-Jacques Languepin, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Les Cinémas du Canada : 1... 2... 3... (1984, v.o. s.t.f.), de Graeme Ross, les Bons Débarras (1980, v.o. s.t.f.), de Francis Mankiewicz, 14 h 30 ; Craci (1980, v.o. s.t.f.), de Frédéric Back, l'Hiver bleu (1978, v.o. s.t.f.), d'André Blanchard, 17 h 30 ; Street Musique (1972, v.o. s.t.f.), de Ryan Larkin, Il était une fois dans l'Est (1973, v.o. s.t.f.), d'André Brassard, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Les Seventies, première partie : mai 68 : l'Esprit de Mai : l'Art de la turlute (1969) de Gérard Pirès, l'An 01 (1973) de Jacques Doillon, 16 h 30 ; Carte blanche à Jean-Pierre Farkas : la Chinoise (1967) de Jean-Luc Godard, 18 h 30 ; Usines en grève : Citroën Nanterre Mai-Juin 1968 (1968) d'un collectif Arc, Trente-Trois Jours en Mai (1970) de F. Chardeaux, 20 h 30 ; Et maintenant les étudiants, Mai 68 (1968), 18 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

AGAGUK (Fr.-Can., v.o.) : Studio 28, 18• (46-06-36-07) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55).

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

LES AMIES DE COEUR (It., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).

AVRIL ENCHANTÉ (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).

BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Utopia, 5• (43-26-84-65).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

BENNY'S VIDEO (Autr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BODYGUARD (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

LE CAHIER VOLÉ (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82).

CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.f.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

COUP DE JEUNE (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2• (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8• (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

DERNIÈRE LIMITE (**) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LA DIFFÉRENCE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8• (36-68-75-55) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).

DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38).

FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

FOREVER YOUNG (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (36-65-70-42).

FORTRESS (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07).

FRANÇOIS TRUFFAUT, PORTRAITS VOLÉS (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6• (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8• (45-61-10-60).

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

INTIMES CONFESSIONS (*) (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paris Ciné I, 10• (47-70-21-71).

JENNIFER 8 (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8• (36-68-75-55) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (36-65-70-42).

JERICO (V., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Le Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Escurial, 13• (47-07-28-04).

LE JOUR DU DÉSESPOIR (Por., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

LIGHT SLEEPER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Utopia, 5• (43-26-84-65).

LA LOI DE LA NUIT (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2• (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; La Pagode, 7• (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (36-68-75-55) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22).

MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7• (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18• (36-68-20-22).

MALCOLM X (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

MENDIANTS ET ORGUEILLEUX (Eg., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

MONSIEUR LE DÉPUTÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Ambassade, 8• (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34).

ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

PASSAGER 57 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05).

PÉTAIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Gaumont Gobelins, 13• (36-68-75-55) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14).

LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6• (43-26-80-25).

RAPID FIRE (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Utopia, 5• (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8• (36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

ROULEZ JEUNESSE ! (Fr.) : Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55).

SAMBA TRAORÉ (Fr.-Suis.-burkinabé, v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49) ; Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49).

SCHTONK ! (All., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

SINGLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

SOMMERSBY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2• (36-68-75-55) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37) ; Gaumont Gobelins, 13• (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22).

LE SONGE DE LA LUMIÈRE (Esp., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

LES SURVIVANTS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LE TEMPS D'UN WEEK-END (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

TOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

UN CŒUR EN HIVER (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

UN FAUX MOUVEMENT (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2• (36-68-75-55) ; Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8• (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES FILMS NOUVEAUX

FIORILE. Film italien de Paolo et Vittorio Taviani, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2• (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Gobelins bis, 13• (36-68-75-55) ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55).

LA LEÇON DE PIANO. Film australien de Jane Campion, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (36-68-75-55) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8• (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Gaumont Kinopanorama, 15• (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2• (36-68-75-55) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13• (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55).

MO MONEY. Film américain de Peter MacDonald, v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES SÉANCES SPÉCIALES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 22 h.

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 18 h.

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19• (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 mn. Ou- verture exceptionnelle le lun. 31 mai.

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer., dim. 18 h, jeu., sam. 14 h, ven. 13 h 45.

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer., sam. 20 h, dim. 20 h 30.

LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer. 16 h 30, sam. 15 h ; Escurial, 13• (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans.

LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (36-68-75-55) mer., jeu., ven., sam., dim. à 14 h 15, 16 h ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 15 h, jeu., ven., sam., dim. 13 h 30.

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) mer., jeu. à 12 h.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 14 h.

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19• (40-05-80-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 10 h, 11 h, 12, 19 h, 21 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LES CONTES SAUVAGES (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h, 16 h 30, sam. 11 h 30.

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 21 h.

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer. 13 h 45, jeu., dim. 15 h, sam. 17 h 15.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) mer. 10 h 50.

FRISSONS D'HORREUR (It., v.f.) : Brady, 10• (47-70-08-86) mer., jeu., ven., sam., avec.

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) mer., sam., dim. 13 h 50.

HOTEL SAINT-PAUL , v.f.) : Brady, 10• (47-70-08-86) mer., jeu., ven., sam., de 12 h 30 à 21 h 40.

HYÈNES (sénégalais-Suis.-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) mer., dim. 20 h, ven. 22 h, sam. 17 h 45, lun. 16 h.

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 22 h 15, ven. 22 h.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) mer. 10 h 45.

LE JOURNAL D'UN CURÉ DE CAMPAGNE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer., sam., mar. 11 h 55.

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer. 21 h, ven. 21 h 30, sam. 22 h, dim. 18 h 30.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) séances mer., jeu., ven., sam., dim. à 13 h 40, 15 h 20, film 15 mn après. ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) séances mer., jeu., ven., sam., dim. à 13 h 40 film 25 mn après. ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38) mer., jeu., ven., sam., dim. à 14 h 20, 16 h 05 film 15 mn après. ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) séances mer., jeu., ven., sam., dim. à 14 h, 16 h film 25 mn après. ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 13 h 30, 15 h, jeu., ven., sam., dim. 15 h ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22) mer., jeu., ven., sam., dim., séances à 13 h 35, 15 h 20, 17 h 10 film 20 mn après.

LE MÉPRIS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) film mer., jeu. à 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 + ven., sam., dim., lun., mar. à 12 h.

LE MIRAGE (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer. 11 h 50.

NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A., v.o.) : La Géode, 19• (40-05-80-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 13 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 20 h.

ORPHÉE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) jeu. 11 h 55 T.U. : mer., lun. .

LES PETITS CHAMPIONS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., jeu., sam., dim. 16 h 40.

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer. 12 h.

PORTIER DE NUIT (**) (It., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 22 h.

PRUNE DES BOIS (Bel.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer. 15 h 15.

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) mer., jeu., ven., lun., mar. 14 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 18 h 45, lun. 16 h 40.

SARAFINA ! (sud-africain, v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) mer. 22 h, jeu. 16 h, sam. 17 h 30, dim. 19 h 30.

SAUVE QUI PEUT (**) (Fr.-Suis.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer., ven. 12 h.

STORMBOY (Austr., v.f.) : Escurial, 13• (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans.

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 18 h 45, lun. 16 h 40.

THE PLAYER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 20 h, lun. 18 h.

TINTIN ET LES ORANGES BLEUES (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., jeu. 16 h 40.

TOM ET JERRY, LE FILM (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., jeu., ven., sam., dim. 13 h 30.

LE VOYAGE EN BALLON (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) mer., sam., dim. à 14 h Pl. : - de 15 ans : 18 F.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 14 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer., sam. 18 h 25.

LE ZÈBRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 18 h 45, lun. 16 h 40.

LES GRANDES REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60).

ARIANE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34).

BELLE DE JOUR (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

EL (Mex., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83).

LES ENCHAÎNÉS (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).

FUNNY FACE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17• (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MA SŒUR EST DU TONNERRE (A., v.o.) : Grand Action, 5• (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

MACBETH (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : L'Arlequin, 6• (45-44-28-80).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5• (43-54-42-34) ; Reflet République, 11• (48-05-51-33).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

48 HEURES DE PLUS (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10• (47-70-21-71).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Racine Odéon, 6• (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8• (45-61-10-60) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Grand Action, 5• (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 19 MAI

« Exposition : Mille ans d'orfèvrerie russe », 11 heures, Petit Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

« Du quartier du Val-de-Grâce à Saint-Jacques du Haut-Pas », 14 h 30, RER Port-Royal (Paris pittoresque et insolite).

« Le printemps des génies », 14 h 30 et 18 heures, Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (M.-G. Leblanc).

« Madame de Maintenon et le collège royal de Saint-Cyr » (Annulation possible. Téléphoner le matin au 39-50-36-22), 14 h 30, entrée du collège militaire de Saint-Cyr-l'Ecole, 2, avenue Jean-Jaurès (Office de tourisme de Versailles).

« La Défense : trente années d'architecture », 15 heures, dans le hall du RER La Défense, sortie K, devant la pharmacie (Monuments historiques).

« L'église Saint-Eustache et la rue Montorgueil », 15 heures, portail central de l'église, rue du Jour (Monuments historiques).

« L'œuvre de Rodin et de Camille Claudel au Musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (D. Fleuriot).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Histoires et anecdotes de l'avenue Foch, de la place de l'Etoile à la porte Dauphine », 15 heures, angle de l'avenue Victor-Hugo et de la rue de Presbourg (Paris et son histoire).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 18 heures, au pied du funiculaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

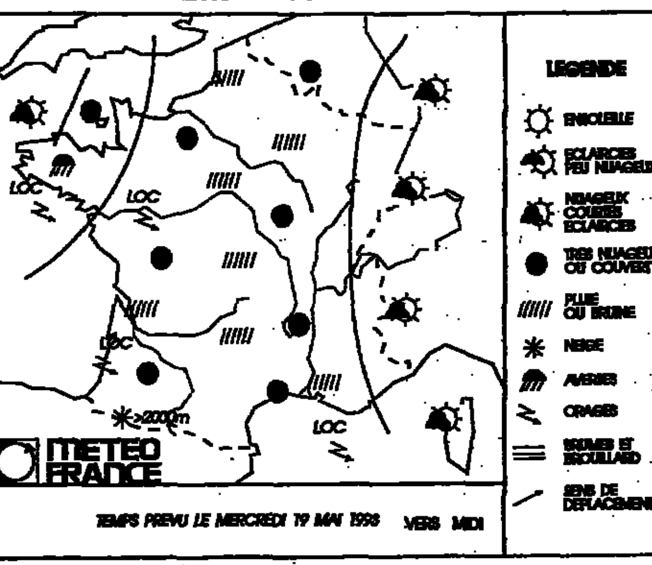
Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 h 30 : « Le parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

18, boulevard Arago, 20 h 30 : « Chrétiens du Vietnam : la Bible en ronéo », avec le Père A. Van Hoa. Entrée libre (Eglise réformée de Port-Royal).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 MAI A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 19 MAI 1993



Mercredi : temps médiocre sur la majeure partie du pays. – Sur la Bretagne et le Cotentin, le ciel restera variable toute la journée, alternant entre les éclaircies et les nuages menaçants, qui donneront de fréquentes averses, *et des orages par endroits.*

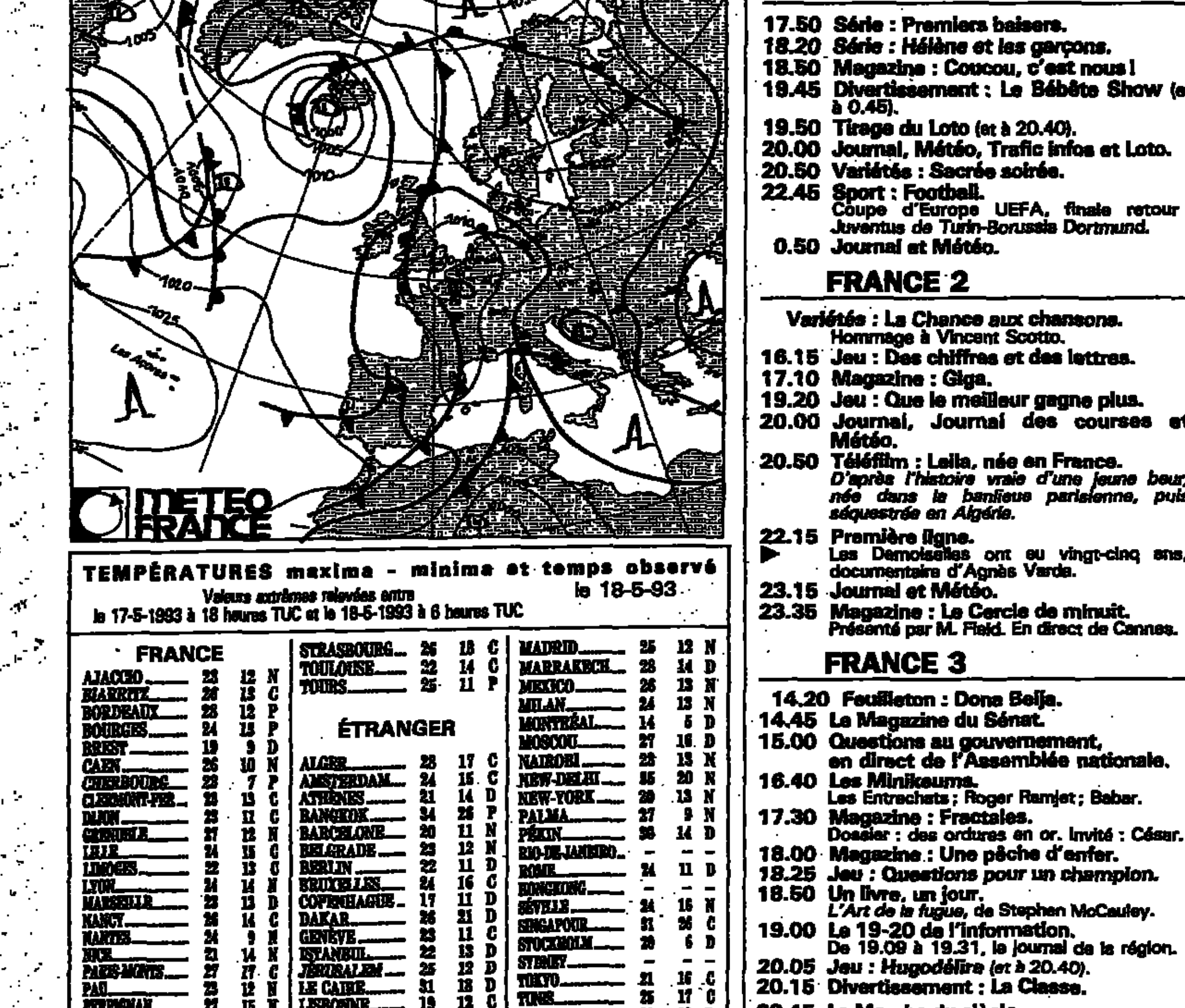
A l'est du pays : en Lorraine, Franche-Comté, dans les Alpes, l'est de la Provence, sur la Côte d'Azur et en Corse, le ciel sera voilé le matin. *Dans la journée, les nuages seront plus* épais, plus nombreux, et en soirée, seules les régions limites des frontières seront encore épargnées par les pluies.

Partout ailleurs, le temps sera bien *maussade. Le ciel sera couvert, avec* des pluies faibles à modérées, plus soutenues dans la moitié ouest du pays. Seuls les versants nord des Pyrénées orientales seront épargnés par les pluies, profitant d'un petit effet de foehn. A la mi-journée, les pluies prendront localement un caractère d'ondées orageuses. Des orages éclateront ici ou là, privilégiant dans un premier temps les reliefs des Pyrénées, le Massif Central, jusqu'au Centre, mais s'étendant au Sud-Est et à la Corse en soirée. Toutefois, un orage isolé pourra se produire localement sur tout le pays en soirée.

Le vent de secteur sud soufflera modérément dans la vallée du Rhône, se renforçant et atteignant 70 kilomètres/heure en pointes en soirée. Dans le Sud-Ouest, il s'agira encore de vents d'autan, jusqu'à *50 kilomètres/heure.*

Les températures minimales seront douces, et comprises entre 10 et 12 degrés dans le quart nord-ouest, mais elles seront plus élevées sur le reste du pays en général, où elles avoisineront 14 degrés, localement 16 degrés sur le pourtour méditerranéen. Dans la journée, elles seront en baisse par rapport aux jours précédents. *Il ne fera pas plus de 15 degrés* en Bretagne, il fera plus chaud du nord-est à la Corse, avec 21 à 24 degrés. Partout ailleurs, on avoisinera au maximum 18 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 20 MAI 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 18-5-93
Valeurs extrêmes relevées entre le 17-5-1993 à 18 heures TUC et le 18-5-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	23	12	N
BIARRITZ	26	13	C
BORDEAUX	28	12	P
BOURGES	24	15	P
BREST	19	9	D
CAEN	26	10	N
CHERBOURG	23	7	P
CLERMONT-FER.	23	13	C
DIJON	23	11	C
GRENOBLE	27	12	N
LILLE	24	15	C
LIMOGES	22	13	C
LYON	24	14	N
MARSEILLE	23	13	D
NANCY	26	14	C
NANTES	24	9	N
NICE	21	14	N
PARIS-MONTS.	27	17	C
PAU	23	12	N
PERPIGNAN	27	15	N
POINTE-A-PITRE	32	24	D
RENNES	25	9	D
ST-ETIENNE	22	14	C
STRASBOURG	26	18	C
TOULOUSE	22	14	C
TOURS	25	11	P
ÉTRANGER			
ALGER	28	17	C
AMSTERDAM	24	15	C
ATHÈNES	21	14	D
BANGKOK	34	26	P
BARCELONE	20	11	N
BELGRADE	23	12	N
BERLIN	22	11	D
BRUXELLES	24	16	C
COPENHAGUE	17	11	D
DAKAR	26	21	D
GENÈVE	23	11	C
ISTANBUL	22	13	D
JÉRUSALEM	25	12	D
LE CAIRE	31	18	D
LISBONNE	19	12	C
LONDRES	23	9	D
LOS ANGELES	21	16	D
LUXEMBOURG	23	14	C
MADRID	25	12	N
MARRAKECH	28	14	D
MEXICO	26	13	N
MILAN	24	13	N
MONTRÉAL	14	5	D
MOSCOU	27	16	D
NAIROBI	23	13	N
NEW-DELHI	35	20	N
NEW-YORK	20	13	N
PALMA	27	9	N
PÉKIN	30	14	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	24	11	D
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	24	16	N
SINGAPOUR	31	26	C
STOCKHOLM	20	6	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	21	16	C
TUNIS	25	17	C
VARSOVIE	20	10	D
VENISE	26	15	D
VIENNE	23	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Pudeur-spectacle

DANIEL SCHNEIDERMANN

FRANÇOIS LÉOTARD *susurrant l'Ajaccienne,* Lionel Jospin roucoulant *les Feuilles mortes,* Jacques Toubon se laissant planter par un fakir une aiguille dans le gras du bras, Jack Lang dansant un slow avec Miou Miou : Michel Drucker, qui en toute confraternité interviewait longuement *Patrick Sébastien,* avait exhumé des archives ces images des balbutiements de la politique-spectacle, extraites des premières émissions de Sébastien.

Fraîches encore dans nos mémoires, ces scènes accusèrent pourtant tout d'un coup leurs dix ans. Elles nous replongeaient dans une époque antédiluvienne où les hommes politiques éprouvaient le *besoin de «casser leur image».* Cette ère de la politique-spectacle, qui connut son apogée lorsque Yves Mourousi s'assit sur le bureau du président de la République et son crépuscule quand Bernard Kouchner, sur une plage somalienne, entreprit de décharger un sac de riz devant les caméras, semble aujourd'hui révolue, enterrée avec le gouvernement socialiste.

La tendance du moment, de bon aloi balladurien, est à la pudeur, une pudeur quasi expiatoire après l'orgie de sébastienneries. Fort bien. Encore faudrait-il qu'elle ne se *transforme pas, elle aussi, en* pudeur-spectacle ! Voyez comme nous sommes modestes ! Voyez comme *nous* n'en rajoutons pas ! Dieu sait que nous aurions matière à communiqués triomphants, et à fortes sonneries de clairon, mais c'est *mal nous connaître ! «Le gouvernement a fait la preuve à la fois de discrétion dans son expression publique, et de sa détermination»,* se félicita ainsi le premier ministre sur France 2, à propos de la prise d'otages de Neuilly. Si par mégarde les Français n'avaient pas remarqué d'eux-mêmes la discrétion du gou*vernement, il était bon qu'elle fût* soulignée, avec tout le tact qu'autorise le journal de 20 heures.

La veille au soir, au même *«20 Heures» de France 2, François* Bayrou refusait, presque scandalisé, de répondre à Bruno Masure qui lui demandait de préciser quelle récompense il comptait accorder à l'institutrice Laurence Dreyfus. Une récompense ? Peut-être, mais loin des caméras, et nul n'en saurait rien, et surtout pas vous, les journalistes. Louable souci d'éviter la récupération ! Mais ce n'était pourtant pas son petit doigt qui avait soufflé à Masure que le ministre souhaitait accorder une récompense à Laurence Dreyfus. Il avait bien fallu que la mèche fût vendue, devant les micros et les caméras, vraisemblablement par un malotru nommé Bayrou François, au grand dam, n'en doutons pas, du ministre de l'éducation !

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans «le Monde radio-télévision» ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 18 mai

TF 1

20.45 Cinéma : *Officier et gentleman.* ■
Film américain de Taylor Hackford (1982).
22.55 Magazine : Durand la nuit.
Présenté par Guillaume Durand, en direct.
0.50 Magazine : Le Club de l'enjeu.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Les Secrets professionnels du docteur Apfelglück. □
Film français d'Hervé Palud, Alessandro Capone, Mathias Ledoux, Stéphane Clavier, Thierry Lhermitte (1990).
22.25 Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas. Je suis seul. Reportage : Nos amis les animaux, de Martine Lupi et Thadé Piasecki ; La Cité des femmes en ex-URSS, de Tatiana Rachmanova ; Fernand de l'Aveyron, de Pierre Carrière et Pierre Evrard.
23.40 Journal et Météo.
0.00 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field. En direct de Cannes.

FRANCE 3

20.45 Série : L'Ami Maupassant.
L'Héritage, d'Alain Dhenaut.
21.50 Planète chaude.
La Linea. 2. En route vers l'Ouest, documentaire d'Ernesto Rimoch et Eva Saraga. *Le long de la frontière américano-mexicaine.*
22.45 Journal et Météo.
23.15 Téléfilm : Les clowns aussi font pleurer.
De Reinhard Hauff (2e partie).
0.45 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.30 Musique : Portées de nuit.

CANAL PLUS

20.15 *Sport : Football.*
PSG-Bordeaux, quart de finale de la Coupe de France. A 20 h 30, coup d'envoi du match.
22.30 Flash d'informations.
22.32 Le Journal du cinéma.
Présenté par Isabelle Giordano.
22.40 Cinéma : Le Retour de Casanova. ■
Film français d'Edouard Niermans (1992).
0.15 Cinéma : Lola. ■■■
Film français de Jacques Demy (1960).

ARTE

20.40 ▶ Soirée thématique : Paris-Berlin cinéma.
Soirée réalisée par Laurence Gavron et Elisabeth Barbé-Fitte.
20.45 Documentaire : Paris-Berlin cinéma.
1. Paris-Berlin, les doubles versions (1929-1939).
21.00 Cinéma : *Allô !* Berlin, Ici Paris. ■■
Film franco-allemand de Julien Duvivier (1931) (v.o.).
22.30 Documentaire : Paris-Berlin cinéma.
2. Berlin-Paris, exil et Occupation (1933-1945).
23.15 Documentaire : Paris-Berlin cinéma.
3. Après la guerre (depuis 1945).
23.35 Straub-Huillet : A contre-courant.
Interview de Bernard Dubois.
***23.40 Court métrage : Le Fiancé,* la comédienne et le maquereau.**
De Jean-Marie Straub. Avec Rainer-Werner Fassbinder, Hannah Schygulla (22 min).

M 6

20.35 Le Mardi, c'est permis.
20.45 Téléfilm : Crinière de feu.
De Henri Safran.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.
Emission spéciale l'eau dans la terre.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Au fil des génies, retour du Mali. 1. En route vers Ghimbala.
0.05 *Du jour au lendemain.*
Avec Catherine Axelrad (Vies et mort d'Esther).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 novembre 1992 lors du Festival d'art sacré) : L'Ascension, qua*tre méditations symphoniques pour orches*tre, Et exspecto resurrectionem mortuorum pour orchestre de bois, cuivres et percussions métalliques, de Messiaen, par l'Orchestre de Paris, dir. Gilbert Amy.
22.00 Les Voix de la nuit. *Par Henri Goraïeb.* Louis Morturier, basse ; Stefan Islandi, ténor. Œuvres de Gounod, Saint-Saëns, Verdi, Massenet, Thomas, Adam, Donizetti, Cilea, Runolfsson.
23.09 Ainsi la nuit. Sonate pour piano en la mineur D 784, de Schubert ; Trio pour violon, violoncelle et piano en ré majeur op. 70 nº 1, de Beethoven ; Quatuor à cordes en ré mineur, de Sibelius.
0.33 L'Heure bleue. Carnets de route, par Philippe Carles.

Mercredi 19 mai

TF 1

17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.45 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Météo, Trafic infos et Loto.
20.50 Variétés : Sacrée soirée.
22.45 Sport : Football.
Coupe d'Europe UEFA, finale retour : *Juventus de Turin-Borussia Dortmund.*
0.50 Journal et Météo.

FRANCE 2

***Variétés :* La Chance aux chansons.**
Hommage à Vincent Scotto.
16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Leila, née en France.
D'après l'histoire vraie d'une jeune beur, née dans la banlieue parisienne, puis séquestrée en Algérie.
22.15 ▶ Première ligne.
Les Demoiselles ont eu vingt-cinq ans, documentaire d'Agnès Varda.
23.15 Journal et Météo.
23.35 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par M. Field. En direct de Cannes.

FRANCE 3

14.20 Feuilleton : Dona Beija.
14.45 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.40 Les Minikeums.
Les Entrechats ; Roger Ramjet ; Babar.
17.30 Magazine : Fractales.
Dossier : des ordures en or. Invité : César.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : *Questions pour un champion.*
18.50 Un livre, un jour.
L'Art de la fugue, de Stephen McCauley.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada, en direct du Centre d'histoire de la Résistance et de *la déportation à Lyon. Paroles de résistants,* émission préparée en collaboration avec *le Nouvel Observateur* et *le Progrès.* Invités : Lucie Aubrac, Denise Vernay, Nicole Clarence, Josette Dumeix, Hélène Viannay, Geneviève Anthonioz de Gaulle, Daniel Cordier *(Jean Moulin),* Claude Bourdet, Jean Daniel, Gilbert Garrier.
22.25 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous.
Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

15.05 Documentaire : Les Allumés...
Jour de ciné, de Michel Royer.
15.35 Téléfilm : L'Enfant en héritage.
17.30 Documentaire : Derricks et Wallarous.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.15 Magazine : Nulle part ailleurs.
Spécial Cannes.
20.30 Le Journal du cinéma.
Spécial Cannes.
21.00 Cinéma : Coca-Cola Kid. ■
Film australien de Dusan Makavejev (1985). Avec Eric Roberts, Greta Scacchi, Bill Kerr.
22.35 Flash d'informations.
22.45 *Cinéma :* Un baiser avant de mourir. ■
Film américain de James Dearden (1991). Avec Matt Dillon, Sean Young, Max von Sydow (v.o.).
***0.15 Cinéma :* L'Exorciste, la suite. ■**
Film américain de William Peter Blatty (1989). Avec George C. Scott, Ed Flanders, Brad Dourif.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
17.55 Chronique : Le Dessous des cartes. (rediff.).
18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
19.00 Magazine : *Rencontre.*
Renzo Piano/Pontus Hulten.
19.30 Documentaire : La Terre est notre mère.
Comparaison de deux tribunes indiennes à la frontière de la Colombie et du Venezuela.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Portrait : Aribert Reimann, compositeur.
21.40 Musique : Cathy Berberian *en Concert.*
22.25 Musique : Quatre derniers Lieder.
De Richard Strauss, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, sous la direction *de Kurt Masur ; sol. : Julia Varady.*
22.55 Documentaire : L'Etat policier et ses hôtes.
Les coulisses des visites officielles.
23.40 Magazine : Macadam.

M 6

14.25 Série : Les Années FM.
14.55 Magazine : La Tête de l'emploi (rediff.).
15.25 Magazine : Fréquenstar.
Carole Laure.
16.30 Magazine : Nouba.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.45).
20.45 Téléfilm : Gros cœurs.
Pour faire plaisir à sa fille et épater sa petite amie, un dilettante décide de participer à un rallye.
22.30 Téléfilm : Inspecteur Kathy.
Une femme policier qui tire plus vite que son ombre.
0.10 Magazine : Vénus.
0.35 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue.
Harold Pinter, le foreur d'opacité.
21.32 Correspondances.
Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Mémoires magnétiques d'Hubert Reeves (6).
22.40 Les Nuits magnétiques.
Au fil des génies, retour du Mali. 2. Diables en direct.
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Esther Cotelle (la Prostitution de Margot).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 juillet 1992 à Beaune) : Missa Scala Aretina, de Valls ; Requiem, de Biber, par le Chœur et l'Orchestre Nederland Bachvereniging, dir. Gustav Leonhardt ; sol. : Sandrine Piau, Mieke van der Sluis, sopranos, John Elwes, ténor, David Cordier, alto, Peter Kooy, basse.
22.00 Concert. Exotiques transformations : Mambo à la braque, Temazcal pour maracas et bande, Mannam pour Kayagum et bande, Mambo vinko pour trombone et bande, d'Alvarez, par Javier Alvarez, maracas, Inok Paek kayagum. Vinko Globokar, trombone.
23.09 Ainsi la nuit. *Quatuor à cordes en mi* mineur, de Verdi ; Moments musicaux pour piano D 780, de Schubert ; Trio pour piano, violon et violoncelle en sol mineur op. 3, de Chausson.
0.33 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : Michel Petrucciani, pianiste en solo. La rétrospective : Michel Petrucciani.

Le Monde

Alors que les deux sociétés parient sur de « fortes synergies »

Le mariage entre Elf-Sanofi et Yves Saint Laurent est entériné

Annoncée à la mi-janvier, la fusion-absorption d'Yves Saint Laurent par Elf-Sanofi est effective depuis le lundi 17 mai, au terme d'une journée marathon où les actionnaires des deux sociétés ont entériné, sans réticences apparentes, les modalités d'une opération qui avait suscité d'innombrables polémiques. Un *happy end* qui donne *naissance au troisième groupe* mondial de parfums et cosmétiques, et que ne devrait pas remettre en cause l'enquête, toujours en cours, de la Commission des opérations de Bourse (COB).

« Depuis plus de trente ans, j'ai tout fait pour construire une marque digne de représenter la France dans le monde entier. Je l'ai fait sans compromis et sans concession (...) Pendant toutes ces années et surtout au cours des dernières, je me suis posé la question de la pérennité de ma maison et de mon nom. Aujourd'hui, je suis heureux qu'Yves Saint Laurent passe sous contrôle d'Elf-Sanofi qui est un groupe puissant mais qui, surtout, est un groupe français. » Quand le couturier s'éclipsa, lors de cette soirée du lundi 17 mai, après avoir lu ces quelques mots de sa voix étrange et mal assurée, chacun comprit qu'une page était tournée. Que l'une des plus belles maisons de luxe française venait de perdre son indépendance.

Le groupe Yves Saint Laurent avait changé de mains, au terme d'une journée marathon qui avait vu, le matin, les actionnaires de la maison de luxe approuver les comptes 1992, la transformation du groupe de « société en commandite par actions » en « société anonyme », puis la fusion avec Elf-Sanofi, et, l'après-midi, les actionnaires du groupe public entériner cette décision. Des votes acquis, selon les responsables des deux entreprises, à la quasi-unanimité des voix. Ainsi, se trouvaient approuvées, sans coup férir ou presque, les modalités d'une fusion ayant pourtant suscité d'âpres polémiques (*le Monde* du 27 janvier).

L'abandon de la commandite

Entérinée, la « parité de fusion » prévoyant l'échange de quatre actions Elf-Sanofi pour cinq Yves Saint Laurent, valorisant la maison de luxe à 3,6 milliards de francs malgré le recul récent de ses bénéfices et de son chiffre d'affaires (–13 % au premier trimestre). Entérinées, aussi, les modalités d'une transaction accordant à MM. Yves Saint Laurent et Pierre Bergé, des « avantages » jugés, parfois, exorbitants : la garantie pour le créateur de pouvoir continuer à présenter deux collections par an ; le contrôle de la maison de haute couture pour un investissement de 150 millions de francs, équivalent à 10 % seulement des actions ; le maintien du « contrat d'assistance technique » d'une dizaine de millions de francs, pour l'élaboration des parfums.

Entérinée, enfin, la « rémunération » demandée par MM. Bergé et Saint Laurent en contrepartie de l'abandon du statut de commandite par actions qui les protégeait jusque-là. Ils ont reçu, avant absorption de la société par Elf-Sanofi, 8,85 % du capital dilué de la société Yves Saint Laurent Groupe (1,85 % pour la compensation de la perte d'avantages financiers, 7 % comme montant forfaitaire). Une « rémunération » représentant la coquette somme d'environ 300 millions de francs. Seuls appelés à se prononcer sur le sujet, les petits actionnaires d'Yves Saint Laurent n'ont rien trouvé à redire.

Les artisans de la fusion, Pierre Bergé et Jean-François Dehecq, PDG d'Elf-Sanofi, avaient sans doute trouvé les mots qu'il fallait pour convaincre du bien-fondé d'une opération donnant naissance au troisième groupe mondial de parfums et de cosmétiques de luxe, derrière L'Oréal et Estée Lauder. Un groupe qui « pèse » désormais près de 6 milliards de francs dans ce secteur (avec Nina Ricci, dont Elf-Sanofi détient 50 %) et que le lancement, *à la rentrée, d'un nouveau* « jus » féminin d'Yves Saint Laurent – Champagne, – devrait encore renforcer. Directeur jusqu'ici de la branche cosmétiques d'Elf-Sanofi, Claude Saujet qui prend aussi, désormais, la direction générale d'Yves Saint Laurent Parfums, attend 200 millions de francs de marge brute supplémentaire des « synergies » à venir. A court terme, la réussite – ou l'échec – de la fusion sera jugée à cette aune-là.

Lundi, la querelle sur les éventuels « avantages » consentis par le groupe public à M. Bergé, ami du chef de l'Etat, semblaient comme oubliée. Prévenue de l'opération en son temps par M. Dehecq – qui avait aussi pris soin de s'entourer, pour la transaction, de François Polge de Combret, membre du conseil d'administration d'Elf-Sanofi comme associé-gérant de Lazard, et surtout ancien secrétaire général de l'Elysée à l'époque de M. Valéry Giscard d'Estaing – l'ancienne opposition devenue majorité a abandonné ses menaces d'enquête parlementaire.

Reste, bien sûr, l'enquête de la Commission des opérations de Bourse (COB) sur un éventuel délit d'initiés, peu avant l'annonce de l'opération, et la vente d'un paquet d'actions d'Yves Saint Laurent de 100 millions de francs pendant l'été dernier. En Suisse et sans acquitter l'impôt de Bourse. Une affaire de fraude fiscale, antérieure de surcroît aux négociations entre les deux groupes qu'un proche du dossier qualifie de *« simple erreur technique »*. La fusion d'Yves Saint Laurent et d'Elf-Sanofi paraît aujourd'hui bel et bien scellée.

PIERRE-ANGEL GAY

Panne communautaire

Le projet de satellite de télévision directe Europesat est abandonné

Telekom, l'opérateur public allemand du téléphone, a décidé de ne pas participer au projet de satellite de télédiffusion directe Europesat, préparé par l'organisation européenne de satellites Eutelsat. Conjugué aux réticences de France Télécom, ce retrait signifie l'arrêt d'un projet qui consistait à lancer deux satellites de forte puissance destinés en principe à prendre (à la position orbitale de 19,2° ouest) la succession des satellites actuels TDF1-2 et TV Sat, et à faciliter la transition vers les normes Mac européennes. Europesat devait avoir pour clients principaux Telekom et France-Télécom.

Pour des raisons différentes aucun des deux opérateurs n'y était, toutefois, très favorable, en tout cas pas en même temps. Leurs stratégies successives, le constat que les chaînes ne se bousculaient pas pour être diffusées, avaient déjà sérieusement retardé le projet (*le Monde* des 5 mai et 19 octobre 1992) malgré un soutien politique encore réaffirmé au sommet franco-allemand de décembre. L'abandon de toute référence aux normes Mac dans les plans de la Communauté européenne, entériné à Bruxelles la semaine dernière (*le Monde* du 12 mai), a porté le coup de grâce, qui justifie la décision allemande.

Quelles conséquences peut avoir l'extinction d'Europesat ? Côté français, elle renforcera l'option nationale, qui consiste à miser, pour la télévision directe, sur les satellites Télécom 2. Le quatrième de la série, Télécom 2D, pourrait rejoindre la même position que l'un des premiers, consacrant ainsi la stratégie de « colocalisation », ou d'addition des satellites à la même position orbitale, qui a fait le succès d'Astra. Mais Eutelsat n'a sans doute pas renoncé à établir la même stratégie au niveau européen. Elle aura bientôt un deuxième satellite aux côtés d'Eutelsat II F1. Et cette position orbitale à 13° est, qui dessert la quasi-totalité des réseaux câblés européens, pourrait donc servir de base aux futurs avatars d'Europesat.

M. C. L

Dans un entretien au « Figaro »

Brice Lalonde fait son autocritique

Le président de Génération Ecologie, Brice Lalonde, reconnaît, dans un entretien publié mardi 18 mai par *le Figaro* qu'il a *« fait des bêtises »* lors des dernières élections législatives. *« Dans le système médiatique actuel, tel ou tel élément de phrase est immédiatement amplifié, répété, déformé »*, explique-t-il. M. Lalonde précise encore : *« J'ai le défaut britannique de confondre les relations personnelles avec les relations politiques, parce que je crois plus aux personnes qu'aux partis. Je ne changerai pas. J'ai essayé de dire que j'avais plus confiance en certaines personnes qu'en d'autres. Cela correspond aussi aux idées écologistes selon lesquelles les affrontements droite-gauche du siècle qui s'achève n'ont plus grande signification. »*

L'ancien ministre de l'environnement affirme que son *« souci est de tenter de créer un quatrième parti de gouvernement »*. *« Génération Ecologie doit être un foyer de réflexion et d'imagination ouvert à d'autres*, déclare-t-il. *On ne boudera pas le dialogue avec Michel Rocard pas plus qu'avec Charles Millon. A tout moment, il peut se passer quelque chose dans la vie politique française (...), une vraie recomposition »*.

Le prix Albert-Londres à Philippe Broussard et Jean-Jacques Le Garrec

Le prix Albert Londres pour la presse écrite a été décerné, mardi 18 mai, à Philippe Broussard du *Monde* et, pour l'audiovisuel, à Jean-Jacques Le Garrec de France 2. Le jury, présidé par Henri Amouroux, a décerné le prix au premier tour à Philippe Broussard pour une série d'articles, notamment une enquête en six volets sur « l'odyssée tragique du *Mc Ruby* », publiée du 23 aux 28-29 mars 1993, « l'île noire » (8 janvier 1993) et « les dernières chamailleries des frères Choquet » (21 octobre 1992). Jean-Jacques Le Garrec a été distingué au quatrième tour pour une série de cinq reportages sur Sarajevo, diffusés sur France 2, fin décembre et début janvier. Le jury est composé de Henri de Turenne, François Hauter, Yves Courrière, Josette Alia et des deux lauréats de l'année dernière, Lise Blanchet de Thalassa et Olivier Weber du Point.

Le montant du prix Albert-Londres est de 10 000 F pour chacun des lauréats.

[Philippe Broussard, âgé de vingt-neuf ans, est entré au *Monde* en 1989, où il a commencé à la rubrique des sports. Il est actuellement reporter au service Société.]

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde ARTS et SPECTACLES

EN BREF

□ **M. Balladur ne veut pas *« bouleverser le paysage audiovisuel »*.** – Le premier ministre, Edouard Balladur, qui était l'invité de France 2, lundi soir 17 mai, a notamment déclaré : *« Je n'ai aucune envie de perturber et de bouleverser le paysage audiovisuel français. Chaque majorité nouvelle fait de nouvelles lois, crée de nouveaux organismes. Je crois que nous n'avons pas besoin de ça. Je suis beaucoup plus pragmatique. Je crois qu'on peut faire en sorte que les organismes actuels vivent et travaillent dans de bonnes conditions, à condition que chacun soit conforme et soit fidèle à la mission qui est la sienne. Il y a actuellement en France à peu près 50 % d'écoute sur les chaînes privées, 50 % sur les chaînes publiques, cela me paraît un bon équilibre. Les chaînes publiques ont une mission particulière, qui est d'assurer des émissions qui peuvent avoir parfois un but culturel ou éducatif et donc avoir moins d'audience que d'autres. Elles doivent en courir le risque, à condition bien entendu qu'il leur en soit tenu compte dans les moyens qui leur sont alloués. »*

□ **Des fils de déportés juifs en pèlerinage à Tallin.** – Pour la première fois, une quarantaine de membres de l'association Les fils et filles des déportés juifs de France font un pèlerinage, du 16 au 20 mai, en Estonie et en Lituanie sur les lieux d'extermination de leurs parents et de leurs proches. Cette délégation se rendra notamment à Tallin (Estonie), où fut dirigé pour moitié le convoi n° 73, à son bord, deux des enfants de la colonie d'Izieu et le mari de la directrice de ce centre.

□ **Le Père Paul Destable, nouveau secrétaire général adjoint de l'épiscopat.** – Le Conseil permanent de l'épiscopat français a nommé le Père Paul Destable, prêtre du diocèse de Clermont-Ferrand, secrétaire général adjoint de la conférence des évêques, chargé de l'apostolat des laïcs. Il remplace à ce poste le Père Bernard Housset, arrivé en fin de mandat.

[Né le 30 mai 1948 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), ordonné en 1973, Paul Destable a été aumônier de l'Action catholique des enfants, de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et responsable du service des vocations du diocèse de Clermont-Ferrand. Depuis 1986, il était déjà délégué diocésain à l'apostolat des laïcs, aumônier d'étudiants et rattaché au secteur pastoral de Clermont-Ferrand Centre.]

□ **RUGBY : le quart de finale Castres-Narbonne sera rejoué.** – La Commission technique des règlements de la Fédération française de rugby (FFR) a décidé, lundi 17 mai, de faire rejouer le quart de finale du championnat de France de rugby Castres-Narbonne, disputé dimanche 16 mai. La rencontre aura lieu samedi 22 mai à Tarbes, *« en partant du résultat acquis au terme du match de Toulouse, 38-33 en faveur de Castres »*. Cette première historique, due au fait que cinq remplaçants castrais étaient entrés sur le terrain au lieu des quatre autorisés, devrait entraîner un report des demi-finales au samedi 29 mai.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de 31 à 44

Le numéro du « Monde » daté 18 mai 1993 a été tiré à 549 385 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Arts-Spectacles » : l'Asie à Cannes

Deux cinéastes asiatiques sont cette année à Cannes : Chen Kaige, qui présente *Adieu, ma concubine*, et Hou Sia Ho Sien, *le Maître des marionnettes*. Par ailleurs, à Angoulême et Amiens, les musiques du monde sont à l'honneur avec le Festival de jazz et d'ailleurs.

« Education-Campus » : l'enseignement catholique soigne sa différence

A l'occasion d'assises nationales, tenues du 14 au 16 mai, l'enseignement privé confessionnel s'est interrogé sur le sens de son « caractère propre », quelques mois après le règlement de son contentieux avec l'Etat.

Le Monde

INITIATIVES

Les fausses images des métiers

Si le mouvement ouvrier a su transformer les travailleurs en héros, les nouveaux métiers restent méprisés. Alors qu'ils représentent l'avenir

TELLE qu'elle est véhiculée par l'opinion, l'image des métiers confine parfois à l'imposture et, plus généralement, laisse place aux injustices. Des professions sont abusivement méprisées, d'autres incroyablement surévaluées, voire mythifiées. Ainsi, l'agriculteur ne serait qu'un «plouc» attaché à sa terre, le représentant attardé d'une France qui traîne à mourir. A l'inverse, le médecin, ou plutôt le chirurgien, bénéficie d'une aura que la banalisation n'entâche guère. Tout comme le journaliste, ou plutôt le reporter, bien que celui-là hurle avec les chiens et pas encore avec les loups.

Au-delà de l'anecdote, pourquoi s'intéresser à cette série de lieux communs? Parce que, qu'on le veuille ou non, ils déterminent plus qu'une appréciation, le positionnement de métiers dans la société économique et sociale. Il s'ensuit, par ces jugements, que l'appétence pour certaines professions s'en trouve affectée, et devient à son tour cause soit d'une pléthore de candidatures, soit d'une pénurie de main-d'œuvre. Enfin, et cela apparaît le plus préoccupant, ces pesanteurs ralentissent le nécessaire déplacement dû à l'extraordinaire mutation actuellement en cours, la baisse des emplois industriels s'accompagnant d'une croissance de ceux des services. Alors que le redéploiement bouleverse les habitudes, celui-ci se complique de réticences qui ne sont pas toutes fondées. On a bien rendu compte, avec la qualification péjorative de «petits boulots», de la manière dont une expression pouvait avoir raison d'une initiative, à l'origine déterminante pour la création de nouveaux emplois...

Cela oblige à un retour en arrière et conduit à une réflexion de caractère plus global. A y bien regarder, et l'Histoire est là pour le prouver, nombre des métiers ouvriers d'autrefois n'avaient pas la qualité que la mythologie collective leur accorde. Il suffit de penser aux mineurs de charbon, aux corps suants et couverts de suie, la peur du grisou chevillée au ventre, pour s'en persuader. Qui pourrait prétendre que les sidérurgistes vivaient dans des conditions idéales, sauf à en appeler aux chromos où les «forges de Vulcain» côtoient la légende des «hommes de fer»? Longue serait la liste de ces professions épouvantables, et pourtant sublimées, qui transforment en héros ou en seigneurs de la classe ouvrière ceux qui, dans la réalité, n'en sont que les servants exploités et fourbus. Les mêmes, on l'a vu, sont capables de défendre la noblesse de leur métier et se retrouvent dans le droit de «vivre et travailler au pays», fût-ce à l'ombre des corons, et au mépris de leur santé.

Tout le mérite du mouvement ouvrier a résidé dans cette capacité à transformer un quotidien pesant en une saga de l'honneur. Derrière les mineurs ou les sidérurgistes, élevés au rang de figures emblématiques, presque sacralisés, les travailleurs sont devenus à leur tour des symboles du labeur, les glorieuses masses anonymes tout entières dévouées au progrès. Sur ce socle, où la grève et la solidarité se confondent en valeur, il a été possible de bâtir une reconnaissance sociale puissante qui s'est dotée d'une organisation, le syndicat.

Ce n'est pas tout à fait un hasard. Décriés, pas toujours plus acceptables ou supportables que les anciens métiers industriels, les nouvelles professions des services ne bénéficient pas de cet environnement. Personne n'en a écrit les louanges et elles n'appartiennent pas aux «belles heures» de l'histoire ouvrière. L'identification collective ne fonctionne pas en leur faveur et ne les auréole pas de prestige. Syndicalement, elles ne profitent pas des mêmes attentions ni ne sont capables de se forger une tradition.



Tandis que les premiers métiers connaissent numériquement un déclin progressif, ou qu'ils perdent de leur puissance «de classe», les seconds sont renvoyés dans une nébuleuse qui ne facilite pas leur identification sur des critères fiables ou authentiques. La désaffection ou l'engouement pour certaines professions s'en trouvent-ils amplifiés? Sûrement, au moins en partie, alors qu'une tendance de fond amène l'opinion à s'interroger sur la valeur-travail, ou à prendre ses distances, ainsi que le notent, parmi d'autres analyses pertinentes, Bernard Perret et Guy Roustang dans leur récent ouvrage *l'Economie contre la société* (éditions du Seuil).

Toujours est-il que, au moment où devrait s'opérer une appropriation de nouvelles activités professionnelles, on assiste à un mouvement de rejet ou de fascination, l'un et l'autre sans bases réelles ou objectives. Quels que soient les efforts de modernisation, les emplois d'éboueurs demeurent «le dernier des métiers», tout comme le bâtiment, qui n'attire pas, malgré les campagnes de communication. Quoi qu'on fasse, les hôtesses de l'air, qui se surnomment elles-mêmes «les boniches de l'air», conserveront de leur mystère, ainsi que les coiffeuses et les secrétaires. On aura beau dire que l'allongement de la durée de vie rend inévitables les emplois de services à domicile, la fonction reste marquée par le soupçon de domesticité, comme si, pour reprendre une expression de Martine Aubry quand elle était encore ministre du travail, *«il y avait plus de subordination à s'occuper d'un couple de vieux que dans le fait de serrer des boulons sur une chaîne»*.

Alors que le basculement d'un type de métiers à un autre est imminent, et est rendue inéluctable par l'évolution, la perception devient floue, et les perpectives avec. Les images se brouillent qui laissent le champ libre à tous les préjugés, au risque de compliquer le passage à une notion différente de travail. Mais après tout, cela aussi est compréhensible : les métiers se font de plus en plus abstraits, les enfants connaissent de moins en moins la réalité professionnelle de l'activité de leurs parents. Et, pour couronner le tout, la représentation du travail est faussée par le miroir déformant de la télévision. Que d'occasions perdues, à cause de l'image.

Alain Lebaube

DOSSIER • Les fausses images des métiers

La fierté du mineur

A La Ricamarie, la mine est restée dans les cœurs

LA statue domine la petite place de La Ricamarie. Solidement campée sur ses jambes, les bras croisés, le torse nu, robuste, la figure trône fièrement au centre de cette petite commune du bassin houiller de la Loire. Une personnalité ? Personne ici ne le constestera. Michel Rondet est du pays : né en 1841 au lieu-dit la Mine, il était « gueule noire » et, surtout, fondateur du syndicat des mineurs. Derrière la statue, la petite mairie affiche un spectacle : *Germinal*. L'adaptation théâtrale se joue toujours, mythique, qui doit être prochainement présentée au puits des Combes, le lieu de la tristement célèbre « tranchée rouge ».

Le 16 juillet 1869, la répression d'une grève par les soldats de l'Empire fit ici treize morts. Zola lui-même se pencha sur les notes du procès pour écrire la version définitive de son célèbre livre publié en 1885. Enfin, à quelques pas, l'école municipale abrite le Musée de la Mine. Autant d'images qui laissent comprendre que La Ricamarie a vécu pendant plus d'un siècle et demi au rythme d'une activité : la mine. Une décennie après la fermeture des derniers sites, les symboles du métier restent. Les souvenirs aussi.

Le dernier puits – le Pigeot – a pourtant fermé il y a déjà presque dix ans, marquant la fin d'une longue et douloureuse reconversion du bassin. Tout le monde ici se souvient : les Houillères de la Loire – La Ricamarie, Firminy, Saint-Etienne – employaient plus de trente mille mineurs en 1950. Aujourd'hui, tout est fermé. Seuls quelques chevalements métalliques se dressent encore çà et là au bas des crassiers. Silencieux.

De nombreux cas de pleurésie

Angelo Merotto habite toujours La Ricamarie, à quelques pas des anciens puits où il a travaillé pendant vingt-cinq ans. Mineur de rocher, il est venu du Piémont en 1949 avec près de trois cents italiens. A soixante-neuf ans, il se souvient très bien des premiers jours passés à Saint-Etienne : *« C'était dur. Personne n'avait l'habitude du charbon, des profondeurs*, précise-t-il. *Au bout d'une semaine, la moitié d'entre nous est retournée en Italie, écœurée. Moi je suis resté... pour croûter. »*

La poussière de la mine, il l'a gardée dans ses poumons, comme tous les mineurs. Son souffle est court, entravé par un *« 20 % de silicose »* déclaré par les médecins. Certains ont jusqu'à 80 %. *« Le fond, on s'y fait*, souligne Angelo. *Le plus dur, c'est la chaleur. On travaillait souvent nus, avec 30 degrés en bas. Il nous arrivait de vider la sueur de nos bottes toutes les dix minutes. »* Les cas de pleurésie sont fréquents. Lui-même a dû en souffrir, avant d'arrêter la mine, en 1973, suite à une insuffisance cardiaque.

Cohésion et solidarité

Comment un métier aussi dur est-il arrivé à se donner une image aussi prestigieuse ? *« C'est l'idée du courage, individuel et collectif*, suggère Angelo. *Tous les jours on descendait sans être jamais sûr de remonter. »* Il se souvient très bien de l'angoisse du grisou. *« On avançait lentement avec la lampe benzine, fixant la flamme pour détecter le gaz. »* Des angoisses qu'Antoine Thomas a lui aussi longtemps partagées. A soixante-douze ans, il parle encore de la mine avec passion. Mais pour lui, le « prestige » du travail est lié à la cohésion et à la solidarité des mineurs.

Syndicaliste dès son plus jeune âge, il a passé vingt-quatre ans dans la mine sans jamais taire ses convictions. Et il les a toutes vécues, les grandes grèves, surtout celle de 1963 : *« Pendant deux mois, les mineurs circulaient dans les départements voisins pour obtenir des soutiens*, se souvient-il, fier. *Nous avons toujours tout obtenu par la lutte. Et c'est cette fraternité que les autres nous enviaient. »* La grande famille des mineurs ? Tout le monde ici l'a connue, défendue, revendiquée. Car, au-delà du sentiment d'appartenir au « bastion » de la classe ouvrière, la mine a légué une autre unité : le rythme de vie de tout un bassin organisé autour des trois postes.

« Chaque fois que je sortais de l'usine, les terrains de boules étaient occupés par les gars de la mine, raconte un vieux mineur. *J'ai fini par rentrer au puits pour pouvoir m'associer à leurs équipes. »* Un métier dur, certes, mais où les hommes étaient soudés et la vie sociale riche, *« fraternelle »*. Un métier qu'Antoine Thomas compare volontiers à ceux de la mer. Sans doute parce qu'au fond les grands espaces marins ont plus d'une fois nourri ses rêves...

Olivier Piot

Les éboueurs face aux préjugés

Une profession de plus en plus jeune et des candidats ayant des CAP, voire même un niveau bac plus 2

C'ÉTAIT, disait-on, un métier que les Français ne voulaient pas faire. Salaires de misère, tenues sales et inconfortables, véhicules bruyants et mauvaise image auprès de la population : être éboueur c'était exercer *« le dernier des métiers »*. Mais, depuis dix ans environ, la profession a subi une mutation, tirée par les méthodes des entreprises privées de propreté qui grignotent sans cesse les parts des régies municipales. Portée aussi par la vague de l'écologie qui valorise les activités de protection de l'environnement. Si bien qu'aujourd'hui, c'est devenu « un vrai métier », disent les intéressés.

D'abord, on ne dit pas éboueur mais ripeur, insistent les professionnels. Sur le plan visuel, les changements n'auront échappé à personne. Chez Onyx, filiale de la CGEA – numéro 1 de la propreté privée en France (groupe CGE), – le blanc à rayures vertes est de rigueur tant pour la tenue des éboueurs que pour la couleur des camions, sauf à Paris, où la municipalité, qui confie à Onyx la collecte des ordures ménagères de plusieurs arrondissements, a imposé le vert uni. Les salariés touchent une « prime de salissure » – 7 francs par jour – qui est supprimée si le vêtement n'est pas lavé assez souvent. Le modèle du costume est renouvelé deux fois par an, intégrant ainsi des améliorations de confort et de sécurité à la coupe, à l'emplacement des poches, aux gants, aux chaussures, etc. Sur tous ces points *« nous consultons les ouvriers par le biais du CE ou au cours de réunions spéciales »*, souligne Pierre Binsa, directeur de l'agence Onyx de Rungis (94), qui compte 250 salariés dont le personnel d'encadrement, 100 ripeurs, 50 chauffeurs et 10 responsables d'arrondissement. Sur le plan technique également les évolutions sont visibles. Par exemple, les éboueurs ne vident plus à la main les conteneurs dans l'arrière du camion mais grâce à un système automatisé. Et pour que le véhicule avance, ils ne sifflent plus le chauffeur mais appuient sur une sonnette, plus discrète.

La qualité du service, c'est aussi de limiter au maximum la gêne des riverains et des conducteurs de voiture. Les camions sont désormais dotés de flashes à l'arrière qui alertent de loin les automobilistes de leur présence. De plus, dans les arrondissements de Paris où opère Onyx, les collectes ont lieu impérativement de 17 h 30 à 23 heures, et non plus de 21 heures à 5 heures du matin comme auparavant. Elles suivent des itinéraires très précis optimisés en permanence par le service études d'Onyx. Sur le terrain, des responsables d'arrondissement manient des talkies-walkies reliés à chaque camion et à l'agence de Rungis, contrôlent les opérations, donnent un coup de main. Et pas question, sur les parcours, d'avoir plus de dix minutes de retard.

La promotion interne est la règle

Toutes ces évolutions se sont accompagnées de modifications du profil des éboueurs et du management des équipes. Considérant sans doute ce travail moins dégradant, mais aussi en raison du chômage, des Français ont rejoint la profession. Une profession aujourd'hui très jeune. Chez Onyx Rungis, la moyenne d'âge tourne autour de vingt-six ans. Les critères de recrutement exigent de savoir lire, écrire et compter, mais de plus en plus les candidats ont des CAP, quelquefois un niveau bac plus 2. Ils suivent une formation de deux jours et touchent un salaire d'embauche de 6 700 francs nets par mois, primes incluses. Pour motiver le personnel et le fidéliser, la promotion interne est la règle. Au bout de deux à quatre ans, l'éboueur peut passer chauffeur de camion, salaire moyen : 8 100 francs nets. Deux ans plus tard encore, il peut devenir responsable d'arrondissement, il dirige alors plusieurs équipes et perçoit en moyenne 10 000 francs net par mois. Reste que ces promotions sont bien sûr soumises à la disponibilité des postes, forcément limitée.

Les éboueurs ont-ils pour autant gagné en dignité ? A leurs yeux et à ceux de leur hiérarchie, sans aucun doute. Patrick Lebœuf, vingt-trois ans, de niveau bac électronique, aime bien ce métier qui lui permet de *« bouger, se dépenser »* et convient bien, selon lui, *« aux jeunes au chômage à condition d'être motivé »*. *« Je n'ai pas honte de dire aux gens quel est mon métier »*, affirme Lambert Richard, vingt-sept ans, diplômé d'un CAP d'électricité, *mon frère travaille dans la société et j'y ai fait entrer des copains. C'est un métier où l'on aura toujours besoin des hommes. On est à l'air, on est bien, l'ambiance est bonne. »*

En revanche, le sentiment du public à leur égard semble plus ambigu. Pour Pierre Binsa, le directeur, *« les gens ont réellement pris conscience que le métier avait changé, qu'il était dur et que la qualité des services s'est améliorée. Les gardiens d'immeubles font attention à ne plus présenter des sacs-poubelle éventrés, des restaurateurs offrent des sandwiches aux ripeurs. Nos jeunes sont sympa, propres et bien vêtus »*.

« On se lave tous les jours »

Sur le terrain, les éboueurs sont plus sceptiques. L'agressivité des automobilistes stressés qui les traitent le cas échéant de « fainéants », qui klaxonnent, les bouteilles qui volent du *« sixième étage »* restent leur quotidien. *« Même si les gens voient que nous sommes propres, dans leur esprit l'éboueur c'est toujours un homme qui sent mauvais »*, estime Patrick. *« On se lave tous les jours, on a une vie privée, mais pour eux, ramasser leurs ordures, ça veut dire qu'on est sales »*, renchérit Lambert avant de conclure : *« Les gens ne nous aiment pas. Je ne sais pas si un jour ils reconnaîtront que c'est un vrai métier d'utilité publique. Pourtant, le 1er mai, quand on ne travaille pas, ils sont affolés. »* Peut-être que l'embauche de femmes, suggère-t-il, d'ailleurs de plus en plus nombreuses à postuler, aiderait à valoriser l'image de la profession.

« Les techniques ont évolué, ajoute Nicolas Thérond, vingt-cinq ans, responsable d'arrondissement et ancien éboueur. *Il faut un savoir-faire, des automatismes que l'on n'acquiert vraiment qu'au bout de six mois. On a tout fait pour que ce métier avance. Mais dans ma famille, par exemple, c'est toujours le dernier des métiers. On collecterait les ordures en hélicoptère ou en formule 1, les gens penseraient toujours la même chose. Ils voient qu'on vide leurs poubelles, c'est tout. »*

Francine Aizicovici

Gravats, intempéries, chantiers...

30 millions pour tenter de redonner au bâtiment toute sa séduction

QU'ÉVOQUENT pour vous les métiers du bâtiment ? *« Gravats, bottes, boue, intempéries, chantiers. »* Tels ont été les premiers mots prononcés par un groupe de jeunes étrangers à la profession. La question était posée en 1988 afin de servir de test, dans les locaux d'une agence de communication. Jacques Hébert, aujourd'hui président de l'agence FCA, venait d'emporter l'appel d'offres lancé par la Fédération nationale du bâtiment (FNB). Inquiète à l'époque de l'image peu valorisante que donnait la profession à l'extérieur, constatant la difficulté qu'il y avait à recruter des jeunes, la Fédération avait alors décidé de frapper un grand coup : lancer une campagne d'images ayant pour support la presse et la télévision. Coût : 30 millions de francs.

Pour Jacques Hébert, la première des difficultés a tenu au manque d'homogénéité de la profession. Qu'ont en commun en effet l'artisan couvreur, la petite entreprise de maçonnerie de trois personnes et un empire comme celui de Bouygues ? Ils font pourtant partie de la même profession. La deuxième difficulté : l'éventail très large des métiers. Outre le gros œuvre déjà très diversifié, le second œuvre décline une foule de spécialités, qui vont de la peinture aux métiers de la miroiterie, jusqu'au génie climatique. Naturellement, la campagne d'images de la FNB ne devait privilégier aucun de ces métiers. Comment dès lors trouver une cohérence ?

Autre règle d'or, commune à toute campagne quelle que soit sa cible : faire en sorte que le public interne – celui du bâtiment – se reconnaisse dans l'image qu'on veut donner de lui. *« Nous prenions la parole en son nom*, souligne Jacques Hébert. *Il fallait donc que notre travail corresponde à son attente et à la vision que les gens du métier ont d'eux-mêmes. Il fallait créer un enthousiasme mais plébiscité par les acteurs. On ne peut pas se permettre de projeter quelque chose qui ne soit pas assumé. »*

Sensibilité sociologique

Pour pallier la difficulté d'un secteur si peu homogène, le parti pris fut donc de faire appel, pour les films de télévision, à une expression visuelle, allégorique. Des formes géométriques, hissées à bout de bras, symbolisaient le bâtiment. Ces mêmes bras évoquaient par ailleurs qu'il s'agit de métiers d'équipes et conviviaux. On ne travaille pas seul dans ces professions.

« Construire » une image requiert encore un important travail d'enquête préalable. Une compréhension en amont des problèmes de ressources humaines de plusieurs corps de métier. Coopératrice, la FNB avait au préalable réuni une documentation aussi large que possible. *« Comme cela se fait toujours dans notre métier, nous avons épluché la presse professionnelle et grand public afin de dégager une sensibilité sociologique*, dit Jacques Hébert. *But : savoir si le problème d'image était réel ou pas, s'il était aussi important que les adhérents de la FNB se l'imaginaient. J'ai en effet constaté en maintes occasions que nos clients, immergés qu'ils sont dans leurs problèmes, mésestiment l'image qu'ils ont d'eux-mêmes. »* Et d'ajouter : « A contrario, *certaines professions sont trop satisfaites d'elles-mêmes. »* Ce qui, effectivement, peut poser problème.

Quelque six mois de coopération ont été nécessaires pour conclure cette campagne dont la durée fut de trois ans. Quel résultat ? *« Nous avons essayé de quantifier son impact*, commente Dominique Hardy, directeur de la communication de la FNB. *La deuxième année de son lancement, le nombre d'apprentis dans nos centres de formation – une centaine au total – a augmenté de 7 %. En 1990, à la question posée de savoir si le bâtiment était un métier d'avenir, 57 % ont répondu oui. Lors des pré-tests, ce pourcentage était de 45 %. »* Conclusion ? *« Nous avons, à l'époque, redressé une image injuste*, estime Dominique Hardy. *Ce qui signifie que là comme ailleurs la fatalité n'existe pas. »*

Jean Menanteau

Georges Séguy : écouter les nouvelles professions

« SI belles soient les lettres de noblesse qu'ont écrites les ouvriers, nous ne pouvons pas négliger aujourd'hui l'importance des nouvelles professions », souligne l'ancien secrétaire général de la CGT Georges Séguy dans l'entretien qu'il nous a accordé. Il estime que les syndicalistes ont encore beaucoup d'efforts à fournir pour mieux comprendre cette mutation.

– « Les mineurs, les sidérurgistes sont encore symboliquement les porte-drapeaux de la classe ouvrière. Comment l'expliquez-vous ?

– Ces métiers ont été les premiers à apparaître lors de l'industrialisation de notre pays. C'est là où se sont créés les premiers syndicats, où ont débuté les premières luttes de l'histoire ouvrière. Pensez à *Germinal*, à l'ensemble des œuvres littéraires qui ont transcrit cette réalité.

» Cela dit, aussi belles soient les lettres de noblesse qu'ont écrites ces travailleurs-là, nous ne pouvons pas négliger aujourd'hui l'importance des nouvelles professions apparues depuis et qui ont modifié considérablement la nature du salariat. Je pense, par exemple, au commerce, à la distribution, aux emplois de service, à tous ces métiers (infirmières, gardes d'enfants, auxiliaires de vie...) qui ne sont pas assez valorisés malgré leur forte contribution à la société, et qui restent finalement, comme cela, dans la pénombre.

– D'où vient ce décalage ?

– Trouvez-moi un autre métier qui symbolise autant que celui de mineur l'exploitation de l'homme ? La plus grande grève (1) que nous ayons jusqu'ici connue sous la Ve République, c'est celle de 1963, où les mineurs en lutte avaient reçu le soutien de l'ensemble de la population. Je n'imagine pas aujourd'hui, sans porter évidemment de jugement de valeur, une autre grève qui puisse entraîner un tel élan social national. C'est un constat, les métiers qui sont les plus en prise directe avec la production, quelle que soit la branche concernée, restent les plus déterminants, les plus importants dans le mouvement social. Ce n'est pas pour autant, je le répète, qu'il faut laisser de côté les autres professions, beaucoup moins bien organisées, mais qui sont tout aussi indispensables à la vie.

– Les mineurs, les sidérurgistes sont de moins en moins nombreux, tandis que le secteur des services se développe. Le rapport de forces est en faveur aujourd'hui des nouvelles professions...

– Le progrès technique, s'il a réduit la pénibilité du travail manuel, a aussi permis aux chefs d'entreprise de rechercher une plus grande rentabilité en licenciant. Si on regarde en arrière, le virage date du lendemain de la seconde guerre mondiale, époque où le salariat a déjà commencé à se modifier. Les années 60 ont été ensuite déterminantes avec le développement important du secteur tertiaire : les banques, les assurances...

» Je crois que, dans l'ensemble, le mouvement syndical n'a pas su tenir compte de ces nouvelles tendances, et n'a pas occupé toute la place nécessaire pour aider à l'organisation de ces professions. J'aurais tendance à plaider un peu coupable au nom du syndicalisme. Les infirmières qui créent une coordination : voilà une initiative qui doit nous interpeller, qui doit interpeller le mouvement syndical, car ce dernier aurait dû savoir capter et traduire leurs difficultés. Il n'en a rien été. C'est un échec, il ne faut pas se le dissimuler.

– Ne trouvez-vous pas que, parmi les syndicats, c'est encore la CGT qui véhicule le plus une image ouvriériste ? N'y a-t-il pas là une contradiction avec votre analyse ?

– La CGT a donné d'elle une image ouvriériste qui lui colle encore à la peau. C'est exact, et c'est une des questions auxquelles nous réfléchissons et qui nous font agir. Nous nous tournons depuis longtemps déjà vers d'autres professions : les ingénieurs, les cadres, les techniciens, par exemple, ce qui a entraîné, il y a maintenant trente ans, la création de l'UGICT, qui continue à occuper de plus en plus le terrain. Nous sommes toutefois conscients qu'il nous reste encore beaucoup à faire. »

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet

(1) *La Grève*, de Georges Séguy, édition L'Archipel.

La modernité des aides à domicile

L'importance de la parole est la base de ce métier qui tente de répondre aux aspirations contemporaines

«UNE *session de formation nous a beaucoup apporté en matière de psychologie des personnes âgées, en ce qui concerne leur agressivité : ce que nous sommes tentées de prendre pour de la méchanceté est le signe d'un mal-être, un appel. Nous avons beaucoup appris aussi quant à la façon de nous comporter avec elles. Il faut que nous soyons leur trait d'union avec le monde extérieur puisque beaucoup ne sortent plus de chez elles, leur réconfort quand les rapports avec leurs enfants ne sont pas bons...»* Solange Rygiert travaille au maintien à domicile de personnes âgées, handicapées, malades, en les assistant notamment en matière de travaux ménagers.

Dotées depuis peu d'un vrai statut, celles qu'on appelait les aides ménagères portent désormais officiellement le nom d'«aides à domicile» si elles appartiennent à un organisme privé (association) ou d'«agents sociaux» si elles relèvent d'une collectivité locale, comme Solange, employée par la commune de Gennevilliers (Hauts-de-Seine).

Un rôle thérapeutique certain

«*L'importance de la parole est énorme dans ce métier,* souligne sa collègue Christiane Baudesson. *Nous finissons par tout connaître des femmes. Nous prévenons les enfants quand il y a un problème. Nous devons même être capables de parler de la mort avec ces personnes quand elles le désirent ou quand elles nous disent leur peur. A cela aussi, nous avons été préparées par une formation.*»

Les médecins de la localité ont de nombreux contacts avec ces femmes qui, passant beaucoup de temps avec leurs patients, les connaissent mieux que personne; et ils leur reconnaissent un véritable rôle thérapeutique, *«ne serait-ce,* note le docteur Alain Tyrode, directeur des services municipaux de santé, *que parce qu'elles entretiennent le goût de vivre». «Il faudrait,* juge de son côté le docteur Michel Nougairède, *que nous ayons des réunions régulières avec elles et avec tous ceux qui ont une action en matière de maintien à domicile.»*

Eviter que les espoirs soient déçus

«J'ai été femme de ménage, commente Christiane Baudesson. *Ce que je fais aujourd'hui n'a rien à voir !»* Parlant de ce travail qu'elles aiment, ces femmes donnent des clés essentielles pour comprendre ce qui transforme une activité dépréciée – les ménages – en un vrai métier, une activité moderne, répondant aux aspirations contemporaines. Et il est urgent de tirer les leçons de leur expérience si l'on veut éviter que les espoirs mis dans les emplois de proximité ne tournent court.

Des organismes comme l'Union nationale des associations de soins et services à domicile (UNASSAD), la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), l'Agence pour le développement des services de proximité (ADSP) montrent la voie. Tous tâtonnent, mais chacun à sa manière fait apparaître l'erreur qu'il y a à penser le développement de ce type d'emploi de manière «atomisée», selon l'expression d'Etienne François, directeur général de l'UNASSAD : erreur que font, depuis 1987, les gouvernements successifs quand ils encouragent financièrement les particuliers à embaucher une femme de ménage, une garde pour enfants ou parents âgés, etc.

Il ne suffit pas, en effet, de repérer qu'il existe dans des domaines de ce type des besoins insatisfaits : encore faut-il y répondre d'une manière qui convienne aux intéressés, embaucheurs (ou bénéficiaires) comme embauchés. Pour ne parler que de ces derniers, on peut se demander, à entendre nombre de réactions, si l'on trouvera pour travailler chez des particuliers – dans une situation de dépendance aux allures régressives – plus de volontaires que l'on en trouve aujourd'hui pour occuper les emplois vacants du bâtiment.

Si les femmes de Gennevilliers aiment leur travail, c'est que cette ville ouvrière de vieille tradition communiste en a fait peu à peu un très intéressant métier : avec une grande diversité de tâches matérielles (que le développement de l'extrême vieillesse rend de plus en plus complexes), mais surtout un rôle social et psychologique clairement reconnu, constamment entretenu et élargi (par exemple aux malades du sida), une vie d'équipe (le règlement a été élaboré et est mis à jour en commun), de nombreuses périodes de formation...

D'autres localités, d'autres associations se sont engagées sur la même voie, sans compter la CNAF pour ses assistantes maternelles. Mais trente ans d'efforts donnent à Gennevilliers quelques longueurs d'avance sur beaucoup.

Marie-Claude Betbeder

L'envers du décor

Le rêve ne correspond pas toujours à la réalité et pourtant les mythes perdurent

QUELLE est la part de rêve, quelle est la réalité ? Il arrive souvent que l'image des métiers n'ait plus grand-chose à voir avec leur réalité. Et pourtant elle demeure, s'incruste, au corps défendant d'une profession, comme dans la coiffure. Parfois au contraire, le mythe est entretenu sciemment car l'image, même faussée, fait partie intégrante de la stratégie de marketing des entreprises. Le cas des hôtesses de l'air en est une illustration parfaite.

Elles ont le physique avenant et une voix... d'hôtesse. Chargées de représenter le charme et l'élégance français, elles sont aussi l'image de marque de la compagnie qui les emploie. Elles sont là pour faire rêver, et aux yeux du public, elles sont le symbole d'une vie luxueuse et facile, faite d'aventures teintées d'exotisme. Pourtant, elles s'appellent entre elles les *«boniches de l'air»*. Une réalité qui n'a pas l'air d'émouvoir les candidats potentiels à un poste de navigant commercial (stewart et hôtesse de l'air) : Air France a traité en 1992 quelque 17 764 dossiers de candidature, dont deux tiers de femmes, pour embaucher au bout du compte 734 personnes, dont 477 femmes.

«Lorsque je suis entrée dans la profession, il y a un peu plus de vingt ans, il y avait tout à fait adéquation entre le rêve et la réalité, se rappelle Anne, avec une certaine nostalgie. *On restait quatre à huit jours dans des villes au bout du monde.»* Aujourd'hui, les hôtesses ne se reconnaissent plus dans l'image de la jeune fille bronzée qui fait du ski nautique à l'escale dans la baie de Rio. Les équipages ne restent plus que deux ou trois jours en escale dans les vols long-courriers. Seize heures pour les moyen-courriers. Ils n'ont plus le temps de faire du tourisme, à peine celui de se reposer et de décompresser. Parallèlement, la charge de travail à bord est devenue plus lourde, avec la baisse de la composition de l'équipage et l'augmentation du nombre de passagers à charge. *«Dans ce métier d'extrême, les bons côtés ne compensent plus les mauvais et beaucoup de jeunes hôtesses sont déçues»*, affirme Betty Lecouturier, déléguée SNPNC (Syndicat national des personnels navigants commerciaux) d'Air France. Signe des temps, de plus en plus de jeunes femmes affectées aux vols long-courriers demandent à passer sur moyen-courriers dès qu'elles ont l'ancienneté requise pour pouvoir ainsi mieux aménager leur vie privée. *«Autrefois, on faisait passer la compagnie avant la vie privée. Maintenant c'est l'inverse»*, constate Betty Lecouturier.

Un travail artistique

La «vocation» ne semble plus être la principale motivation des postulants. *«Beaucoup de jeunes embrassent la profession parce qu'ils cherchent un travail, un point c'est tout»*, affirme Danièle Jullien, chargée des affaires internationales au SNPNC. *«C'est devenu un travail comme un autre»*, constate Ghislaine Fournier, au service de la communication d'Air France. Pourtant, même si les hôtesses ne sont plus de jeunes et jolies célibataires prêtes à faire craquer les cœurs, mais des mères de famille qui demandent à passer sur moyen-courriers pour pouvoir s'occuper de leur petit monde, le mythe perdure.

Dans un autre rêve cheminent les shampouineuses. Ces jeunes filles coquettes et gentillettes, maquillées, décolorées, arborant la minijupe et affichant une liberté de comportement que des générations de jeunes, encore tenus dans les filets d'une éducation rigide, leur enviaient, ont laissé, semble-t-il, une empreinte durable sur une profession qui a pourtant bien évolué.

Et ce n'est certainement pas un hasard si la campagne d'information sur la prévention du sida, qui mettait en scène deux shampouineuses dans un salon de coiffure, a provoqué quelques réactions de protestation de coiffeurs inquiets pour leur honorabilité, auprès de la Fédération nationale de la coiffure (FNC).

«Si ma mère avait voulu être coiffeuse, mon grand-père aurait refusé car à l'époque ce n'était pas un métier correct. Moi, en revanche, je n'ai pas eu de problèmes car l'image de la profession a évolué dans le bon sens», explique Colette, trente-huit ans. *«Mes parents m'ont dit qu'au moins j'aurai un métier qui ne se perdra pas»*, explique Aphironne, une jeune apprentie de dix-sept ans qui passe son CAP ces jours-ci.

L'évolution générale des mœurs et la valorisation des métiers manuels ont sans doute contribué à modifier un tant soit peu l'image parfois légère de ce métier féminin à 80 %. L'effort engagé par la Fédération française de la coiffure pour *«renforcer la formation des apprentis et professionnaliser le métier tend à améliorer cette image»*, explique Pierre Seassari, président de la FNC, qui entend poursuivre dans cette voie puisque 1984 verra la mise en place d'un nouveau CAP en trois ans.

Aujourd'hui, les jeunes, du moins ceux qui ont vraiment choisi le métier, qui n'ont pas été victimes d'une orientation un peu précipitée à la suite d'un échec scolaire, viennent à la coiffure parce que *«c'est un métier artistique»*, relève une étude réalisée par le CNRS en 1991, mais aussi en raison de sa dimension *«contacts-accueil-échanges»*. Ont-ils trouvé un métier en adéquation avec ce qu'ils imaginaient ? Un peu plus de la moitié le jugent *«un peu ou très différent»*. Si les apprentis se montrent agréablement surpris par le contenu du travail *«plus riche à la fois dans la formation qu'il requiert et dans les possibilités techniques et créatives qu'il offre»*, ils sont en revanche un peu déçus par l'exercice du métier : *«On espérait plus d'originalité mais on voit qu'il est impossible d'innover au gré de son imagination... C'est également un travail où il faut du rendement et où on ne peut pas s'attarder sur la clientèle»*. Le rêve s'efface toujours devant les réalités économiques.

Catherine Leroy

Le hit-parade des jeunes

Les secteurs de la santé, du bâtiment et de l'environnement sont les plus sollicités

CENT *mille visiteurs, dont quatre-vingt-mille jeunes accompagnés de leurs professeurs, ont rendu visite en février dernier* au salon L'aventure des métiers qui se déroule, depuis 1987, à la Grande Halle de La Villette. Preuve s'il en fallait que rien n'est aussi nécessaire aux adolescents et à leur famille qu'une information concrète sur les professions. Des prospectus et des documents écrits, objectifs, clairs, précis et sans chaleur sont certes indispensables pour connaître les différentes filières et les diplômes requis, mais ce n'est pas cette forme de communication qui éveillera au premier chef leur intérêt et encore moins leur passion à l'âge si délicat de l'orientation. D'où la spécificité de L'aventure des métiers : ce sont ceux-là mêmes qui les exercent, les professionnels, les gens de terrain, qui présentent leurs activités et font passer leur ardeur. Isabelle Moyne, commissaire général du salon, raconte : *«Tous les métiers les intéressent pourvu qu'on les leur présente bien, pourvu qu'on sache les évoquer en termes concrets, imagés, vivants, et provoquer un déclic.»*

Le succès de l'humanitaire

Selon elle, il est difficile de parler du hit-parade des jeunes et d'établir un classement parmi les métiers selon l'intérêt marqué par le public. Tout d'abord parce que rien n'a été fait dans ce sens par les responsables du salon. Ensuite parce qu'à ce niveau d'information pratiquement tous les stands connaissent peu ou prou un grand succès.

Paradoxalement, des secteurs dont on a souvent l'impression qu'ils sont sinistrés, que leur image est ternie, éveillent autant de curiosité que les autres, sinon plus. Le bâtiment, par exemple, qui déplore généralement une pénurie de main-d'œuvre, suscite à La Villette une forte attirance. On se demande bien pourquoi, quelques années plus tard, une telle déperdition de l'intérêt...

Parmi les activités qui font le plein autour de leurs représentants, les professions de la santé ont encore une image très forte : puéricultrice, infirmière sont des professions appréciées, voire enviées.

Avant tout c'est l'aspect humanitaire, en particulier dans les pays en voie de développement, qui est mis en avant. Tous les métiers qui tournent autour du bâtiment passionnent également : tailleur de pierre, tailleur d'ardoise, menuiserie, plomberie, maquette, travail du métal. La charpente en particulier provoque *de véritables coups de foudre : «Le bois, ça sent si bon»*, entend-on souvent dire les adolescents. Les associations de Compagnons du devoir fascinent également avec leurs évocations mystérieuses.

L'artisanat plaît sous toutes ses formes. Du céramiste jusqu'au prothésiste dentaire. Ce dernier métier a en plus la réputation d'assurer des revenus plutôt confortables. Autres très grands favoris, tous les métiers liés à la préservation de l'environnement. Horticulture, aquaculture, métiers touchant à la forêt passionnent autant les filles que les garçons.

La fin du romantisme

Ces derniers, par contre, ont gardé une tendresse d'enfant pour tout ce qui touche à l'automobile et à la mécanique. Mais ils ne veulent plus guère avoir, comme ils disent, *«les mains dans le cambouis et les pieds dans la graisse»*. C'est ce qui les éloigne souvent des usines et de la production : la réputation de saleté et les vieilles images de fumée noire, de bruit et d'odeurs âcres.

Les jeunes d'aujourd'hui sont dès leur plus jeune âge conscients des difficultés de la vie. L'insouciance n'est plus leur apanage. Ils sont sérieux, pragmatiques et préoccupés. Le discours familial et l'angoisse qui sourd de l'environnement économique n'y sont pas étrangers. D'où un renouveau de l'intérêt pour la fonction publique, dont la sécurité de l'emploi les rassure. Les métiers de la Poste les séduisent particulièrement. Ils y voient un énorme avantage : *«On peut s'engager sans aucun diplôme, évoluer au fur et à mesure par la promotion interne»*, notent-ils. Déroulement de carrière et possibilité d'évolution sont parmi leurs soucis principaux. Ils craignent d'être bloqués dans leur avenir. La perspective de pouvoir changer d'emploi et de varier les activités leur paraît à tous un avantage de taille.

Dès 14 ou 15 ans, ils sont particulièrement attentifs aux débouchés qui leur sont proposés. Lorsqu'on leur demande s'ils choisiraient une profession qui les passionne mais où le chômage menace, ils n'hésitent pas longtemps avant de reconnaître qu'ils préfèrent un métier moins exaltant mais où le travail soit plus assuré. Peu glorieux ? Sans doute. Mais ils ont grandi dans un monde prudent, terre à terre et sans folie. Le romantisme des années 70, c'est bien fini : ils savent, eux, qu'on mange tous les jours. La sécurité est sans doute un des charmes qu'ils trouvent à un métier qui, paradoxalement, attire de plus en plus : l'armée de terre.

Liliane Delwasse

PARTENARIAT

Opération Médiane

Permettre aux jeunes chômeurs de passer des suggestions à l'acte



«*POURQUOI nous sommes-nous laissé séduire par ce projet de travail en commun de notre association avec les missions locales? Parce que le problème de l'emploi nous préoccupe beaucoup : nous en avions fait notre thème de réflexion l'an dernier, il en était sorti un certain nombre de propositions concrètes, et voilà que pour une fois la possibilité nous était donnée de passer des suggestions à l'action : il ne fallait pas manquer l'occasion, même si la contribution à apporter est modeste!*»

Président de l'Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel (ANDCP), Jean-Claude Merlin signait le 23 février avec Martine Aubry, alors ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, un partenariat entre deux réseaux : celui des 5 500 membres et des 80 groupes locaux de l'ANDCP d'une part, et d'autre part celui des 227 missions locales et des 460 permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) qui reçoivent chaque année quelque 500 000 jeunes ayant des problèmes d'emploi.

L'intérêt de cet accord est qu'il raccorde l'un à l'autre ces réseaux, et qu'il devrait, susciter un faisceau d'initiatives locales. Dans chaque département, les responsables de l'ANDCP sont chargés d'inviter leurs adhérents à donner un peu de leur temps et de leurs compétences pour suivre et conseiller un certain nombre de jeunes dans leur recherche d'un travail, ainsi que pour leur mettre éventuellement le pied à l'étrier. Les missions locales et les PAIO, quant à elles, sélectionnent les seconds et les mettent en contact avec les premiers. Et l'on escompte que quelque 10 000 jeunes pourront bénéficier de la formule.

Premier «passage à l'acte» : le président du groupe local ANDCP du Val-de-Marne, Denis Perez, s'est attelé à l'élaboration d'un avant-projet ; contact a été pris pour en discuter avec la directrice de la mission locale de Créteil, et à travers elle avec les neuf PAIO et missions locales du département. Ces neuf structures voient ainsi s'ouvrir la possibilité de liens entre elles et les soixante entreprises du Val-de-Marne qui comptent un adhérent à l'ANDCP parmi leurs responsables de ressources humaines. Ces derniers ne sont pas impliqués automatiquement par la démarche de leur président, ils auront à décider individuellement de s'y intégrer; mais leur intérêt ne fait pas de doute.

Globalement, l'opération Médiane a néanmoins quelque peine à démarrer, bien qu'une récente émission de radio ait montré le vif intérêt qu'elle suscitait dans le public. Mais il est un peu trop tôt pour en tirer des conclusions.

M.-C. B.

MANAGEMENT

Les talents qui dorment

Valoriser les potentiels cachés des salariés, c'est améliorer le rendement sans licenciements...

UN responsable hiérarchique d'une grande entreprise ignore qu'un de ses proches collaborateurs a autrefois exercé un métier différent dont les ficelles seraient bien utiles pour enrichir son travail actuel. Un directeur des ressources humaines ne cherche pas à savoir si tel salarié aux compétences certaines mais dormant dans un poste ronronnant ne serait pas en mesure de les exprimer dans un autre service. Un directeur général ne détecte pas la carrure d'un cadre pourtant prometteur qui quitte l'entreprise du jour au lendemain pour prendre ailleurs des responsabilités qu'on lui a refusées. Une entreprise recrute à l'extérieur à grands frais la perle rare dont le sosie est pourtant enfoui dans une «huître» interne.

Les anecdotes ne manquent pas pour souligner que les entreprises laissent bien souvent croupir leurs gisements cachés de matière grise et de talents. Un comportement qui contraste singulièrement avec le discours officiel. Les entreprises n'aiment-elles pas mettre en avant que, dans une société où la matière grise remplace le geste répétitif, la mobilisation des ressources humaines est le principal avantage compétitif?

En fait, elles se heurtent à toutes sortes de blocages qui expliquent le décalage entre la théorie et la pratique. *«Souvent, les potentiels ne sont pas détectés en temps utile à cause des carences des circuits d'information»*, met en avant André Ohron, de la direction des ressources humaines de Lafarge-Coppée. Les obstacles à cette fluidité sont légion. Dans de nombreux cas, les décisions de promotion, de mutation ou d'embauche sont prises par des responsables haut placés dans la hiérarchie, sans connaissance approfondie des dossiers des salariés. *«Des élites sèches qui ont une cécité aux talents des autres»*, souligne le consultant Hervé Sérieyxs. Les managers fonctionnent aussi en défense de territoire et se gardent bien de mettre en valeur leurs collaborateurs par peur de les perdre ou de se faire doubler par eux. Quand bien même ils ont été suffisamment curieux, c'est-à-dire ouverts, pour s'intéresser à leurs talents cachés.

En tout état de cause, la détection des potentiels est un travail qualitatif long et difficile qui ne fait pas encore partie de la culture d'entreprise, plus normative que créative. En réalité, souligne Hervé Sérieyxs, *«nous vivons encore avec une vision instrumentale de l'homme consistant davantage à faire que chacun effectue son travail en temps et en heure qu'à optimiser ses compétences»*.

Mais, de leur côté, les salariés n'ont pas toujours l'idée d'exprimer leurs potentialités ou leurs talents cachés. Manque de connaissance de soi-même, cloisons hermétiques avec la vie privée où pourtant la richesse de l'individu s'exprime parfois pleinement, les raisons de cette discrétion sont multiples. Mais les entreprises elles-mêmes développent une culture «normative» peu propice à leur expression. *«Trop souvent, elles ne reconnaissent pas le droit à l'erreur et développent plus d'interdits que d'autorisations. Or dévoiler une potentialité, c'est toujours prendre un risque»*, argumente André Ohron. Certains redoutent même de sortir leur joker parce qu'ils savent qu'on ne leur renverra pas l'ascenseur ou que leur bonne idée risque de se retourner contre eux. En période économique trouble qui exigerait pourtant la mobilisation de tous les potentiels, chacun préfère même rester prudemment vissé sur son siège plutôt que de prendre des «risques inconsidérés» pouvant se terminer par un licenciement malheureux.

«Pas de risques inconsidérés»

Mais au-delà du constat les solutions existent, même si elles ne sont pas faciles à mettre en œuvre. *«Il faudrait en priorité instaurer un management basé sur la confiance où chacun apprenne à exprimer sans crainte ses attentes et ses possibilités»*, dit André Ohron. Dès lors, il deviendrait peut-être possible de combler le fossé séparant les potentiels individuels et les besoins de l'entreprise. Et tout le monde serait évidemment gagnant. L'entreprise valoriserait son potentiel, fidéliserait son public interne et pourrait même espérer faire des gains de productivité sans faire du poste personnel sa principale variable d'ajustement conjoncturel...

A leur tour, les salariés, davantage motivés parce que davantage reconnus, pourraient enfin espérer réconcilier attentes personnelle et professionnelle.

Une démarche qui aurait aussi le mérite de responsabiliser chacun. *«L'important est en effet d'arriver à faire la jointure entre attente individuelle et attente collective»*, précise Jean-Luc Placet, responsable du cabinet IDRH Conseil. Car, si chacun a des potentialités, chaque entreprise n'a pas nécessairement les moyens ou le profil pour permettre leur traduction. Pas de fauteuil à vie, un bout de chemin ensemble, en quelque sorte. Quitte à ce que l'entreprise favorise la reconversion à l'extérieur du salarié qui s'est découvert de nouveaux talents...

Catherine Lévi

Détecter et encourager

QUAND la volonté managériale ne fait pas défaut, il suffit parfois de choses très simples pour faire émerger les potentiels. Par exemple, Jean-François Saglio, directeur général du Commissariat à l'énergie atomique et organisateur des entretiens de Porquerolles sur la dimension immatérielle de l'entreprise (1), estime que, dans certains cas, il suffirait de faire de la publicité à ceux qui prennent des risques, d'impliquer les différents maillons de la hiérarchie dans les idées nouvelles pour créer une solidarité et de gratifier à tours de bras. Sans revenir au vieux thème des cercles de qualité, il juge également que les réunions de brain-storming sont propices à l'éclosion des talents. De son côté, Lafarge-Coppée vient de mettre en forme une méthodologie de détection des potentiels. *«Notre démarche s'inscrit dans une perspective stratégique*, explique André Ohron. *Il s'agit d'anticiper les besoins futurs du groupe, de fidéliser les meilleurs et de créer un avantage compétitif durable.»*

Destinée à cerner le potentiel des cadres de l'entreprise en évitant les écueils de la subjectivité individuelle, cette méthodologie se matérialise sous la forme d'un document de synthèse rempli conjointement par le responsable de division et le directeur des ressources humaines associé. Concernant davantage la personnalité d'un cadre que sa stricte compétence professionnelle et ses performances, les questions ont trait à trois domaines : individuel, rapports avec autrui, efficacité dans l'organisation. *«Ce n'est pas une démarche d'élimination, mais une évaluation qualitative, renouvelée dans le temps, visant à détecter les zones de progrès et à faire du cadre un partenaire dans la gestion de sa carrière»*, insiste André Ohron.

C. L.

(1) Le deuxième séminaire des entretiens de Porquerolles, consacré à la *«compétence hommes/entreprises»*, abordera les questions de potentiel. Il aura lieu du 17 au 19 juin prochain.

ÉTUDE

L'entreprise gagnée par l'idéologie

Un inventaire critique des formes de manipulations qui se pratiquent couramment depuis dix à quinze ans

ON croyait les idéologies en déroute. Mais non : chassées par la porte, elles sont aussitôt *revenues par la fenêtre. Philosophe* de formation et chercheur au Conservatoire national des arts et métiers, Jean-Pierre Le Goff en apporte une étonnante illustration dans *le Mythe de l'entreprise* : un inventaire critique de ce qui se dit, s'écrit, se pratique depuis dix à quinze ans dans nombre de sociétés.

L'auteur commence par répertorier ce qu'il appelle *«les outils miracles du management»* : chacun a entendu parler des stages «hors limites» du type sauts à l'élastique, mais leur caractère spectaculaire en laisse d'innombrables autres dans l'ombre, portant sur le comportement et les relations humaines dans l'entreprise, dont le contenu mérite pourtant l'attention. Analyse transactionnelle, «assertivité», programmation neurolinguistique...

La plupart des méthodes utilisées à cette occasion ont en commun – constate l'auteur – de considérer l'homme au travail comme une machine : *«Les phénomènes relationnels obéiraient aux mêmes lois que les sciences exactes, aux mêmes mécanismes que ceux de la technique.»* On pourrait donc *«manier à volonté la conscience de* [ses] *collègues et subordonnés par un certain nombre d'excitations bien choisies...»*.

Les livres et manuels produits ou utilisés par les consultants et les formateurs en entreprise témoignent de la même approche réductionniste, même *s'ils incluent* souvent d'ambitieux panoramas historiques où les psychosociologues côtoient des philosophes, des artistes et des célébrités médiatiques *«dans la plus grande confusion»*. Leur objectif est de faire reculer idées et attitudes rigides mais *«on remplace les certitudes par un relativisme culturel et éthique comme si l'on voulait fabriquer des individus qui ont réponse à tout sans être convaincus de rien»*.

Dans les chartes et projets d'entreprise, ce relativisme paraît oublié : *«Cadres, ouvriers et employés deviennent des «collaborateurs» partageant les mêmes valeurs, le même projet collectif.»* Il arrive même que l'entreprise soit présentée comme *«une communauté éthique reprenant à son compte et mettant en pratique les valeurs humanistes oubliées»*.

Parallèlement, le chercheur philosophe s'insurge contre l'usage abusif fait d'un certain nombre de concepts comme éthique, culture, sens : le management moderniste présente volontiers l'entreprise comme un lieu où s'épanouiraient ces réalités fondamentales, considérées désormais comme des facteurs de sa prospérité. Mais, souligne-t-il, à mêler ainsi l'utilitaire et ce qui est par essence désintéressé, on sème la confusion. D'autre part, dans un contexte où tout le monde est invité à penser de la même façon, *«l'éthique perd son sens d'interrogation libre, autonome et sa potentialité critique»*, et l'on oublie que la culture est d'abord participation à un élan créateur.

La défense du service public

Dans cet univers idéologique, une importance démesurée est attribuée au travail. La seconde partie – historique – de l'ouvrage montre quelles racines profondes cette conception a dans notre imaginaire social, comment, de Saint-Simon ou de dirigeants politiques ou économiques du dix-neuvième siècle jusqu'aux courants chrétiens de l'après-guerre, notre société baigne dans une glorification du travail industriel et dans la conviction qu'il est porteur de progrès et de bonheur pour l'humanité.

Le Mythe de l'entreprise stimule la réflexion parce qu'il fait une critique vigoureuse de l'entreprise sans la regarder avec les lunettes de ceux qui continuent à n'y voir qu'exploitation. Cependant, l'ouvrage n'est pas toujours exempt de parti pris. On y dénonce ainsi le fait de parler de *«guerre économique»* comme d'*«une sorte de chantage»* destiné à étouffer tout sens critique. La mobilisation pour maintenir une industrie en France dans les années 80 a bel et bien été nécessaire. Le même type de parti pris porte Jean-Pierre Le Goff à défendre sans nuance le service public contre ceux qui parlent à son sujet de bureaucratie et de privilèges, à rejeter par exemple les efforts faits pour mieux gérer l'argent dépensé dans les hôpitaux : est-ce vraiment un mal si l'*«on y parle désormais couramment stratégie, mobilisation des ressources humaines, projet, outils et méthodes d'évaluation»*? De même quand l'auteur s'inquiète de l'influence exercée sur l'enseignement...

Plus globalement, on aurait aimé que l'auteur ne se borne pas à décrire la *«nouvelle idéologie managériale»* mais tente d'analyser les raisons de son impact et les nécessités auxquelles elle a tenté de répondre. On peut penser que les attitudes manipulatoires dont Jean-Pierre Le Goff fait l'inventaire ont leur source dans cette difficulté : faute d'être assumée vraiment, la grande idée du changement du travail s'est dégradée en petites recettes et en formules d'autant plus ronflantes qu'elles recouvrent beaucoup de vide.

M.-C.B.

► ***Le Mythe de l'entreprise : critique de l'idéologie managériale***, **de Jean-Pierre Le Goff. édition La Découverte, 1992; 307 pages, 145 francs.**

RECONVERSION

Le Passeur, un emploi grâce aux livres

Permettre aux chômeurs de passer de la rive de la formation à celle du travail

AU catalogue des éditions Le Passeur, Balzac, Villiers de l'Isle-Adam, Schopenhauer, Jünger, Huysmans ou Nietzsche... De la littérature française et étrangère, de la philosophie et des critiques. Rien que de très sérieux, sous des jaquettes sobres mais pas tristes, avec des préfaces soignées.

Aux commandes du Passeur, on ne trouve pourtant pas le moindre agrégé de philosophie ou de littérature, mais un groupe de chômeurs en formation. De bout en bout, ce sont des stagiaires qui réalisent ces ouvrages de haut niveau, au cours de leurs sept mois de formation rémunérée au CECOFOP, organisme associatif basé à Nantes. Subventionné par le conseil régional des Pays de la Loire, le fonds national pour l'emploi, le fonds social européen et la direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire, Le Passeur est une maison d'édition pédagogique qui permet aux chômeurs de *«passer de la rive de la formation à celle de l'emploi»*, aime expliquer Yves Douet, directeur-fondateur du CECOFOP.

Chaque année depuis six ans, ce professeur d'économie en faculté, passionné de littérature et peu avare de son énergie, recrute une vingtaine de demandeurs d'emploi de niveau bac+2 minimum. *«Ils n'ont pas forcément fait des études de lettres, mais ont envisagé de travailler dans les métiers du livre et manifestent un intérêt réel pour l'édition»*, précise-t-il. Les habitants des pays de la Loire sont prioritaires, les étudiants écartés au profit des chômeurs et des salariés en contrat de qualification ou en congé individuel de formation. *«Comme les formations aux métiers du livre sont rares, le CECOFOP attire beaucoup de monde. Nous avons eu cent cinquante candidats en 1992.»*

La couleur de la jaquette

La promotion 1992 a publié six ouvrages traduits de l'espagnol, de l'italien et de l'allemand. Une occasion unique de maîtriser l'ensemble des étapes de la chaîne économique du livre. A commencer par la recherche de manuscrits à rééditer dans les fonds anciens de la Bibliothèque nationale, des bibliothèques d'université, des bouquinistes. Les stagiaires doivent alors se transformer en enquêteurs pour savoir si le texte a déjà été publié ou non, si une autre maison d'édition s'y intéresse au même moment, etc. Autre piste : les manuscrits envoyés au Passeur par de jeunes auteurs (cent cinquante textes déjà reçus) ; viennent ensuite les délibérations du comité de lecture, puis du comité éditorial, la traduction des textes étrangers, la fabrication en PAO (publication assistée par ordinateur), la rédaction des argumentaires de diffusion, des dossiers de presse et parfois même des préfaces. Sans compter l'étude des coûts et du droit de l'édition (contrats d'édition ou de traduction...).

«Cette pédagogie active évite que la formation ne s'essouffle, constate le directeur. *Il faut sans cesse faire des choix. L'élève ne peut pas être passif, car immédiatement après le cours de droit il lui faudra par exemple rédiger un contrat à faire signer par l'écrivain.»* Motivés et responsabilisés, les stagiaires s'impliquent à fond, débattent sans fin pour choisir le préfacier, la couleur de la jaquette ou l'illustration de une. *«C'est un travail d'équipe en permanence, qui tranche avec la solitude de certains chômeurs de longue durée que nous accueillons, et permet de recréer des usages professionnels : pas question d'arriver en retard à un comité de lecture ou d'oublier de relancer un préfacier»*, souligne Yves Douet.

Depuis 1987, vingt-trois ouvrages ont ainsi été publiés par les stagiaires du Passeur. Les six titres de 1992, tirés entre 700 et 1 000 exemplaires et vendus moins de 100 francs, ont couvert sans problèmes leurs frais de parution, seul objectif commercial fixé. Certains livres, réclamés par les libraires, ont même dû être réimprimés. Chaque année, les nouvelles parutions sont présentées au Salon du livre de Paris, sur le stand des Pays de la Loire. De quoi inquiéter les autres petites maisons d'édition? *«Nous ne cherchons pas à faire des best-sellers, et n'occupons donc qu'une part infinitésimale du marché»* rétorque immédiatement Yves Douet.

Grâce à ces travaux pratiques grandeur réelle, les ex-chômeurs semblent, après leur formation et deux mois de stage en entreprise, se placer assez bien sur le marché du travail : dans l'édition bien sûr, mais aussi dans les librairies, les services de documentation et de communication des entreprises ou des collectivités locales. Les trois quarts de la promotion 92 ont trouvé un emploi dans le secteur au sens large. *«Nous ne répondons pas à une offre de travail préexistante*, reconnaît M. Douet. *Nous donnons une qualification à des chômeurs, et mettons sur le marché des gens immédiatement efficaces et passionnés par leur métier. Ainsi, nous créons un besoin.»* Selon lui, les livres publiés sont autant de «passeports» : *«Quand on demande aux jeunes ce qu'ils savent faire, ils peuvent le montrer, et dire qu'ils l'ont réalisé de A à Z.»*

Il n'y a pour s'en convaincre qu'à écouter Alain Barreau, qui sort à peine du CECOFOP : *«Nous avons eu de grands moments d'émotion, en visite à l'imprimerie pendant la fabrication de nos livres, ou en les découvrant en vitrine des librairies, jusqu'à Paris...»* Ses deux mois de stage au service fabrication de Gallimard Jeunesse se sont si bien passés qu'il a décroché un contrat. *«Il avait déjà fait des livres, était dégourdi et se débrouillait en PAO»*, témoigne le maquettiste chargé de sa formation. Catherine Royer, responsable du service de presse des éditions Plon, a elle aussi apprécié sa stagiaire venue du Passeur : *«Elle était très motivée, prête à travailler, et surtout abordait de façon très pragmatique le monde de l'édition. Elle savait déjà en arrivant que l'édition, ce n'est pas seulement la lecture de manuscrits, mais 99 % de tâches ennuyeuses...»*

Pascale Krémer

ACCUEIL

«L'avion charter»

L'ACCUEIL «avion charter» s'est imposé dans les banques, les administrations et chez de nombreux prestataires de services. Debout, en silence. Et chacun à son tour s'il vous plaît! *«Il n'y a guère d'éthique nationale de services en France»*, regrette Claude Saulière, PDG de Voyageurs du monde, une des dix premières agences de voyages, qui a revu toute sa méthodologie d'accueil et distribué un livret à ses salariés. Ses mots d'ordre en résumé : *sourire* (même en cas de fatigue), politesse (même avec ceux qui ne le sont pas), disponibilité (même si on ne l'est pas). *«Car c'est la qualité de l'accueil qui transforme en clients les prospects apportés par la publicité et la promotion»*, dit-il. Evidemment, être courtois et avenant exige une disponibilité personnelle et une motivation surtout face aux clients revêches. *«Avec des comportements exemplaires, l'entreprise est toujours gagnante, mais, malheureusement, les salariés ne reçoivent pas toujours la contrepartie sociale de leurs efforts»*, reconnaît-il.

C. L.

INITIATIVES

RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

Réussir la mutation économique

par Philippe Lukacs *

NOUS ne sommes pas face à une crise passagère. La logique de notre économie a doublement basculé, suite au développement, exponentiel, des technologies, et surtout de l'électronique qui, de proche en proche, accélère tous les domaines de l'économie.

La relation production/emploi s'est inversée : on le sait, on peut maintenant produire plus avec moins d'emplois. La relation offre/demande, également, s'est inversée : aujourd'hui la technologie « explose » plus vite que la demande, qui ne peut évoluer qu'au rythme de l'éducation et des habitudes.

La demande ne guide plus l'offre, c'est maintenant l'offre qui doit créer, de plus en plus vite, en quelques années, voire en quelques mois, la demande. C'est le walkman, le Minitel, qui ont créé les marchés du walkman et du Minitel, en un temps qu'il fallait court ; du fait de l'accélération des technologies, on n'est plus dans un monde où une innovation pouvait trouver, lentement, son marché. Le frein à la demande n'est plus seulement financier, il est de plus en plus organisationnel et culturel. Le marché du Compact Disc Interactif (CDI) est encore limité, pas tant pour des raisons financières (il n'est pas vendu plus cher qu'un CD haut de gamme), mais parce que les gens « ne voient pas encore » ce qu'ils peuvent en faire ; et si le CDI ne se fait pas, très vite, une place large, il sera dépassé par une autre technologie.

Il faut gérer autrement, pour tenir compte de ces basculements de la logique de notre économie. Définir autrement les buts de l'action : recherche de sens et prise de responsabilité. Auparavant, l'offre et la demande évoluaient de façon progressive : il s'agissait d'ajuster l'un à l'autre. L'argent, qui jouait ce rôle d'ajustement, pouvait être le seul indicateur pour l'action. Maintenant, l'offre doit anticiper la demande. Il ne suffit plus d'ajuster, mais il faut déterminer vers quoi il est souhaitable d'aller. L'argent ne peut plus être le seul indicateur pour l'action.

Chacun, chaque entreprise, chaque collectivité, doit rechercher quelle action est souhaitable, a du sens, identifier les indicateurs qualitatifs correspondants, prendre ses responsabilités. Et il appartient à l'entreprise de développer un environnement et les indicateurs qui favoriseront l'expression des responsabilités individuelles. Comme il appartient à la collectivité de développer un environnement et les indicateurs qui favoriseront l'expression des responsabilités des individus et des entreprises.

Agir autrement : imagination frugale. L'offre anticipe la demande, et les technologies sont de plus en plus rapidement obsolètes : le monde devient incertain.

De plus en plus de possibles s'ouvrent à nous : chaque développement ne pourra se faire qu'avec des ressources plus limitées.

Face à l'incertain et à la limitation des ressources, la logique actuelle de gestion, qui vise la maîtrise par les chiffres, déboussolée, ne peut conduire qu'à la réduction des coûts, des activités et donc qu'à l'implosion.

Il est urgent d'être capable d'imaginer des solutions ayant un maximum de sens, et de les réaliser à coût marginal minimal : être capable d'imagination frugale.

A côté des chiffres, faire une place à l'imagination : imaginer l'utilisation qui sera générée par l'offre potentielle, une offre qui d'ailleurs est de moins en moins un produit matériel, mais de plus en plus un service complet.

Non plus viser un seul objectif, mais concevoir des solutions ayant un maximum de sens : ouvrant de multiples voies permettant d'atteindre des résultats différents, pour maximiser les chances de réussite, ayant de multiples significations, pour mieux lire la réalité, et ainsi mieux réagir à ses variations.

Non plus rechercher la maîtrise, à défaut de laquelle on réduit les coûts, mais privilégier la création à coût marginal minimal, en argent, en ressources naturelles, en temps, en coût humain (stress, fatigue, vies familiales gachées...)

La gestion du projet de la Twingo, démarré quand Renault était dans le rouge, est, à tous ces égards, exemplaire : imagination, solution forte, économie en argent et en temps, volonté de créer. Bingo !

∴

COMMUNIQUER autrement : respect des différences, alliances, pragmatisme. Pour trouver le sens de l'usage collectif, il faut écouter différents points de vue, et donc respecter les différences. Pour imaginer, il faut, dans tous les sens du terme, « associer ». Pour économiser les ressources, notamment le temps, il faut travailler en parallèle, en respectant les contraintes de chacun. Travailler avec les autres, en respectant leurs différences et leurs contraintes, associer, pour atteindre un but commun, c'est une alliance. L'alliance peut être cadrée par un contrat, mais elle est plus que le contrat.

Le monde est incertain, il faut être pragmatique, savoir anticiper les évolutions et les utiliser. Pour bien tirer parti de la multiplicité externe, il faut tout d'abord tirer parti de toutes les facettes de sa personnalité : il importe *pour l'entreprise* que chacun puisse tirer parti d'un maximum de registres différents de sa personnalité.

Il appartient à l'entreprise et à la collectivité de développer un environnement favorisant le respect des différences, les alliances, le pragmatisme, l'épanouissement personnel et la consolidation du lien social.

Pour réussir la mutation : partir du particulier, mettre en réseau, catalyser.

Commencer par traiter différemment tel ou tel projet ou affaire spécifique, en s'appuyant sur des personnalités particulières, aptes à catalyser l'évolution. Progressivement, pragmatiquement, inventer les dispositifs qui permettont de réussir ces projets, et ceux qui permettront de catalyser dans l'institution à partir de ces réussites particulières.

Pour inventer mieux et plus vite, capitaliser sur les différentes expériences, en mettant en réseau les différentes personnalités motivées par cette mutation et intervenant pour celle-ci.

Il s'agit de réussir une mutation culturelle qui affectera des secteurs et des registres très différents : pas seulement les entreprises, mais aussi les collectivités ; pas seulement, par exemple, la façon de faire du marketing, mais aussi le contrat de travail, les indicateurs d'action, la façon de former... Là encore, mettre en réseau les différentes personnalités motivées par cette mutation et agissant en des lieux et sur des registres différents, pour, progressivement, catalyser sur différents fronts, de façon cohérente.

Le basculement de notre environnement peut être très positif si nous réussissons à gérer autrement.

L'entreprise, c'était l'industrie. Le comportement valorisé : être industrieux, besogneux. Maintenant que l'offre anticipe la demande, l'entreprise n'est plus seulement productrice, mais créatrice : chacun est invité à être responsable, ouvert à soi et aux autres, créateur.

▶ **Philippe Lukacs, consultant.**

LIBRAIRIE

Le travail en puces

« SORTANT d'une période particulière, celle du fordisme, où un marché exceptionnellement favorable a permis que prospère une entreprise cloisonnée, terrain de prédilection des stratégies de pouvoir aboutissant à la constitution de véritables féodalités », *les entreprises doivent aujourd'hui se ressaisir pour s'adapter « aux turbulences d'un environnement moins indulgent »*. Au cœur de cette phase de transition, les nouvelles technologies jouent un rôle crucial. Leur généralisation dans le monde du travail, au rythme de la montée en puissance des ordinateurs, doit s'accompagner d'un effort de *« mise à nu »* des modes de fonctionnement : les entreprises sont plus que jamais contraintes de *« découvrir ce qui les constitue, leur fonctionnement et leur organisation (...) »*.

Telle est l'une des idées maîtresses de l'ouvrage rédigé sous la direction de Danièle Linhart, chercheur au CNRS, et Jacques Perriault, directeur du département recherche et innovations au Centre national d'enseignement à distance. Plus largement, les seize auteurs qui ont collaboré à ce livre présentent un riche éventail de réflexions sur l'ensemble des changements qui accompagnent l'introduction des nouvelles technologies dans le travail. Beaucoup, certes, a été dit et écrit sur l'informatisation, soulignent les auteurs, mais *« sait-on pour autant beaucoup de choses ? »* Quelle est, par exemple, la nature de la relation entre crise économique et crise de l'emploi ? Quel rapport entre nouvelles technologies et travail ? Doit-on fonder sur l'informatisation *« des espoirs de rupture avec la logique taylorienne »* permettant de se diriger vers la fin de la division du travail, vers *« une tendance affirmée à une requalification générale »* ? Autant de questions qui trouvent des ébauches de réponses dans chacune des analyses du livre. Mais si les auteurs s'attachent à cerner la diversité des enjeux économiques et sociaux liés à la diffusion des nouvelles technologies – émergence de nouvelles inégalités, nécessité d'enrichir les qualifications et la formation des salariés, – la plupart s'accordent sur une chose : l'ampleur de ce bouleversement dépasse de loin les nouvelles technologies. Ces dernières ne font qu'*« aviver des contradictions, dramatiser des contraintes enracinées dans une évolution (...) dont elles ne constituent qu'une dimension »*. La production en flux tendu, par exemple, ne se généralise-t-elle pas *« indépendamment de l'informatisation, qui ne vient qu'en soutien logistique »* ?

▶ ***Le Travail en puces*, sous la direction de Danièle Linhart et Jacques Perriault. Presses universitaires de France, collection « Nouvelle Encyclopédie Diderot » : 108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. 285 pages, 198 francs.**

ÉCHOS

Management et complexité

■ Sur le thème de « Management et complexité », l'association internationale Futuribles organise une table ronde à son siège, jeudi 27 mai de 17 h 30 à 19 h 30. Le sujet sera introduit par trois brefs exposés afin de déterminer s'il s'agit d'un « gadget de consultants » ou d'une véritable révolution.

▶ **Futuribles International. 55, rue de Varenne. 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 42-22-63-10.**

La Fondation pour l'insertion s'élargit

■ Présidée par Philippe Francès, président du groupe Darty, l'Association nationale des entreprises pour l'insertion (ANEI), dite « Fondation pour l'insertion », se renforce. A la trentaine d'entreprises et d'associations qui la composaient, elle vient d'ajouter cinq nouvelles entreprises et trois clubs de chefs d'entreprise. Il s'agit de l'AFPA, de la banque Sofinco, de l'OCIL, de la SAE Bâtiment France et Whirlpool, d'une part, de l'Association des Hauts-de-Seine des entreprises pour l'insertion, de l'Association Impulsion 89 (Yonne) et du Club Vitamine de Lille, d'autre part.

▶ **ANEI. 13, rue Edmond-Michelet, 94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex. Tél. : 46-71-12-12.**

Europ Assistance recrute du personnel saisonnier

■ Pour faire face à son activité saisonnière, Europ Assistance recrute 160 personnes pour cet été. D'ici au 15 juin, quatre sessions de recrutement seront organisées pour le personnel administratif et huit pour les chargés d'assistance. La sélection des candidats se fait sur la base des curriculum vitae en fonction de critères de formation, d'expérience, de situation géographique et de disponibilité. Un entretien téléphonique permet d'évaluer les qualités d'accueil, la motivation, et de faire des tests de culture générale puis, bien sûr, de connaissance de langues étrangères. Ensuite, les personnes retenues sont conviées à un entretien de groupe.

▶ **Europ Assistance, 1, promenade de la Bonnette, 92633 Gennevilliers Cedex. Tél. : 41-85-85-85.**

STAGES

Pour consulter l'une de ces offres de stages et plus de 5000 autres (bac à bac + 6), tapez directement : 3615 LEMONDE.
Pour en bénéficier et poser votre candidature, contactez STAG'ETUD, le service des stages de la MNEF au : 45-46-16-20.
Les entreprises souhaitant passer une annonce sont priées de contacter le même numéro.

GESTION

□ Secteur : textile. Lieu : Boissezon (81). Date du stage : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 3/4, ingénieur textile, avec convention de stage.
Mission : mise en place d'une méthode de gestion afin d'afficher un prix de revient en relation avec un cabinet extérieur. Offre réf. : 04823.

COMPTABILITÉ

□ Secteur : textile. Lieu : Boissezon (81). Date du stage : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, comptabilité, avec convention de stage. Mission : assurer la comptabilité analytique et améliorer la gestion (prix de revient, tableau de bord). Offre réf. : 04822.

PERSONNEL

□ Secteur : distribution. Lieu : Brétigny (91). Date du stage : 15 juin. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, tout type de formation, avec convention de stage. Mission : au sein du service du personnel, suivre les dossiers individuels du personnel.Offre réf. : 04772.
□ Secteur : travail temporaire. Lieu : Paris. Date du stage : immédi. Durée : 3 mois. Ind. : 1800 F. Formation : bac + 2, gestion du personnel, avec convention de stage. Mission : gestion administrative du personnel, recrutement et sélection des candidats (faire passer des tests et entretiens).Offre réf. : 04803.
□ Secteur : distribution. Lieu : Fontenay (94). Date du stage : octobre. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 3, ressources humaines, avec convention de stage. Mission : préparation du plan de formation annuel des employés et de l'encadrement, en collaboration avec le responsable des ressources humaines. Offre réf. : 04799.

MARKETING

□ Secteur : conseil. Lieu du stage : Paris. Date : imméd. Durée : 12 mois, quelques heures par semaine, horaires souples. Ind. : à définir. Profil : bac + 3/4. école de commerce, connaissance micro (Apple) souhaitée, parfaite maîtrise du téléphone, élève en deuxième ou troisième année. Mission : Phoning gestion contact dirigeants haut niveau, grande autonomie, Reporting à New-York. Offre réf. : 04580.
□ Secteur : conseil en marketing industriel. Lieu : Bordeaux (déplacements sur le département). Date du stage : juin. Durée : 2 mois. Ind. : frais de déplacements. Formation : Bac + 3, marketing, connaissance en gestion/ finances, avec convention de stage. Mission : réaliser et mener une enquête (questionnaire et résultats) portant sur le conseil de gestion, auprès d'entrepreneurs de l'industrie et du commerce. Offre réf. : 04820.
□ Secteur : édition de logiciels. Lieu : Montreuil (93). Date du stage : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, Marketing, vente, avec convention de stage. Mission : réaliser une étude de marché auprès des collèges techniques de l'enseignement secondaire ; prospection téléphonique et vente de logiciels. Offre réf. : 04804.
□ Secteur : presse. Lieu : Ivry (94). Date du stage : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1600 F/mois. Formation : bac + 2, marketing, expérience du marketing direct souhaitée, attirance pour les contacts téléphoniques, avec convention de stage. Mission : rechercher des fichiers et préparer la campagne Mailing pour les abonnements d'un grand quotidien national. Offre : 04590.
□ Secteur : distribution de logiciels. Lieu : La Défense (92). Date du stage : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : 4000 F. Formation : Bac + 2, BTS Action Co., connaissance de l'anglais, utilisation du TTX, et du tableur sur Macintosh, avec convention de stage. Mission : assistance commerciale, télémarketing, suivi administratif sur des dossiers concernant des séminaires, des expositions, des événements. Offre : 04533.

VENTE

□ Secteur : emploi-conseil. Lieu : Gentilly (94). Date du stage : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F/mois + commissions + prime %. Formation : BTS action commerciale ou Bac + 3, école de commerce, maîtrise parfaite du téléphone, avec convention de stage. Mission : vous aurez à développer notre portefeuille de clients. Véritable consultant, vos interlocuteurs seront de haut niveau (DHR, Dircom,...). Offre réf. : 03559.

INFORMATIQUE

□ Secteur : presse informatique. Lieu : Paris. Date du stage : immédiat. Durée : 15 jours. Ind. : sur la base SMIC. Formation : bac + 2, IUT informatique, utilisation de Wordat d'Excel sur PC ou Macintosh. Mission : prise d'informations (prix,...) par téléphone auprès des constructeurs et concepteurs afin de remettre à jour des bases de données sur PC. Offre : 04785.
□ Secteur : SSII (informatique bancaire). Lieu : Paris. Date du stage : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, informatique, connaissances de C, C++, Pascal, DBase, Clipper, Excel, Project, avec convention de stage. Mission : assurer le développement et la maintenance micro-informatique (PC et Macintosh). Offre réf. : 04544.

RELATIONS PUBLIQUES

□ Secteur : édition. Lieu : Paris. Date du stage : juin. Durée : 3 mois. Ind. : 2000 F/mois. Formation : Bac + 2, connaissance de l'anglais et en Art contemporain, avec convention de stage. Mission : assurer les relations avec la presse et mener des actions de mécénat auprès des sociétés. Offre réf. : 04838.

COMMUNICATIONS

□ Secteur : distribution. Lieu : Vitry/Seine (94). Date du stage : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, marketing, communication, expérience de la communication directe, avec convention de stage. Mission : participer à l'action marketing de l'entreprise, élaborer et réaliser une politique de contact avec les 4500 utilisateurs. Offre réf. : 04826.
□ Secteur : industrie de l'acier. Lieu : la Défense (92). Date du stage : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1500 F. Formation : bac + 4, communication, connaissance du TTX et en PAO (souhaitée), qualités rédactionnelles, avec convention de stage. Mission : participer à l'organisation de deux grandes manifestations internes ainsi qu'à la rédaction d'un livret et autres missions du service. Offre réf. : 04837.
□ Secteur : bagages et maroquinerie de luxe. Lieu : La Défense (92). Date du stage : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 4 000 F/mois minimum. Formation : bac + 3, études de documentaliste, anglais indispensable, avec convention de stage. Mission : recherche d'informations sur l'usage des marques de la société, mise en place d'un système de classement des informations. Offre réf. : 04588.
□ Secteur : travail temporaire. Lieu : Paris. Date du stage : immédi. Durée : 6 mois. Ind. : 1640 F. Formation : bac + 3, ressources humaines, communication, avec convention de stage. Mission : assurer la coordination nationale et le développement en Europe : actions transnationales menées en Espagne et au Portugal. Offre réf. : 04805.
□ Secteur : économie. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1720 F. Formation : bac + 2, école de communication, avec convention de stage. Mission : mise à jour de fichiers, élaboration d'un document sur l'innovation, participation à l'élaboration de documents audiovisuels. Offre réf. : 04806.
□ Secteur : publicité. Lieu : La Rochelle (17). Date du stage : septembre. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 3, marketing, communication, connaissance en nautisme, véhicule indispensable, avec convention de stage. Mission : participer à l'élaboration et à l'organisation d'une course de bateaux en haute mer entre Douarnenez et La Rochelle. Offre réf. : 04812.

SECRÉTARIAT

□ Secteur: distribution. Lieu : Estillac (47). Date du stage : juin. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, BTS Secrétariat, connaissance de l'informatique, avec convention de stage. Mission : assurer les relations avec la clientèle, suivi des livraisons, mettre en place une organisation informatique, assurer le lien avec les services ainsi que le suivi administratif. Offre réf. : 04817.
□ Secteur : promotion. Lieu : Rueil-Malmaison (92). Date : juin. Durée : 1 mois. Ind. : 7000 F. Formation : bac + 2, secrétariat, utilistions du TTX Winword et d'Excel, convention de stage. Mission : participer à l'organisation d'une grande manifestation. Offre réf. : 04534.
□ Secteur : industrie automobile. Lieu : Gennevilliers (92). Date : immédi. Durée : 1 mois. Ind. : non rémunéré. Formation : bac + 1, secrétariat. Mission : assister les techniciens et ingénieurs du groupe qualité, frappe sur micro-ordinateur (Logiciel Free Lance, Word, Smart). Offre réf. : 04708.
□ Secteur : conseil. Lieu : Asnières (92). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, secrétariat, avec convention de stage. Mission : assurer le secrétariat de l'agence : standard, accueil, recrutement des intérimaires, entretiens et tests. Offre réf. : 04786.
□ Secteur : publicité. Lieu : Issy-les-Moulineaux (92). Date : immédi. Durée : 2 mois. Ind. : 1620 F/mois. Formation : bac + 1, BTS secrétariat, utilisation du Macintosh. Mission : réorganiser des dossiers individuels du personnel, classement de la documentation, frappe de courriers. Offre réf. : 04765.
□ Secteur : conseil en ressources humaines. Lieu : Versailles (78). Date : immédi. Durée : 1 mois minimum. Ind. : remboursement des frais. Formation : bac + 1, secrétariat, utilisation du Macintosh, avec convention de stage. Mission : secrétariat et gestion de CV (saisie sur Foxbase). Offre réf. : 04794.

DROIT

□ Secteur : conseil juridique et fiscal. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. 5000 F. Formation : bac + 5, DESS juridique et fiscal, en cours de CAPA, avec convention de stage. Mission : effectuer des travaux de recherche juridique et fiscale et suivi de dossiers. Offre réf. : 04579.

ÉCONOMIE

□ Secteur : conseil-formation. Lieu du stage : Paris. Date : imméd. Durée : 3 mois. Ind. : 2500 F brut/mois. Formation : bac + 4, économie, anglais écrit indispensable, avec convention de stage. Mission : réalisation d'une étude économique sur l'internationalisation des PME françaises, et rédaction d'un rapport en anglais. Offre réf. : 04825.

هكذا من الاصل

Le travail en puces

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

Partenariat avec 9 journaux européens

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial

SoluCom
Solution Communication

Société de conseil et d'ingénierie en *réseaux d'entreprise*, nous intervenons auprès de grands comptes pour les aider à faire évoluer et mettre en place leurs **architectures réseaux et télécoms.** Nos prestations se caractérisent par le haut niveau d'expertise de nos ingénieurs consultants dans ce domaine spécialisé.

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons notre

Responsable Commercial

Votre mission consistera à développer une nouvelle clientèle, à fidéliser les clients existants et à participer aux orientations marketing et stratégiques de la Société.
Compte-tenu de la qualité des missions entreprises, *le candidat* recherché (28-35 ans) doit avoir au minimum une formation de niveau BAC + 4 et une expérience d'au moins 3 ans dans la vente de prestations intellectuelles auprès de grands comptes.
Votre autonomie, votre dynamisme, votre esprit d'équipe, s'appuyant sur les acquis de compétence et d'expérience de notre *Société*, *seront* les facteurs clés de votre réussite.
Merci d'envoyer votre dossier sous réf. SOLU à notre Conseil : **IDG Conseils** 2, rue Marie Benoist - 75012 PARIS.

Placoplatre
Signe la qualité

Au sein du Groupe **BPB INDUSTRIES**, leader européen des produits dérivés du plâtre, BPB France, 2 300 personnes, 3 milliards de francs de CA, recherche pour sa Division PLACOPLATRE (900 personnes, 1,5 milliard de CA) un :

CHEF DE PRODUIT

- Au sein de notre Direction du Marketing et de la Communication, vous assurerez la gestion de plusieurs gammes de produits et vous participerez au développement des produits et systèmes nouveaux en liaison étroite avec la force de Vente, la Production et la R et D.
- De formation supérieure (ingénieur ou Ecole de Commerce) , vous avez acquis, à 30/35 ans, grâce à des expériences significatives dans la Vente et le Marketing Opérationnel, une bonne connaissance de l'univers du bâtiment et de ses techniques.
- Fort d'une intégration réussie, le Groupe saura vous proposer , dans un contexte très internationalisé, de plus larges responsabilités.
- Anglais indispensable, Allemand souhaité.
- Pour ce poste basé en *Région Parisienne, merci d'adresser* votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence A30503 à notre Conseil Madame FAVEREAU 52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.



CHEF DE PRODUIT SENIOR PRODUITS INDUSTRIELS

PARIS

BRICARD

Dans une dynamique de croissance et d'innovation, *venez participer* à notre développement.

Filiale d'un groupe leader en Europe (1,5 Milliard de Francs Français), nous sommes spécialistes de la serrurerie et de la sécurité dans une *tradition de qualité centenaire*. Dans le cadre de notre redéploiement, nous créons le poste de Chef de produit-développement produits industriels.

Au sein de la Direction Marketing (4 pers.), vous vous consacrez en priorité aux nouveaux produits et apportez votre expertise aux 2 autres Chefs de produits.

A 30 ans environ, de formation ESC... Option Marketing, vous avez une expérience professionnelle de 5 ans en Marketing Industriel et connaissez si possible le second œuvre Bâtiment. Le contexte *international nécessite* la *maîtrise* de l'Anglais.

Merci de transmettre votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, et prétentions) sous réf. **M 3037** (mentionnée à la fois sur l'enveloppe et la lettre) à notre conseil **EUROPACT** – qui vous garantit une totale confidentialité – 17, rue Galilée - 75116 Paris.

EUROPACT
L'OUVERTURE

Ecoles supérieures de commerce, BAC + 5...

Leader européen du Crédit à la consommation, nous avons su comprendre, apprendre et progresser. Et pour continuer à aller encore plus loin, il nous faut transmettre tout cet acquis .
Titulaire d'un Diplôme de fin d'études supérieures (ESC, Bac + 5...), **option Marketing**, vous souhaitez optimiser votre bagage théorique et réussir votre vie professionnelle.
Pour faire de vous l'un de nos futurs dirigeants commerciaux, nous vous avons préparé une *formation spécifique : 2 années au sein de notre* équipe marketing où vous participerez activement à notre développement.
Vous découvrirez et assimilerez les conditions de notre réussite : des produits de qualité (Carte Aurore...), des technologies de pointe (communication temps réel, télématique) et "l'état d'esprit Cetelem".
Ensuite, votre évolution vers d'autres responsabilités dépendra de votre investissement et de votre sens du résultat : vous gérerez votre réussite personnelle tout en étant le garant du développement de l'entreprise.
Ces trajectoires débuteront au sein de notre siège à Levallois-Perret.
Adressez- nous votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf. 18/05 M à Frédérique Fournier CETELEM - Service Recrutement *20, avenue Georges Pompidou - 92595 Levallois Perret Cedex.*

Le Marketing comme tremplin !

Cetelem. Parce que c'est naturel d'évoluer.

cetelem

SCOT CONSEIL
Services de Consultance en Observation de la Terre

TOULOUSE
filiale du CNES spécialisée dans la télédétection
recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

capable de développer le C.A. de la société en optimisant son efficacité commerciale.
De formation supérieure, il aura 10 ans d'expérience commerciale réussie et devra connaître le milieu institutionnel (ministères) et celui des organismes financiers internationaux (CEE, BERD, banque mondiale...).
Anglais obligatoire, une autre langue (espagnol ou allemand) sera un plus.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à notre Conseil Christian DEGEILH sous réf. DE304 à : TEAM - Tertial 2 216, route de Saint Simon - 31081 TOULOUSE CEDEX.

team

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique

INGÉNIEUR PATRIMONIAL

Pour le département de gestion patrimoniale de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Au sein d'une équipe chargée de l'offre commerciale, vous aurez pour mission de concevoir des produits et des montages juridiques et fiscaux adaptés aux besoins de notre clientèle patrimoniale ; attentif aux évolutions de la réglementation et aux pratiques de la concurrence, vous interviendrez notamment dans la mise au point d'opérations de défiscalisation, de transmission de patrimoine, de montages de structures sociétaires,...

A 27/30 ans, de formation supérieure BAC + 4/5, vous justifiez de 3 à 4 ans d'expérience en ingénierie patrimoniale, acquise au sein d'un cabinet de conseil juridique et fiscal ou d'un grand établissement financier. De bonnes connaissances en droit des sociétés et en fiscalité internationale constitueraient un atout supplémentaire.

Ce poste mettra en valeur votre technicité et votre rigueur mais également votre capacité à innover et votre ouverture d'esprit.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions, sous réf. PAT, à Anne MONFORT - Société Générale - Service du Recrutement 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

(Organisation et Publicité)

L'une des plus performantes entreprises françaises côtées (CA > 10 Mds FF) recherche pour sa direction financière à Paris un Jeune Financier pour ses activités :

Juridique & Fiscal
Communication Financière/Acquisitions

Agé de 28/35 ans, diplômé d'une Grande Ecole de Commerce (HEC, IEP Paris) ou de formation ingénieur équivalente et complété si possible d'un diplôme juridique et fiscal, vous avez une première expérience concluante dans une banque d'affaires, un cabinet d'audit anglo-saxon ou dans la direction financière d'un groupe international.Très bon niveau d'anglais exigé.

Sous la responsabilité du secrétaire général, vous travaillerez sur les domaines suivants : montages juridiques et fiscaux, communication financière, acquisitions et secrétariat général du groupe.

Ce poste constitue une excellente opportunité pour un candidat top niveau, rigoureux et ayant le sens des affaires, de compléter son expérience dans un groupe exigeant à la pointe des techniques financières.

Veuillez adresser votre CV + photo + lettre manuscrite + rém. actuelle à **Charles-Henri Dumon, Michael Page Finance**, 3 Bd Bineau 92594 Levallois-Perret cedex, sous réf.CHD9020MO.



Michael Page Finance

Spécialiste en recrutement Financier

Une histoire d'hommes...

HUMAN RESOURCES MANAGER

35 ans +

Professionnel de la fonction, possédant une formation de haut niveau, ayant déjà mis en oeuvre une véritable politique RH dans tous les registres (juridique, social, gestion, salaire, formation, communication, MIS, procédures, services généraux...) de préférence dans un contexte international, vous voulez aborder un challenge nouveau et partager une culture différente.

Au delà de votre expérience du changement, vous êtes vous-même un homme de grande rigueur mais positif, ouvert et prêt à vous développer avec nous.

Poste basé en Région Parisienne.

Anglais exigé. Conditions motivantes.

Si vous vous reconnaissez, faites nous part de vos motivations en adressant CV, photo, lettre et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14bis rue Daru, 75378 PARIS CEDEX 08, sous référence 61.0318/LM portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Filiale d'un Groupe industriel agro-alimentaire européen de tout premier plan recherche un

Juriste d'Affaires

Paris

Rattaché au Directeur Juridique, vous intervenez en droit des affaires en assurant le suivi en direct des dossiers qui vous sont confiés. En droit des sociétés, vous gérez le secrétariat juridique de la société et de ses filiales ainsi que les opérations de restructurations (cessions, fusions, dissolutions, apports, etc...)
Vous assurez le suivi du contentieux, prenez en charge la rédaction des contrats et conseillez les opérationnels en matière de promotion et droit de la concurrence.

Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure (DEA, DESS, DJCE, etc...), vous justifiez d'une expérience de 5 ans environ en droit des affaires, impérativement acquise au sein d'un groupe agro-alimentaire.

Excellent juriste, autonome et dynamique, votre sens des contacts ainsi que votre bon niveau d'anglais vous permettront d'évoluer à terme dans un contexte international.
De nombreux déplacements sont à prévoir.

Contactez **Antoine Rusconi** au (1) 47.57.24.24. ou adressez CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois-Perret cedex, sous réf. AR8446MO.



Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Consultant senior

BORDEAUX

Conseils en gestion des Ressources Humaines depuis plus de 10 ans, nous intervenons auprès de grands groupes et de PME, en France et en Europe

- Compétence, enthousiasme et convivialité sont les valeurs que nous partageons pour mener des opérations en matière de : recrutement par approche directe et annonce, bilan de compétences, audit social, ingénierie de la formation.
- Professionnel de la gestion des Ressources Humaines en entreprise ou en cabinet, vous savez, comme les sociétés qui nous font confiance, que la dimension conseil ne se décrète pas. Elle s'acquiert et se démontre jour après jour par la qualité des prestations réalisées.
- Si vous souhaitez participer à notre développement, et avec nous, exprimer le meilleur de vous-même dans un métier passion, merci d'adresser, CV complet et lettre de motivation à :

Jean-Christophe LACAZE - PEREIRE CONSEIL S.A. 62/64, Bld Péreire - 75017 PARIS ou 5, Rue du Golf - 33700 MERIGNAC INNOLIN

PEREIRE CONSEIL
RESSOURCES HUMAINES

LTA▼AMP

Expert Comptable *futur associé*

Diplômé ayant 6 à 8 ans d'expérience en cabinet. Nous serons sensibles à votre technique éprouvée en audit, commissariat, vos connaissances en gestion et vos excellentes qualités relationnelles. Votre réussite nous permettra de vous proposer d'être dans 2 ans le successeur de l'un de nos associés fondateurs.
Le poste est basé dans une ville moyenne de l'ouest proche de l'océan. L'anglais et une solide formation supérieure de base sont bien-sûr indispensables.
Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous réf. G 390 à notre Conseil, 15 rue Cardinet 75017 PARIS.

... de l'engagement humain qu'elles requièrent.

nervet pont conseil
Paris - Berne - Bristol - Hambourg - Madrid - Valence



KERGUELEN

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Secrétaire général adjoint

Notre organisme professionnel semi-public employant 75 personnes et regroupant 430 adhérents de très solide réputation renforce ses structures. Dans le but de perfectionner notre service auprès de nos membres situés à Paris et dans les départements de la petite couronne, nous créons la fonction de secrétaire général adjoint.

Votre mission est de contribuer à améliorer le fonctionnement et développer une profession en pleine mutation. A ce titre, vous :

- êtes garant de la qualité des informations juridiques, immobilières et financières diffusées à nos adhérents,
- synthétisez nos moyens de connaissance et de contrôle des entreprises adhérentes,
- mettez en place et développez un audit et une réelle assistance auprès de nos membres.
- suscitez leur dynamisme.

En fonction de vos aptitudes et du succès de vos missions vous pourrez très rapidement devenir notre Secrétaire Général.

Agé de 40 ans environ, de formation supérieure en droit, gestion et comptabilité, vous avez une bonne expérience du management et de l'audit et une grande aisance dans les contacts.

Poste évolutif basé à Paris.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous référence 1177 à notre conseil, Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07. *Nous répondrons à toutes les candidatures correspondant aux exigences ci-dessus décrites.*



BERNARD KRIEF RECRUTEMENT

Un département de Bernard Krief Consulting Group
Washington Moscou Bruxelles Paris

Télécommunications - Roumanie

DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER

Cette entreprise du secteur des télécommunications développe une stratégie dynamique d'internationalisation de ses activités. Elle cherche pour sa structure en Roumanie, son Directeur Administratif et Financier.

Après des études supérieures (commerciales et/ou économiques), vous avez acquis et enrichi votre expérience au sein, si possible, d'entreprises de télécommunications. Aujourd'hui, à 35-45 ans, vous êtes un professionnel de haut niveau, rompu aux techniques de supervision de la comptabilité, d'organisation, d'élaboration de budget, de cost-control et d'optimisation de la trésorerie en usage dans les entreprises internationales.

En charge de la direction administrative et financière, vous assurez l'ensemble des responsabilités liées à cette fonction, y compris la gestion du personnel, les relations avec les administrations locales, le reporting ainsi que le suivi et l'adaptation de la trésorerie.

Il est évident que le contexte géopolitique et culturel favorise les candidats d'origine roumaine, ou connaissant parfaitement les pays d'Europe de l'Est (particulièrement la Roumanie). La pratique usuelle du roumain et de l'anglais est indispensable.

La rémunération et les avantages sont à la hauteur des responsabilités assumées.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) à SAGE S.A. 11, rue du Temple - 1530 Payerne - Suisse. Fax : 41 37 61 43 94.



Austin Knight



Aujourd'hui, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS est au service de 267.734 entreprises sur Paris et sa région et gère un budget de 3 milliards de F.

Son rôle est multiple : consultatif, appui aux entreprises, enseignement, gestion d'équipements publics.

Mais la C.C.I.P., ce sont aussi de prestigieuses filiales – Palais des Congrès, Parc des Expositions Paris-Nord Villepinte – et, à travers ses réalisations, la maîtrise des technologies de pointe.

Le Centre d'Observation Economique (23 collaborateurs) est un centre de conjoncture nationale et internationale. Concepteur d'un certain nombre de **baromètres**, il apprécie et analyse la situation économique présente et élabore des prévisions à court-moyen terme.
Il recherche

Economiste

Au sein de la Division Conjoncture et Prévisions, vous êtes chargé du suivi et de l'analyse des questions sectorielles et des pays d'Europe du Nord. (Réf. ALM05257)

Macro-économiste
(contrat à durée déterminée)

Au sein de la Division Conjoncture et Prévisions, vous êtes particulièrement chargé du suivi des matières premières et de certaines zones géographiques. (réf. ALM05258)

Diplômé(e)s d'un 3ème cycle universitaire ou équivalent, vous avez une première expérience. Connaissance de l'anglais souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature en indiquant la référence choisie à la **C.C.I.P.** – D.R.H. – 8, rue Châteaubriand – 75008 PARIS.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS



Grand groupe industriel d'envergure mondiale (15 000 personnes), présent dans plusieurs secteurs de haute technologie, nous renforçons le service fiscal de notre siège social.

Au sein de ce service, rattaché à la Direction financière du groupe, vous serez chargé :

- d'intervenir en support technique auprès des unités du groupe pour l'ensemble de leurs obligations fiscales; de suivre plus largement toutes les opérations à incidence fiscale et apporter le conseil approprié dans le cadre de la politique fiscale du groupe (contrats, acquisitions, restructurations, instruction et suivi des contentieux);
- de traiter les aspects de fiscalité internationale auxquels sont confrontées les filiales et unités (en relation et avec l'aide des consultants locaux).

A 25-30 ans, de formation supérieure en fiscalité, vous possédez impérativement une première expérience de 2 à 5 ans en entreprise ou en cabinet, et parlez couramment anglais.

Si, par ailleurs, vous êtes rigoureux, animé par une véritable force de proposition et un goût du travail en équipe, soucieux d'obtenir des résultats concrets et désireux de vous investir dans des projets d'envergure, vous êtes le candidat tout désigné pour ce poste particulièrement polyvalent, basé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 42687, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MÉDIA-SYSTEM

Kaysersberg

RESPONSABLE DES RELATIONS SOCIALES à GIEN (45)

Leader sur ses marchés avec les marques VANIA, LOTUS, MOLTONEL, DEEKO PARTY et OKAY (CA 4 milliards de F, 2500 personnes, 4 usines) vous propose de rejoindre son site industriel de Gien (350 personnes).

Rattaché au Directeur de l'usine et fonctionnellement au Directeur des affaires sociales du groupe, interlocuteur privilégié des opérationnels, vous assurerez l'administration et la gestion du personnel.

De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience de 8 ans minimum dans la fonction dont une partie en usine.

Homme de terrain aimant concrétiser ses réflexions, autonome et diplomate, vous serez le garant des bonnes relations tant avec nos partenaires sociaux qu'avec l'environnement régional.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à KAYSERSBERG, Direction des Ressources Humaines, 23 bd Georges Clemenceau, 92400 Courbevoie.

LTA AMP

Kaysersberg UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE JAMONT

Deux psychosociologues
H/F

Mission : Etablir des bilans de compétences individuels. Procéder à des sélections de cadres. Participer à des audits de structure et de management. Réaliser des analyses de situation avant recrutement.

Il faut : Une formation complète en sciences humaines. Une expérience d'environ cinq ans en recrutement. La maîtrise des tests. La capacité à créer, étalonner, valider de nouveaux tests. Une grande facilité dans la rédaction des textes et l'animation de réunions. Une personnalité extravertie, rigoureuse et créative.

Il est offert : Une activité diversifiée dans un groupe pluridisciplinaire. De larges possibilités de développement personnel.

Merci d'envoyer votre candidature sous la référence BKM/PSI/LM à Bernard Krief Consulting Group, 115 rue du Bac, 75007 Paris. *Il sera répondu à tous les dossiers correspondant aux caractéristiques demandées.*



BERNARD KRIEF RECRUTEMENT

Un département de Bernard Krief Consulting Group
Washington Moscou Bruxelles Paris

PME en forte croissance - PARIS

JEUNE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Pour compléter une équipe de direction motivée

Une solide santé financière, une gamme de produits leaders sur leur marché, un outil de production performant, sont parmi les atouts qui nous permettront de réussir **notre croissance et le développement international** que nous avons entrepris.

En liaison directe avec notre Président, vous prenez en charge l'intégralité des fonctions classiques d'une D.A.F pour l'ensemble de notre Groupe en France et dans nos filiales européennes (comptabilité, gestion, trésorerie, personnel, juridique et fiscal,...). Vous participerez à la définition et la mise en oeuvre d'une **politique financière** au service de notre stratégie de développement.

A 35 ans environ, après une **formation supérieure en gestion** (Ecole de commerce, Dauphine, MBA, ...) et quelques années d'audit, vous avez plusieurs années d'expérience de la fonction, acquise dans une entreprise **industrielle et commerciale à vocation internationale.**

Vous parlez l'anglais et si possible l'allemand.

Au-delà de votre compétence, nous attendons de vous une personnalité forte, un esprit ouvert et créatif, le sens de la stratégie, l'envie de vous intégrer à une équipe de direction efficace et performante pour réussir un projet de développement ambitieux.

Merci d'envoyer votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V, photo et rémunération actuelle) à notre Conseil sous référence D.DAF.11.

38, rue Vauthier 92100 BOULOGNE.



PARIS • LONDRES • NEW-YORK • FRANCFORT • MADRID • UTRECHT

Debis

هكذا من الأصل

ɪEPRISES

...lécommunications - Roumanie

...caliste

JEUNE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

LE MONDE DES CADRES

CHF

Le groupe Chadwyck-Healey est le leader européen de l'édition sur CD-ROM de publications professionnelles et institutionnelles. Sa filiale française située à Paris (12 personnes, 12 MF de CA) développe, édite et commercialise des bases de données sur CD-ROM auprès de bibliothèques publiques et privées, d'universités, d'organismes internationaux...

Directeur général

Votre mission : Tout en poursuivant les contrats existants, vous développez de nouveaux projets éditoriaux auprès de fournisseurs de données potentiels. Vous définissez une politique marketing en accord avec le groupe. Vous animez l'équipe en place et vous êtes responsable de la gestion de la société.

Votre profil : Issu du milieu de l'édition - traditionnelle ou électronique - ou bien d'un secteur utilisateur (bibliothèques, librairies, documentation, systèmes d'information...), vous possédez une expérience d'encadrement d'une petite équipe ou de management d'un centre de profit. Anglais impératif.

Merci d'envoyer lettre et CV, sous réf. 23059B, à Bruno Lavaste au Florian Mantione Institut, 365, rue de Vaugirard, 75015 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Florian Mantione Institut

Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement



INSTITUTE OF MANAGEMENT RESOURCES

LOS ANGELES - MEXICO - TORONTO
MANCHESTER - PARIS - MILAN - MADRID - MUNICH

Nous recherchons pour nos opérations françaises des

CONSULTANTS EN MANAGEMENT

Notre activité : Conseil en management orienté vers l'amélioration de l'efficacité et de la rentabilité.

Notre atout : la performance. Pour faire face à la forte croissance de la filiale France, nous renforçons notre équipe en intégrant plusieurs Consultants en management.

Votre mission : coordination de toutes les actions impliquées dans la mise en place d'organisations plus performantes et de systèmes de gestion adaptés. Partie intégrante d'une équipe, votre rôle est primordial dans l'exécution du projet.

Votre expérience, votre état d'esprit, votre sens du contact humain vous permettent de maîtriser rapidement les concepts de stratégie et d'organisation.

Votre sens analytique très prononcé ne vous empêche cependant pas d'avoir une vision synthétique des problèmes.

Diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole de commerce ou d'ingénieur), vous êtes agé de 28 à 35 ans.

Vous maîtrisez bien entendu parfaitement l'Anglais. Une autre langue européenne serait un atout. Vous serez fréquemment en déplacement.

Adressez CV, lettre manuscrite et photo, sous la référence 2595 M. à notre Conseil
Jean-Claude MAURICE CONSEIL - 15, rue Sarrette - 75014 Paris.

Consultant formateur confirmé

LYON

Cabinet de conseil en Ressources Humaines, membre de Syntec Formation, nous intervenons dans les domaines de la formation et du conseil en management, communication et qualité de service.

A 30 ans minimum, de formation supérieure (sup. de Co., université, ingénieur...), vous avez une expérience significative et réussie du consulting. Vous maîtrisez l'anglais et possédez les qualités qui vous permettront d'adhérer à nos valeurs : sens de l'entreprise et générosité.

Vous ferez partie d'une véritable équipe, où les performances de chacun s'inscrivent dans la réussite de tous. Nous vous confierons des missions chez nos clients et, en parallèle, vous développerez votre propre courant d'affaires.

Nous sommes très exigeants sur la qualité de nos prestations et ambitieux pour notre avenir.

Si vous l'êtes aussi, adressez votre candidature avec CV, photo et prétentions sous réf. JS93/MO, SESAME Conseil, 26 rue Louis-Blanc, 69006 Lyon.



MEDIA-SYSTEM

Aujourd'hui, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS est au service de 267.734 entreprises sur Paris et sa région et gère un budget de 3 milliards de F.

Son rôle est multiple : consultatif, appui aux entreprises, enseignement, gestion d'équipements publics.

Mais la C.C.I.P., *ce sont aussi de* prestigieuses filiales – Palais des Congrès, Parc des Expositions Paris-Nord Villepinte – et, à travers ses réalisations, la maîtrise des technologies de pointe.

GROUPE ESCP

Le groupe Ecole Supérieure de Commerce de Paris comprend 4 grandes divisions de programmes : Ecole, Mastères spécialisés, MBA Part-Time, ESCP Senior avec 1 600 étudiants et 281 collaborateurs dont 92 professeurs permanents. Pour accompagner son développement, il recherche

3 Professeurs

– EN CONTROLE DE GESTION

Diplômé d'une Grande Ecole et titulaire d'un doctorat, vous avez une expérience professionnelle et pédagogique confirmée en contrôle de gestion. Publications académiques ou professionnelles souhaitées. (Réf. ALM05259)

– EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, PSYCHOLOGIE ET MANAGEMENT

Diplômé en Psychologie et titulaire d'un doctorat, vous avez une expérience professionnelle et pédagogique dans les différents domaines de la Gestion des Ressources Humaines. (Réf. ALM05260)

– EN MARKETING DES PRODUITS DE HAUTE TECHNOLOGIE (Poste à mi-temps)

Titulaire d'une double formation ingénieur et gestionnaire (doctorat ou thèse en cours), vous avez une expérience confirmée en marketing des produits de haute technologie. Une expérience de l'enseignement est souhaitée. (Réf. ALM05261)

Merci d'adresser votre candidature en indiquant la référence choisie à la C.C.I.P. – Direction de l'Enseignement – 19, rue Lord Byron – 75008 PARIS



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

EDITEUR SCOLAIRE

Recherche un(e)

EDITEUR(TRICE) SENIOR

De formation universitaire dans un domaine littéraire ou scientifique, vous disposez d'une expérience d'au moins cinq ans en qualité de Secrétaire d'Edition ou Editeur confirmé dans l'univers scolaire.

Une expérience, même courte, dans l'enseignement Primaire serait très appréciée.

Au sein du département "Primaire", vous mènerez à bien la réalisation d'ouvrages et de collections : de la mise au point du manuscrit à la promotion du produit.

Vous assurerez la coordination et le contrôle du suivi de fabrication : contrôle budgétaire, contrôle des délais, gestion des extérieurs et des intervenants internes...

Vous participerez à la rédaction de documents promotionnels et pourrez être associé(e) à la recherche d'auteurs et à la définition de projets.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous référence 6010 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra ou tapez 3616 EUROMES Code 6010

3616 EUROMES

ORC CONTESSE

Le style habitat vous plait ? EVOLUEZ DANS SES MÉTIERS.

Le style HABITAT, des meubles et accessoires de designers qui jouent la modernité et l'élégance au rythme des collections. C'est aussi, pour réussir, 37 magasins en France, 1200 collaborateurs, 1,2 milliard de francs de CA et des métiers qui bougent et font bouger.

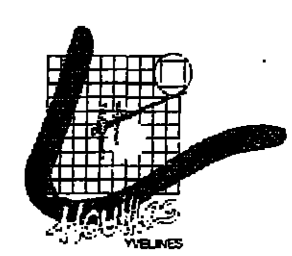
c'est beau ce qui se passe entre nous

habitat

chargé de mission direction marketing

MEDIAPA

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF



La ville de **HOUILLES** *Yvelines*
30.000 habitants
13' de la gare Paris-Saint-Lazare
ligne "A" du RER

recrute

SECRETAIRE GENERAL (H/F)

Directeur Territorial

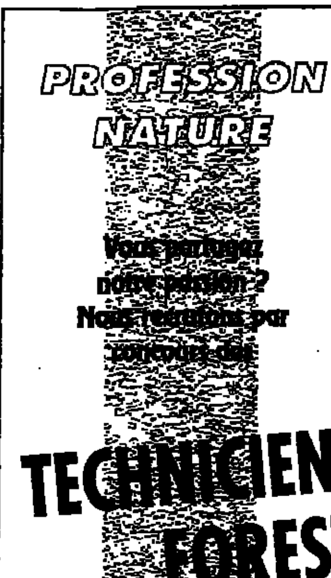
Collaborateur direct du Maire, chargé de la mise en oeuvre des orientations municipales ainsi que de la direction et de la coordination générale des Services Municipaux, vous possédez une longue et solide expérience des collectivités locales, au cours de laquelle vous avez su faire reconnaitre vos compétences administratives et juridiques, votre sens de l'organisation et des relations humaines.

De formation supérieure, vous êtes initié à l'informatique.

Ce poste d'envergure, au sein d'une collectivité dynamique et motivée, est assorti d'avantages importants : régime indemnitaire, prime de responsabilité, logement de fonction.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) avant le 15 juin 1993 à M. le Maire, Conseiller Général des Yvelines, Hôtel de Ville, 78805 HOUILLES CEDEX.

safari



L'aventure commence en 1291, lorsque Philippe le Bel crée l'Administration des Eaux et Forêts qui, sept siècles durant, veillera sur les richesses de la plus grande forêt d'Europe. Elle se poursuit désormais avec l'ONF. Depuis 25 ans, 14.000 hommes et femmes entretiennent et protègent un formidable patrimoine, à l'aide des techniques de gestion les plus récentes. Etablissement public à caractère industriel et commercial, l'Office National des Forêts est aujourd'hui la 10ème entreprise publique française.



Nos techniciens forestiers participent, sur le terrain, à la mise en valeur et à la protection des forêts ainsi qu'à l'ensemble des missions de technique forestière, d'aménagement et d'équipement du milieu naturel qui incombent à l'ONF.

Le concours est ouvert aux titulaires d'un BTSA *(option production forestière)*, ainsi qu'aux personnes possédant un bon niveau scientifique (Bac + 2 préconisé). Les inscriptions sont enregistrées par Minitel :
composez le 3614 et tapez le code ONFDG.

La date limite d'inscription est fixée au 4 juin 1993.

Office National des Forêts

safari

L'AFAQ, organisme certificateur de systèmes Assurance Qualité en France

RECHERCHE

UN CADRE

pour son Comité Sectoriel Transports

AFAQ — ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Dynamique, méthodique et rigoureux, il ou elle aura en charge d'animer ce comité.
Agé(e) entre 30 et 40 ans, il ou elle devra avoir une formation supérieure (ingénieur) et devra bien connaître le monde du Transport ou de la Logistique et les systèmes de certification (assurance Qualité).
Parler anglais et utiliser la micro-informatique sont des atouts essentiels.
Poste à pourvoir rapidement, basé banlieue sud de Paris.

Adresser CV + lettre manuscrite à l'attention de **P. BOURGEOIS : AFAQ ▪ BP 40 ▪ 92224 BAGNEUX Cedex**

DEPARTEMENT COLLECTIVITES LOCALES



Directeur de cabinet

Centre de la France

Un parlementaire de la majorité, par ailleurs chef d'entreprise, recherche pour le relayer dans sa circonscription, son directeur de cabinet.
Vous serez chargé(e) :
De la représentation permanente du député, des dossiers prioritaires pour l'avenir de l'agglomération et de sa région.
De l'animation politique de la circonscription.
Des dossiers économiques, c'est-à-dire essentiellement du contact avec les entreprises susceptibles de s'installer dans la circonscription et de créer des emplois.
De formation économique (Science Po - école commerciale...), vous avez une expérience similaire acquise auprès d'un leader de grande collectivité locale et vous êtes prêt à vous engager pour le succès de la région.
Ce poste passionnant peut avoir rapidement des *prolongements assurant votre développement de carrière.*
Merci d'envoyer votre candidature sous réf. YM, à Bernard Krief Recrutement, 115 rue du Bac, 75007 Paris. Nous répondrons à toutes les candidatures correspondant aux exigences ci-dessus décrites. *Il sera répondu à tous les dossiers correspondant aux caractéristiques demandées.*



BERNARD KRIEF RECRUTEMENT

Un département de Bernard Krief Consulting Group
Washington Moscou Bruxelles Paris

REGION CENTRE

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

Société en développement, spécialisée dans l'ingénierie d'éclairage de sites extérieurs recherche un :

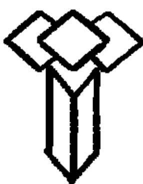
Technicien de laboratoire et prototypage

Vous assurez la réalisation de prototypes pour la construction d'éclairages spécifiques et développez les nouveaux systèmes.
Vous avez acquis une expérience de 5 ans sur des systèmes opto-mécaniques. Vous connaissez la programmation Assembleur et le langage C sous Unix.

Agé de 30-35 ans, de formation Bac + 2 en opto-mécanique, vous avez une bonne culture des technologies de l'aluminium et êtes motivé pour travailler au sein d'une équipe dynamique et enthousiaste.

Merci d'envoyer votre CV sous la réf. 24.327-271 à notre conseil Onoma. 26 rue de Berri, 75008 Paris.

Onoma
GROUPE COURTAUD



VILLE DE TREMBLAY-EN-FRANCE

(Seine-Saint-Denis ▪ 32 000 habitants)

20 minutes CHATELET RER B

RECHERCHE

UN DIRECTEUR DE CABINET

Collaborateur du Maire, il s'attachera à étudier les grands dossiers d'une ville dynamique placée au cœur du pôle d'envergure européenne de Roissy, aidera le Maire dans la prise de décisions, dirigera une équipe de collaborateurs et d'assistants.

QUALITÉS REQUISES :
- Formation universitaire souhaitée.
- Connaissance des affaires municipales appréciée.
- Esprit d'écoute et d'ouverture aux problèmes complexes de société.

UN ATTACHÉ PARLEMENTAIRE

Chargé de coordonner l'activité parlementaire dans les trois villes de la circonscription : SEVRAN/TREMBLAY/VILLEPINTE.

Travaillera en étroite liaison avec le Directeur de Cabinet.

QUALITÉS REQUISES :
- Esprit d'initiative.
- Aptitude à la rédaction.
- Formation juridique souhaitée.

Envoyer lettre de candidature et curriculum vitae *à :*

MONSIEUR LE DÉPUTÉ/MAIRE
VILLE DE TREMBLAY-EN-FRANCE
18, bd de l'Hôtel-de-Ville
93290 TREMBLAY-EN-FRANCE



VILLE DU HAVRE
Recherche pour son LABORATOIRE D'ETUDES ET D'ANALYSES

UN INGENIEUR CHIMISTE

Vous êtes passionné par l'environnement et les analyses chimiques de laboratoire.
Vous souhaitez faire profiter de vos compétences un service public de qualité.
Vous avez une expérience de quelques années dans un service de chromatographie en phase gazeuse et HPLC.
Vous voulez intégrer une équipe motivée et performante dans une structure en pleine évolution.

VOS MISSIONS
- Animer un secteur d'analyses des micro-polluants par chromatographie.
- Rechercher et développer de nouvelles méthodes par cette technique.
- Assurer l'exécution des analyses avec l'aide de 2 Techniciens.
- Travailler à l'élaboration du manuel "Qualité".

VOTRE PROFIL
- Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Chimiste (ENSI), ou diplôme du troisième cycle (Doctorat).
- Bonne expérience de la chromatographie et de son couplage avec la spectrométrie de masse.

NOUS VOUS PROPOSONS
- Un recrutement direct, par voie de mutation ou de détachement.
- Un traitement annuel brut de début de carrière de 165 000 F auquel s'ajoutent une prime de fin d'année et éventuellement un supplément familial pour enfant à charge.



1 300 000 habitants,
2 000 agents,
4 milliards de budget

RECHERCHE

pour sa DIRECTION des FINANCES

un CADRE FINANCIER

- Titulaire du cadre d'emploi d'**ATTACHÉ TERRITORIAL**, vous justifiez d'une solide expérience professionnelle en finances locales et maîtrisez les procédures comptables et budgétaires.
- Vous souhaitez vous investir dans une nouvelle mission où vous aurez la responsabilité d'études financières prospectives, du suivi et de l'analyse des indicateurs de gestion, des tableaux de bord existants ou à créer, s'inscrivant dans une démarche de contrôle de gestion.
- Goût du travail en équipe, diplomatie, rigueur, sens des initiatives et attrait pour l'outil informatique seront des atouts déterminants.
- Connaissances en comptabilité privée souhaitées.

Les candidatures (lettre de motivation, CV avec photographie) sont à adresser rapidement à :
Monsieur le Président du Conseil général
Direction générale des Services du Département
Direction des Ressources humaines
2, place André-Mignot, 78012 VERSAILLES CEDEX

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

SECTEURS DE POINTE

AU CŒUR DE LA STRATÉGIE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL

Une stratégie ouverte sur les grands projets européens.

Au sein d'un groupe industriel français présent au niveau mondial dans plusieurs domaines de haute technologie, notre Service Robotique met en œuvre des projets de grande envergure, associant des partenaires industriels diversifiés et intégrant des techniques avancées.
Les succès rencontrés en France et en Europe par le développement de robots de 3ème génération pour l'industrie lourde nous conduit à renforcer le potentiel du Service.

Responsabilités techniques et encadrement

En position d'Adjoint au Chef du Service, le

RESPONSABLE DE PROJETS ROBOTIQUES

que nous recherchons conduira toutes les phases d'élaboration, de développement et de réalisation des projets qui lui seront confiés.
A partir des besoins exprimés par les utilisateurs, il définit l'ensemble du projet, organise, coordonne et soutient les activités des équipes de développement, dirige et suit les travaux de conception, d'ingénierie, de réalisation et d'intégration.
Il contrôle chaque étape du projet sur les plans techniques aussi bien que financiers et propose les éventuels correctifs nécessaires.
Il seconde le Chef du Service Robotique dans divers domaines placés sous sa responsabilité

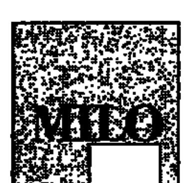
Technicité, communication, expérience de projets pluridisciplinaires

Votre formation de haut niveau (Grande École d'Ingénieurs - généraliste, électromécanique, Automatisme...- avec, si possible, un DEA ou un Doctorat d'Université) se double de réelles qualités de communication et d'animation. Vos 10 années au moins d'expérience industrielle vous ont amené à prendre des responsabilités opérationnelles et diversifiées dans le cadre de projets pluridisciplinaires avancés (informatique industrielle, instrumentation, traitement du signal, visionique...).

Grands projets et management

Votre esprit de réalisation et votre contribution aux stratégies robotiques de notre Groupe vous permettront de renforcer vos responsabilités techniques en France et dans le monde, et d'évoluer à terme vers des responsabilités de management.
Ce poste est basé dans une métropole régionale et entraînera des déplacements en Europe.

Votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sera étudiée en toute confidentialité. Merci de l'adresser, sous la référence M/258/MO, à notre Conseil



MILO R.H.
3 avenue des Ternes
75017 Paris

AD'COM

ADMINISTRATION

RECHERCHE :

RÉF. 1 Pour PARIS-7e
1 Ingénieur contractuel grande école (X, Mines Centrale, Télécom) pour pilotage d'importants chantiers techniques. Connaissances télécom et réseaux locaux indispensables. 2 à 5 ans d'expérience.

RÉF. 2 Pour PARIS-7e
1 Ingénieur contractuel (École d'ingénieurs ou bac + 5) pour coordination de la mise en place de grandes applications nationales de gestion. 2 à 5 ans d'expérience comme responsable de projets.

RÉF. 3 Pour AIX-EN-PROVENCE
1 Ingénieur (grande école ou doctorat) débutant ou première expérience pour poste adjoint au responsable d'un important projet national de gestion sous UNIX.

Écrire sous réf. 8654 LE MONDE PUBLICITÉ
15/17, rue du Col.-Pierre-Avia - 75902 PARIS Cedex 15

RESPONSABLE DE DOMAINES

Au sein de la Direction Informatique et Télécommunications Groupe, vous serez responsable des applications d'une ou plusieurs Directions Centrales ainsi que de l'étude et la mise en œuvre de domaines transverses applicables à l'ensemble des entités (relations fournisseurs, gestion de projet...)

Plus précisément, responsable du calendrier, des coûts et de la qualité, vous prendrez en charge :
- les études préalables dans le cadre de la stratégie du domaine concerné,
- la maîtrise d'œuvre des développements et prestations, en partenariat avec les fournisseurs préalablement sélectionnés,
- le suivi de la mise en place et de l'exploitation des systèmes fournis à l'utilisateur,
- l'assistance aux autres responsables pour les thèmes transverses dont vous avez la charge.

De formation Ingénieur ou Ecole de Commerce, âgé d'au moins 30 ans, vous avez une expérience de plusieurs années, en SSII ou cabinet conseil, de la conduite de projets en informatique de gestion.

Pour ce poste basé à PARIS-LA-DEFENSE, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV + photo et prétentions), sous référence 49880, à Organisation et Publicité 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra ■

Organisation et Publicité



LA PASSION A TOUJOURS RAISON



ECOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS EN ELECTROTECHNIQUE ET ELECTRONIQUE

Le Groupe ESIEE, centre d'enseignement supérieur scientifique de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, offre, dans le cadre d'une nouvelle phase de son développement, des opportunités de carrière dans un environnement européen à des :

PROFESSEURS - CHERCHEURS

Jeunes Docteurs
engagés dans la démarche pédagogique et tentés par la recherche en partenariat industriel

Professeurs confirmés
experimentés dans la conduite d'équipes de recherche

Compétence ou expertise démontrée dans une Grande Ecole d'Ingénieurs ou Université, Entreprise Industrielle, Laboratoire de Recherche dans une spécialité relevant des domaines :

- **Automatique : temps réel, commande**
- **Informatique : systèmes et réseaux**
- **Microelectronique, microtechnologies**
- **Traitement du signal, optoelectronique**

Ils participeront à des programmes pédagogiques et de recherche, notamment à des contrats européens : Esprit, Eureka/Prometheus, Brite/Euram, en bénéficiant d'un important parc de matériel et d'un environnement de qualité sur le Campus Descartes à Marne-la-Vallée près de Paris.

Adresser lettre de candidature, références et curriculum vitae :

Directeur du Groupe ESIEE - B.P 99 - Cité Descartes - 93162 Noisy-le-Grand cedex
Tél : (1) 45.92.65.50 - Fax : (1) 45.92.66.99
Limite des candidatures : 1er juin 1993 - Décision : 15 juillet 1993

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

GRAND ETABLISSEMENT FINANCIER

Doté d'un très grand réseau DAB/GAB reposant sur un ensemble de serveurs STRATUS et le progiciel ON2, recherche

JEUNE CHEF DE PROJET

Spécialiste Serveur Monétique

Vous avez un diplôme d'ingénieur (Ecole Scientifique), environ 27 à 30 ans, avec une expérience impérative d'ingénieur d'études de 3 à 5 ans sur serveur monétique dans une SSII, dans un grand établissement bancaire ou dans un organisme interbancaire.

Vous êtes un familier des systèmes multitâches et des réseaux de télécommunications dans un environnement hétérogène (STRATUS/ON2 apprécié).

Possédant de solides qualités humaines, un grand potentiel évolutif, vous serez chargé d'assurer les importantes évolutions fonctionnelles et techniques de notre architecture, de nos réseaux et de nos services Clientèle. Vos relations avec nos fournisseurs de matériels et de progiciels seront constantes. Vous aurez pour mission de coordonner, de planifier et de suivre leurs travaux.

Ce poste de tout premier plan vous permettra de vous situer en maître d'ouvrage dans un environnement technique extrêmement sophistiqué et performant, ouvert sur des projets stratégiques de dimension nationale et européenne.

Une bonne pratique de l'anglais est souhaitée. Le poste est basé à PARIS CENTRE.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence MCP22 à Isabelle de FORCADE, RIB, 140 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.





L.B.W.

Monétel

Concepteur et fabricant de matériel de PAIEMENT ELECTRONIQUE, SYSTEMES DE PEAGE et de PUBLIPHONIE recherche :

Ingénieurs Commerciaux

FRANCE ET EXPORT
Formation école supérieure de commerce. Pratique de l'anglais indispensable, espagnol souhaité, allemand apprécié. **Réf. : JPM/11**

De formation Sup Télécom, Centrale, Polytechnique, Supelec pour les postes de :

Chefs de Projet

INGENIEURS LOGICIELS
Dans le domaine des Télécommunications, vous avez une expérience en Téléinformatique (X25), micro-informatique et systèmes d'exploitation (UNIX). **Réf. : JPL/21**

Ingénieurs Affaires

Formation gestion (IAE, IFG). Pratique de l'anglais et de l'espagnol indispensable. Expérience de 4 à 5 ans. **Réf. : EJ/31**

Notre jeune société (600 pers.) est implantée dans la région RHONE-ALPES (Valence) et offre des métiers de haute technologie sur un marché international évolutif (200 ingénieurs et ingénieurs en R & D). Elle a pour partenaire le groupe ASCOM (18 000 pers.).

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions en précisant la réf. choisie à DRH Monétel - rue Claude Chappe BP 344 - 07500 GUILHERAND GRANGES.

MEDIA PA